



**EN TOUTE CONFIANCE**

aujourd'hui comme demain

Rapport annuel 2005

|  | 2005                  | 2004     | Variation en<br>pourcentage<br>2005/2004 |
|--|-----------------------|----------|--|
| <b>Résultats d'exploitation</b> (en millions de dollars)                   |                       |          |  |
| Revenu total   | 3 703                 | 3 545    | 4  |
| Revenu total (équivalent imposable <sup>(1)</sup> )                        | 3 853                 | 3 653    | 5  |
| Bénéfice net   | 855                   | 725      | 18                                       |
| Rendement des capitaux propres attribuables<br>aux actionnaires ordinaires | 20,7 %                | 18,8 %   |  |
| <b>Par action ordinaire</b>  |                       |          |  |
| Bénéfice net   |                       |          |  |
| de base  | 4,98 \$               | 4,10 \$  | 21                                       |
| dilué  | 4,90                  | 4,05     | 21                                       |
| Dividendes déclarés  | 1,72                  | 1,42     | 21                                       |
| Valeur comptable   | 25,39                 | 22,87    | 11                                       |
| Cours de l'action  |                       |          |  |
| haut   | 61,47 \$              | 48,78 \$ |  |
| bas  | 46,39                 | 40,17    |  |
| clôture  | 59,14                 | 48,78    |  |
| <b>Situation financière</b> (en millions de dollars)                       |                       |          |  |
| Actif total  | 107 598               | 88 497   | 22                                       |
| Prêts et acceptations  | 50 360                | 44 574   | 13                                       |
| Dépôts   | 61 977                | 53 432   | 16                                       |
| Débitures subordonnées et capitaux propres                                 | 5 699                 | 5 612    | 2  |
| Ratios de capital – BRI  |                       |          |  |
| de base  | 9,6 %                 | 9,6 %    |  |
| total  | 12,8 % <sup>(2)</sup> | 13,0 %   |  |
| Prêts douteux, déduction faite des provisions<br>spécifiques et générale   | (191)                 | (190)    |  |
| En pourcentage des prêts et acceptations                                   | (0,4) %               | (0,4) %  |  |
| Couverture d'intérêts  | 12,71                 | 12,61    |  |
| Couverture de l'actif  | 4,73                  | 3,42     |  |
| <b>Autres renseignements</b>   |                       |          |  |
| Nombre d'actions ordinaires en fin d'exercice (en milliers)                | 165 335               | 167 430  |  |
| Nombre de détenteurs d'actions ordinaires inscrits                         | 26 235                | 26 961   |  |
| Nombre d'employés  | 16 890                | 16 555   | 2  |
| Nombre de succursales au Canada  | 457                   | 462      | (1)                                      |
| Nombre de guichets automatiques  | 788                   | 770      | 2  |

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8

(2) Après effet de l'émission de 500 millions de dollars de débitures subordonnées le 2 novembre 2005

#### table des matières

|     |  |
|-----|--|
| 2   | Message du président du Conseil d'administration |
| 4   | Message du président et chef de la direction     |
| 7   | Rapport de gestion                               |
| 74  | Glossaire des termes financiers                  |
| 75  | États financiers consolidés                      |
| 122 | Principales filiales                             |
| 123 | Renseignements supplémentaires                   |



**BANQUE  
NATIONALE  
DU CANADA**

La Banque Nationale du Canada est un groupe financier intégré qui propose des services financiers complets à une clientèle de particuliers, de PME et de grandes entreprises dans son marché national, ainsi que des services spécialisés dans le monde. Elle offre toute la gamme des services bancaires y compris tous les services d'une banque d'investissement à l'intention des grandes sociétés. Elle mène ses activités dans les marchés internationaux de capitaux et, par l'entremise de ses filiales, dans le courtage des valeurs mobilières, l'assurance, la gestion de patrimoine ainsi que la gestion de fonds communs de placement et de régimes de retraite.

Sixième grande banque canadienne, la Banque Nationale est la principale institution bancaire au Québec et la banque par excellence des PME. Elle compte des succursales dans la plupart des provinces canadiennes et, par l'intermédiaire de ses bureaux de représentation, de ses filiales et de ses alliances, elle est aussi présente aux États-Unis, en Europe et ailleurs dans le monde.

Fondée en 1859 et forte d'une série de fusions et d'acquisitions, la Banque Nationale est aujourd'hui une entreprise dont l'actif dépasse les 100 milliards de dollars et qui, avec ses filiales, emploie près de 17 000 personnes. Ses titres sont cotés à la Bourse de Toronto. Son siège social est établi à Montréal.



La Banque Nationale vise à être reconnue comme « une institution financière prospère, moderne et efficace se démarquant par son leadership, son sens de l'innovation et sa qualité de service et s'appuyant sur sa position de force au Québec pour rayonner ailleurs au Canada et dans d'autres marchés choisis ».

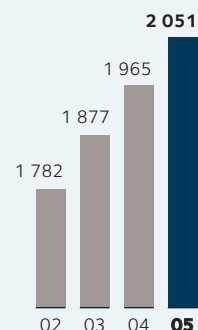
- Notre clientèle est au cœur de nos préoccupations. Notre succès repose sur cette valeur fondamentale.
- Nos grandes orientations sont la réussite et le rendement. Nous ne ménageons aucun effort pour nous dépasser et nous sommes fiers d'accomplir notre travail de manière fiable et professionnelle.
- Nous travaillons tous ensemble vers un but commun; la réussite personnelle prend tout son sens dans le succès de l'équipe.
- Nous comprenons l'importance d'une éthique sans compromis en ce qui concerne le respect de nos clients, de la collectivité, ainsi que des lois.
- Efficacité, dynamisme et compétence, trois mots d'ordre pour qualifier notre travail au quotidien.
- Nous avons la capacité de voir au-delà des évidences et de proposer des idées nouvelles et novatrices, tant au niveau de nos produits et services, qu'au niveau de nos façons de faire. Nous participons activement à l'évolution rapide des affaires.

## Particuliers et entreprises

- Prestation de services de paiement en succursale et à distance pour les particuliers et les entreprises
- Offre variée de produits de crédit hypothécaire et personnel pour les particuliers
- Gamme complète et novatrice de produits de placement et d'investissement offerte par un personnel spécialisé en succursale et dans les bureaux commerciaux
- Commercialisation de produits bancaires par l'intermédiaire de partenariats
- Services financiers de prêt, de dépôt et gestion de trésorerie aux entreprises
- Financement commercial spécialisé : pétrole et gaz, agriculture, productions audiovisuelles et secteur de la santé
- Services internationaux de change, d'affacturage et de paiements
- Cartes de crédit pour les particuliers et les entreprises
- Financement aux points de vente
- Vente directe d'assurances automobile et habitation
- Produits d'assurances de personnes
- Services de planification financière et successorale
- Service Bancaire Privé

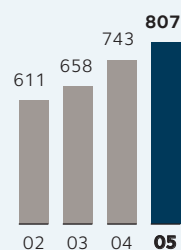
## Revenu total

(en millions de dollars)



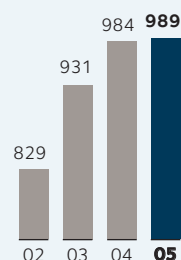
## Gestion de patrimoine

- Courtage de plein exercice en valeurs mobilières
- Courtage direct en valeurs mobilières
- Services fiduciaires
- Service de garde de valeurs
- Conception, gestion et support aux ventes de produits commercialisés en succursale tels les fonds communs de placement Banque Nationale et la Gestion privée de placement
- Gestion de portefeuille de placements institutionnels
- Services de bureau pour de tierces parties en courtage (gestionnaires de fonds, planificateurs financiers, etc.)
- Conception et vente directe de fonds communs de placement par Altamira



## Marchés financiers

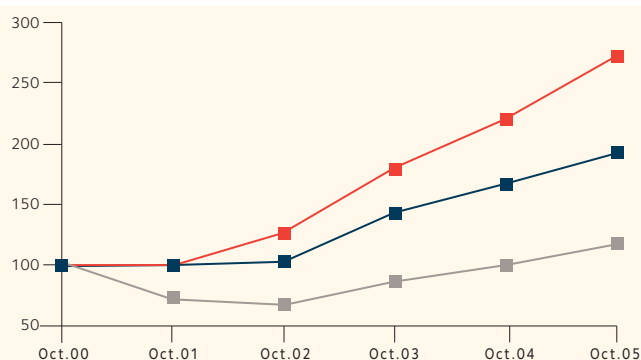
- Prestation de services financiers aux grandes entreprises, aux gouvernements et à la clientèle institutionnelle
- Services-conseils en fusions et acquisitions
- Financement par actions, obligations et crédits bancaires
- Investissement des ressources propres de la Banque
- Conception de produits structurés destinés à la clientèle des particuliers
- Opérations d'arbitrage sur le marché des capitaux : actions, titres à revenu fixe, produits dérivés, change et marchandises
- Financement de la Banque et gestion du bilan
- Gestion alternative



## Rendement de l'action de la Banque Nationale depuis l'an 2000

Indice de rendement (2000 = 100)

- BNC
- S&P/TSX Banques
- S&P/TSX



| Objectifs   |  | Réalizations   |  |
|---|--|--|--|
| <b>Particuliers</b>   |  | <b>Particuliers</b>  |  |
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accroître la satisfaction de la clientèle</li> <li>2. Poursuivre le déploiement de la stratégie de gestion de patrimoine articulé autour des planificateurs financiers</li> <li>3. Intensifier les partenariats</li> <li>4. Faire croître le crédit rotatif et hypothécaire</li> <li>5. Accroître la pénétration du marché de l'assurance générale</li> </ol>   |  | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Croissance de 3 % des clients « très satisfaits » du service offert en succursale au Québec</li> <li>2. Accroissement de 12 % du portefeuille géré, qui atteint 15,7 milliards de dollars</li> <li>3. Croissance de 82 % de l'actif des partenariats</li> <li>4. Croissance de 10 % du crédit garanti par hypothèque et croissance de 22 % des marges de crédit non garanties</li> <li>5. Déploiement de l'assurance habitation et croissance de 23 % des primes d'assurances générales</li> </ol>   |  |
| <b>Entreprises</b>  |  | <b>Entreprises</b>   |  |
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Augmenter la satisfaction de la clientèle</li> <li>2. Réviser et simplifier les processus d'octroi et la structure de livraison des produits et services</li> <li>3. Attirer une plus grande part du patrimoine des entrepreneurs de PME</li> <li>4. Élargir le crédit commercial spécialisé</li> <li>5. Déployer la Banque à distance pour les petites entreprises</li> <li>6. Préserver le profil de risque de crédit</li> </ol>  |  | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Croissance de 7 % des clients « très satisfaits » au Québec</li> <li>2. Phase de conception terminée et début de la phase de réalisation</li> <li>3. Référencement de 202 millions à Gestion de patrimoine et croissance de 6 % des dépôts d'entreprises</li> <li>4. Excellente performance du secteur de l'énergie et croissance de 53 % du crédit agricole à l'extérieur du Québec depuis 2003</li> <li>5. Le Centre FlexAffaires offre maintenant à ses 15 000 clients toute la gamme des produits et services commerciaux à distance</li> <li>6. Baisse de 64 % des dotations aux pertes sur créances</li> </ol> |  |
| <b>Gestion de patrimoine</b>  |  | <b>Gestion de patrimoine</b>   |  |
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accroître la satisfaction de Gestion personnalisée Banque Nationale</li> <li>2. Augmenter la productivité du courtage de plein exercice</li> <li>3. Accroître la part de portefeuille que nous confie la clientèle</li> <li>4. Poursuivre la lancée de la Gestion privée de placement</li> <li>5. Accroître l'actif géré ou administré</li> <li>6. Diversifier l'offre de services d'Altamira</li> <li>7. Déployer des solutions intégrées de placement à long terme</li> </ol> |  | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Croissance de 6 % des clients « très satisfaits » du Service-Conseil Gestion Personnalisation au Québec</li> <li>2. Baisse de 3 points de pourcentage dans le ratio charges / revenus</li> <li>3. Accroissement de 8 points de pourcentage de juillet 2004 à juillet 2005</li> <li>4. Croissance de 1,25 milliard de dollars (37 %)</li> <li>5. Croissance de 30 milliards de dollars</li> <li>6. Vif succès du « Cash Performer »</li> <li>7. Ventes nettes de 910 millions de dollars de fonds communs de placement Banque Nationale à long terme</li> </ol>   |  |
| <b>Marchés financiers</b>   |  | <b>Marchés financiers</b>  |  |
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assurer une croissance relativement stable des résultats</li> <li>2. Continuer de structurer des produits pour les clients de la Banque ainsi que pour des tierces parties</li> <li>3. Consolider le positionnement comme courtier de premier niveau au Canada</li> <li>4. Diversifier les sources de revenus</li> </ol>  |  | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Légère croissance des revenus comparée à une légère baisse pour les cinq autres grandes banques</li> <li>2. Lancement de plusieurs nouveaux produits structurés</li> <li>3. Maintien de la forte position des titres à revenu fixe et excellent classement au niveau de la recherche</li> <li>4. Croissance rapide des opérations sur dérivés d'actions et de la gestion alternative</li> </ol>  |  |

### La Banque Nationale en quelques chiffres

Au 31 octobre 2005

|   |                  |
|---|------------------|
| Nombre de clients particuliers                                    | <b>2 486 775</b> |
| Nombre de clients commerciaux                                     | <b>149 361</b>   |
| Nombre d'employés   | <b>16 890</b>    |
| Actif (en milliards de dollars)                                   | <b>107,6</b>     |
| Biens sous gestion et biens administrés (en milliards de dollars) | <b>221,1</b>     |
| Nombre d'actions émises et en circulation (en millions)           | <b>165,3</b>     |
| Capitalisation boursière (en milliards de dollars)                | <b>9,8</b>       |

### Objectifs et résultats globaux

|  | Objectifs     | Résultats<br>2005 |
|--|---------------|-------------------|
| Croissance du bénéfice par action  | 5 % - 10 %    | <b>21 %</b>       |
| Rendement des capitaux propres<br>attribuables aux actionnaires ordinaires | 16 % - 18 %   | <b>20,7 %</b>     |
| Ratio du capital de base   | plus de 8,5 % | <b>9,6 %</b>      |
| Ratio de versement des dividendes  | 35 % - 45 %   | <b>35 %</b>       |

# satisfaction

# mobilisation

# reconnaissance

# engagement

« En tant que partenaire de la Banque Nationale du Canada, vous vous apprêtez à prendre connaissance de notre rapport annuel 2005. Bien au-delà d'une simple reddition de comptes, j'espère que vous y verrez une institution qui mérite votre entière confiance puisque son développement s'appuie sur les quatre assises durables que sont la satisfaction de notre clientèle, la mobilisation de nos employés, la reconnaissance des marchés financiers et notre engagement auprès de la collectivité. Pour nous, votre confiance se mérite au quotidien. »

Réal Raymond

## message du président du Conseil d'administration



*Jean Douville, président du Conseil d'administration*

La bonne marche des activités de toute institution financière qui se respecte repose sur la confiance. Or, pour la mériter et la préserver, il faut un travail d'équipe de tous les instants qui s'appuie sur de saines pratiques d'affaires, des règles de fonctionnement efficaces et des mesures fiables de contrôle, ainsi que sur le maintien d'un sain équilibre. Dans le cas du Conseil d'administration, cet équilibre s'exprime de façons variées.

Il se manifeste d'abord dans la composition même du Conseil. À la Banque, nous avons réuni avec succès un groupe d'administrateurs compétents, aux expériences diversifiées acquises dans différents secteurs industriels, milieux professionnels et régions géographiques. C'est cette grande variété d'expériences et d'opinions qui, canalisées vers un objectif commun, ajoutent une valeur à la prise de décisions, surtout dans le cadre de l'évaluation des risques et du potentiel associés à des dossiers complexes.

Outre l'équilibre des qualités personnelles et des compétences professionnelles de ses membres, le Conseil doit aussi viser une saine répartition entre ses rôles importants, et complémentaires, de représentant des actionnaires et de conseiller de la direction. Il nous faut donc faire preuve d'une rigueur absolue pour nous assurer que la Banque respecte l'esprit et la lettre des normes, lois et règlements tout en sachant encourager l'esprit d'initiative et la prise de risques qui sont essentiels à la réalisation du plein potentiel de rendement et de croissance.

Le Conseil doit également savoir trouver un juste milieu entre son pouvoir, et son devoir, de scruter les opérations de la Banque, notamment par l'entremise du travail de ses comités, et l'exercice d'une micro gestion qui pourrait la paralyser. Car s'il est de leur devoir de participer pleinement à l'élaboration des orientations stratégiques, les membres du Conseil doivent par la suite faire confiance aux gestionnaires dans l'exécution de leur travail.

L'équilibre doit également se manifester dans le fonctionnement même du Conseil et de ses comités pour éviter la répartition inadéquate des responsabilités. En effet, le Conseil d'administration doit, pour jouer pleinement son rôle, savoir utiliser efficacement ses comités en leur confiant des mandats précis touchant surtout aux aspects opérationnels, et en se réservant les questions de portée plus globale.

C'est dans ce contexte que le Conseil a le devoir d'examiner en détail tout ce qui est lié à l'utilisation du capital et aux autres grands enjeux qui pourraient avoir un impact sur la progression de la Banque. Mais une fois les objectifs établis, c'est à l'équipe de direction de déployer les stratégies. Car si nos rôles sont différents, nous partageons le même but : créer les conditions nécessaires pour que les actionnaires puissent bénéficier du plein potentiel de rendement et de croissance de l'entreprise dans laquelle ils ont investi. Or, ce but ne peut être atteint qu'en créant un environnement de travail sain et stimulant où les employés ont les coudées franches pour affirmer toute leur compétence; c'est là un élément essentiel à la satisfaction de la clientèle, et à la croissance des revenus.

### **Reconnaissance de l'excellence**

La Banque Nationale a obtenu cette année une reconnaissance de prestige pour ses pratiques de gouvernance. Nous avons en effet remporté le prix Korn/Ferry-Revue Commerce, dans la catégorie « Grande entreprise », qui rend hommage aux entreprises qui se démarquent par la qualité de la régie d'entreprise mise de l'avant par leur conseil d'administration. Cet honneur souligne également notre volonté et notre détermination de donner une dimension stratégique à la gouvernance et de l'inscrire profondément dans la culture d'entreprise.

Dans la perspective de consolider cette culture interne, qui reflète une bonne reddition de comptes envers les actionnaires et une saine divulgation, le Conseil a continué à peaufiner les importants et nombreux changements qui avaient été apportés l'année précédente pour répondre aux lois et pratiques qui ont été sensiblement renforcées. Par exemple, il est dorénavant possible à toute personne, incluant un employé, qui serait témoin d'une irrégularité relative à la comptabilité, au contrôle interne ou à la vérification interne de la Banque, d'en faire part au Bureau de l'Ombudsman sous le couvert de l'anonymat.

De plus, une nouvelle section entièrement consacrée à la régie d'entreprise a été ajoutée à notre site Web. L'on y trouve une foule de renseignements, notamment la liste des membres du Conseil et du Comité de direction ainsi que leur biographie, la liste des comités du Conseil et leur mandat respectif.

Autre changement cette année, le Conseil a jugé approprié dans les circonstances actuelles de se conformer aux nouvelles normes et de faire en sorte que tous ces comités soient composés uniquement de membres indépendants.

### **Pour continuer à mériter la confiance**

Le Conseil est plus que satisfait des résultats financiers de la Banque pour l'exercice 2005. Ces excellents résultats témoignent de l'efficacité de l'exécution des stratégies de l'entreprise par toute l'équipe. Au nom de mes collègues, je tiens à féliciter les employés pour leur contribution aux excellents résultats financiers et la grande maîtrise démontrée dans la gestion des nombreux risques auxquels est confrontée une institution de l'envergure de la Banque Nationale.

Comme vous pouvez le constater, votre Conseil est fier de participer activement aux réalisations de la Banque. Assurer un leadership indépendant, entretenir l'esprit d'équipe au sein du Conseil et avec la direction de la Banque et faire ainsi en sorte que le Conseil joue pleinement son rôle, tel est le mandat du président du Conseil, et j'entends l'assumer sans compromis tant et aussi longtemps qu'il m'incombera.

À l'aube du nouvel exercice, le Conseil souhaite affirmer son intention de continuer d'exercer son rôle de façon efficace afin de mériter – et de conserver – la confiance de tous. À cette fin, tous les membres poursuivront leurs efforts pour améliorer le fonctionnement du Conseil et se perfectionner, en allant chercher de nouvelles expertises au besoin, et en continuant de développer leurs compétences d'administrateurs afin de créer davantage de valeur.

*Le Président du Conseil d'administration,*

**Jean Douville**

message du président et  
chef de la direction

Cette année encore, nous avons surpassé les cibles que nous nous étions fixées en matière de résultats financiers et opérationnels, et avons réalisé des progrès significatifs au chapitre de nos grands objectifs à long terme. La Banque Nationale a atteint un nouveau stade de maturité, et cela se manifeste de multiples façons. D'abord, ses résultats financiers se sont améliorés de manière constante d'année en année. Ensuite, elle affiche une capacité d'exécuter avec rigueur, discipline et constance une stratégie articulée autour d'orientations judicieusement alignées sur ses compétences, ses avantages concurrentiels et l'évolution de ses marchés et de son industrie. Enfin, son profil de risque, qui lui a été favorable, reflète bien son engagement à ne pas hypothéquer l'avenir en bonifiant à court terme les résultats par des activités plus risquées.



*De gauche à droite, Michel Tremblay, premier vice-président, Particuliers et Gestion de patrimoine; Pierre Fitzgibbon, premier vice-président, Finances, Technologie et Affaires corporatives; Louis Vachon, président du conseil et président et chef de la direction, Groupe Financière Banque Nationale, et président du conseil, Gestion de portefeuille Natcan inc.; Gisèle Desrochers, première vice-présidente, Ressources humaines et Opérations; Michel Labonté, premier vice-président, Projets spéciaux; Réal Raymond, président et chef de la direction; Patricia Curadeau-Grou, première vice-présidente, Gestion des risques; Tony Meti, premier vice-président, Services aux entreprises et International.*

Cette maturité a été reconnue par les marchés financiers, comme en témoigne la forte croissance du cours de l'action de la Banque. En effet, le titre de la Banque Nationale a encore progressé de manière soutenue au cours du dernier exercice, passant de 48,78 \$ à 59,14 \$ et dégageant – compte tenu des dividendes – un rendement total de 25,1 % pour les actionnaires. Ce rendement annuel est bien supérieur à celui de 14,2 % qu'affiche l'industrie et s'inscrit dans le prolongement du rendement moyen sur cinq ans qui, à 22,5 %, se situe au niveau de loin le plus élevé parmi les six grandes banques canadiennes.

Cette progression est attribuable à un bénéfice net et à un bénéfice par action en hausse de 18 % et 21 % respectivement, mais elle s'appuie également sur une amélioration continue de la qualité du crédit, à preuve des dotations spécifiques aux pertes sur créances de 75 millions de dollars, en baisse de 47 %. Enfin, nous affichons un rendement des capitaux propres record de 20,7 %. Quant à la capitalisation, elle demeure stable, le ratio du capital de base est à 9,6 %. Nos actionnaires ont également tiré profit de nos bons résultats et ont vu leurs dividendes augmenter de 21 % au cours de l'exercice.

Tous les secteurs d'activité de la Banque ont réalisé d'excellents résultats et ont contribué à cet essor, chacun affichant une augmentation de son bénéfice net. Ils ont également tous bien progressé dans les marchés qu'ils jugeaient prioritaires en raison de leur rentabilité et de leur importance, commercialisant les bons produits tout en portant une attention particulière à stimuler davantage la satisfaction de leurs clients.

Notre croissance s'appuie en outre sur un sain équilibre entre les différents créneaux de marché que nous desservons. Nos activités de développement des affaires ont été très efficaces, au Québec bien sûr, mais également dans les autres marchés que nous desservons avec succès, par l'intermédiaire notamment de Financière Banque Nationale et de nos partenariats.

La croissance de nos résultats démontre clairement que nous nous sommes bien arrimés aux tendances à long terme, comme l'impact de la démographie sur l'évolution de la demande liée aux divers besoins financiers, tout en tirant profit d'une conjoncture favorable. La connaissance approfondie que nous avons des marchés dans lesquels nous évoluons et l'importance que nous accordons aux tendances à long terme devraient continuer de bien nous servir au cours des prochaines années, dans un contexte économique qui s'annonce plus incertain.

Vous pourrez lire en détail nos réalisations dans le rapport de gestion mais j'aborderais deux points que je considère indissociables des succès que nous connaissons ces dernières années.

Le premier concerne l'équilibre que nous avons su créer entre les aspirations de nos employés, la satisfaction de nos clients et les attentes de nos actionnaires. Cet équilibre est essentiel pour une entreprise pour laquelle l'accès facile au capital est une nécessité et dont le rendement durable découle ultimement de la capacité de nos employés de nouer des relations de confiance à long terme avec une clientèle bien informée et diversifiée.

Ces trois dimensions sont évidemment très étroitement liées : en effet, ce sont des employés motivés qui, par chacun de leurs faits et gestes, contribuent à accroître la satisfaction des clients qui, à leur tour, permettent à une entreprise d'enregistrer les succès qui répondront aux attentes de ses actionnaires.

Au cours des dernières années, nous avons redoublé d'efforts pour bâtir une entreprise souple et humaine, et pour offrir à nos employés un cadre de travail qui favorise l'innovation et le développement personnel. Ces efforts ont été reconnus cette année par la firme *Hewitt Associates Corp.*, qui a inscrit la Banque Nationale dans son prestigieux palmarès des « 50 employeurs de choix au Canada ». C'est en étant parmi les meilleurs employeurs au pays que nous pourrions continuer à attirer, retenir et mobiliser des ressources compétentes, et que nous pourrions continuer de promouvoir une forte culture d'entreprise axée sur la satisfaction de la clientèle.

Le deuxième point que je considère important, et qui explique tout autant les succès que nous connaissons, concerne la gestion des risques. Toute entreprise doit évidemment savoir composer avec les risques d'affaires qui pourraient menacer la poursuite de ses activités mais sont pourtant inévitables dans une démarche de croissance. Une banque est cependant davantage exposée aux chocs découlant d'événements qui sont souvent imprévisibles. Il ne suffit en effet que d'un incident malheureux pour effacer une portion considérable des bénéfices de toute une année. Je pense ici aux pertes sur créances, bien sûr, mais également aux risques de réputation, qui ont pris une toute nouvelle dimension ces dernières années dans l'industrie financière.

À la Banque Nationale, nous visons l'excellence en tout ce qui a trait à la gestion des risques. Nous ne sommes évidemment pas complètement à l'abri de toutes les situations, mais nous ne ménageons aucun effort afin que notre culture d'entreprise et nos systèmes de gestion nous permettent de bien mesurer, de contrôler et de gérer de façon rigoureuse les éléments qui pourraient avoir une incidence négative sur nos activités et nos résultats.

En posant un regard sur l'avenir, nous sommes confiants d'avoir déployé une stratégie qui continuera de porter fruit. Notre infrastructure efficace nous permet de bien desservir nos clients d'un océan à l'autre, notre culture d'entreprise attire les meilleures ressources, encourage l'initiative et le rendement, et nos pratiques d'affaires suscitent la confiance; ajoutons à cela l'objectif ultime de toujours améliorer le rendement et l'efficacité de notre entreprise et d'accroître la qualité du service que nous offrons à nos clients, tout comme la gamme de produits financiers auxquels ils sont en droit de s'attendre.

C'est pourquoi nous estimons qu'il est important que des changements soient apportés au cours de la prochaine année à la réglementation fédérale sur l'assurance. Cette dernière nous interdit en effet la vente de la plupart des produits d'assurances de personnes et de dommages en succursale ainsi que la diffusion d'information à nos clients bancaires.

Les consommateurs de services financiers au Canada ont grandement bénéficié de l'élargissement de la gamme de services offerts par les banques au cours des dernières décennies; pensons à la démocratisation de l'accès aux instruments d'épargne et d'investissement, par exemple.

En 2006, de concert avec l'ensemble des intervenants de l'industrie bancaire, nous continuerons de réclamer des modifications à la *Loi sur les banques (Canada)*. Cette réglementation, désuète par rapport à la structure actuelle de l'industrie et à la situation qui prévaut dans les autres pays et certaines provinces canadiennes, freine notre capacité de répondre aux besoins de nos clients et notre volonté de démocratiser l'accès à l'assurance.

En dépit de ce cadre réglementaire contraignant, la Banque a réalisé des percées importantes dans ce domaine par l'intermédiaire de ses trois filiales, Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie, Assurances générales Banque Nationale inc. et Cabinet d'assurance Banque Nationale inc. Nous sommes cependant fermement convaincus que les Canadiens devraient bénéficier d'une plus grande flexibilité et d'une concurrence accrue en matière d'assurance, et qu'ils sont en droit d'obtenir de l'information au moment et à l'endroit où ils le désirent. Il serait à leur avantage d'obtenir des conseils en assurance dans le cadre d'une offre globale et personnalisée de services financiers, à chaque étape de leur vie personnelle, familiale et professionnelle.

En terminant, je tiens à remercier mes collègues du Comité de direction ainsi que l'ensemble du personnel pour l'excellent travail réalisé à nouveau cette année. Je voudrais également souligner la contribution de tous les membres du Conseil d'administration qui veillent à la pérennité de la Banque et aux intérêts de nos actionnaires en nous prodiguant de précieux et judicieux conseils. Enfin, je remercie tout spécialement nos actionnaires qui partagent notre vision et nous accordent leur confiance.

*Le Président et chef de la direction,*

**Réal Raymond**

## table des matières

|    |  |
|----|--|
| 8  | Notes à l'intention des lecteurs                           |
| 10 | Objectifs et résultats                                     |
| 12 | La vision de la Banque                                     |
| 13 | Valeur ajoutée pour l'actionnaire                          |
| 13 | Rendement de l'action                                      |
| 14 | Gestion du capital   |
| 15 | Les grandes tendances économiques et leurs enjeux          |
| 17 | Analyse sectorielle  |
| 17 | Mixte d'affaires   |
| 18 | Particuliers et entreprises                                |
| 29 | Gestion de patrimoine                                      |
| 35 | Marchés financiers   |
| 40 | Autres   |
| 40 | Analyse financière   |
| 40 | Analyse des résultats consolidés                           |
| 43 | Analyse des résultats consolidés<br>du quatrième trimestre |
| 43 | Analyse des flux de trésorerie consolidés                  |
| 44 | Analyse du bilan consolidé                                 |
| 47 | Analyse des éléments et arrangements hors bilan            |
| 49 | Estimations comptables critiques                           |
| 52 | Modifications aux conventions comptables                   |
| 53 | Divulgateion de l'information financière                   |
| 54 | Structure organisationnelle de la Banque                   |
| 56 | Gestion du capital   |
| 57 | Approche de la gestion des risques                         |
| 58 | Le cadre de la gestion des risques                         |
| 59 | La gestion du risque de crédit                             |
| 61 | La gestion du risque de marché                             |
| 63 | La gestion du risque de liquidités                         |
| 64 | La gestion des risques opérationnels                       |
| 66 | Résultats trimestriels                                     |
| 68 | Données financières supplémentaires                        |
| 74 | Glossaire des termes financiers                            |

Rapport de gestion daté du 8 décembre 2005

# Notes à l'intention des lecteurs

## Conformité aux normes des Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Le présent rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences prévues à la norme 51-102 sur les obligations d'information continue entrée en vigueur le 30 mars 2004.

## Mise en garde à propos des énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Nationale du Canada fait des énoncés prospectifs écrits et verbaux, notamment dans le présent rapport de gestion, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la *U.S. Securities and Exchange Commission*, dans des rapports aux actionnaires et dans des communiqués de presse. Tous ces énoncés prospectifs sont faits en vertu des dispositions « d'exception » de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Ils comprennent, entre autres, des énoncés touchant l'économie, l'évolution des marchés, l'atteinte d'objectifs stratégiques, certains risques ainsi que les croyances, plans, attentes, estimations et intentions de la Banque. Ils sont habituellement marqués par l'usage du conditionnel ou annoncés par des verbes comme « prévoir », « croire », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et des mots ou des expressions similaires.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs supposent l'élaboration d'hypothèses et ils comportent nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Il existe un risque important que les projections expresses ou implicites véhiculées dans ces énoncés ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes. En effet, divers facteurs pourraient faire que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions qui y figurent. Ces écarts peuvent être causés par des facteurs dont un grand nombre sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment les changements touchant les conjonctures économiques et financières canadienne et mondiale (en particulier les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et des cours des autres instruments financiers), la liquidité, les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires et la concurrence dans les régions géographiques où la Banque fait affaire, les changements technologiques, les regroupements touchant le secteur canadien des services financiers, l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux sur nos entreprises, notamment ceux qui sont liés à la guerre au terrorisme, et les prévisions de la Banque à l'égard des risques découlant de ces faits et de sa capacité à les gérer efficacement.

De plus, la Banque avertit le lecteur que la liste de facteurs importants susmentionnés n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres

personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs de la Banque devraient soigneusement considérer les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. La Banque met aussi en garde le lecteur contre le fait de se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Elle ne s'engage pas à mettre à jour quelque énoncé prospectif que ce soit, écrit ou verbal, qu'elle pourrait faire ou que l'on pourrait faire pour son compte.

## Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR). À moins de mention contraire, tous les montants figurant dans le rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

La Banque utilise certaines mesures non conformes aux PCGR pour évaluer les résultats. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que le bénéfice net et les autres mesures rajustées en fonction de critères autres que les PCGR n'ont pas une signification standard selon les PCGR et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. À l'instar de plusieurs autres institutions, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à rajuster certains revenus exempts d'impôts (principalement les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant égal est ajouté à la charge d'impôts. Ce rajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

### Conciliation des données en équivalent imposable

(en millions de dollars)

|   | 2005  | 2004  |
|---|-------|-------|
| Revenu net d'intérêts   | 1 437 | 1 363 |
| Équivalent imposable  | 90    | 61    |
| Revenu net d'intérêts en équivalent imposable   | 1 527 | 1 424 |
| Revenus autres que d'intérêts   | 2 266 | 2 182 |
| Équivalent imposable  | 60    | 47    |
| Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable   | 2 326 | 2 229 |
| Revenu total en équivalent imposable  | 3 853 | 3 653 |
| Charges d'exploitation  | 2 499 | 2 388 |
| Contribution en équivalent imposable  | 1 354 | 1 265 |
| Dotations aux pertes sur créances   | 33    | 86    |
| Bénéfice avant charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle en équivalent imposable | 1 321 | 1 179 |
| Charge d'impôts   | 291   | 318   |
| Équivalent imposable  | 150   | 108   |
| Charge d'impôts en équivalent imposable   | 441   | 426   |
| Part des actionnaires sans contrôle   | 25    | 28    |
| Bénéfice net  | 855   | 725   |

## Facteurs pouvant affecter les résultats futurs

Tel que mentionné dans la mise en garde à propos des énoncés prospectifs, les risques et incertitudes inévitablement associés à ces énoncés, de nature générale ou spécifique, peuvent faire en sorte que les résultats

réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains de ces facteurs sont présentés ci-dessous. Les autres facteurs, comme les risques de crédit, de marché, de liquidités et opérationnels ainsi que d'autres facteurs de risques sont commentés à la rubrique « Approche de la gestion des risques » débutant à la page 57 du Rapport annuel.

## Principaux facteurs

### *Conditions économiques et commerciales générales dans les régions où la Banque exerce ses activités*

La Banque exerce ses activités principalement au Canada, mais aussi aux États-Unis et dans d'autres pays. Par conséquent, les conditions économiques et commerciales générales prévalant dans ces régions géographiques peuvent avoir une incidence sur ses revenus. Ces conditions comprennent les taux d'intérêt à court et à long terme, l'inflation, les fluctuations des marchés de titres de créance et des marchés financiers, les taux de change, la vigueur de l'économie et le volume des affaires réalisées par la Banque dans une région donnée.

### *Politique monétaire*

Les politiques monétaires de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine ainsi que d'autres interventions sur les marchés des capitaux ont des répercussions sur les revenus de la Banque. Les variations du taux de change et du niveau général des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur la rentabilité de la Banque. Cette dernière n'exerce aucun contrôle sur les modifications des politiques monétaires ou les changements des conditions des marchés des capitaux.

### *Concurrence*

Le niveau de concurrence sur les marchés où la Banque exerce ses activités a une incidence sur son rendement. Le maintien de la clientèle dépend de nombreux facteurs comme les prix des produits ou des services, le niveau de service à la clientèle offert et les changements aux produits et services proposés.

### *Modifications des lois et des règlements*

Plusieurs paliers de gouvernement et organismes de réglementation ont mis en place des lois et des règlements afin de protéger les intérêts des clients, employés et actionnaires de la Banque. Les modifications des lois et règlements, y compris les changements touchant leur interprétation ou leur mise en œuvre, pourraient avoir une incidence sur la Banque puisqu'elles pourraient restreindre son offre de produits ou services, ou augmenter la capacité des concurrents à rivaliser avec ses produits ou services. En outre, le défaut de la Banque de se conformer aux lois et règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des amendes pouvant avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Banque et sur sa réputation.

### *Exactitude et intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties*

La Banque compte sur l'exactitude et l'intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties. Dans ses décisions concernant l'autorisation d'un crédit ou d'autres opérations avec des clients et contreparties, la Banque peut utiliser des renseignements fournis par ceux-ci, y compris des états financiers et d'autres informations financières. Elle peut également s'en remettre aux déclarations faites par des clients et contreparties à l'égard de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements et aux rapports des vérificateurs en ce qui a trait aux états financiers. Dans la mesure où ces états financiers seraient trompeurs ou ne présenteraient pas, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des clients et

contreparties, il pourrait y avoir une incidence défavorable sur les revenus de la Banque.

### *Nouveaux produits et services pour maintenir ou accroître la part de marché*

La capacité de la Banque de maintenir ou d'accroître sa part de marché dépend, en partie, de sa façon d'adapter ses produits et services aux normes changeantes du secteur. Les sociétés de services financiers subissent plus de pression à l'égard des prix de leurs produits et services. Ce facteur peut réduire le revenu total. En outre, l'adoption de nouvelles technologies, y compris les services fondés sur Internet, peut entraîner des dépenses importantes pour la Banque afin de modifier ou d'adapter ses produits et services.

### *Acquisitions*

L'habileté de la Banque à réaliser avec succès une acquisition est souvent conditionnelle à l'approbation des organismes de réglementation, et la Banque ne peut être certaine ni du moment ni des modalités et conditions entourant l'approbation, le cas échéant, de ces organismes. Les acquisitions peuvent avoir une incidence sur les résultats futurs selon que la direction réussit à intégrer l'entreprise acquise.

### *Infrastructure commerciale*

Des tiers fournissent des composantes essentielles de l'infrastructure commerciale de la Banque, comme les connexions à Internet et l'accès aux réseaux. Les interruptions des services Internet, d'accès aux réseaux ou autres services de communication fournis par ces tiers pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Banque de procurer des produits et services aux clients et d'exercer autrement ses activités.

## Autres facteurs

Les autres facteurs qui peuvent avoir une incidence sur ses résultats futurs comprennent la capacité de recruter et de garder des personnes clés, les modifications aux lois fiscales, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs, l'évolution de la technologie, l'incidence possible sur les activités de la Banque de conflits internationaux ou de catastrophes naturelles, la capacité de la Banque de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs dans un contexte de gestion rigoureuse des risques.

La Banque prévient le lecteur que d'autres facteurs que ceux précités pourraient avoir une incidence sur ses résultats futurs. Lorsqu'ils s'en remettent à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs et autres participants aux activités de la Banque devraient considérer attentivement ces facteurs ainsi que d'autres incertitudes, événements potentiels et facteurs liés au secteur ou propres à la Banque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats futurs. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des déclarations prospectives, écrites ou verbales, qui peuvent être faites de temps à autre par la Banque ou en son nom.

## Information additionnelle

On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque Nationale du Canada, y compris la notice annuelle, sur le site Internet SEDAR : [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site Internet de la Banque : [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca).

# Objectifs et résultats

## Une rentabilité bien au-delà des objectifs

La Banque Nationale publiait dans son Rapport annuel 2004 ses objectifs financiers. Ceux-ci ont été fixés de manière à constituer un défi réaliste dans le contexte qui prévalait en tenant compte de l'évolution prévisible des résultats financiers de l'industrie bancaire et du plan de développement des affaires de l'entreprise. Plus précisément, la Banque s'est alors engagée à faire croître son bénéfice par action de 5 % à 10 %, à offrir un rendement des capitaux propres de 16 % à 18 %, à maintenir un ratio de capital de base de plus de 8,5 % et à verser des dividendes représentant entre 35 % et 45 % du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Toutes ces cibles ont été atteintes.

### Objectifs et résultats

|  | Résultats<br>2005 | Objectifs     |
|--|-------------------|---------------|
| Croissance du bénéfice par action  | 21 %              | 5 % - 10 %    |
| Rendement des capitaux propres<br>attribuables aux actionnaires ordinaires | 20,7 %            | 16 % - 18 %   |
| Ratio de capital de base   | 9,6 %             | plus de 8,5 % |
| Ratio de versement des dividendes  | 35 %              | 35 % - 45 %   |

Le tableau ci-dessus compare les objectifs aux résultats obtenus au 31 octobre 2005. Toutes les cibles que s'était fixées la Banque ont été largement dépassées, à l'exception du ratio de versement du dividende qui se situe à la borne inférieure de la fourchette cible. Comme pour les derniers exercices, la difficulté de progresser dans cette fourchette provient d'une croissance plus rapide qu'attendue du bénéfice par action, le dividende payé ayant pour sa part été haussé de 30 cents ou encore de 21 %. Pour 2006, la Banque garde inchangés ses objectifs financiers.

Pour l'exercice financier 2005, la Banque affiche un bénéfice net record de 855 millions de dollars, en hausse de 18 % par rapport aux 725 millions de dollars de l'exercice précédent. Le bénéfice par action de l'exercice atteint 4,98 \$, comparativement à 4,10 \$ en 2004, soit un taux de croissance de 21 %. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a excédé pour la première fois les 20 % pour se chiffrer à 20,7 % en 2005 par rapport à 18,8 % un an plus tôt.

Quant à la capitalisation, elle demeure dans la zone de confort avec un ratio de capital de base de 9,6 %, malgré une croissance de 13 % de l'actif ajusté pour le risque, conséquence d'une très nette progression de la demande de crédit des particuliers et de l'expansion des affaires des marchés financiers.

### Résultats consolidés

Exercice terminé le 31 octobre  
(équivalent imposable<sup>(1)</sup>)  
(en millions de dollars)

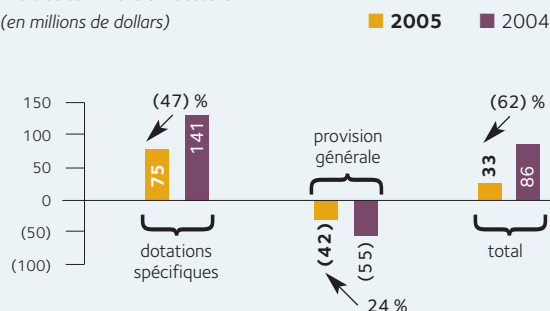
|   | 2005    | 2004    | Variation<br>% |
|---|---------|---------|----------------|
| Revenu net d'intérêts                             | 1 527   | 1 424   | 7              |
| Revenus autres que d'intérêts                     | 2 326   | 2 229   | 4              |
| Revenu total                                      | 3 853   | 3 653   | 5              |
| Charges d'exploitation                            | 2 499   | 2 388   | 5              |
| Contribution                                      | 1 354   | 1 265   | 7              |
| Dotations aux pertes sur créances                 | 33      | 86      | (62)           |
| Bénéfice avant impôts                             | 1 321   | 1 179   | 12             |
| Charge d'impôts                                   | 441     | 426     | 4              |
| Part des actionnaires sans contrôle               | 25      | 28      | (11)           |
| Bénéfice net                                      | 855     | 725     | 18             |
| Bénéfice par action                               | 4,98 \$ | 4,10 \$ | 21             |
| Actif moyen                                       | 90 902  | 78 672  | 16             |
| Actif pondéré pour le risque                      | 46 237  | 40 823  | 13             |
| Dépôts moyens                                     | 57 183  | 50 512  | 13             |
| Prêts douteux nets <sup>(2)</sup>                 | (191)   | (190)   | (1)            |
| Rendement des capitaux propres (ROE)              | 20,7 %  | 18,8 %  |                |
| Ratio des charges d'exploitation<br>sur le revenu | 64,9 %  | 65,4 %  |                |

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8  
(2) Déduction faite des provisions spécifiques et générale

Le revenu total en équivalent imposable<sup>(1)</sup> atteint un nouveau sommet de 3,9 milliards de dollars, en hausse de 5,5 % par rapport à l'exercice précédent. Les charges d'exploitation s'élevèrent à 2,5 milliards de dollars, affichant ainsi une croissance de 4,6 %. Le ratio des charges d'exploitation sur le revenu a donc fléchi, passant de 65,4 % à 64,9 %. Les dotations aux pertes sur créances ont de nouveau chuté et affichent une baisse de 62 % par rapport à 2004. Cette évolution est le résultat de renversements de la provision générale pour risque de crédit de 55 et 42 millions de dollars en 2004 et 2005 respectivement, et d'un recul de 47 % des dotations spécifiques. À 75 millions de dollars, ces dernières ne représentent plus que 14 % du sommet de 520 millions déclaré en 2002.

### Dotations aux pertes sur créances

Exercice terminé le 31 octobre  
(en millions de dollars)



Soulignons que tous les secteurs ont contribué à la croissance des revenus et du bénéfice de la Banque.

## Croissance sectorielle du revenu total et des bénéfices entre 2005 et 2004

(équivalent imposable<sup>(1)</sup>)

|                             | Revenu total | Bénéfices |
|-----------------------------|--------------|-----------|
| Particuliers et entreprises | 4 %          | 16 %      |
| Gestion de patrimoine       | 9 %          | 15 %      |
| Marchés financiers          | 1 %          | 2 %       |

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8

La bonne qualité de crédit a été maintenue en 2005. La croissance du total des prêts et acceptations a été vigoureuse, à 13,8 %, et la part du portefeuille provenant du crédit aux particuliers est ainsi demeurée élevée, à 56 %. Cette progression du bilan a été obtenue par le succès dans les efforts de développement des affaires chez nos clientèles prioritaires et non en relâchant les normes de crédit. À preuve, les dotations spécifiques pour pertes ont atteint un creux et ne représentent plus que 0,16 % de l'encours du crédit. De même, les prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques, ont chuté de 27 % pour atteindre 117 millions de dollars, soit 0,21 % des prêts et acceptations de 56,9 milliards.

Cette amélioration continue de la qualité du portefeuille de la Banque a permis de renverser 192 des 500 millions de dollars de la provision générale constituée à la fin des années 90; les renversements de l'exercice 2005 se sont établis à 42 millions de dollars. Enfin, l'excédent de l'ensemble des provisions sur les prêts douteux se maintenait à 191 millions de dollars au 31 octobre 2005, se situant à peu près au même niveau qu'un an plus tôt.

Dans un contexte où plusieurs de nos concurrents ont dû absorber une certaine détérioration de leurs conditions de crédit, la Banque Nationale s'est affirmée comme institution au profil de risque de crédit parmi les plus solides et comme prêteur qui a su faire progresser rapidement ses affaires sans sacrifier à la rentabilité de ses produits ni à la qualité de ses contreparties.

## Répartition géographique des revenus

Au cours des deux derniers exercices, 64 % des revenus de la Banque ont résulté de la clientèle localisée au Québec, 26 % de celle des autres provinces et 10 % d'activités menées à l'étranger, ou encore non allouées

## Répartition géographique des revenus

Exercice terminé le 31 octobre

(en % du revenu total)

(équivalent imposable<sup>(1)</sup>)

|                             | Québec |      | Autres provinces |      | Autres <sup>(2)</sup> |      |
|-----------------------------|--------|------|------------------|------|-----------------------|------|
|                             | 2005   | 2004 | 2005             | 2004 | 2005                  | 2004 |
| Particuliers et entreprises | 82 %   | 81 % | 18 %             | 18 % | - %                   | 1 %  |
| Gestion de patrimoine       | 59 %   | 60 % | 40 %             | 39 % | 1 %                   | 1 %  |
| Marchés financiers          | 22 %   | 23 % | 26 %             | 29 % | 52 %                  | 48 % |
| Total                       | 64 %   | 64 % | 26 %             | 26 % | 10 %                  | 10 % |

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8

(2) International et non alloué

car découlant des marchés financiers. C'est au sein de la clientèle des particuliers et des entreprises que la prépondérance du Québec est la plus élevée dans la composition des revenus avec 82 %; il s'agit là de la conséquence directe de notre position incontestée de « Première banque au Québec ».

Pour leur part, la Gestion de patrimoine, et surtout les Marchés financiers, apportent un élément de diversification notable dans les revenus de la Banque. Au sein de la Gestion de patrimoine, les services aux particuliers de Financière Banque Nationale (FBN) et Services de placement Altamira inc. (Altamira), deux activités non tributaires d'un réseau de succursales bancaires, sont les fers de lance de cette présence à l'extérieur du Québec qui engendre 41 % des revenus.

Quant aux Marchés financiers, c'est à raison de 22 % du Québec et de 26 % des autres provinces que proviennent les revenus pouvant être directement associés à un client, par exemple la localisation du siège social d'une entreprise à laquelle la Banque a prodigué des services en fusions et acquisitions. Au cours de l'exercice 2005, il reste que 52 % des revenus de ce secteur résultaient d'activités sur les marchés financiers globaux.

La Banque Nationale a pris plusieurs initiatives ces toutes dernières années pour accroître sa diversification géographique : embauche de conseillers en placement et de banquiers d'affaires au sein de FBN, acquisition d'Altamira et ententes de partenariats. La qualité de ses activités au Québec demeure néanmoins au cœur de la rentabilité de l'institution, et la diversification géographique ne prend tout son sens que si elle contribue à la création de valeur pour les actionnaires.

## Amélioration du profil de risque

Ventilation des prêts, prêts douteux et provisions

(en millions de dollars)

|   | 2005   | 2004   | 2003   | 2002   | 2001   |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|
| Total des prêts et acceptations <sup>(1)</sup>                        | 56 912 | 50 017 | 47 958 | 47 953 | 51 172 |
| Prêts aux particuliers  | 56 %   | 56 %   | 53 %   | 52 %   | 49 %   |
| Prêts aux entreprises   | 37 %   | 34 %   | 38 %   | 40 %   | 44 %   |
| Autres prêts  | 7 %    | 10 %   | 9 %    | 8 %    | 7 %    |
| Dotations spécifiques en % des prêts et acceptations moyens           | 0,16 % | 0,34 % | 0,45 % | 1,28 % | 0,47 % |
| Prêts douteux nets  | 117    | 160    | 251    | 246    | 591    |
| Prêts douteux bruts en % de l'actif tangible                          | 6,8 %  | 10,9 % | 13,0 % | 14,1 % | 22,5 % |
| Provisions spécifiques en % des prêts douteux bruts                   | 55,0 % | 58,8 % | 47,3 % | 51,1 % | 39,1 % |
| Provision générale  | 308    | 350    | 405    | 405    | 500    |
| Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques et générale | (191)  | (190)  | (154)  | (159)  | 91     |

(1) Incluant la titrisation

# La vision de la Banque

## Les facteurs clés du succès

La forte croissance qu'a connue la Banque ces dernières années s'explique d'une part par la capacité de ses gestionnaires de bien lire les conditions de marché, et d'autre part par les moyens mis en place pour exécuter avec professionnalisme, rigueur et discipline un plan d'action qui la distingue de ses principaux concurrents.

L'énoncé de vision, introduit au début de l'exercice 2005 et qui sert désormais de canevas pour l'identification et la concrétisation des nouvelles possibilités de développement des affaires, présente de façon claire et condensée la stratégie de la Banque et l'importance que celle-ci accorde à des éléments comme l'innovation et le service à la clientèle.

La Banque Nationale vise à être reconnue comme :

**« Une institution financière prospère, moderne et efficace se démarquant par son leadership, son sens de l'innovation et sa qualité de service et s'appuyant sur sa position de force au Québec pour rayonner ailleurs au Canada et dans d'autres marchés choisis. »**

Nous continuerons de nous affirmer comme groupe financier intégré et diversifié qui se distingue par une offre de produits et de services de qualité répondant aux exigences d'une clientèle très sollicitée, que ce soit dans le secteur des Services aux particuliers et entreprises, en satisfaisant les besoins financiers de la clientèle, dans celui de la Gestion de patrimoine, par une offre intégrée qui se démarque par son ampleur et sa diversité, ou dans celui du secteur des Marchés financiers, qui constitue une compétence clé pour toute grande entreprise bancaire.

Les autres éléments importants de notre stratégie visent à asseoir notre position de « Première banque au Québec » dans tous les métiers financiers et à développer des créneaux ailleurs au Canada. Pour y arriver, nous continuerons de faire appel à nos partenaires pour la commercialisation de nos produits et à la meilleure technologie pour faciliter la prestation de services à notre clientèle. Car la grande force de la Banque Nationale, c'est de bien connaître ses clients et de bâtir avec eux des relations mutuellement bénéfiques et à long terme, afin de leur offrir une vaste gamme de produits, de services et de conseils professionnels sous une même enseigne, dans une démarche cohérente et coordonnée. Répondre aux attentes des clients constitue la raison d'être d'une institution comme la nôtre et c'est par la qualité du service – partout et en tout temps – que la Banque doit continuer de se distinguer.

Une telle démarche doit évidemment s'appuyer sur l'engagement des employés, qui sont la clé de la réussite de toute stratégie en ce domaine. À cet égard, la Banque continuera à diffuser clairement sa stratégie, les plans d'action envisagés et les résultats attendus. Elle recrutera une main-d'œuvre de calibre supérieur dont elle favorisera le perfectionnement.

### Six facteurs clés de succès

#### Maintien d'une position de force au Québec

- De loin la principale banque du Québec, et d'une taille près de deux fois supérieure à celle de son principal concurrent bancaire
- Première ou deuxième dans l'ensemble des institutions bancaires présentes sur les marchés prioritaires

#### Opérations très ciblées à l'extérieur du Québec

- Vente de fonds communs de placement par Services de placement Altamira
- Expansion du réseau de courtage de plein exercice
- Financement agricole et des sociétés émergentes dans le secteur énergétique
- Créneaux en financement des entreprises grâce au recrutement de banquiers d'affaires de haut niveau par Financière Banque Nationale

#### Taux élevé de satisfaction de la clientèle grâce à une offre de qualité

- Croissance marquée de la satisfaction de la clientèle des particuliers et des entreprises
- Au premier rang en ce qui touche à la qualité de la recherche des courtiers

#### Création d'économies d'envergure par une offre dense et variée de produits

- Déploiement de la Gestion personnalisée Banque Nationale dans le réseau
- Produits d'assurances automobile et habitation
- Billet lié à un portefeuille canadien « Blue Chip »

#### Maintien d'une excellente capitalisation

- Ratio de capital de base systématiquement supérieur à la cible

#### Instauration de partenariats pour accroître les revenus et réduire les coûts

- Croissance rapide des volumes
- Nouveaux partenariats avec La compagnie d'assurance Canada-Vie du Canada, Capital HUB inc., Newport Investment Counsel Inc., Partenaires Financiers Richardson limitée, Lutheran Life Insurance Society of Canada, SSQ, Société d'assurance-vie inc. et Transamerica Vie Canada

Elle améliorera les pratiques de gestion et visera toujours l'équilibre qui s'impose entre ses attentes et celles des employés.

La Banque maintiendra donc le cap sur ses principales orientations. La très grande majorité des activités progressent de manière plus que satisfaisante et, du fait qu'elles ont été solidement arrimées à des tendances à long terme, elles ne devraient exiger que de légères modifications pour parer les contrecoups des cycles économiques. Nous pouvons donc poursuivre la mise en œuvre rigoureuse de notre plan d'entreprise sans être distraits par la nécessité de réalignements majeurs, d'autant plus que plusieurs de nos stratégies n'ont pas encore donné leur plein potentiel ou sont dans les premières phases de leur cycle de vie.

# Valeur ajoutée pour l'actionnaire

*La création de valeur ajoutée se chiffre à 388 millions de dollars en 2005*

Comme le démontre le tableau ci-dessous, la Banque crée de la valeur pour ses actionnaires. Cette valeur ajoutée pour l'actionnaire (VAA) se calcule en soustrayant le coût du capital du bénéfice disponible (avant les charges d'écart d'acquisition). Le coût du capital, estimé à 11 %, correspond à la rémunération minimale requise par les actionnaires ordinaires de la Banque compte tenu du rendement qu'ils pourraient obtenir ailleurs sur le marché des capitaux à un degré de risque jugé comparable.

En appliquant ce concept, le bénéfice net de la Banque a excédé de 388 millions de dollars le coût en capital calculé en utilisant la valeur comptable moyenne du capital-actions ordinaire. Ceci représente une hausse de 98 millions par rapport à la VAA enregistrée en 2004, et une croissance moyenne de 40 % en regard des 101 millions de dollars de VAA de l'exercice 2001. Cette capacité croissante de création de valeur pour les actionnaires se traduit concrètement par la progression des dividendes et l'appréciation de l'action de la Banque. Aussi la capitalisation boursière de 2005 a-t-elle atteint le cap des 9,8 milliards de dollars au 31 octobre, affichant au passage une augmentation de 20 % au cours de l'exercice 2005 et de 21 % en moyenne depuis 2001.

# Rendement de l'action

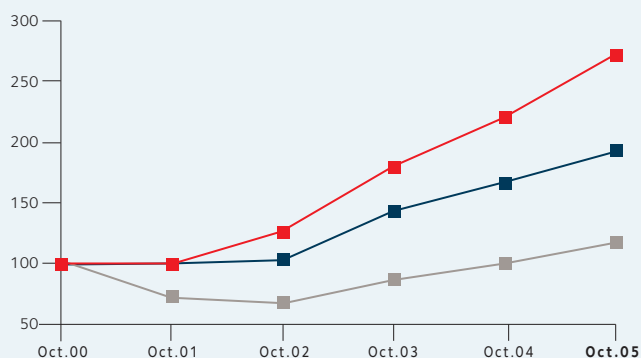
*Le rendement de l'action est supérieur à celui de l'industrie*

Le rendement total aux actionnaires est constitué du rendement du prix de l'action compte tenu du réinvestissement des dividendes. Au cours des cinq dernières années, la Banque Nationale a procuré un rendement cumulé de 176 %, soit un rendement composé de 23 % par année. Ce rendement excède largement celui des autres grandes banques aussi bien collectivement qu'individuellement. En effet, le rendement sur cinq ans de l'industrie bancaire canadienne s'élève à 94 %, soit 14 % annuellement. Non seulement la Banque a-t-elle enregistré de meilleurs résultats que ses pairs, mais elle a également surclassé l'ensemble du marché, les sociétés composant le S&P/TSX ayant affiché un rendement total de 18 % seulement depuis octobre 2000.

## Rendement de l'action de la Banque Nationale depuis l'an 2000

Indice de rendement (2000 = 100)

■ BNC ■ S&P/TSX Banques ■ S&P/TSX



## Valeur ajoutée pour l'actionnaire

Exercice terminé le 31 octobre  
(en millions de dollars)

|                                   | 2005  | 2004  | 2003  | 2002  | 2001  | TCAM (1) |
|-----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|----------|
| Bénéfice disponible               | 829   | 702   | 599   | 408   | 547   | 11 %     |
| Capital ordinaire moyen utilisé   | 4 013 | 3 742 | 3 624 | 3 628 | 3 430 | 4 %      |
| Coût du capital(2)                | 441   | 412   | 471   | 472   | 446   | - %      |
| Valeur ajoutée pour l'actionnaire | 388   | 290   | 128   | (64)  | 101   | 40 %     |
| Capitalisation boursière          | 9 778 | 8 167 | 7 144 | 5 366 | 4 616 | 21 %     |

(1) Taux de croissance annuel moyen

(2) 11 % en 2005 et 2004, 13 % de 2001 à 2003

# Gestion du capital

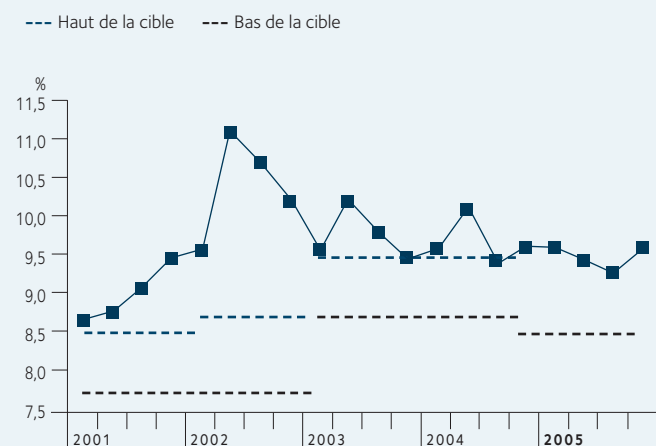
## Résolument orientée vers l'actionnaire

La gestion du capital est un élément clé de la gestion financière de la Banque Nationale, et elle s'appuie autant sur ses obligations réglementaires que sur les objectifs d'entreprise liés à son plan d'affaires et aux attentes de ses actionnaires.

Le capital d'une banque sert essentiellement à couvrir les risques inhérents à ses diverses activités. Ces risques proviennent principalement des pertes sur créances, d'une évolution très défavorable des marchés financiers, d'événements négatifs comme des fraudes ou des erreurs, ou encore de mauvaises décisions opérationnelles. Bien que les mesures actuelles du capital réglementaire ne prennent en compte que les risques de crédit et de marché, la Banque attribue, dans le cadre de sa gestion interne, du capital aux risques opérationnels et d'affaires, devançant de la sorte les règles qui prévaudront à l'entrée en vigueur de l'accord de Bâle II.

Dans sa gestion du capital, la Banque tient aussi compte des bénéfices actuels et prévus, des normes de capitalisation de l'industrie ainsi que des besoins de capital pour financer la croissance interne ou la croissance par acquisitions. Depuis l'exercice 2005, la Banque a modifié la manière de fixer sa cible de capitalisation et n'établit maintenant qu'un niveau minimum de 8,5 %. Bien que le ratio de capital soit resté stable à 9,6 %, il demeure confortablement au-dessus de notre taux minimum de 8,5 %, et se situe bien au-delà du niveau de 7 % à partir duquel une banque est considérée comme très bien capitalisée, selon les normes de bonnes pratiques émises par les autorités réglementaires canadiennes.

### Ratio de capital de base



Le capital généré par les opérations a été utilisé pour le rachat d'actions ordinaires, mais surtout pour couvrir l'augmentation de l'actif qui a utilisé 427 millions de dollars de capital. De 1999 à 2004, la Banque a pu assurer la croissance de ses revenus et de ses bénéfices tout en contenant la progression de l'actif ajusté pour le risque. La vente du portefeuille de prêts aux États-Unis et le déplacement des activités vers la gestion de patrimoine et les activités hors bilan des marchés financiers ont permis d'accroître de manière notable la productivité du capital.

Il semble cependant que cette transition, d'une banque moins dépendante de son actif porteur de risques vers une banque offrant davantage de services financiers hors bilan, soit maintenant moins rapide et qu'il y ait convergence du rythme de croissance des différentes activités. Ce nouvel équilibre se manifeste notamment par une croissance plus rapide des prêts et du capital à l'appui de la prise de risque de marché.

L'excellente rentabilité permet de soutenir la croissance des affaires et la rémunération des actionnaires ordinaires. Ainsi, en 2005, des 829 millions de dollars de bénéfice disponible aux détenteurs d'actions ordinaires, un montant de 452 millions de dollars (55 %) leur a été remis sous forme de dividendes ou par voie de rachat d'actions. Quant au ratio de versement des dividendes, il s'est maintenu à 35 %, ce qui correspond à la limite inférieure de la fourchette cible de 35 % à 45 %. Cette situation est davantage attribuable à la combinaison d'une prudence de bon aloi quand vient le temps d'accroître le dividende trimestriel et d'un rendement de loin supérieur à la cible que nous avons déclarée précédemment, qu'à l'intention délibérée de viser le bas de la fourchette.

En somme, le dernier exercice illustre bien la philosophie de la Banque en matière de gestion de capital, c'est-à-dire de remettre aux actionnaires, sous une forme ou une autre, le capital généré qui n'est pas requis pour soutenir la progression prévisible des affaires et de l'actif, tout en maintenant une solide base de capital.

### Sources et utilisation du capital de base

(en millions de dollars)

|   | 2005  | 2004  |
|---|-------|-------|
| Bénéfice net disponible   | 829   | 702   |
| Dividendes sur les actions ordinaires                                       | (286) | (243) |
| Rachats d'actions ordinaires nets des émissions                             | (166) | (340) |
| Baisse (hausse) du ratio de capital de base                                 | 13    | (3)   |
| Augmentation de l'actif pondéré pour le risque                              | (427) | (61)  |
| Émission nette d'actions privilégiées et (rachat) de débetures subordonnées | 25    | (79)  |
| Autres <sup>(1)</sup>   | 12    | 24    |

(1) Incluant le changement dans la structure du capital de base

# Les grandes tendances économiques et leurs enjeux

En raison de sa grande ouverture sur le commerce extérieur, l'économie canadienne est tributaire de l'évolution des événements sur la scène économique mondiale. Or, depuis trois ans, l'activité économique mondiale n'a cessé de s'accroître, ce qui crée un environnement particulièrement favorable au Canada en raison de sa richesse en ressources naturelles. Bien que les facteurs fondamentaux de l'économie canadienne demeurent vigoureux, les entreprises pourraient néanmoins devoir affronter un contexte plus difficile en 2006 et 2007, en raison d'un certain tassement de la demande mondiale de produits canadiens et de la correction inévitable des grands déséquilibres, particulièrement aux États-Unis.

Sur la scène économique mondiale, l'année 2005 a été marquée par la poussée spectaculaire du prix du pétrole. Outre la demande soutenue en provenance des économies en émergence telles que la Chine et l'Inde, cette hausse du cours du brut n'est pas étrangère aux conditions climatiques extrêmes qu'a connues le golfe du Mexique. Contrastant en cela avec les chocs pétroliers de 1974 et 1979, l'économie mondiale a bien résisté jusqu'ici à l'emballement des prix pétroliers, réussissant même à afficher une croissance du PIB supérieure à 4 % en 2005. Outre le fait qu'en termes réels le prix du pétrole demeure inférieur à son sommet de 1979, l'économie mondiale est devenue moins énergivore, utilisant deux fois moins de pétrole par dollar de PIB qu'en 1973. Nul doute que les progrès accomplis au plan technologique et les nombreux programmes d'économie d'énergie mis en place à la fin des années 70 ont contribué à ces résultats.

Autre facteur encourageant, l'économie japonaise montre enfin des signes de reprise, après avoir enregistré pas moins de quatre récessions au cours des 15 dernières années. Contrairement aux faux départs précédents, la reprise de l'économie nipponne provient cette fois des dépenses de consommation et d'investissement et non des dépenses publiques. Le redressement de la troisième puissance économique mondiale est de bon augure pour la poursuite de l'expansion mondiale à moyen terme. Cependant, un certain ralentissement de l'activité économique pourrait se produire en 2006, compte tenu de la baisse de régime attendue des locomotives américaine et chinoise.

Du côté de la Chine et de l'Inde, les perspectives à moyen terme restent prometteuses. Toutefois, le transfert de richesse à l'extérieur de leurs frontières résultant de la hausse fulgurante des cours pétroliers ralentira leur croissance.

Aux États-Unis, les données récentes révèlent déjà que le consommateur réagit à l'effet combiné de l'augmentation drastique de la facture énergétique et de la hausse des taux d'intérêt observées depuis 15 mois. Bien qu'une récession paraisse encore improbable aux États-Unis, l'année 2006 pourrait être témoin de la plus faible croissance des dépenses de consommation et de construction domiciliaire en dix ans. À moyen terme, comme l'ont d'ailleurs souligné à plusieurs reprises les autorités monétaires américaines, les grands déséquilibres budgétaire et extérieur constituent une menace à la poursuite de l'expansion économique. En drainant plus de 70 % de toute l'épargne mondiale pour financer un boom immobilier, l'économie des États-Unis s'est placée en position très vulnérable à un changement de sentiment ou de perception des investisseurs étrangers par rapport au billet vert.

## L'économie canadienne

L'économie canadienne a fait preuve de beaucoup de dynamisme au cours des deux dernières décennies. Dans les années 90, elle s'est ajustée avec succès au libre-échange nord-américain tout en assainissant ses finances publiques. Depuis quelques années, c'est le renchérissement des prix mondiaux des matières premières, dont les cours pétroliers et gaziers, qui occupe le devant de la scène. Le Canada, exportateur net d'énergie, connaît donc une forte amélioration des termes de l'échange, qui explique en partie l'appréciation de sa monnaie.

Alors que le libre-échange nord-américain a surtout bénéficié aux provinces centrales, le renchérissement des prix des matières premières provoque un retour de balancier vers l'ouest du pays. Pour les fabricants de produits finis, plus présents dans les provinces centrales, cette hausse exerce en effet une forte pression sur les coûts de production. En outre, les entreprises traitant sur les marchés internationaux se retrouvent aux prises avec une monnaie forte. En conséquence, ces producteurs ont connu, contrairement à l'ensemble des entreprises canadiennes, une diminution de leurs bénéfices depuis 2003, c'est-à-dire depuis que le huard a entrepris de s'apprécier. Depuis lors, c'est au Québec que la réduction du surplus commercial en volume a le plus retranché à la croissance économique.

La nécessité pour le Canada de s'ajuster à la vigueur de sa monnaie s'est manifestée par la perte de plus de 100 000 emplois manufacturiers depuis un an et demi. Malgré tout, stimulé par une politique monétaire accommodante et une demande intérieure par conséquent très vive, le marché du travail a continué globalement de créer des emplois. La situation financière des ménages est demeurée saine. En particulier, la part du Québec dans le nombre de faillites personnelles au Canada continue de se situer en deçà de 28 %, un taux historiquement faible. Ajoutons à cela que le nombre de faillites commerciales était en baisse au Québec en 2005 pour une neuvième année consécutive.

Les efforts d'ajustement des entreprises canadiennes ont été rendus moins pénibles du fait de la forte croissance économique aux États-Unis en 2004 et 2005. Cependant, le ralentissement attendu au sud de la frontière, ainsi que le resserrement de la politique monétaire en Amérique du Nord et la vigueur du huard laissent entrevoir un maintien des tendances récentes à l'échelle régionale et sur le plan sectoriel. Par ailleurs, la hausse des taux d'intérêt devrait entraîner un repli de la construction résidentielle, secteur qui a grandement contribué à la croissance et à l'emploi au cours des dernières années. Voilà pourquoi la création d'emplois devrait être plus modeste en 2006.

Hormis dans l'Ouest, la conjoncture devrait donc être plus difficile pour les entreprises en 2006, et l'économie canadienne pourrait enregistrer une croissance de 2,7 % en 2006, contre 2,9 % en 2005.

## Les enjeux pour la Banque Nationale

La Banque continuera de profiter de l'avantage qu'elle a d'évoluer au sein d'une économie dont la croissance demeurera vraisemblablement parmi les plus fortes des pays industrialisés. En outre, l'expansion des activités de la Banque s'arrime aux tendances lourdes des marchés et de l'industrie financière, et non à un assouplissement de la rigueur et des normes en matière de risque. Cela devrait continuer de bien la servir dans un climat économique qui s'annonce moins clément.

La croissance du crédit accordé par notre secteur de l'énergie démontre que la Banque participe à l'effervescence du secteur des ressources pétrolières et gazières. Par ailleurs, la tendance des entreprises à s'autofinancer limite le potentiel de croissance du crédit traditionnel. De plus, alors que le financement accordé par des institutions financières comptait pour 60 % du financement externe des entreprises à la fin des années 80, il n'en représente plus que 37 %. Cette tendance illustre bien les possibilités de participer au marché du financement de sociétés par l'émission de titres de dettes ou d'actions, qui vise à faciliter l'accès direct des entreprises aux marchés financiers.

La faiblesse des taux d'intérêt et le bon rendement du marché du travail ont favorisé les dépenses de consommation et l'investissement résidentiel, qui ont été vigoureux. Durant l'exercice 2005, le crédit aux ménages a évolué à un rythme annuel d'environ 10 %, mais la Banque prévoit un certain ralentissement en 2006. Sa propre croissance a été alimentée par les ententes de partenariats. Cette approche permet à la Banque d'accéder à un bassin de clientèle à l'extérieur de son principal marché du Québec. Le crédit aux particuliers présente l'avantage d'un risque de crédit diversifié.

Au-delà des aléas conjoncturels, le vieillissement de la population est une tendance démographique lourde qui imprime déjà profondément la demande de services financiers. En 1991, par exemple, le groupe des 45-64 ans représentait environ 20 % de la population. Vers 2011, cette proportion sera passée à près de 30 %. Ce groupe d'âge est dans la phase d'accumulation d'avoirs financiers et recherche des services de gestion de patrimoine. Voilà pour la Banque une autre occasion de croissance et de diversification géographique, notamment par le biais de sa filiale de courtage de plein exercice.

Le vieillissement de la population touche aussi nos clients propriétaires d'entreprises, et la Banque s'intéresse de près au passage des rênes à la relève. Voilà pourquoi elle s'est associée avec la Caisse de dépôt et placement du Québec pour assurer le financement de la relève au sein des PME québécoises, projet qui s'ajoute à son nouveau programme *Transfert d'entreprise*.

Si le Canada continue vraisemblablement de présenter des conditions économiques meilleures que celles de la plupart des pays industrialisés, il faut néanmoins s'attendre à un climat d'affaires moins clément au cours des quelques prochaines années. Par contre, la Banque Nationale estime être en mesure d'y faire face en misant sur son plan d'affaires orchestré autour de tendances porteuses et en s'appuyant sur de saines pratiques de gestion des risques.

# Analyse sectorielle

## Mixte d'affaires

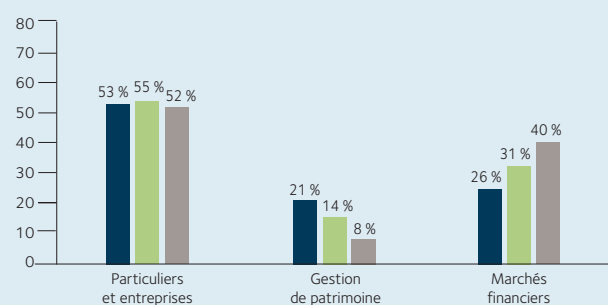
### Mixte d'affaires<sup>(1)</sup>

Exercice terminé le 31 octobre 2005

(équivalent imposable<sup>(2)</sup>)

(en millions de dollars)

■ Revenus ■ Bénéfices ■ Capital économique



(1) Excluant la rubrique « Autres »

(2) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8

La Banque Nationale est une entreprise sainement diversifiée. Plus de la moitié de ses revenus et bénéfices provient du secteur des Particuliers et entreprises. Les secteurs de la Gestion de patrimoine et des Marchés financiers contribuent néanmoins de manière significative aux revenus ainsi qu'aux bénéfices.

L'importance des secteurs s'évalue également en fonction du capital requis. Aussi, la Banque utilise depuis plusieurs années une méthode semblable à celle qui sera appliquée lorsque sera mis en vigueur le nouvel accord international de Bâle II sur les fonds propres. Selon cette méthode, un capital économique est attribué aux différents portefeuilles et activités – et ultimement aux différents secteurs – en fonction du niveau de risque de chacun. Trois types de risques sont formellement évalués : le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Ces risques sont détaillés aux pages 57 et suivantes. En combinant ce capital aux résultats, on obtient une mesure du rendement du capital économique de chaque secteur, et sa contribution au processus de création de valeur pour l'actionnaire.

Les trois secteurs présentent des profils de risque très différents les uns des autres. Le secteur des Particuliers et entreprises accapare la plus grande partie du capital économique (1457 millions de dollars). Ce secteur est d'abord touché par le risque de crédit (75,3 %) et, dans une moindre mesure, par le risque opérationnel (21,8 %).

Le secteur Gestion de patrimoine utilise 239 millions de dollars de capital. Cette activité est sensible au risque opérationnel, qui représente 96,2 % de son capital. Ce risque comprend entre autres l'impact des erreurs dans l'exécution des transactions et les conséquences négatives de mauvaises décisions de développement des affaires. Quant au secteur des Marchés financiers, il est exposé à un risque provenant de plusieurs sources. Même si les deux tiers du risque de marché de la Banque originent de ce secteur, le capital qui est attribué à ce risque – 38,3 % du total du secteur – est inférieur au capital nécessaire pour couvrir le risque de crédit – 43,5 %. On observe néanmoins une baisse du capital alloué au risque de crédit, notamment en raison de la réduction du portefeuille de prêts aux grandes sociétés.

### Valeur ajoutée pour l'actionnaire et ventilation du capital par secteur économique

Exercice terminé le 31 octobre

(en millions de dollars)

|                                    | Particuliers et entreprises |        | Gestion de patrimoine |        | Marchés financiers |        | Autres <sup>(1)</sup> |         | Capital non alloué <sup>(2)</sup> |        | Total         |        |
|------------------------------------|-----------------------------|--------|-----------------------|--------|--------------------|--------|-----------------------|---------|-----------------------------------|--------|---------------|--------|
|                                    | 2005                        | 2004   | 2005                  | 2004   | 2005               | 2004   | 2005                  | 2004    | 2005                              | 2004   | 2005          | 2004   |
| Capital économique                 | <b>1 457</b>                | 1 395  | <b>239</b>            | 222    | <b>1 131</b>       | 1 123  | <b>149</b>            | 134     | <b>1 037</b>                      | 868    | <b>4 013</b>  | 3 742  |
| Attribué au :                      |                             |        |                       |        |                    |        |                       |         |                                   |        |               |        |
| Risque de crédit                   | <b>75,3 %</b>               | 76,0 % | <b>1,2 %</b>          | 1,2 %  | <b>43,5 %</b>      | 46,9 % | <b>(27,7)%</b>        | (49,7)% | <b>n/d</b>                        | n/d    | <b>52,1 %</b> | 55,6 % |
| Risque de marché                   | <b>2,9 %</b>                | 2,8 %  | <b>2,6 %</b>          | 2,6 %  | <b>38,3 %</b>      | 37,4 % | <b>106,7 %</b>        | 149,2 % | <b>n/d</b>                        | n/d    | <b>21,5 %</b> | 20,9 % |
| Risque opérationnel                | <b>21,8 %</b>               | 21,2 % | <b>96,2 %</b>         | 96,2 % | <b>18,2 %</b>      | 15,7 % | <b>21,0 %</b>         | 0,5 %   | <b>n/d</b>                        | n/d    | <b>26,4 %</b> | 23,5 % |
| Bénéfice disponible <sup>(3)</sup> | <b>382</b>                  | 343    | <b>113</b>            | 98     | <b>224</b>         | 247    | <b>(44)</b>           | (88)    | <b>154</b>                        | 102    | <b>829</b>    | 702    |
| Coût du capital                    | <b>160</b>                  | 153    | <b>26</b>             | 24     | <b>124</b>         | 124    | <b>16</b>             | 15      | <b>115</b>                        | 96     | <b>441</b>    | 412    |
| Raroc/ROE                          | <b>26,2 %</b>               | 24,6 % | <b>47,3 %</b>         | 44,2 % | <b>19,8 %</b>      | 22,0 % | <b>(29,3)%</b>        | (65,8)% | <b>14,9 %</b>                     | 11,7 % | <b>20,7 %</b> | 18,8 % |
| Valeur ajoutée pour l'actionnaire  | <b>222</b>                  | 190    | <b>87</b>             | 74     | <b>100</b>         | 123    | <b>(60)</b>           | (103)   | <b>39</b>                         | 6      | <b>388</b>    | 290    |

(1) Inclut les éléments non imputés, les investissements corporatifs et la titrisation

(2) Inclut l'écart entre les pertes sur créances anticipées imputées aux secteurs et les pertes réelles

(3) Le bénéfice disponible des secteurs d'activité est établi en utilisant les pertes anticipées.

Globalement, la Banque présente un profil de risque plus diversifié en 2005 avec la réduction de l'importance relative du risque de crédit, qui passe de 55,6 % à 52,1 % du total. L'on constate également que l'excédent du capital disponible sur l'évaluation du montant requis pour couvrir les différents risques de la Banque a progressé de 19 % pour atteindre 1037 millions de dollars.

Tous les secteurs affichent un rendement du capital économique de plus de 19 %, et contribuent donc pleinement aux excellents résultats de la Banque. Le secteur le plus rentable à cet égard a été celui de la Gestion de patrimoine, qui utilise peu de capital par rapport aux bénéfices dégagés et présente un rendement du capital économique exceptionnellement élevé de 47,3 %.

Dans la mesure où leur rendement excède le coût du capital imputé de 11 %, chaque secteur d'activité procure de la valeur ajoutée pour l'actionnaire. Le secteur qui y contribue le plus est celui des Particuliers et entreprises, qui affiche 222 millions de dollars, suivi des Marchés financiers à 100 millions de dollars.

La comparaison du bénéfice net et du capital alloué pour couvrir de manière fort sécuritaire les risques intrinsèques de la Banque révèle que chaque tranche de 100 dollars de capital économique a produit un bénéfice net de 27,86 dollars en 2005. Cette mesure révèle une efficacité du capital en hausse de 14 % sur l'exercice précédent, et reflète la capacité de la Banque de bien gérer et maîtriser les risques et d'accroître le rendement dégagé de cette prise de risque. Compte tenu de l'excellente capitalisation et de la rentabilité appréciable de tous les secteurs, la Banque n'a pas d'objectif particulier de réallocation du capital et elle entend poursuivre activement l'expansion de toutes ses activités.

#### Bénéfice par tranche de 100 \$ de capital économique

Exercice terminé le 31 octobre  
(en millions de dollars)

|  | 2005     | 2004     | Variation<br>% |
|--|----------|----------|----------------|
| Bénéfice disponible                          | 829      | 702      | 18             |
| Capital économique alloué                    | 2 976    | 2 874    | 4              |
| Bénéfice par tranche de 100 \$<br>de capital | 27,86 \$ | 24,43 \$ | 14             |

# Particuliers et entreprises

Le secteur Particuliers et entreprises a pour mission d'offrir à sa clientèle l'ensemble des produits et services financiers de la Banque, par l'entremise de son réseau de succursales et ses nombreux points de service physiques ou à distance, ou par l'intermédiaire d'un vaste réseau de partenaires couvrant l'ensemble du pays. Il est donc en mesure de répondre aux besoins d'une clientèle variée à chaque étape de son cycle de vie.

Ce secteur en constante évolution regroupe, comme son nom l'indique, deux grandes activités, les Services aux particuliers et les Services aux entreprises.

## Les Services aux particuliers

Les Services aux particuliers offrent à la clientèle des solutions de qualité supérieure en matière de transactions financières, d'emprunts, de cartes de crédit, d'assurances, d'épargne ou d'investissement, en vue de l'aider à atteindre ses objectifs financiers.

Les Services aux particuliers, ce sont plus de 8500 employés qui desservent près de 2,5 millions de clients au Canada dans un réseau de 457 succursales, 788 guichets automatiques et une infrastructure de services virtuels adaptée à la réalité d'aujourd'hui.

Ce service a connu une croissance appréciable des revenus au cours de l'exercice. Le revenu total a ainsi augmenté de 4,8 % en 2005 et cette croissance est bien répartie entre ses trois champs d'activités; elle est toutefois légèrement supérieure à la moyenne pour ce qui est des activités de placement et investissement, qui ont enregistré un taux de 6,6 %.

#### Revenu total des Services aux particuliers

Exercice terminé le 31 octobre  
(en millions de dollars)

|  |       |
|--|-------|
| 2005                                     | 1 344 |
| 2004                                     | 1 282 |
| Variation du revenu total                | 4,8 % |
| Activités transactionnelles              | 4,3 % |
| Activités de crédit                      | 5,4 % |
| Activités de placement et investissement | 6,6 % |

Ces excellents résultats découlent de l'exécution réussie d'une stratégie de croissance basée sur la satisfaction de la clientèle, la motivation du personnel et le développement de ses compétences, ainsi que sur la progression de produits performants qui répondent aux attentes du marché, autant de facteurs qui, en bout de piste, génèrent une valeur accrue pour les clients et les actionnaires.

## La satisfaction des clients avant tout !

La satisfaction de la clientèle est au cœur des préoccupations des employés de la Banque.

À cet égard, soulignons que le nombre de clients de la Banque qui se déclarent globalement « très satisfaits » a connu une croissance de 27 % entre 2001 et 2005 pour les Services aux particuliers. Quant au pourcentage des clients se déclarant « insatisfaits », il a enregistré une décroissance de 42 % au cours de la même période.

En plus des sondages menés auprès de la clientèle, la Banque utilise également des techniques comme le *client mystère* pour évaluer sur le terrain en succursale, le respect des normes de service.

Parmi les facteurs clés qui ont contribué à l'amélioration de nos résultats, soulignons que le programme « Destination client » continue de progresser au sein de la Banque et qu'il s'étend à plusieurs secteurs. Ce programme comprend l'adoption de normes de service et la formation aux employés sur la qualité du service à la clientèle. Il comprend également diverses activités et outils pour les aider dans leurs efforts d'amélioration du service. S'ajoute à cette démarche de qualité l'évaluation continue de la satisfaction des clients.

## Des employés motivés et bien formés

Le programme de formation et de motivation « Orientation vente », qui en est à sa deuxième année d'existence, continue de porter fruit. Le développement des compétences en vente et la multiexpertise accrue des conseillers ont aidé à asseoir plus solidement la culture entrepreneuriale dans le réseau des particuliers. Cette culture se mesure au moyen de différents indices tels que la qualité du service à la clientèle et le rendement, qui ont une incidence sur le programme de rémunération variable des employés.

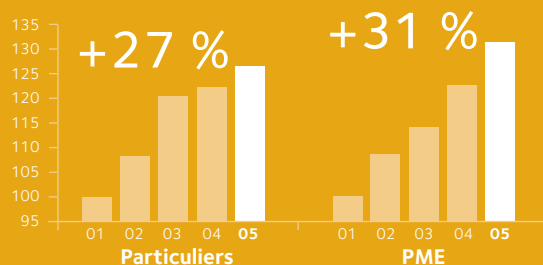
Une attention particulière est portée aux clients ayant des avoirs importants afin de leur offrir un nombre accru de produits et de services. Un conseiller est désormais assigné à ces clients et il doit demeurer aux aguets pour aller au-delà de leurs attentes et assurer de façon proactive le suivi des dates d'échéance ou de renouvellement. Ces efforts se sont déjà traduits par une nette augmentation de la part du portefeuille confiée à la Banque et du taux de renouvellement des produits d'hypothèques et de placements.

On note également cette année une hausse du nombre moyen de produits par client offerts grâce à l'implantation de nouveaux outils tel le logiciel *Gestion Opportunité Client*, qui facilite le travail de vente des conseillers. L'introduction de nouvelles techniques de marketing dites *intelligentes* permet aussi de plus facilement identifier les clients à potentiel élevé au moyen d'indicateurs tels que le lieu de résidence.

Il est important de souligner que l'information qui suit est présentée en trois activités distinctes pour seules fins de compréhension (activités transactionnelles, de crédit, d'épargne et d'investissement), car ces dernières s'effectuent en réalité dans le cadre d'une approche globale, centrée sur les besoins du client et visant à lui présenter une solution financière intégrée.

satisfaction  
de la clientèle

Croissance de la satisfaction globale de la clientèle au Québec



mobilisation  
des employés

La Banque figure parmi les

## « 50 employeurs de choix au Canada »

en vertu du palmarès annuel établi par la firme *Hewitt Associates Corp.*, en partenariat avec le magazine *Report on Business* et le quotidien *La Presse*.



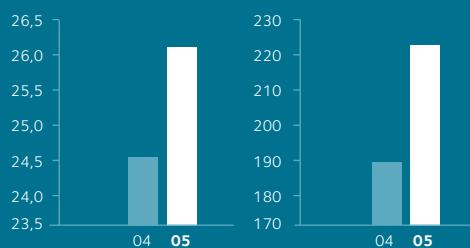
reconnaissance  
des marchés

## Création de valeur pour les actionnaires

Particuliers et entreprises

Rendement sur le capital économique  
(en pourcentage)

Valeur ajoutée pour l'actionnaire  
(en millions de dollars)



engagement  
auprès de la collectivité

## Don de 350 000 \$ à l'École de gestion de l'Université d'Ottawa

Dans le cadre de la « Campagne de l'Université canadienne » de l'Université d'Ottawa, la Banque a remis un don de 350 000 \$ à l'École de gestion de cet établissement, ce qui lui permettra de continuer à renforcer sa notoriété et sa présence au sein de la collectivité.

## Activités transactionnelles

Du côté des activités transactionnelles, le défi demeure d'augmenter les revenus par client dans un marché très concurrentiel et strictement réglementé, où de faibles taux d'intérêt réduisent les marges sur les comptes de dépôt. Ce marché se caractérise de plus par la grande diversité des besoins et des préférences des consommateurs, et leur sensibilité aux frais.

La Banque a toujours eu pour principe de privilégier la liberté de choix du client en lui offrant la possibilité de choisir les formules qui lui conviennent le mieux. De nos jours, le succès financier d'une banque passe davantage par le développement de relations de confiance durables que par une stratégie d'acquisition de clientèle se fondant uniquement sur les prix les plus bas. C'est pourquoi la Banque Nationale propose à ses clients toute une gamme de produits et services – transactions en succursale, guichets, accès au réseau *Exchange*, réponse vocale interactive et services bancaires par Internet – et de forfaits, des plus économiques aux plus élaborés, qui répondent aux attentes les plus diverses. Les clients peuvent donc opter pour les forfaits et les services qui correspondent à leurs habitudes de consommation, à la fréquence des transactions de même qu'à la manière de les exécuter. Notre tarification, basée sur les coûts d'opération, fait en sorte que peu importe le niveau de service que choisit le client, les deux parties en sortent toujours gagnantes.

Le volume moyen de dépôts de transactions a crû de 3,9 % entre octobre 2004 et octobre 2005, mais la marge moyenne s'est dépréciée de 11 points de base, essentiellement en raison de la baisse des taux d'intérêt des dernières années. Cette baisse du revenu net d'intérêts amplifie la nécessité de bien tarifer, au moyen de forfaits ou autrement, les transactions courantes effectuées à partir de ces comptes de transactions.

En ce qui a trait aux transactions électroniques, la tendance amorcée depuis la percée d'Internet s'est maintenue en 2005. On constate à nouveau une augmentation marquée du nombre total de transactions et une migration importante de celles-ci vers les canaux d'accès à distance.

Le nombre de transactions s'est accru de 35 % depuis cinq ans pour totaliser 314 millions l'an dernier. De ce nombre, les opérations électroniques<sup>(1)</sup> ont poursuivi leur ascension et se chiffrent aujourd'hui à 271 millions, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 8 %. Les transactions effectuées par Internet, qui représentaient moins de 1 % des opérations en 2000, s'élèvent aujourd'hui à près de 5 % du total, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 48 %. Inversement, le nombre annuel de transactions non électroniques est passé de 49 à 42 millions entre 2000 et 2005.

Le portail [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca), qui offre aux clients un accès simplifié et fiable aux produits et services de la Banque, continue de gagner en popularité. De nouvelles améliorations y ont été ajoutées qui facilitent le choix des produits et services offerts par la Banque et, ainsi, favorisent une satisfaction accrue de la clientèle.

En 2005, le nombre de clients enregistrés à la partie transactionnelle du site a augmenté de 14 %. Les fonctionnalités de ce portail ont de nouveau été particulièrement appréciées de la clientèle, et plus des trois quarts des usagers se déclarent extrêmement satisfaits de ce site.

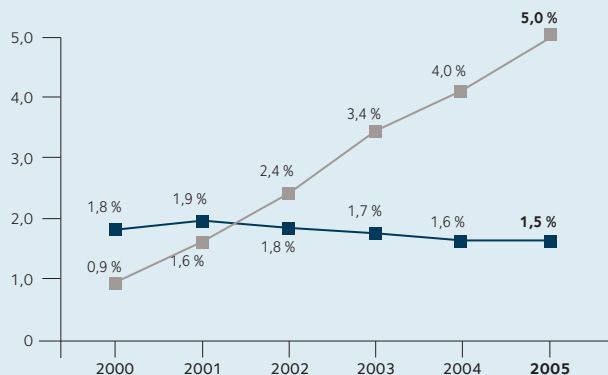
Parmi les nouvelles fonctionnalités introduites en 2005, mentionnons les services comme le transfert de fonds entre clients de la Banque, les nouveaux formulaires de demande de services et de produits, tels que les cartes de crédit ou une contribution à un REER. L'on a également ajouté des outils utiles qui facilitent, par exemple, la sélection de cartes de crédit ou la localisation des succursales, guichets et autres points de service. Autre amélioration notable, une version du site en mandarin traditionnel a été inaugurée pour mieux desservir les clients d'origine chinoise. Plusieurs améliorations ont aussi été apportées à l'infrastructure et aux applications pour en augmenter l'efficacité et la conformité à nos normes de service. La Banque a également donné une plus grande visibilité aux renseignements portant sur la sécurité informatique afin de mieux informer et de rassurer les clients qui utilisent le portail pour effectuer leurs transactions en ligne.

(1) Transactions autres qu'au comptoir et par chèques

### Transactions par année et par type

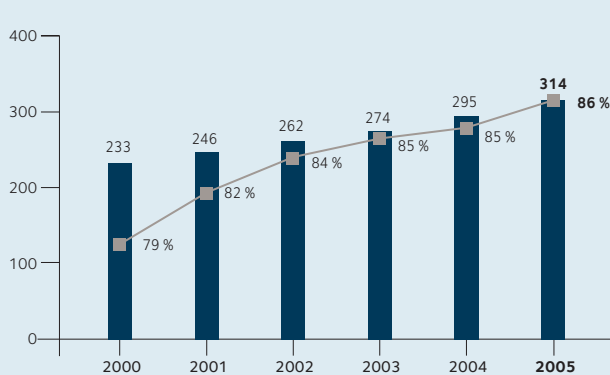
Au 31 octobre  
(en pourcentage des transactions)

■ Téléphone ■ Internet



Exercice terminé le 31 octobre  
(millions)

■ Nombre de transactions ■ % électronique



## Le point sur les frais de services :

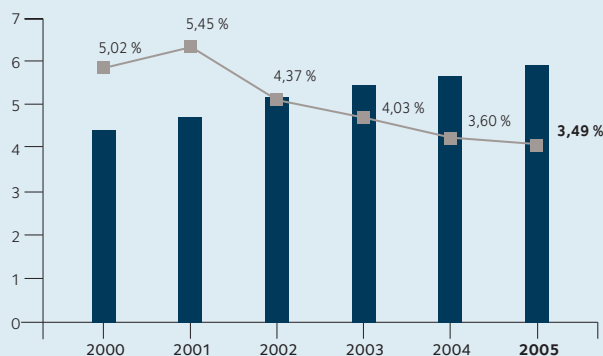
- Les frais sur les dépôts et les paiements ne représentent que 5,2 % de tous les revenus de la Banque en 2005, en baisse par rapport aux 5,5 % inscrits en 2004.
- Les Canadiens paient en moyenne 185 dollars par année pour les services bancaires de base, soit 50 % de moins que les 277 dollars qu'il en coûte aux Américains pour des services équivalents.

## Comptes de transactions

Exercice terminé le 31 octobre

(en milliards de dollars)

■ Volumes ■ Marges



## Activités de crédit

Ce groupe réunit l'ensemble des prêts aux particuliers, y compris les hypothèques, les marges et cartes de crédit, les produits d'assurance ainsi que les ententes de distribution.

Poussé par la vigueur de l'économie et les efforts accrus de développement des affaires, le volume des activités de crédit aux particuliers a enregistré une forte progression de 11,6 % en 2005. La hausse la plus marquée a été réalisée dans la catégorie des prêts garantis par des actifs. Par exemple, les marges de crédit garanties par des avoirs immobiliers ou financiers (la solution Tout-En-Un) ont connu une hausse de 75,1 % durant cette période, contribuant à la croissance de 9,9 % du crédit garanti par hypothèques immobilières. Quant à la croissance de 55,7 % des autres prêts garantis, elle provient surtout de la forte croissance des prêts pour fins d'investissement dans le cadre des partenariats.

Au chapitre des prêts non garantis par des actifs mais reposant sur la santé financière de l'emprunteur, la progression s'élève à 9 %, ce qui est très positif. Ce gain provient de la carte de crédit et de la marge de crédit, ce qui prouve l'attrait des produits de crédit rotatif mis de l'avant par la Banque. Il est significatif que cette croissance rapide de nos activités de crédit ait été réalisée sans provoquer de réduction importante de la rentabilité de nos produits.

## Crédit aux particuliers, incluant la titrisation

Au 31 octobre 2005

(en millions de dollars)

|   |                |
|---|----------------|
| <b>Crédit garanti</b>                           | <b>24 491</b>  |
| Variation annuelle                              | <b>12,3 %</b>  |
| Prêts hypothécaires résidentiels assurés        | <b>19,4 %</b>  |
| Prêts hypothécaires résidentiels conventionnels | <b>(13,6)%</b> |
| Marges de crédit personnelles hypothécaires     | <b>75,1 %</b>  |
| Total crédit hypothécaire                       | <b>9,9 %</b>   |
| Autres prêts garantis                           | <b>55,7 %</b>  |
| <b>Autres prêts aux particuliers</b>            | <b>6 451</b>   |
| Variation annuelle                              | <b>9,0 %</b>   |
| Avances sur cartes de crédit                    | <b>6,0 %</b>   |
| Marges de crédit régulières                     | <b>21,5 %</b>  |
| Autres prêts                                    | <b>(0,3)%</b>  |
| <b>Total du crédit aux particuliers</b>         | <b>30 942</b>  |
| Variation annuelle                              | <b>11,6 %</b>  |

Du côté des prêts hypothécaires, la Banque a de nouveau fait preuve d'imagination pour bien servir les besoins variés de sa clientèle en introduisant l'Option Relâche. Celle-ci permet, à certaines conditions, aux clients qui concluent, renouvellent ou détiennent une hypothèque de premier rang d'une durée de cinq ans, de profiter d'un congé de paiement hypothécaire, sans pénalité et pour une période pouvant atteindre six mois.

La Banque Nationale est la seule institution financière au Québec à offrir jusqu'à six mois de répit. L'Option Relâche démontre, une fois de plus, que la Banque est à l'écoute des besoins de ses clients et qu'elle sait saisir les occasions de créer des produits adaptés à leur cycle de vie. La nouvelle option est très appréciée des clients qui, à un moment ou un autre de leur vie, font face à une situation financière qui requiert une plus grande flexibilité : congé de maternité, réorientation de carrière ou soins à un être cher.

En 2005, de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées au populaire produit Tout-En-Un. Elles permettent entre autres de fractionner le compte pour en faciliter la gestion, pour fins d'impôts par exemple. Le Tout-En-Un est une solution de financement qui permet à nos clients d'utiliser la valeur nette de leur propriété ou de leurs placements pour regrouper tous leurs besoins de financement et avoir accès à leur crédit en tout temps. Ce produit offre les caractéristiques d'un compte universel, puisqu'il combine les fonctions transactionnelles traditionnelles et les fonctions relatives au crédit ou à l'épargne. En effet, le compte Tout-En-Un permet au client de bénéficier d'une autorisation de crédit équivalant à 75 % de la valeur des garanties (propriété ou placements), et sur laquelle il peut ensuite tirer au besoin en profitant du taux préférentiel de la Banque. Le client peut non seulement y transférer l'ensemble de ses prêts personnels et hypothécaires, mais aussi l'utiliser de manière tout à fait transparente comme un compte de transactions à faibles frais d'utilisation. Cette année, des efforts de vente ont été entrepris pour accélérer la progression des ventes de ce produit fort apprécié des clients qui ont accumulé un avoir financier ou immobilier et veulent l'utiliser comme levier pour investir, voyager, s'acheter une résidence secondaire ou faire des rénovations.

Le secteur des Services aux particuliers offre aussi des cartes de crédit, du financement aux points de vente et des produits d'assurance.

La Banque compte parmi les plus grands émetteurs de cartes MasterCard sur le marché canadien. Au printemps dernier, elle a mis en marché la carte *Allure* MasterCard conçue spécialement pour les Québécoises. En plus des avantages exclusifs dont bénéficient les détentrices, notamment un rabais de 10 % sur l'ensemble des achats effectués auprès de détaillants participants, un don annuel est versé à la Fondation du cancer du sein du Québec pour tous les achats réglés avec cette carte.

Pour sa part, deux ans après son lancement, la carte *Platine* de la Banque Nationale continue de se distinguer sur le marché canadien. Son programme généreux de récompenses permet aux détenteurs de voyager plus fréquemment et sans contrainte puisque la valeur des points peut dépasser de 50 % ceux des programmes concurrents et qu'il s'agit d'une des seules cartes à laisser au bénéficiaire le choix de l'agence de voyage. De plus, ses assurances annulation, bagages et retard de vol permettent aux détenteurs de voyager l'esprit en paix et elle offre un des programmes de garantie prolongée et de protection d'achat parmi les plus généreux au Canada.

## Lancement de la carte *Allure* MasterCard Banque Nationale



*La Banque Nationale a mis en marché en juin une carte de crédit multipartenaire destinée au marché des femmes, une première dans cette catégorie au Canada.*

*La nouvelle carte Allure MasterCard se distingue notamment par sa participation à une cause qui touche toutes les femmes : le combat contre le cancer du sein. En effet, un pourcentage des achats annuels faits par l'ensemble des détentrices sera versé annuellement à la Fondation du cancer du sein du Québec. La Banque espère ainsi remettre près de 1,4 million de dollars à l'organisme sur une période de cinq ans.*

*Au mois de novembre, la campagne de lancement de la carte Allure MasterCard a remporté l'or dans la catégorie « Produits et services financiers » à la 15<sup>e</sup> édition du concours Flèche d'or. Cet événement annuel, organisé par l'Association du marketing relationnel, est considéré comme la course à l'excellence de cette industrie, et récompense les campagnes ou les réalisations qui se distinguent en marketing relationnel au Québec.*

Ces dernières années, plusieurs stratégies ont été mises en place pour accroître l'utilisation des cartes. Ces innovations ont donné des résultats éloquentes : nous avons enregistré une hausse des comptes actifs, mais surtout une augmentation notable de 8,6 % des achats et avances de fonds portés aux comptes.

La Banque offre du financement aux points de vente depuis 1995. Ce service permet aux consommateurs de payer par versements mensuels égaux leurs achats auprès de plusieurs milliers de marchands canadiens, ou de reporter leur paiement à une date ultérieure. En 2005, la Banque y a apporté plusieurs améliorations et a décidé de le commercialiser sous la nouvelle marque *Financement Latitude*. Depuis sa relance, de nombreux marchands importants des secteurs du meuble, des voyages, de l'automobile et des équipements de climatisation et de chauffage ont choisi de l'offrir à leurs clients.

La Banque offre également une gamme complète de produits d'assurance, par l'intermédiaire de ses trois filiales. Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie est une compagnie dont l'essentiel des activités couvrent les produits d'assurance reliés aux instruments de crédit (cartes de crédit, prêts hypothécaires et prêts à la consommation). Assurances générales Banque Nationale inc. (AGBN), pour sa part, se spécialise en vente directe d'assurance automobile et d'assurance habitation. Enfin, Cabinet d'assurance Banque Nationale inc. (CABN) est notre cabinet de courtage qui offre des produits d'assurance-vie et invalidité aux particuliers et aux entreprises.

Les revenus d'AGBN ont poursuivi leur progression et affichent une croissance de 23 % des primes souscrites en 2005. L'entreprise continue de bénéficier d'une excellente reconnaissance; elle figure en effet parmi les trois assureurs les plus consultés et se classe au premier rang en ce qui a trait à la notoriété publicitaire. Le lancement de l'assurance habitation en avril 2005 a permis à l'entreprise de poursuivre activement sa croissance et de faire de nouvelles percées dans un marché concurrentiel.

À l'extérieur du Québec, les ententes de distribution conclues ces dernières années avec plusieurs grandes sociétés d'assurance et principaux fonds communs de placement ont produit les résultats escomptés et confirmer la pertinence de ce volet de notre stratégie de développement de nouveaux marchés. En 2005, près de 25 % de la hausse de volume du secteur des Services aux particuliers découlent du succès de ces ententes et du travail efficace des quelque 10 000 conseillers des entreprises qui distribuent nos produits et services.

De plus, ces partenaires rejoignent principalement une clientèle que ne desservait pas la Banque en raison de sa situation géographique, et il s'agit là d'une clientèle de choix qui offre un profil de risque inférieur à la moyenne.

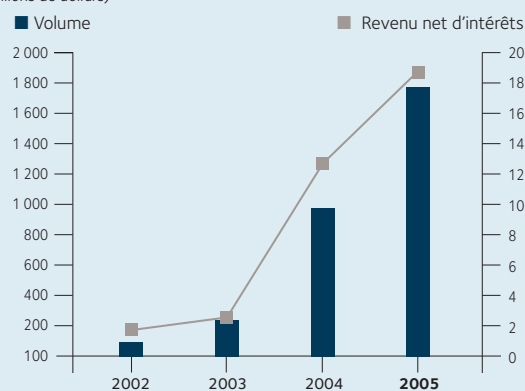
Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2005, les prêts pour fins d'investissement ont connu une croissance de 73 %, les prêts hypothécaires, de 103 %, les prêts REER, de 33 % et les marges de crédit, de 125 %.

Par ailleurs, de nouvelles ententes de distribution ont été signées avec La compagnie d'assurance Canada-Vie du Canada, Capital HUB inc., Newport Investment Counsel Inc., Partenaires Financiers Richardson limitée, Lutheran Life Insurance Society of Canada, SSQ, Société d'assurance-vie inc. et Transamerica Vie Canada. Elles s'ajoutent aux nombreuses ententes déjà conclues notamment avec le Groupe Investors et Gestion MD.

Ces partenariats comblent nos attentes et font de la Banque une des institutions financières les plus avancées en matière de conception et de production de produits financiers destinés aux réseaux de distribution gérés par des tiers. Forte de cette compétence distinctive, l'équipe de la Banque entend poursuivre cette stratégie qui assure le développement de nouveaux marchés et donne accès à de nouvelles clientèles sans exiger d'investissements élevés en immobilisations.

### Revenus des partenariats

Exercice terminé le 31 octobre  
(en millions de dollars)



### Activités de placement et d'investissement

En ce qui concerne l'épargne, le réseau de succursales agit comme distributeur d'une gamme étendue de produits qui se classent en deux catégories. La première regroupe les produits de dépôts à terme, enregistrés ou non, et dont les revenus sont comptabilisés en quasi-totalité dans le secteur des Particuliers et entreprises. La deuxième réunit les véhicules d'investissement et les services qui sont généralement offerts par des filiales comprises dans le secteur Gestion de patrimoine. Pour cette seconde catégorie de produits, le réseau de succursales touche une commission de distribution ou de référencement.

Au chapitre des dépôts, la Banque a une longue tradition d'innovation puisqu'elle a été la première au Canada à proposer des certificats de placement structurés alliant la protection du capital à une participation aux rendements des marchés des capitaux. Notre équipe de solutions de crédit et placement aux particuliers offre d'autres produits novateurs et efficaces, comme le Billet lié à un portefeuille canadien « Blue Chip », le CPG Gestion active dont le rendement est lié à des fonds de couverture, et les dépôts à gestion indicelle.

En 2005, les nouveautés comprennent un billet « Blue Chip Mondial » qui permet d'accéder instantanément au rendement des actions de 30 des plus grandes compagnies dans le monde, un CPG Multigestion qui met de l'avant une formule de partage du risque et de rendement avec l'investisseur – une première dans l'industrie bancaire – ainsi qu'un billet Énergie et Métaux dont le rendement est lié au prix de l'aluminium, du cuivre, du pétrole et du gaz naturel, et qui offre aux investisseurs de participer au marché des principales matières premières canadiennes sans passer par des placements dans les compagnies productrices.

*En lançant le produit CPG Multigestion, la Banque Nationale mettait de l'avant une formule de partage du risque et du rendement avec l'investisseur, une première dans l'industrie bancaire.*

*Le CPG Multigestion permet à tous les investisseurs de profiter d'une diversification entre les liquidités, les obligations et les actions, ainsi que de bénéficier des avantages de la gestion alternative, un levier généralement réservé aux investisseurs institutionnels.*

*La Banque Nationale s'engage à bonifier de 5 % le rendement total sur cinq ans du CPG Multigestion si le rendement annualisé est inférieur ou égal à 3 %. En contrepartie, vu qu'elle partage le risque avec le client, elle retiendra une tranche de 20 % de tout rendement annualisé excédant 6 %.*

*Le CPG Multigestion exige un investissement minimal de 500 \$. Il ne peut être acquis que dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne retraite (REER).*

Quant aux produits conçus par des filiales, ils comprennent notamment le Portefeuille Stratégique et le produit Gestion privée de placement.

Enfin, dans le but de parfaire leur offre, les succursales distribuent aussi des produits d'épargne conçus par des agents tiers, notamment les Fonds Fidelity.

La vente et la distribution de ces produits de placement sont assurées par nos directeurs des Services financiers ou nos banquiers personnels. À ce personnel traditionnel en succursale s'ajoute une équipe de vente spécialisée, nommée Gestion personnalisée Banque Nationale, et composée de planificateurs financiers. Ce groupe déployé dans les succursales a pour mission de développer le marché de la gestion de l'épargne d'une clientèle bien nantie, et se pose comme le point d'articulation de l'offre de services-conseils à valeur ajoutée en gestion de patrimoine s'adressant particulièrement à une clientèle affichant une bonne épargne discrétionnaire.

Le déploiement des planificateurs financiers a débuté en 2001, et près de 300 d'entre eux sont aujourd'hui à l'œuvre. Ils offrent à plus de 100 000 clients un service de planification financière aux modalités souples et efficaces, se rendant au besoin chez eux. Dans leur offre intégrée de services, les planificateurs financiers peuvent répondre aux besoins transactionnels et de crédit de leurs clients. La détention directe de titres peut se faire par référencement à Courtage direct Banque Nationale inc. (CDBN) ou à un courtier des Services aux particuliers de Financière Banque Nationale.

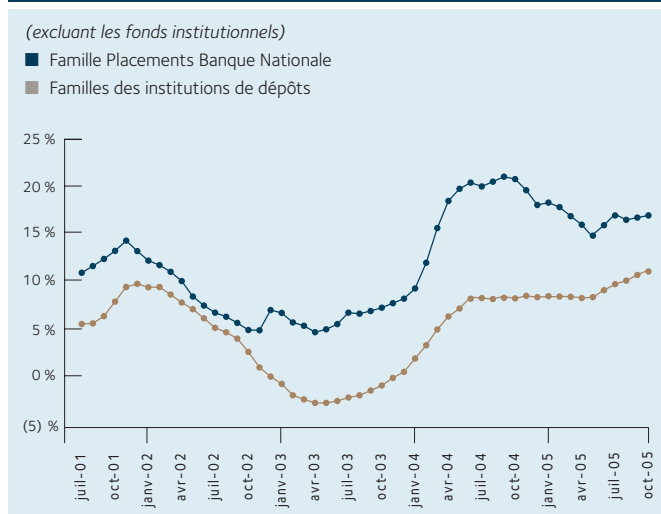
Les succès répétés de notre équipe de planificateurs financiers se traduisent par un accroissement continu de l'actif géré par conseiller et par l'importance accrue accordée aux activités de gestion des comptes de notre clientèle. Il en découle une plus grande productivité et un accroissement constant de la part de leurs avoirs que nous confient nos clients.

À cet égard, le réseau des succursales a été mis à contribution pour étendre la gamme des services offerts à notre clientèle d'affaires, afin de lui offrir un plus vaste éventail de produits et services en réponse à ses besoins personnels d'épargne et d'investissement.

Notre réseau a été particulièrement efficace en ce qui a trait à la vente de fonds communs de placement. Au cours des cinq dernières années, les ventes de fonds communs de placement Banque Nationale ont continuellement surpassé par une forte marge (de 7 % en moyenne) celles des autres institutions de prêts et dépôts offrant des produits comparables.

La Banque offre également le Service Bancaire Privé destiné à une clientèle très bien nantie et financièrement active, dont les besoins sont plus complexes et qui préfère laisser la gestion de ses affaires financières à des spécialistes. Le directeur de comptes assigné à ces clients peut ainsi leur proposer l'ensemble des services offerts par le réseau financier de la Banque Nationale et même coordonner les services-conseils des autres conseillers du client, tels que les gestionnaires de portefeuille, les courtiers en valeurs mobilières, les comptables ou les fiscalistes.

#### Ventes nettes cumulatives sur 12 mois en % de l'actif



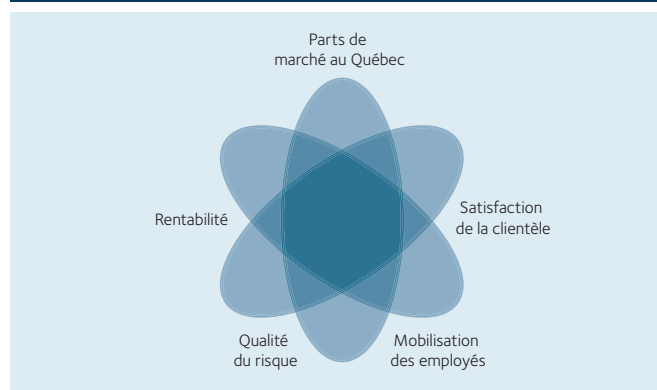
Au cours de l'exercice, le nombre de clients utilisant le Service Bancaire Privé de la Banque a augmenté de près de 10 % et le volume total d'activité (prêts, dépôts et investissements) a progressé d'environ 25 %, confirmant la popularité de ce service et l'importance que cette clientèle revêt pour la Banque.

## Les Services aux entreprises

Les Services aux entreprises ont pour mission d'offrir à une clientèle de toutes tailles et de tous les secteurs les produits et services nécessaires au bon fonctionnement de leurs affaires. Ainsi, la clientèle commerciale de la Banque peut compter sur 70 centres de service et un réseau de 457 succursales desservant quelque 150 000 clients. L'offre de service de la Banque répond aux besoins des entreprises par une vaste gamme de solutions et de produits spécialisés. La Banque Nationale a la réputation d'être une des plus engagées parmi ses pairs sur le marché des PME, en particulier au Québec.

Pour réussir dans le domaine des services financiers aux PME, il faut savoir maintenir un sain équilibre entre la croissance, la qualité du portefeuille et la rentabilité, en ayant toujours à l'esprit la satisfaction de la clientèle et la mobilisation des employés. Voilà pourquoi la Banque a choisi de privilégier la qualité de son crédit et de ne pas sacrifier la rentabilité dans le seul but d'accroître ses parts de marché.

#### Facteurs de succès



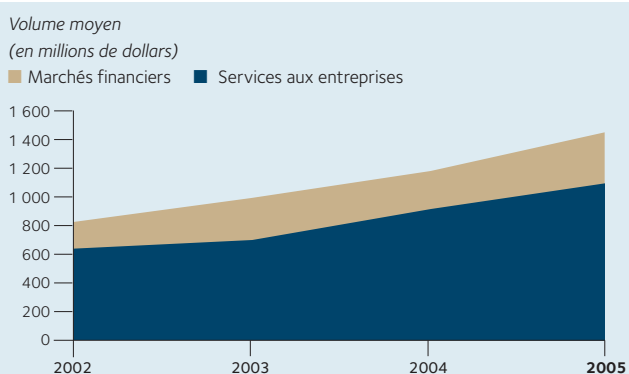
Ces dernières années, les Services aux entreprises ont davantage mis l'accent sur l'amélioration de la rentabilité de chacune des relations d'affaires en étant très rigoureux dans l'acceptation des crédits et en s'assurant que la tarification correspondre à la valeur des produits et services et au risque couru. Cette exigence de rentabilité et de création de valeur pour les actionnaires a été atteinte d'autant plus facilement que la satisfaction de la clientèle est à la hausse, une dimension que l'on peut mesurer par la croissance de 31 % du nombre de clients se déclarant "très satisfaits" entre 2001 et 2005. L'accent mis sur la qualité des services-conseils par des directeurs de comptes mieux formés et plus spécialisés, l'impact de l'application des normes de service, tant du côté des employés de première ligne que de ceux œuvrant en arrière-plan dans le cadre de la démarche « Destination client », et l'introduction de nouveaux produits et services ont tous contribué à accroître la satisfaction de la clientèle.

Le déploiement des affaires des Services aux entreprises s'inscrit dans le modèle d'entreprise de la Banque. D'une part, la Banque Nationale a su établir une position de force sur son marché du Québec, plus que dans tout autre secteur d'activité. Selon les données colligées par l'Association des banquiers canadiens, la Banque Nationale détient une part de presque 40 % du marché bancaire. Elle est donc sans aucun doute le partenaire de choix des entreprises du Québec.

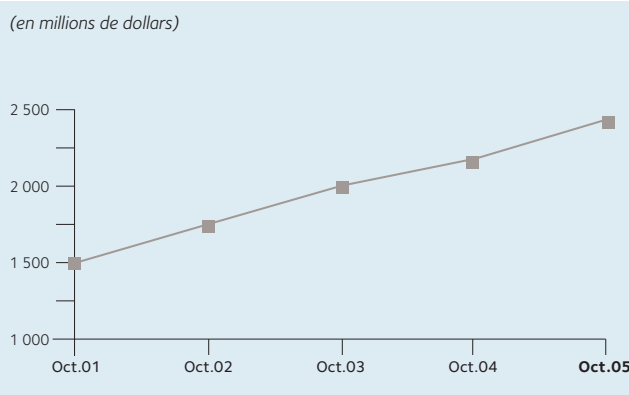
D'autre part, la Banque a développé des créneaux à l'extérieur du Québec, dont le plus important est le financement du secteur de l'énergie dans l'ouest du pays. Ses champs d'intervention privilégiés sont ceux des entreprises émergentes du secteur primaire et des entreprises de services qui desservent l'industrie des combustibles fossiles. La hausse rapide du prix de ces combustibles a créé un contexte extrêmement favorable et compte tenu du financement accordé aux grandes entreprises du secteur des marchés financiers, le crédit moyen accordé à cette industrie s'est accru de 22 % au cours de l'exercice pour atteindre 1,4 milliard de dollars en octobre 2005.

Le financement agricole est un autre marché où la Banque Nationale a connu une croissance rapide ces dernières années, avec une progression de 62 % depuis octobre 2001. Au cours des deux dernières années, la Banque a abordé de manière plus résolue le marché du financement agricole de l'Ontario et de l'Ouest canadien en se concentrant sur des financements d'importance et dans des productions pour lesquelles la Banque a développé une expertise sur le marché québécois. C'est ainsi que la Banque a pu accroître depuis octobre 2003 de 53 % le portefeuille agroalimentaire à l'extérieur du Québec.

#### Encours du crédit, pétrole, gaz et services reliés



#### Financement agricole



La Banque se distingue dans ce secteur notamment par l'intérêt qu'elle porte au transfert intergénérationnel des exploitations agricoles, en faisant généralement appel à une utilisation judicieuse des programmes gouvernementaux.

Devant le succès obtenu, les Services aux entreprises ont décidé d'offrir des services analogues à l'ensemble de la clientèle des PME. En effet, compte tenu du profil démographique de la population canadienne, les prochaines années seront marquées par un changement de garde au sein d'un grand nombre de PME. On estime en effet qu'environ la moitié des PDG de ces entreprises devrait passer le flambeau au cours de la prochaine décennie.

Le transfert intergénérationnel des entreprises est un processus délicat du point de vue financier, organisationnel et émotif. La Banque met à la disposition de sa clientèle des ressources spécialisées non seulement pour faciliter le financement de la transition, mais également pour conseiller les deux générations en ce qui touche aux aspects humains déterminants pour la réussite de la relève. Le processus vise à la fois que l'entreprise passe sans heurt cette étape et à pérenniser la relation d'affaires entre la nouvelle équipe de direction et la Banque. En plus de son programme Transfert d'entreprise, lancé à l'automne 2005, la Banque a conclu un partenariat avec la Caisse de dépôt et placement du Québec. Ce partenaire privilégié sera une ressource particulièrement efficace lorsqu'un projet de relève requerra un financement d'appoint sous forme de participation au capital-actions, de débentures ou de titres d'emprunts subordonnés.

On trouve également une offre de services spécialisés du côté du financement de films et de séries télévisées, marché dont la Banque est l'un des principaux intervenants en ce qui touche aux productions du Québec, notamment par la mise en place de montages financiers à faible risque avec l'apport des différents programmes gouvernementaux de soutien à l'industrie.

Par ailleurs, le Groupe Santé a vu le jour en 2004 et les volumes de prêts et dépôts atteignent les 106 millions de dollars. Le Groupe a quatre directeurs de comptes ayant tous des champs de spécialité dans le secteur de la santé. Les pressions de la démographie sur la prestation des soins et services de santé et l'ouverture au secteur privé créent un contexte propice à cette activité.

Au chapitre du financement immobilier, l'accent a porté sur le secteur résidentiel, et des financements à hauteur de 168 millions de dollars ont été accordés au cours de l'exercice 2005.

Les services offerts par Solutions FlexAffaires **inc.** dans le marché des petites autorisations de crédit et des services commerciaux à distance ont poursuivi leur croissance. On compte en effet 15 000 clients inscrits auprès du Centre FlexAffaires **inc.** après moins de deux ans d'existence, et des crédits autorisés en hausse de 8,7 % depuis octobre 2004. Ce programme s'adresse essentiellement aux emprunteurs ayant une marge de crédit inférieure à 100 000 dollars ou dont tous les emprunts totalisent moins de 250 000 dollars. FlexAffaires **inc.** ouvre aussi la porte à l'ensemble des produits destinés aux entreprises, qu'il s'agisse de paiements au Canada et à l'étranger, ou de gestion de trésorerie et de placement. Au 31 octobre, le volume combiné des prêts et dépôts s'élevait à 580 millions de dollars.

Mentionnons enfin la forte hausse des prêts à terme enregistrée à la faveur d'une refonte du produit. Celle-ci s'est articulée autour de la reconnaissance de la capacité financière des entreprises les plus vigoureuses, par l'accroissement du taux de financement en pourcentage des dépenses d'expansion, l'octroi de plus de flexibilité dans l'échéancier de remboursement et la préautorisation de niveau d'emprunt. Le succès de cette offensive a été tel que les nouveaux crédits ont atteint 200 % de l'objectif initial de 400 millions de dollars.

En plus des produits de crédit, une grande attention a été accordée aux produits de gestion des liquidités et d'investissement. Ces deux dernières dimensions sont d'une grande importance car sept clients commerciaux sur dix ne détiennent que des produits de placement. Pour mieux servir cette clientèle, nous avons donc augmenté le nombre de directeurs de

comptes de déposants et investisseurs. En plus de répondre aux besoins des entreprises comme telles, nous prenons soin de considérer la situation personnelle des entrepreneurs de manière à leur offrir une solution globale adaptée à l'ensemble de leurs besoins. Ainsi, nos spécialistes des produits de gestion de patrimoine du réseau bancaire ou de Financière Banque Nationale ont accru de plusieurs centaines de millions de dollars les avoirs personnels gérés pour nos clients commerciaux.

La Banque attache beaucoup d'importance au volet international de ses activités. Ainsi plusieurs des centres de service comptent des directeurs du développement des services internationaux qui conseillent les entreprises clientes en financement des exportations et en gestion du risque lié au commerce international. De même, par l'intermédiaire de nos divisions NatExport et Sodex, nous commercialisons les services d'affacturage pour le bénéfice de notre clientèle exportatrice.

Une attention toute particulière est apportée à la qualité du portefeuille. À l'appréciation du dollar canadien, qui a directement touché les entreprises productrices de biens soumises à la concurrence étrangère, se sont ajoutées cette année l'augmentation du prix des combustibles fossiles et l'amorce d'une hausse des taux d'intérêt. Tous les indicateurs confirment néanmoins que le secteur des PME tient plutôt bien le coup pour l'instant. En effet, au cours de la période de 12 mois terminée en octobre 2005, l'on a observé une baisse annuelle de 11 % du nombre de faillites commerciales au Québec. De même, la cote moyenne de risque du secteur s'est à nouveau améliorée. Aussi n'est-il pas surprenant que le niveau des prêts douteux nets des Services aux entreprises soit passé de 93 à 63 millions de dollars entre octobre 2004 et octobre 2005.

En 2005, le revenu total des Services aux entreprises a augmenté de 4 %. L'on observe une stabilité des prêts aux petites entreprises de même qu'une légère hausse du marché commercial, soit le financement des entreprises de taille moyenne qui ne requièrent pas de financement sur le marché des capitaux. Par contre, les Services aux entreprises ont à nouveau profité en 2005 de la forte croissance des secteurs de l'immobilier et de l'énergie, qui affichent des hausses des revenus respectives de 33 % et 16 %. La contribution avant impôts du service est néanmoins en hausse de 15 %, grâce à une stabilité des charges d'exploitation et à une baisse de 64 % des dotations aux pertes sur créances.

#### Revenu total des Services aux entreprises

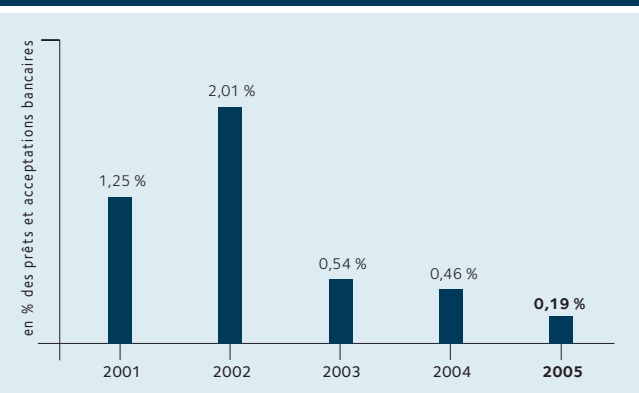
Exercice terminé le 31 octobre  
(équivalent imposable<sup>(1)</sup>)  
(en millions de dollars)

|                     | 2005 | 2004 | Variation % |
|---------------------|------|------|-------------|
| Petites entreprises | 248  | 245  | 1           |
| Commercial          | 403  | 392  | 3           |
| Énergie             | 36   | 31   | 16          |
| Immobilier          | 20   | 15   | 33          |
| Total               | 707  | 683  | 4           |

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8

C'est l'amélioration considérable des conditions de crédit qui a agi comme levier de ce service au cours des dernières années et qui a permis de dégager un rendement sur le capital économique supérieur à 20 %. Ces pertes sont en effet passées de 1,25 % des prêts et acceptations bancaires en 2001 à 0,19 % en 2005, une amélioration de 85 %. Les Services aux entreprises se trouvent en bonne posture pour poursuivre leur croissance, même si l'on devait éventuellement faire face à une certaine détérioration des conditions générales du crédit au Canada.

#### Dotations sur créances des Services aux entreprises



## Particuliers et entreprises – Résultats

Le secteur Particuliers et entreprises a connu une forte croissance du bénéfice net, passé de 392 à 453 millions de dollars, grâce notamment à une croissance assez solide de 9 % de l'actif et des ventes de produits de gestion de patrimoine. Toutes les composantes de la rentabilité ont contribué à ce gain de 16 % au cours de l'exercice 2005. Les revenus se sont accrus de 4 %, soit à un rythme comparable à celui de l'activité économique. On observe également que cette croissance est bien répartie entre le revenu net d'intérêts et les autres types de revenus. Par ailleurs, le secteur a réussi à contenir les dépenses en deçà de la hausse des revenus et a ainsi réalisé des gains d'efficacité, comme en témoigne la baisse du ratio des charges sur le revenu, passé de 62,0 % à 61,1 %. La qualité du portefeuille s'est à nouveau affirmée; en effet, les prêts douteux nets sont en baisse de 19 % et ont entraîné en 2005 une réduction de 20 millions de dollars, ou 15 %, des dotations aux pertes sur créances.

#### Résultats par secteur d'activité – Particuliers et entreprises

Exercice terminé le 31 octobre  
(équivalent imposable<sup>(1)</sup>)  
(en millions de dollars)

|                                   | 2005   | 2004   | Variation % |
|-----------------------------------|--------|--------|-------------|
| Revenu net d'intérêts             | 1 302  | 1 251  | 4           |
| Revenus autres que d'intérêts     | 749    | 714    | 5           |
| Revenu total                      | 2 051  | 1 965  | 4           |
| Charges d'exploitation            | 1 254  | 1 218  | 3           |
| Contribution                      | 797    | 747    | 7           |
| Dotations aux pertes sur créances | 117    | 137    | (15)        |
| Bénéfice avant impôts             | 680    | 610    | 11          |
| Charge d'impôts                   | 227    | 218    | 4           |
| Bénéfice net                      | 453    | 392    | 16          |
| Actif moyen                       | 43 956 | 40 511 | 9           |
| Actif pondéré pour le risque      | 30 717 | 28 970 | 6           |
| Dépôts moyens                     | 29 947 | 30 057 | –           |
| Prêts douteux nets                | 88     | 109    | (19)        |
| Ratio des charges sur le revenu   | 61,1 % | 62,0 % |             |

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8

## Une nouvelle image publicitaire...

À l'automne, la Banque Nationale s'est donné de nouveaux attributs de marque qui sont devenus les piliers d'une nouvelle image publicitaire.

Cette nouvelle image contemporaine se veut le reflet de l'ensemble du personnel qualifié et polyvalent de la Banque et des efforts déployés quotidiennement pour offrir un service au-delà des attentes.

Cette métamorphose permet à la Banque d'évoluer dans son approche publicitaire en amenant le slogan « On peut vous aider » à un niveau plus proche des besoins et des émotions, délaissant ainsi le ton humoristique employé dans les campagnes antérieures. L'émotion véhiculée à travers nos nouveaux messages publicitaires est celle de gens qui ont réalisé, de façon personnelle ou professionnelle, leurs objectifs, leurs rêves, grâce à l'aide de la Banque. Cette notion d'aide est d'ailleurs très présente dans tout le matériel promotionnel de la Banque et de ses filiales.

La campagne qui a débuté à l'automne 2005 met en vedette des gens à différents moments de leur vie, ce qui permet de bien illustrer l'aide que leur apporte la Banque et ses filiales.



## Particuliers et entreprises – Enjeux et stratégies

### ENJEU

#### Augmenter les revenus des Services aux particuliers

Le défi que pose l'augmentation des revenus touche à trois niveaux de la stratégie de la Banque : l'acquisition de nouvelles clientèles, la rétention de la clientèle actuelle et la vente de produits additionnels. Un travail soutenu sur la notoriété, des campagnes de mise en marché énergiques et des produits proposant une réelle valeur aux clients sont les trois axes de la stratégie d'acquisition de clientèles au Québec. En dehors du Québec, cette stratégie se déploie plutôt par les partenariats. La rétention de la clientèle actuelle passe par l'amélioration de la qualité du service ainsi que par une opération d'affectation des conseillers à des clients attirés, ce qui permet d'assurer un meilleur suivi.

De surcroît, il s'agira de renforcer dans le réseau de succursales la culture de vente de produits d'épargne afin de poursuivre l'harmonisation des objectifs avec ceux qui ont été fixés en matière de gestion de patrimoine. Ce faisant, le nombre de produits détenus et les parts de portefeuille confiées à la Banque continueront d'augmenter. C'est par une formation et une rémunération adéquates que la Banque parviendra à cette fin, ainsi qu'en procédant à des investissements technologiques importants qui permettront à l'institution de développer une meilleure « image

client » et de concevoir des stratégies plus efficaces de mise en marché. Cette expertise, en matière d'épargne, conjuguée au déploiement d'importants projets technologiques, lui permettra d'accroître sa capacité concurrentielle sur son marché naturel. Quant aux cartes de crédit, la stratégie de croissance sera renforcée par l'arrivée continue de nouveaux produits, et pour le secteur de l'assurance, une accélération de la progression des succès que nous connaissons avec les assurances crédit, habitation et automobile, et, nous le souhaitons, par un assouplissement de la réglementation qui permettrait un référencement accru entre les unités d'affaires et les points de service.

Au chapitre des activités transactionnelles, l'augmentation des revenus demeurera plus difficile à réaliser étant donné leur grande sensibilité aux taux d'intérêt à court terme, bien que, du point de vue de la Banque, une hausse possible des taux puisse revaloriser les dépôts. De plus, la sensibilité croissante du consommateur à l'égard des frais bancaires limite notre marge de manœuvre sur le plan des revenus autres que d'intérêts. Il faudra donc poursuivre nos efforts en vue d'instaurer une segmentation qui offre à notre clientèle des forfaits correspondant de très près à ses besoins, tout en poursuivant rigoureusement nos objectifs en matière de tarification à la pièce.

La Banque Nationale croit fermement qu'un sain développement des affaires auprès des particuliers et des entrepreneurs s'appuie sur le maintien d'un équilibre entre la croissance des volumes, la qualité du crédit et la tarification des produits. Nous évaluons les progrès de cette démarche en fonction de notre capacité d'accroître les revenus plus rapidement que les coûts et les pertes sur prêts, et non sur la simple base de gains ou pertes de parts de marchés.

### ENJEU

#### Accroître l'efficacité opérationnelle

Du côté des Services aux entreprises, la faiblesse du marché de même que l'intention de s'attaquer à des marchés occupés par des entreprises généralement très efficaces en raison de leur spécialisation, rendent plus que jamais nécessaire l'instauration d'un excellent mode de contrôle des coûts. Pour ce faire, il faut poursuivre la réingénierie des processus de l'ensemble de l'offre de services : automatisation accrue des décisions de crédit, centralisation des fonctions administratives et accroissement de l'utilisation de la banque à distance.

Dans cette quête d'efficacité, notre capacité de couvrir le plus grand éventail de besoins des clients est un atout, car il élargit la base d'absorption des coûts fixes d'acquisition et de suivi de la clientèle. De même, les progrès considérables réalisés en matière de gestion des risques constituent une expertise facilement transposable et adaptable d'un type de financement à un autre.

Dans le cas des Services aux particuliers, les gains de productivité feront suite à un effort de réflexion constant sur les processus opérationnels et les systèmes qui les sous-tendent, conformément à notre vision de la conception et de la production à faible coût. Un travail d'envergure a été entrepris pour limiter les pertes dues aux risques opérationnels, notamment au chapitre des fraudes. Dans le contexte actuel de pression réglementaire, le contrôle des coûts pose toutefois des défis particuliers. Nous continuerons évidemment de privilégier une plus grande utilisation des canaux transactionnels à distance, qui permettent à la fois d'augmenter la disponibilité des services et de diminuer les coûts qui s'y rattachent.

Cette plus grande efficacité opérationnelle sera doublée d'une meilleure connaissance du client, particulier ou entreprise, et devrait favoriser ainsi la vente de produits.

## ENJEU

## Se distinguer de la concurrence autrement que par les prix

La Banque entend se différencier par une solide démarche de qualité orientée vers la satisfaction de la clientèle. Cela commence par des processus optimisés pour rendre les « moments de vérité » que sont l'ouverture de compte ou l'octroi d'un prêt le plus simple, agréable et rapide possible pour le client. Cette démarche se poursuit par la qualité de services-conseils à valeur ajoutée, flexibles et personnalisés, où nous continuerons d'investir dans des outils et procédés qui renforcent notre connaissance du client. Elle intègre aussi une offre complète de produits et de services financiers, tant en matière d'épargne que de crédit, pour l'entreprise comme pour le particulier. C'est par la nature exceptionnellement diversifiée et la qualité hors pair de notre offre que nous entendons faire notre marque et préserver notre rentabilité malgré l'arrivée d'intermédiaires indépendants.

## ENJEU

## Continuer de savoir saisir les occasions de se démarquer

La Banque doit continuer d'innover et de saisir les occasions de se démarquer par de nouveaux produits comme elle a su si bien le faire ces dernières années. Aussi la motivation et la formation continue du personnel sont gages de succès non seulement à court terme, mais pour plusieurs années à venir. Ce sont en effet les employés qui demeureront à l'écoute des tendances et qui proposeront les solutions adaptées à l'évolution des besoins des clients, et ce quels que soient leur rythme et leur cycle de vie.

À cet égard, un programme destiné aux PME du Québec a été lancé à l'automne 2005. Il permettra de soutenir les quelque 200 000 entreprises du Québec qui sont appelées à connaître un changement de dirigeant d'ici cinq ans en raison de l'imminence de la retraite de leur fondateur. Le transfert intergénérationnel d'entreprise constitue un moment clé dans la vie d'une entreprise, et la Banque entend saisir l'occasion qui se présente d'aider les entrepreneurs à réaliser leurs rêves tout en bâtissant une relation durable de confiance avec la prochaine génération de chefs d'entreprises.

## ENJEU

## Maximiser la synergie avec les autres unités de la Banque, en particulier la gestion de patrimoine

Les Services aux entreprises comptent poursuivre leur participation active au développement des autres membres de la famille Banque Nationale. En conformité avec la politique de confidentialité de la Banque et des filiales ainsi que des lois applicables, des efforts particuliers se poursuivent du côté du référencement des propriétaires d'entreprises clients de la Banque, afin de favoriser les retombées positives en gestion de patrimoine. De même, les Services aux entreprises coordonneront leurs efforts avec ceux du Groupe Financière Banque Nationale pour permettre aux moyennes entreprises d'accéder directement au marché des capitaux. De telles possibilités existent tout spécialement dans le secteur de l'énergie.

Le renforcement de notre position auprès de la clientèle cible est un important objectif de l'équipe de gestion du patrimoine. Il s'agit d'un moyen d'accroître à la fois la rentabilité et la pénétration du marché. Pour capter cette source de revenus, la Banque s'efforce de présenter une offre très concurrentielle, par l'apport de services à distance répondant aux besoins des entreprises.

Enfin, tous ces développements devraient contribuer à accroître la qualité de la prestation de services et la satisfaction de la clientèle. La Banque Nationale vise à se singulariser auprès des PME en leur proposant des produits et services uniques. C'est en demeurant à l'écoute des besoins de sa clientèle et de la collectivité que la Banque est parvenue à occuper sa position privilégiée en financement des PME, une position qu'elle continuera de consolider.

## ENJEU

## Maintenir une image de marque forte et distinctive

La Banque Nationale demeure l'institution de prêts et de dépôts la plus admirée des Québécois pour une troisième année consécutive. Elle a enregistré en 2005 une hausse fort appréciable de sept points par rapport à l'année précédente, selon un sondage Léger Marketing portant sur les 150 entreprises les plus admirées au Québec. La Banque entend poursuivre ses efforts à cet égard en jouant un rôle actif dans la collectivité, en soutenant de nombreuses causes sociales et humanitaires et en menant des campagnes de publicité et de promotion choisies qui lui permettront de se démarquer de tout autre concurrent.

## Une commandite qui frappe !

*En 2005, la Banque Nationale est devenue le partenaire majeur du tennis au Québec. D'abord présentatrice de la prestigieuse Coupe Rogers à Montréal, la Banque s'est également associée à une série de tournois masculins et féminins en région, donnant ainsi la chance à de nombreux jeunes athlètes de réaliser leur rêve d'excellence. Cette importante commandite, d'une durée de cinq ans, vise à promouvoir la pratique du tennis partout au Québec.*



## PARTENAIRE QUOTIDIEN DU TENNIS AU QUÉBEC

Avec son appui à des programmes d'éducation, avec la création de bases et la formation continue au développement de jeunes talents, avec la commandite de la prestigieuse Coupe Rogers, la Banque Nationale est fière de compter parmi les plus enthousiasmantes partenaires de tous les amateurs de tennis d'ici.

**BANQUE NATIONALE**  
LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

# Gestion de patrimoine

Le vieillissement de la population canadienne et l'augmentation de la richesse des ménages continuent à favoriser un déplacement des besoins du crédit vers l'épargne et la gestion du patrimoine accumulé, un créneau que la Banque a développé avec succès et dont la croissance se poursuit à bon rythme.

En effet, compte tenu de l'espérance de vie qui s'accroît dans les pays industrialisés, les *baby-boomers*, qui disposent d'une épargne nette de plus en plus élevée, cherchent à faire fructifier leur patrimoine de façon efficace pour préparer leur retraite et en jouir confortablement le plus longtemps possible.

Mais la volatilité des rendements boursiers et les scandales financiers des dernières années ont rendu plus d'un épargnant prudent dans le choix de son conseiller financier ou de ses véhicules d'investissement.

Dans ce contexte, la grande force d'une institution comme la nôtre réside non seulement dans l'exécution des transactions monétaires à l'aide des comptes courants, mais aussi dans l'offre d'une très vaste gamme de produits et de services financiers à plus long terme, gérés par des professionnels compétents et fiables.

La Banque Nationale offre à sa clientèle des services de courtage de plein exercice et direct, des services fiduciaires, une équipe compétente de conseillers présente dans les succursales canadiennes, deux familles regroupant plus de 85 fonds communs de placement ainsi que des services de gestion personnalisée et de gestion privée, pour ne nommer que ceux-là.

Cette offre de services se double d'une offre de produits gérés qui donnent aux épargnants accès à une gamme diversifiée de solutions novatrices. Ces produits et services innovent surtout du fait qu'ils offrent à la clientèle un accès à des techniques de diversification perfectionnées et néanmoins simples d'emploi et économiques. Une institution comme la Banque peut donc offrir un avantage concurrentiel durable du fait que les conseillers de son réseau et de Financière Banque Nationale, et les produits qu'ils offrent, puisent la plus grande part de leur rendement dans la diversification. C'est là l'esprit même de notre pratique en gestion de patrimoine : mobiliser une vaste gamme de compétences dans des options variées répondant aux objectifs d'investissement, pour le bénéfice d'une clientèle plus prudente qu'auparavant.

D'abord destinés au marché des épargnants n'ayant pas les ressources nécessaires pour se permettre la diversification minimale qu'offre la détention directe d'un portefeuille de titres, les produits gérés de la Banque offrent tant d'avantages que de plus en plus d'investisseurs fortunés y concentrent des avoirs de plusieurs millions de dollars, convaincus d'obtenir une excellente diversification et un bon rendement.

EN TOUTE CONFIANCE

aujourd'hui comme demain

satisfaction  
de la clientèle

## Des premiers de classe à la Banque Nationale

- Meilleur service à la clientèle pour CDBN (décerné par Dalbar)
- Meilleurs relevés de compte pour FBN et CDBN (Dalbar)
- Plus grande liberté de conseil pour les courtiers de FBN et premier rang parmi les six grandes banques canadiennes (*Investment Executive Research*)

mobilisation  
des employés

Un sondage CROP, mesurant la satisfaction et la mobilisation des employés, révèle

## un taux de satisfaction générale record de 93 %

De tels sondages internes, menés aux deux ans, mesurent la progression d'indices tels que la satisfaction des employés par rapport à leur carrière, la culture interne de la Banque et la qualité du leadership de nos dirigeants.

reconnaissance  
des marchés

## Création de valeur pour les actionnaires

Gestion de patrimoine

Rendement sur le capital économique  
(en pourcentage)

Valeur ajoutée pour l'actionnaire  
(en millions de dollars)

48  
47  
46  
45  
44  
43  
42

04 05

90  
85  
80  
75  
70  
65  
60

04 05

engagement  
auprès de la collectivité

## Don de 1 250 000 \$ à la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine

Accordée dans le cadre de la campagne « Grandir en santé », la contribution de la Banque a été reconnue par la création du « Carrefour de recherche clinique Banque Nationale ». Appelé à jouer un rôle central dans les projets de recherche clinique du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, ce carrefour bénéficiera autant aux petits patients qu'à toute la communauté de soins et de recherche dans l'élaboration de nouveaux protocoles de soins.

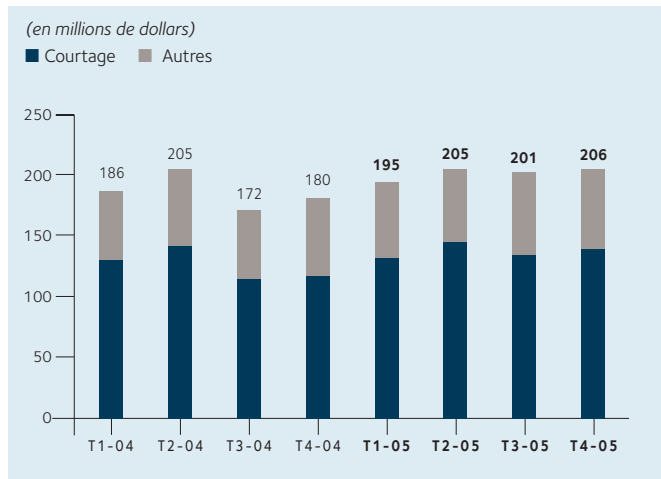
L'accès à autant de services, de produits et de professionnels sous une même enseigne n'est pas qu'une question d'économie d'échelle et de diversification. La planification financière et la gestion du patrimoine d'un client doivent se faire dans le cadre d'une démarche cohérente qui exige une prestation de services complets et bien coordonnés. C'est là un avantage concurrentiel que nous nous efforçons de préserver.

Notre stratégie en gestion de patrimoine a pour points d'ancrage notre réseau de succursales, des canaux de distribution spécialisés et l'équipe de conseillers de Financière Banque Nationale.

En ce qui a trait aux services en succursale, nos représentants, directeurs de services financiers ou banquiers personnels sont tous mis à contribution pour commercialiser les produits de base comme les fonds communs de placement et les services de courtage direct. Par contre, dès qu'un client dispose d'un patrimoine d'une certaine envergure ou qu'il présente un potentiel de croissance, nos planificateurs financiers de la Gestion personnalisée ou nos directeurs de comptes du Service Bancaire Privé entrent alors en jeu.

Les conseillers de Financière Banque Nationale et les canaux de distribution spécialisés sont d'autres atouts de notre stratégie de gestion de patrimoine. Ils ont comme caractéristique commune de ne pas dépendre de la succursale pour acquérir et servir une clientèle dont les besoins sont différents. Les services aux particuliers de Financière Banque Nationale et d'Altamira font partie de cette catégorie. Les produits structurés de la Banque de même que certains de ceux qu'offrent Placements Banque Nationale inc. (PBN) et Altamira sont aussi accessibles par l'intermédiaire de tiers, ou directement par Courtage direct Banque Nationale inc. (CDBN), qui offre toute la liberté de transiger à faible coût pour l'investisseur averti qui préfère gérer lui-même son patrimoine. Enfin, en matière de sécurité financière, Cabinet d'assurance Banque Nationale s'occupe de la vente de contrats de rentes individuelles d'assurance-vie auprès de notre clientèle d'entrepreneurs, ainsi que de l'offre en REER collectif en partenariat avec Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

#### Revenus trimestriels – Gestion de patrimoine



Les membres de la famille Gestion de patrimoine de la Banque occupent l'ensemble de l'univers d'investissement des particuliers. Leurs activités s'inscrivent dans une stratégie cohérente, et ils mettent en valeur les complémentarités et synergies là où elles existent et couvrent le plus vaste éventail possible dans le but de mieux servir les clientèles ciblées.

Sur le plan des revenus, l'exercice 2005 a été marqué par la poursuite de l'expansion des affaires, dans la foulée de la remontée du marché boursier, en particulier dans le secteur des ressources, et également par un nombre assez élevé d'émissions de parts de fiducies de revenu destinées aux particuliers. Ce mouvement de reprise, amorcé en fin de 2004, s'est traduit par une croissance de 19 % des revenus entre le troisième trimestre de 2004 et le deuxième trimestre de 2005. Dans l'ensemble, l'exercice 2005 a produit de bons résultats en matière de gestion de patrimoine, compte tenu de revenus en hausse de 9 %, pour atteindre 807 millions de dollars.

Quant au total de l'actif géré ou administré par les diverses unités du secteur Gestion de patrimoine, il a progressé de 22 %, passant de 181 à 221 milliards de dollars. L'actif financier des particuliers géré ou administré par la Banque ou pour le compte d'autres intermédiaires financiers a augmenté de 12 milliards de dollars, soit de 12 %. Toutes les catégories affichent des gains. L'actif institutionnel comme les caisses de retraite, et les activités de transfert et de garde de valeurs ont également enregistré une forte hausse – à 43 % – pour atteindre 79 milliards de dollars. Cette croissance s'observe tant du côté de Gestion de portefeuille Natcan inc. (GPN) que de Trust Banque Nationale inc. (TBN), et elle est en partie attribuable à la clientèle interne de la Banque telle que le secteur des Marchés financiers.

L'actif de Financière Banque Nationale, incluant le Réseau des correspondants (NBCN), s'est accru de 9 milliards de dollars, une hausse qui s'ajoute à celles de 12 et 10 milliards de dollars inscrites en 2003 et 2004 respectivement. Le total combiné de 91 milliards de dollars d'actif géré pour nos clients et administré pour le compte de tiers place Financière Banque Nationale près du troisième rang parmi les courtiers canadiens en ce qui touche à la capacité de distribution de nouveaux titres auprès de la clientèle des particuliers.

Les revenus de courtage proviennent des Services aux particuliers de Financière Banque Nationale à hauteur d'environ 75 % et affichent une hausse de 11 % en 2005 par rapport à l'exercice 2004. Par ailleurs, bien que les revenus de Courtage direct Banque Nationale aient légèrement fléchi en raison d'une baisse des transactions dans le courtage direct au Canada, les revenus de cette activité se sont néanmoins accrus de 30 % depuis 2002.

Au chapitre des fonds communs de placement, les efforts de vente dans le réseau de succursales ont conduit à une forte progression de 15 % des fonds de Placements Banque Nationale, qui s'ajoute à la hausse de 18 % comptabilisée en 2004. Par contre, l'actif géré par Altamira est en baisse de 9 %. Cette évolution divergente reflète les tendances lourdes de l'industrie. D'une part, les institutions de prêts et de dépôts se sont toutes dotées d'équipes de vente très compétentes chargées de rapatrier les fonds confiés à d'autres gestionnaires. Ainsi, bien que la Banque ait réussi dans cette démarche auprès de sa clientèle bancaire, elle en a également subi les conséquences auprès des clients d'Altamira qui, pour la très grande majorité, entretiennent des relations bancaires avec une autre institution que la Banque Nationale. D'autre part, Altamira a également subi les contrecoups d'une évolution rapide des tendances

## Actifs sous gestion ou administration et revenus – Gestion de patrimoine

Exercice terminé le 31 octobre  
(équivalent imposable<sup>(1)</sup>)  
(en millions de dollars)

|   | Actifs sous gestion ou administration |         |             | Revenus |      |             |
|---|---------------------------------------|---------|-------------|---------|------|-------------|
|   | 2005                                  | 2004    | Variation % | 2005    | 2004 | Variation % |
| Financière Banque Nationale               | 44 932                                | 41 470  | 8           | 504     | 453  | 11          |
| Réseau des correspondants (NBCN inc.)     | 45 677                                | 40 008  | 14          |         |      |             |
| Courtage direct Banque Nationale          | 8 686                                 | 7 854   | 11          |         |      |             |
| Courtage de valeurs mobilières            | 99 295                                | 89 332  | 11          | 548     | 498  | 10          |
| Placements Banque Nationale               | 7 448                                 | 6 477   | 15          | 65      | 57   | 14          |
| Services de placement Altamira            | 3 709                                 | 4 087   | (9)         | 57      | 56   | 2           |
| Fonds communs de placement                | 11 157                                | 10 564  | 6           | 122     | 113  | 8           |
| Gestion de portefeuille Natcan            | 30 636                                | 27 947  | 10          | 52      | 56   | (7)         |
| Trust BN institutionnel                   | 58 701                                | 37 498  | 57          |         |      |             |
| Trust BN particuliers                     | 16 211                                | 11 224  | 44          |         |      |             |
| Autres (hypothèques vendues)              | 5 132                                 | 4 033   | 27          | –       | 5    | –           |
| Total brut                                | 221 132                               | 180 598 | 22          | 807     | 743  | 9           |
| Fonds institutionnels et autres           | 78 622                                | 55 138  | 43          |         |      |             |
| Actifs présentés dans plus d'une activité | 24 919                                | 20 411  | 22          |         |      |             |
| Total actifs des particuliers             | 117 591                               | 105 049 | 12          |         |      |             |

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8

du marché, qui semble désormais privilégier les fonds diversifiés et les fonds de revenus, au détriment des fonds d'actions qui constituaient le champ traditionnel d'activités d'Altamira. Il reste que le total de l'actif géré sous forme de fonds communs de placement a progressé de 6 %.

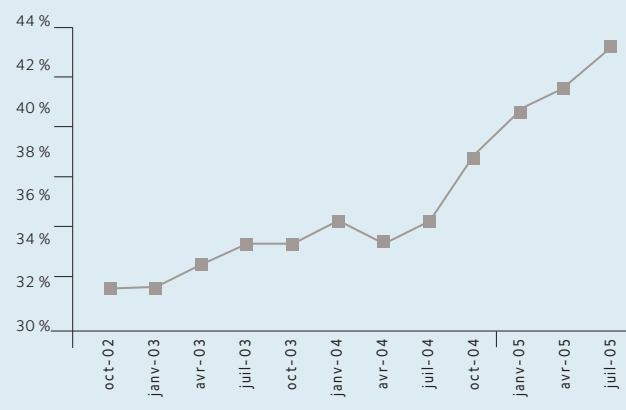
Pour sa part, Gestion de portefeuille Natcan a profité de la croissance d'ensemble des fonds communs de placement de la Banque Nationale de même que de la progression rapide de Gestion privée de placement, dont le bon rendement explique également la hausse de l'actif administré par Trust Banque Nationale. Le succès de Gestion privée de placement s'est répercuté sur la hausse de 20 % des revenus de TBN. Par contre, les revenus en baisse de GPN sont attribuables à la renégociation de contrats de gestion de fonds, à l'interne et à l'externe.

Il convient aussi de souligner que ces croissances ne sont pas seulement le fait de la hausse des marchés, mais qu'elles découlent également de l'arrivée sur le marché de nouveaux fonds et de nouveaux clients. Le fait que l'actif des particuliers sous gestion ait progressé avec une telle constance au cours des dernières années démontre avec éloquence la justesse de notre stratégie, qui consiste à aborder d'une manière extensive les différentes facettes de ce marché. Cela reflète également la qualité de notre offre de produits et celle des services offerts par des conseillers qui formulent des stratégies adaptées aux marchés, et selon les besoins et objectifs particuliers de chaque investisseur.

Pour mesurer la pénétration du marché, nous suivons de très près l'indicateur composite que constitue la part estimée de leur portefeuille que nous confie la clientèle des « bien nantis » dans notre principal marché du Québec. Cette part, qui exclut les avoirs gérés par les courtiers de plein exercice, s'est accrue de manière très nette au cours des trois dernières années, passant du tiers à plus de 40 % du portefeuille.

### Part du portefeuille, clientèle aisée, Québec

Moyenne mobile – 4 trimestres  
(en % des avoirs financiers)



## Courtage en valeurs mobilières

### Courtage de plein exercice

En termes de revenus, d'actif et de relations avec les clients, ce sont les Services aux particuliers de Financière Banque Nationale (FBN) qui contribuent le plus à la plateforme de la gestion du patrimoine de la Banque. Cette grande équipe offre des conseils en placement, des services de courtage de plein exercice, des services de gestion de portefeuille et une vaste gamme de produits de tiers et de produits exclusifs, à plus d'un quart de million de clients dans un réseau de 95 points de service à l'échelle canadienne. Les quelque 750 conseillers en placement de FBN, qui aident ses clients à gérer des avoirs totalisant 45 milliards de dollars, leur offrent des solutions financières complètes, objectives et adaptées à chaque situation.

Le conseiller en placement doit reconnaître l'importance d'entretenir avec son client une relation à la fois agréable et rentable. Il s'agit là d'un élément clé de la stratégie d'entreprise des Services aux particuliers de FBN, qui s'efforce d'offrir un milieu de travail motivant pour ses conseillers et d'attirer de nouveaux candidats talentueux. Et comme cette proposition de valeur met l'accent sur l'offre du maximum d'avantages à nos clients, nous favorisons l'autonomie des conseillers, qui peuvent compter sur l'appui et les contacts d'une institution de services financiers de premier ordre.

Un sondage indépendant mené en 2005 par *Investment Executive Research* a confirmé que les efforts déployés dans ce domaine portent fruit. En effet, FBN y a été reconnue comme la firme qui accorde le plus de liberté à ses conseillers en placement en ce qui touche au choix des véhicules financiers répondant le mieux aux besoins de leurs clients. De même, elle occupe le premier rang parmi les courtiers des six grandes banques canadiennes pour l'ensemble des dimensions analysées.

Toutes ces caractéristiques se traduisent par de meilleures relations avec les clients, qui confient donc une part accrue de leur portefeuille à FBN, ce qui favorise naturellement la rentabilité. Outre la satisfaction des clients, des mesures ont été adoptées pour améliorer et stabiliser les revenus et accroître la rentabilité. Ainsi, les revenus, le bénéfice net et le ratio de rentabilité des Services aux particuliers de FBN ont progressé de manière soutenue au cours des trois derniers exercices.

### Le Réseau des correspondants (NBCN)

Le Réseau des correspondants de Financière Banque Nationale offre des services de compensation et de courtage pour le compte de tiers. NBCN inc., qui compte plus de 90 entreprises associées, soit environ 5000 conseillers effectuant chaque année des opérations par son entremise pour leurs 420 000 clients, est de loin le principal fournisseur de ce genre de services au Canada. L'étendue des services qu'offre NBCN en fait une structure unique en son genre au Canada. Elle propose par exemple des services de comptabilité, des services administratifs et des produits de recherche, et donne à des conseillers indépendants un accès qu'ils n'auraient pas autrement aux nouvelles émissions.

En plus de dégager des revenus et des bénéfices, le Réseau des correspondants contribue de maintes manières aux résultats de Financière Banque Nationale. Il permet entre autres d'abaisser considérablement le coût unitaire des transactions sur les marchés des capitaux et des activités de garde des valeurs; une fois regroupées toutes les opérations de la Banque, le volume ainsi obtenu est l'un des plus élevés au Canada.

De même, ce réseau procure un pouvoir de distribution considérable, avec un effet positif sur les parts de marché des groupes de financement des sociétés et de titres à revenu fixe. Enfin, il s'agit d'un canal supplémentaire de distribution permettant de commercialiser les solutions bancaires et d'investissement de la Banque.

### Courtage direct Banque Nationale

Le secteur du courtage direct a subi un certain repli du volume de transactions au cours du dernier exercice. Cependant, malgré la baisse de 8 % de son volume de transactions par rapport à l'exercice précédent, l'actif sous gestion a enregistré une progression de plus de 11 % pour s'élever à 8,7 milliards de dollars, en partie grâce au travail des planificateurs financiers de notre réseau qui y réfèrent leurs clients désirant faire des transactions boursières.

La stratégie de différenciation par la qualité de l'accompagnement s'est poursuivie tout au long de l'année et a procuré des résultats très positifs. En janvier 2005, CDBN a ainsi remporté le premier prix annuel décerné par la firme indépendante Dalbar pour la qualité de son service téléphonique et de courriel, et ses relevés de comptes clients ont été reconnus comme les meilleurs de l'industrie canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

D'autres initiatives, axées sur la satisfaction de la clientèle, ont été adoptées tout au long de l'exercice. Par exemple, une tarification avantageuse pour les clients actifs, des outils d'analyse avancés, une nouvelle plateforme de courtage conviviale avec un contenu amélioré facilitant les transferts bancaires et les transactions de fonds communs et d'obligations, ainsi que l'adoption d'un nouveau nom qui reflète mieux la nature de l'entreprise.

## Fonds communs de placement

L'exercice 2005 aura été le prolongement de 2004, qui a marqué la reprise du marché boursier depuis son creux de 2002. Tout en agissant avec une certaine prudence, les investisseurs ont continué à convertir leurs liquidités en instruments à plus long terme et, en dépit des rendements très alléchants enregistrés sur le marché boursier canadien, ils ont continué de privilégier des solutions diversifiées, ce qui laisse présager une certaine prudence à l'égard du risque et de la volatilité inhérents aux titres boursiers.

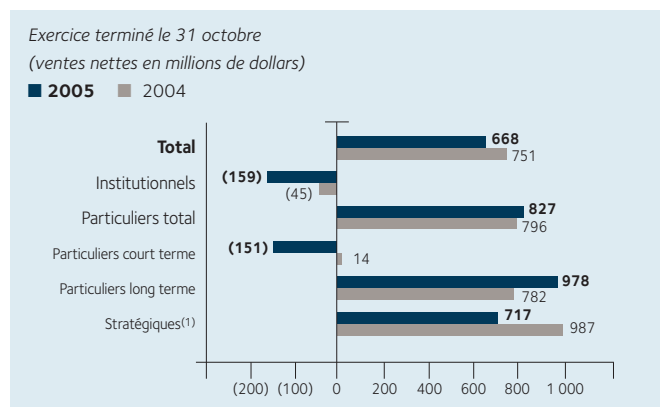
### Placements Banque Nationale

Placements Banque Nationale a comptabilisé des ventes nettes de fonds communs de 668 millions de dollars – 9 % de l'actif géré – découlant de deux évolutions divergentes. D'une part, les investisseurs, particuliers et entreprises, ont réduit leurs placements à court terme, respectivement de 151 et 159 millions de dollars. D'autre part, on note des investissements de 978 millions de dollars dans les fonds à long terme des particuliers. À l'évidence, les investisseurs ont regagné confiance dans les marchés financiers.

Ce changement dans l'horizon de placement s'est aussi manifesté par la popularité des Portefeuilles Stratégiques, qui offrent à l'investisseur six profils de risque et dont les ventes se chiffrent à 717 millions de dollars. Il s'agit d'un produit clés en main, dont l'objectif est de marier un rendement intéressant à des caractéristiques de diversification appréciables. La répartition de l'actif est rééquilibrée automatiquement

tous les six mois. Au 31 octobre 2005, l'actif accumulé dans les Portefeuilles Stratégiques s'élevait à plus de 2,6 milliards de dollars et représentait plus de la moitié des fonds à long terme de PBN. Enfin, d'autres fonds tels les Fonds d'hypothèques, Fonds de dividendes et Fonds de revenu mensuel, ont bénéficié de l'engouement de plus en plus marqué des investisseurs pour des modes de placement offrant des revenus stables. Ce phénomène peut sans doute s'expliquer par le vieillissement de la cohorte des *baby-boomers*, dont la tranche la plus âgée a maintenant atteint l'âge de la retraite.

### Ventes nettes – Fonds de placement Banque Nationale



(1) Inclus dans Particuliers à long terme

Enfin, le déploiement d'une équipe spécialisée de soutien aux ventes consacrée au marché des courtiers externes a bonifié considérablement les résultats, par ailleurs déjà excellents, du réseau de succursales de la Banque. Près du tiers des ventes de titres à long terme provient désormais de ce nouveau canal de distribution. Instaurée en 2003, cette stratégie de vente à l'externe a donc porté fruit.

### Services de placement Altamira

Notre filiale Services de placement Altamira (Altamira) a poursuivi ses efforts de développement afin de faire face à la concurrence accrue dans l'industrie des fonds communs de placement. Parmi les mesures mises de l'avant, mentionnons un plus grand alignement des efforts de vente sur la fonction conseil, en mettant à profit la facilité pour les clients de transiger et la grande disponibilité du conseil en placement.

Une diversification coordonnée des produits et des canaux de distribution a été entreprise dans le but de faire d'Altamira, traditionnellement une société uniproduit en fonds communs et unicanal par la vente directe, un intermédiaire proposant une offre enrichie de solutions d'investissement par la voie de plusieurs canaux de distribution. Au chapitre des produits, le « Cash Performer », un compte à rendement élevé offert principalement par les courtiers et autres intermédiaires de marché, a connu un vif succès. Des produits hybrides comme les produits structurés à capital garanti de la Banque ont également été mis en marché et Altamira compte en offrir de nouveaux à sa clientèle. Pour bonifier cette offre, une grande attention a été portée au rendement pour l'investisseur.

Au chapitre des canaux de distribution, nous avons procédé au rapprochement de la force de vente et des clients, notamment par le déploiement d'un certain nombre de conseillers en succursales bancaires. Par ailleurs, nous misons davantage sur les réseaux de distribution de

tiers et à cette fin nous proposons des commissions concurrentielles et occupons des créneaux moins bien desservis. Ce plan d'action doit permettre à la Banque de donner encore plus de rayonnement à Altamira dans sa stratégie de gestion de patrimoine, qui vise à occuper le plus grand territoire possible en termes de produits, de réseaux de distribution et de couverture géographique.

### Gestion de portefeuille

Gestion de portefeuille Natcan a été très active en 2005. Les activités de nature administrative de Montréal et de Toronto, incluant celles liées au risque et de la salle d'arbitrage, ont été consolidées. Ce regroupement a permis l'uniformisation des processus nécessaire à une meilleure efficacité et à l'amélioration de la gestion des risques, y compris la conformité. Suivant cette consolidation, GPN a pu investir en technologie afin de moderniser sa structure de contrôle.

L'actif sous gestion a progressé de 10 % pour atteindre 30,6 milliards de dollars en octobre 2005. La croissance la plus marquée a été enregistrée par la Gestion privée de placement, dont l'augmentation s'élève à près de un milliard de dollars. L'actif sous gestion provient à 59 % de la Banque et le solde, de clients institutionnels.

### Services fiduciaires

La Banque, par l'intermédiaire de sa filiale Trust Banque Nationale, offre des services à grande valeur ajoutée à une clientèle aisée, notamment la Gestion privée de placement. Outre la gestion des portefeuilles de placement, ce service comprend la planification successorale, la planification financière offerte par la filiale Planification Financière Banque Nationale inc., et la création et l'administration de fiducies testamentaires permettant d'encadrer et de conseiller cette clientèle. Les services fiduciaires de TBN offrent également une fiducie de protection d'actif à l'intention des cadres supérieurs et propriétaires d'entreprise qui œuvrent dans un contexte de responsabilité juridique.

Le Trust a de nouveau dégagé des résultats exceptionnels de la Gestion privée de placement, grâce à la relation étroite avec les quelque 300 planificateurs financiers qui desservent l'ensemble des succursales de la Banque. Ce service de gestion discrétionnaire d'actifs vise une clientèle aisée qui, dans un souci de préservation de capital, de croissance et d'efficacité fiscale, s'appuie sur des gestionnaires et des spécialistes de GPN et d'autres firmes externes.

Au fil des ans, l'offre de service de Gestion privée de placement a été bonifiée par l'ajout de catégories d'actif complémentaires. En 2004, des obligations à rendement élevé et des actions privilégiées, ainsi que des fonds de couverture, véhicules généralement réservés à la clientèle institutionnelle, ont permis d'augmenter à la fois le potentiel de rendement et la diversification des stratégies d'investissement. S'ajoutent maintenant des véhicules de placement dans les marchés en émergence ainsi que des titres libellés en devise américaine afin de permettre une diversification accrue.

La Gestion privée de placement a pris un essor spectaculaire au cours des dernières années. Pour l'exercice 2005, la croissance de l'actif sous gestion est de 37 %; cet actif atteint désormais 4,6 milliards de dollars. Cette croissance repose sur des ventes nettes de 1,1 milliard de dollars, encore en forte hausse par rapport aux 880 millions de l'exercice précédent.

L'essentiel de ces ventes représente de l'actif nouvellement investi à la Banque. De plus, le nombre de clients a augmenté de 3300 pendant la dernière année; plus de 350 d'entre eux ont investi chacun au moins 1 million de dollars.

Ce succès, qui s'intègre parfaitement dans la stratégie de gestion de patrimoine de la Banque Nationale, est attribuable à plusieurs facteurs : la grande flexibilité du produit, qui offre cinq stratégies de base et de multiples combinaisons, l'expertise de GPN et de gestionnaires externes, et l'atténuation de la volatilité des rendements par l'utilisation de fonds de couverture et la déviation tactique des pondérations d'actif. Cette réussite tient également au professionnalisme des conseillers de la Banque, particulièrement des planificateurs financiers du groupe chargé de la gestion personnalisée et des directeurs de comptes du Service Bancaire Privé.

## Gestion de patrimoine – Résultats

Dans l'ensemble, le secteur gère ou administre un actif<sup>(1)</sup> de 196 milliards de dollars et a dégagé un bénéfice net de 115 millions de dollars en 2005, en croissance de 15 % par rapport aux résultats de l'exercice précédent. Les revenus de 807 millions de dollars sont en hausse de 64 millions de dollars, ou 9 %, par rapport aux 743 millions inscrits en 2004. Encore une fois, les opérations de courtage ont été la principale source de croissance, enregistrant une progression des revenus de 50 millions de dollars. Les charges d'exploitation ont atteint 619 millions de dollars comparativement à 581 millions de dollars en 2004. Cette hausse de 38 millions de dollars s'explique en bonne partie par la rémunération variable liée à la hausse des revenus de courtage et les dépenses technologiques dans ce même secteur d'activité. Il n'empêche que le ratio des charges d'exploitation sur le revenu s'est amélioré, passant de 78,2 % en 2004 à 76,7 % en 2005.

(1) Excluant actifs présentés dans plus d'une activité

### Résultats par secteur d'activité – Gestion de patrimoine

| Exercice terminé le 31 octobre<br>(équivalent imposable <sup>(2)</sup> )<br>(en millions de dollars) |        |        |                |
|--|--------|--------|----------------|
|  | 2005   | 2004   | Variation<br>% |
| Revenu net d'intérêts  | 101    | 94     | 7              |
| Revenus autres que d'intérêts  | 706    | 649    | 9              |
| Revenu total   | 807    | 743    | 9              |
| Charges d'exploitation   | 619    | 581    | 7              |
| Bénéfice avant impôts  | 188    | 162    | 16             |
| Charge d'impôts  | 70     | 58     | 21             |
| Part des actionnaires sans contrôle  | 3      | 4      | (25)           |
| Bénéfice net   | 115    | 100    | 15             |
| Actif moyen  | 882    | 834    | 6              |
| Actif pondéré pour le risque   | 628    | 554    | 13             |
| Dépôts moyens  | 3 562  | 2 355  | 51             |
| Ratio des charges sur le revenu  | 76,7 % | 78,2 % |                |

(2) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8

## Gestion de patrimoine – Enjeux et stratégies

### ENJEU

#### Accroître la part de portefeuille que nous confie la clientèle

La Banque perçoit son rôle comme celui d'un conseiller qui formule des propositions selon ses meilleures compétences tout en se gardant d'imposer à sa clientèle des produits ou des canaux de distributions particuliers. Cette primauté donnée aux choix des investisseurs signifie que tous nos canaux doivent être efficaces et efficaces, ce qui leur permettra de rejoindre une clientèle supplémentaire à la clientèle en succursale. Tel est le cas particulièrement de Financière Banque Nationale et d'Altamira, têtes de pont de l'acquisition de clientèle hors Québec et qui mènent à bien une stratégie à la fois intégrée et indépendante de celle que la Banque met en œuvre auprès de sa clientèle bancaire.

L'objectif d'accroître la part de portefeuille de la clientèle est commun à tous, mais les moyens varient d'une unité opérationnelle à l'autre. Pour réussir auprès de notre clientèle bancaire, il faut à la fois des véhicules d'investissement productifs de revenu et la capacité de vendre de bons produits adaptés aux besoins des clients, en tenant compte de leur situation comme de leurs préférences. Nous continuerons ainsi de bien séparer les fonctions de conception, de gestion et de vente de nos produits. Par ailleurs, les produits gérés – comme les Portefeuilles Stratégiques et la Gestion privée de placement – conviennent à beaucoup de nos clients grâce à la combinaison intéressante qu'ils offrent de rendement, sécurité et simplicité de gestion. Nous continuerons de promouvoir ces solutions d'investissement, notamment en accroissant le rayonnement de notre force de vente en succursale et, surtout, en affectant à chaque investisseur le conseiller qui convient à sa situation.

En matière de courtage de plein exercice, il convient aussi d'accroître encore plus rapidement l'utilisation par la clientèle des programmes rémunérés selon l'actif tels les programmes financiers émissaire et ambassadeur de FBN. Cette manière de gérer offre le double avantage de stabiliser les revenus de l'entreprise et d'accroître le niveau de confiance de l'investisseur envers son conseiller. Enfin, dans la foulée des bons coups réalisés au dernier exercice, nous poursuivrons la maximisation des synergies afin d'offrir des produits d'investissement à la fine pointe de ce qui se fait dans l'industrie. De grands efforts seront déployés en vue de maintenir et d'accroître le niveau d'expertise des conseillers. Ce faisant, et à l'aide d'outils plus efficaces, Financière Banque Nationale sera en mesure de mieux servir sa clientèle des très bien nantis, ce qui se traduira par des gains d'actif géré et une meilleure productivité.

L'actualisation du potentiel de croissance d'Altamira passe en partie par la coordination de ses efforts avec ceux de la Banque et par des efforts accrus de vente et de rétention de la clientèle. Pour tirer parti de ce contexte de croissance, Altamira pourra compter sur l'efficacité de son modèle de distribution directe et sur sa capacité éprouvée de développer des relations à long terme avec les clients, directement et avec l'aide de réseaux tiers. La Banque s'appliquera à mobiliser cette valeur ajoutée d'expertise-conseil à sa clientèle hors Québec, qui a été peu sollicitée jusqu'à maintenant, pour la vente de produits de gestion de patrimoine. Le déploiement des conseillers en succursale est l'un des moyens mis en œuvre pour bien servir cette clientèle. Enfin, nous continuerons de viser le rendement élevé et soutenu des divers fonds, élément clé du succès d'une opération de vente directe de fonds communs de placement.

## ENJEU

## Augmenter le nombre de clients

L'acquisition de nouveaux clients passe par des réseaux et par des produits spécialisés, en particulier à l'extérieur de notre marché naturel du Québec. La stratégie d'accroissement du rayonnement territorial de Financière Banque Nationale par le recrutement de conseillers a porté fruit et elle se poursuit. Ce recrutement est d'autant plus facile que la présence de la Banque sur les marchés de capitaux est de plus en plus reconnue, ce qui assure aux nouveaux conseillers le soutien d'une entreprise dynamique et une gamme de produits de premier plan. Quant à Altamira, qui bénéficie des efforts déployés pour maximiser les synergies au sein du groupe, elle peut également compter sur une notoriété qui ne se dément pas dans les sondages.

Du côté de Placements Banque Nationale, l'on mise sur la nouvelle structure de distribution à l'externe de la série Conseillers, qui met tous ses fonds communs de placement à la disposition de conseillers indépendants. Cette initiative s'est concrétisée par la signature d'ententes avec plusieurs firmes renommées. La Banque Nationale mise sur la qualité du service à la clientèle de PBN pour percer le marché des conseillers indépendants.

Nous continuerons également d'investir dans des outils et de la formation qui favorisent le référencement, en conformité avec la politique de confidentialité de la Banque et des filiales ainsi que des lois applicables, de clients entre les Services aux particuliers et les Services aux entreprises. L'excellent travail de collaboration qui se fait déjà se trouvera ainsi bonifié, et les employés de la Banque pourront offrir de façon proactive de meilleurs services personnalisés répondant aux besoins et objectifs d'épargne de notre clientèle.

Grâce à la qualité du produit et de son service, Gestion privée de placement a présenté un potentiel considérable d'attrait pour les nouveaux clients, en particulier ceux dont le patrimoine est élevé. Voilà qui fait de la Banque un concurrent crédible aux gestionnaires indépendants renommés. Ce succès de gestion discrétionnaire privée, combiné à la présence de longue date de Financière Banque Nationale auprès d'une clientèle bien nantie, assure à la Banque une position de premier plan comme gestionnaire de patrimoine au Québec et dans le reste du Canada.

## ENJEU

## Augmenter la productivité

Dans la mesure où la Gestion de patrimoine présente le plus fort pourcentage de coûts par rapport aux revenus, c'est dans ce secteur qu'une baisse relative des coûts aura le plus grand effet de levier sur le bénéfice net. En gestion de patrimoine, l'accroissement de la productivité passe par la diminution des coûts par transaction mais aussi par l'augmentation de la taille des transactions et de l'actif par client. La Banque continuera d'abaisser ses coûts unitaires en investissant davantage dans l'automatisation des transactions, en recourant à la technologie du Web et à la consolidation de ses différentes plateformes. Par ailleurs, elle continuera d'accroître la taille moyenne des portefeuilles de toutes les activités en gestion de patrimoine, en s'attardant d'abord aux plus importantes en matière de revenus et de coûts fixes, en particulier le courtage de plein exercice. Sur le plan des activités en succursale bancaire, la croissance cumulée des affaires par planificateur financier contribue à cette plus grande productivité.

# Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers regroupe les services de courtage et de financement offerts par la Banque Nationale et sa filiale de courtage, Financière Banque Nationale (FBN), aux grandes sociétés et à la clientèle institutionnelle, ainsi que les opérations de placement et d'arbitrage effectuées pour le propre compte de la Banque. Comme l'illustre la liste de la page 39, les activités du secteur Marchés financiers débordent largement des activités de financement sur les marchés des capitaux et de la dette. Elles comprennent des fonctions critiques dans le fonctionnement d'une grande banque comme son propre financement, la gestion de l'échéance de l'actif et du passif et des portefeuilles d'investissement.

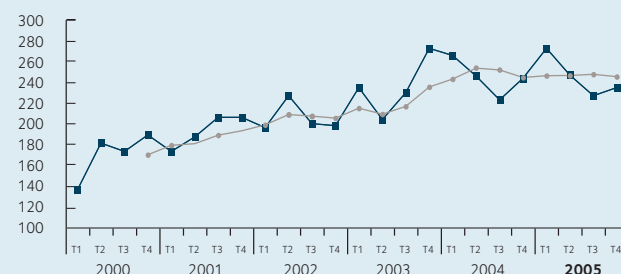
Au total, le secteur des Marchés financiers compte une bonne trentaine de centres de profit, ce qui reflète bien l'étendue de ses opérations. Cette diversification poursuit deux objectifs. Tout d'abord, elle cherche à maintenir une expertise de pointe dans les différents marchés et produits. Elle vise ensuite à minimiser les besoins en capital en tirant parti des effets de diversification du risque entre les produits et les marchés. Les marchés des capitaux offrent des possibilités différentes selon les moments du cycle économique et les caractéristiques particulières de chaque instrument. On réussit de la sorte à atténuer la volatilité des résultats des différentes sources individuelles de revenus et à engendrer une plus grande stabilité dans les résultats d'ensemble.

Cette approche globale des activités sur les marchés financiers a franchi une dernière étape en 2005, avec le regroupement plus serré des opérations de trésorerie et de celles de notre filiale de courtage de plein exercice FBN, pour former le Groupe Financière Banque Nationale. Ce regroupement permet de gérer de manière plus intégrée l'investissement traditionnel, les produits dérivés et la gestion alternative, tout en produisant certaines synergies de coûts et, surtout, de revenus.

## Revenus trimestriels – Marchés financiers

(en millions de dollars)

■ Trimestre ■ Moyenne – 4 trimestres



Le secteur des Marchés financiers a connu une croissance de 1 % de ses revenus en 2005, pour atteindre presque le milliard de dollars. La volatilité d'un trimestre à l'autre ne doit pas masquer la réalité d'une croissance annuelle assez régulière et soutenue au cours des dernières années. D'ailleurs, la croissance plus faible en 2005 doit être évaluée dans le contexte d'une baisse de 1 % des revenus et du recul considérable du bénéfice net des marchés financiers des cinq autres grandes banques.

Quatre raisons principales expliquent les succès des activités de la Banque sur les marchés des capitaux. Aussi peut-on affirmer que, dans ce secteur comme pour l'ensemble de la Banque, les intérêts des actionnaires sont bien servis par un ensemble de services qui nous différencie de nos concurrents.

Premièrement, nous considérons que ces activités font partie des compétences clés de toute grande institution, et nous avons démontré au fil des ans qu'elles ont un potentiel réel de création de valeur pour les actionnaires. Cet engagement non équivoque constitue un gage de pérennité pour notre personnel et notre clientèle.

Deuxièmement, le Groupe Financière Banque Nationale occupe un créneau particulier de l'industrie canadienne des services financiers. Par sa présence bien établie à Montréal comme à Toronto et l'ampleur de ses activités dans l'Ouest (particulièrement à Calgary), il se distingue d'abord par une répartition géographique des activités, bien alignée sur les pôles de l'économie canadienne. À cette diversité culturelle et géographique s'ajoute le soin jaloux que nous avons pris à préserver l'esprit d'entreprise, qui constitue un trait caractéristique de cette industrie, et d'y ajouter la rigueur de la gestion des risques, les ressources financières, matérielles et humaines, et la portée des contacts d'une importante institution financière.

Troisièmement, le positionnement unique du Groupe Financière Banque Nationale crée un attrait particulier qui incite les ressources très qualifiées à se joindre à nous. On ne pourrait expliquer autrement la capacité démontrée de faire progresser ces activités d'une manière beaucoup plus rapide et régulière que la plupart de nos concurrents. Rien n'illustre mieux cette capacité que le premier rang que Brendan Wood International a accordé à FBN pour la qualité de ses idées d'investissement, et le second pour la qualité de sa recherche, et ses 14 analystes se situant dans le groupe des quatre meilleurs de leur industrie. Le fait que nous concentrons nos ressources de manière à optimiser la valeur ajoutée de la recherche pour nos clients et le développement de nos activités contribue certainement à ce score enviable.

Enfin, nous bénéficions d'un pouvoir considérable de distribution qui ajoute beaucoup de valeur à l'offre de services de souscription de titres de dette ou d'actions. Au chapitre des particuliers, le Groupe Financière Banque Nationale peut ainsi s'appuyer sur un vaste réseau de courtiers de plein exercice au Canada, ainsi que sur un accès aux 420 000 autres clients particuliers des courtiers qui transigent avec NBCN. Pour leur part, les investisseurs institutionnels sont desservis par nos pupitres de titres à revenu fixe et d'actions.

En ce qui a trait à la composition des revenus en 2005, on observe surtout une hausse marquée de 31 % des revenus de négociation, et une baisse de presque même ampleur des services bancaires. Les gains de 80 millions de dollars des revenus de négociation s'expliquent surtout par une forte progression de 54 millions des revenus sur actions, particulièrement des produits dérivés sur actions. À cet égard, il faut souligner que ces gains sont surtout tributaires des tierces parties et non des opérations pour le propre compte de la Banque. D'une part

l'explosion des produits structurés, surtout ceux vendus à la clientèle des particuliers comme les certificats de dépôts liés à des indices boursiers, requièrent l'utilisation intensive des dérivés pour rémunérer les déposants, tout en protégeant le capital. Or non seulement la Banque structure-t-elle de tels produits pour sa clientèle propre, mais elle fait de même pour d'autres entreprises de distribution de produits financiers. D'autre part, surtout dans le contexte d'un bon rendement du marché boursier canadien, la demande est grande au chapitre de la gestion du risque de la part des institutions et des particuliers avec d'importantes positions en actions.

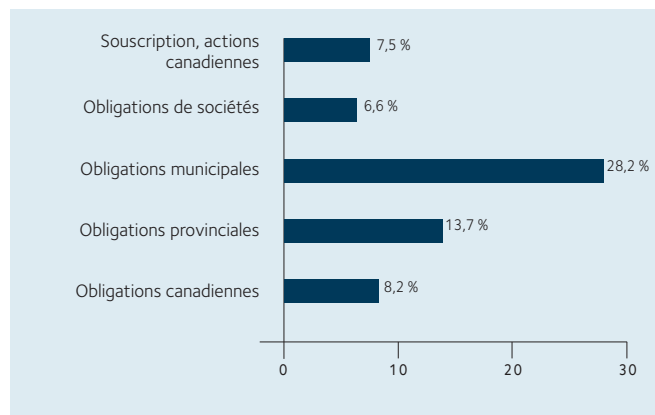
### Revenus par types – Marchés financiers

| <i>Exercice terminé le 31 octobre</i>                    |            |            |                |
|--|------------|------------|----------------|
| <i>(équivalent imposable <sup>(1)</sup>)</i>             |            |            |                |
| <i>(en millions de dollars)</i>                          |            |            |                |
|  | 2005       | 2004       | Variation<br>% |
| Taux d'intérêt   | 71         | 43         | 65             |
| Actions  | 244        | 190        | 28             |
| Contrats sur marchandises,<br>métaux précieux et devises | 28         | 30         | (7)            |
| Revenus de négociation                                   | 343        | 263        | 31             |
| Services bancaires                                       | 137        | 190        | (28)           |
| Commissions des marchés financiers                       | 302        | 284        | 7              |
| Gestion des échéances<br>actif/passif                    | 47         | 47         | –              |
| Gains sur valeurs mobilières                             | 56         | 100        | (45)           |
| Autres   | 104        | 100        | 4              |
| <b>Total</b>   | <b>989</b> | <b>984</b> | <b>1</b>       |

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8

Quant à la baisse des revenus des services bancaires, elle constitue l'effet de retour de l'exceptionnelle année 2004 durant laquelle la Banque a participé au financement de nombreuses fusions et acquisitions menées par des clients de longue date, ce qui l'avait propulsée aux premiers rangs sur le marché canadien des fusions et acquisitions. De ces transactions, la Banque avait également touché d'importantes commissions d'émission qui ne se sont pas répétées en 2005. Malgré tout, les commissions des marchés financiers ont progressé de 7 %. Ces dernières années, FBN a en effet été l'un des courtiers les plus actifs en émissions de titres de fiducies de revenu, un marché en pleine expansion.

### Parts de marché

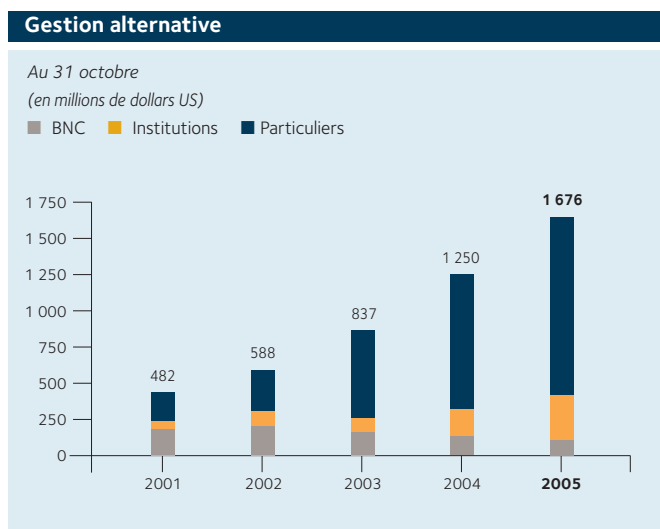


La Banque occupe aussi une place de choix dans le marché des titres à revenu fixe, où elle détient le premier rang pour les obligations municipales, le troisième pour les obligations provinciales et le septième pour les obligations de sociétés et du gouvernement fédéral. Dans ces cas, la part de marché de la Banque pour ces produits est de 7,5 %, ou 11,2 % si on ne considère que les six grandes banques canadiennes, ce qui représente le double de son poids dans les revenus totaux de ce groupe de référence.

Ces succès illustrent bien que la Banque Nationale, par le biais de FBN, est devenue un grand courtier en valeurs mobilières au Canada et s'est hissée au rang de chef de file incontesté de l'industrie au Québec. Elle a su se bâtir des créneaux très solides dans l'industrie canadienne et elle est depuis plus d'une décennie un intervenant avec lequel il faut compter sur le marché des obligations des provinces et des municipalités.

Le secteur des marchés financiers joue aussi un rôle important de manufacturier de produits de gestion de patrimoine destinés principalement à la clientèle des particuliers, au sein de la Banque bien sûr, mais aussi à l'extérieur, souvent par l'entremise de conseillers financiers indépendants. Ainsi le Groupe Financière Banque Nationale est un chef de file au Canada dans le domaine des produits structurés, tant par sa longue expérience que par la variété et l'ingéniosité de ses montages.

Ce même esprit d'avant-garde se manifeste par notre fonds de gestion alternative qui est en effet l'un des plus anciens et des plus importants au Canada. Il se caractérise entre autres par une diffusion large et croissante auprès de notre clientèle des particuliers, soit sous forme de billets, de produits structurés à capital garanti, ou directement dans les portefeuilles de Gestion privée de placement. Des 1 676 millions de dollars américains sous gestion, 71 % sont « détenus » par des particuliers, 22 % dans des institutions, et le solde est détenu dans le portefeuille propre de la Banque.



Dans ses activités de gestion alternative, la Banque prend toutes les mesures afin d'éviter les écueils qu'ont connus un certain nombre de fonds de couverture gérés par des gestionnaires externes. L'utilisation de comptes distincts, l'enregistrement des transactions par la Banque, le calcul quotidien de la position de risque, le suivi en temps réel des positions et la possibilité de défaire des positions et des transactions

satisfaction  
de la clientèle

mobilisation  
des employés

reconnaissance  
des marchés

engagement  
auprès de la collectivité

## Qualité des idées d'investissement

Brendan Wood International a attribué à l'équipe de recherche de Financière Banque Nationale la première place de son classement pour la qualité de ses idées d'investissement et la deuxième place pour la qualité de son analyse. Ce classement précise également que 14 analystes de Financière Banque Nationale se situent parmi les quatre meilleurs de leur industrie.

## 700 000 \$ aux victimes du tsunami

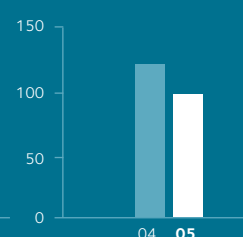
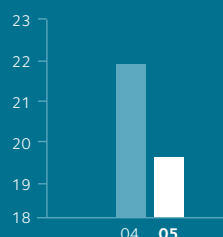
Touchés par la détresse des victimes du tsunami qui a ravagé l'Asie du Sud-Est en décembre 2004, les employés du Groupe Financière Banque Nationale ont organisé la Journée des commissions au cours de laquelle plus de 700 000 dollars de commissions ont été versés pour aider à la reconstruction de cette région dévastée.

## Création de valeur pour les actionnaires

Marchés financiers

Rendement sur le capital économique  
(en pourcentage)

Valeur ajoutée pour l'actionnaire  
(en millions de dollars)



## Don de 2 000 000 \$ à Centraide / United Way

Chaque année, la Banque, ses filiales, ses employés et ses retraités contribuent aux campagnes **Centraide/United Way** partout au pays. En 2005, les efforts déployés par nos directeurs de campagne ont permis de recueillir quelque 1,2 million de dollars auprès des employés et des retraités. À ce montant, la Banque a ajouté un don corporatif de plus de 800 000 dollars, pour une contribution totale de près de 2 millions de dollars.

en cas de dépassement des mandats ou des limites sont des mesures de sauvegarde mises en place afin de suivre, gérer et limiter les risques liés aux marchés ou aux opérations.

## Marchés financiers – Résultats

Le bénéfice net du secteur des Marchés financiers s'élève à 250 millions de dollars pour l'exercice 2005, en hausse de 2 % par rapport à l'exercice précédent. La baisse de 43 millions de dollars des dotations aux pertes, qui ne se sont chiffrées qu'à 8 millions de dollars, a été un développement fortement favorable au secteur; les pertes sur les prêts aux grandes entreprises sont souvent les plus volatiles et il est normal que ce secteur soit celui qui ait le plus bénéficié de la grande qualité du crédit de la Banque et d'une conjoncture économique des plus favorables en 2005. Les charges d'exploitation sectorielles de 2005 ont par contre progressé de 10 %, c'est-à-dire plus rapidement que les revenus, entraînant ainsi une détérioration du ratio des charges sur le revenu, qui passe de 55,2 % à 60,2 %. La rationalisation de certaines activités, les dépenses technologiques et un changement dans les sources de revenus vers des activités caractérisées par un plus haut taux de rémunération variable sont les principaux facteurs de cette évolution. L'exercice 2005 aura donc permis au secteur des Marchés financiers de maintenir son excellent rendement, ce qui témoigne de l'habileté de la Banque Nationale de gérer de manière très dynamique des activités complexes et variées.

### Résultats par secteur d'activité – Marchés financiers

Exercice terminé le 31 octobre  
(équivalent imposable<sup>(1)</sup>)  
(en millions de dollars)

|                                     | 2005   | 2004   | Variation<br>% |
|-------------------------------------|--------|--------|----------------|
| Revenu net d'intérêts               | 318    | 256    | 24             |
| Revenus autres que d'intérêts       | 671    | 728    | (8)            |
| Revenu total                        | 989    | 984    | 1              |
| Charges d'exploitation              | 595    | 543    | 10             |
| Contribution                        | 394    | 441    | (11)           |
| Dotations aux pertes sur créances   | 8      | 51     | (84)           |
| Bénéfice avant impôts               | 386    | 390    | (1)            |
| Charge d'impôts                     | 135    | 145    | (7)            |
| Part des actionnaires sans contrôle | 1      | -      | -              |
| Bénéfice net                        | 250    | 245    | 2              |
| Actif moyen                         | 51 809 | 42 367 | 22             |
| Actif pondéré pour le risque        | 18 771 | 14 600 | 29             |
| Dépôts moyens                       | 24 099 | 18 254 | 32             |
| Prêts douteux nets                  | 29     | 51     | (43)           |
| Ratio des charges sur le revenu     | 60,2 % | 55,2 % |                |

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8

## Marchés financiers – Enjeux et stratégies

### ENJEU

Faire face à l'incertitude économique et géopolitique qui se reflète sur des marchés financiers quelque peu atones

Le renchérissement du prix de l'énergie et le mouvement haussier des taux d'intérêt ont créé de nouvelles incertitudes au sein des marchés financiers, et plus particulièrement dans celui des nouveaux financements. Il importe donc encore plus de développer de nouvelles activités, notamment dans les produits dérivés financiers et les marchandises. La multiplication des fertilisations croisées entre les marchés financiers et la clientèle des particuliers et des PME, au moyen d'instruments comme les produits structurés et la gestion alternative, permet d'élargir la base des revenus en mettant à profit l'ensemble des compétences. Le regroupement plus serré des opérations de courtage de FBN et de celles de trésorerie permettra l'augmentation des synergies de revenus et de coûts. Compte tenu de la forte demande de produits axés sur les rendements absolus, c'est-à-dire dont les principaux éléments de risque sont couverts afin de réduire la probabilité que le produit dégage des rendements négatifs, la Banque entend demeurer le chef de file de la création et de la commercialisation de tels produits.

### ENJEU

Asseoir la position de FBN comme courtier en valeurs mobilières de premier plan au Canada

Les succès des dernières années démontrent bien les grands progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif. Pour poursuivre sur cette lancée, FBN continuera d'exceller dans la qualité de ses services et dans sa capacité d'innover et de recruter de nouveaux talents en proposant un environnement où l'esprit d'entreprise est mis au premier plan. Cet apport de compétences, favorisé par l'engagement inconditionnel d'une présence bien établie dans les marchés des capitaux, vise aussi à accroître les champs d'expertise et l'étendue territoriale des activités canadiennes, dans la continuité de sa forte percée dans l'ouest du pays. En plus, FBN continuera de mettre en évidence sa capacité de distribuer des produits financiers auprès des particuliers et des institutions.

### ENJEU

Maintenir une croissance relativement stable des résultats

Les résultats des dernières années sur les marchés financiers se caractérisent par un profil haussier relativement stable, compte tenu de la volatilité même de ces marchés et grâce à l'absence de surprises négatives de taille. Ces attributs sont essentiels pour que ces opérations soient considérées à leur juste valeur comme des compétences clés sur lesquelles la Banque peut compter année après année. Ils sont le résultat d'une diversification volontaire des activités et d'un bon contrôle des risques. Cette prudente diversification sera poursuivie, et visera non seulement à alimenter la croissance dans un marché incertain, mais également à en réduire la volatilité.

## Activités du secteur des Marchés financiers

### Activités institutionnelles et de financement des sociétés

#### Financement des sociétés

##### Mandat

Offrir aux grandes entreprises et organismes du secteur public la gamme complète de services bancaires, de conseils en fusions et acquisitions et de financement par voie de prêts et de titres.

##### Positionnement

- Parmi les principaux intervenants au Canada
- La première banque d'affaires des grandes entreprises et des gouvernements au Québec
- Taux élevé de participation dans les syndicats bancaires pour les nouvelles émissions d'actions en 2005

#### Titres à revenu fixe

##### Mandat

Gérer et distribuer les nouvelles émissions et participer activement au marché secondaire des titres canadiens des marchés obligataire et monétaire, depuis des bureaux à Montréal, Toronto, Vancouver, New York et Londres.

##### Positionnement

- Un des plus importants au Canada
- Premier pour les obligations municipales selon les données colligées par la Banque du Canada
- Troisième pour les obligations provinciales

#### Actions institutionnelles

##### Mandat

Distribuer les nouvelles émissions et négocier activement sur le marché secondaire des actions auprès de la clientèle des investisseurs institutionnels.

##### Positionnement

- S'appuyer sur la qualité de ses équipes de vente et de négociation

#### Mainteneur de marché

##### Mandat

Participer directement et activement aux marchés secondaires des actions et des produits dérivés sur les places boursières canadiennes.

##### Positionnement

- Premier mainteneur de marché au Canada (spécialité)
- Plus grand négociateur sur le marché des produits dérivés à la Bourse de Montréal

#### Recherche

##### Mandat

Suivre l'évolution des marchés, des industries et des entreprises afin de formuler des stratégies de placement, d'appuyer les producteurs de revenu et de renseigner les investisseurs.

##### Positionnement

- Une des meilleures équipes au Canada pour la qualité de la recherche et des idées d'investissement, selon le sondage effectué par Brendan Wood International :
  - Premier pour la qualité des idées d'investissement
  - Deuxième pour la qualité de la recherche
  - 14 analystes parmi les quatre premiers dans leur industrie

### Activités de trésorerie

#### Opérations de change

##### Mandat

Négocier sur le marché des devises pour le compte des clients et pour le propre compte de la Banque.

##### Positionnement

- Cible la clientèle des grandes entreprises québécoises
- Un des principaux intervenants sur le marché des options sur devises

#### Financement de la Banque

##### Mandat

Assurer la liquidité et un financement diversifié, fluide et à faible coût des opérations de la Banque sur les marchés des capitaux et auprès des autres banques.

##### Positionnement

- Bureaux à Londres et New York
- Traite sur une base quotidienne avec 50 à 100 des plus grandes banques internationales

#### Gestion des échéances de l'actif et du passif

##### Mandat

Gérer les risques de taux d'intérêt et de liquidités liés aux opérations bancaires pour les particuliers et les entreprises.

##### Positionnement

- Parmi les meilleures pratiques au Canada

#### Gestion de portefeuilles

##### Mandat

Gérer les placements de la Banque au sein de portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe, et de portefeuilles spécialisés de la gestion alternative, d'obligations à rendement élevé, de placements privés et de capital de risque.

##### Positionnement

- Un des pionniers au Canada en gestion alternative pour son propre compte et la clientèle bancaire
- Une opération très rentable de capital de risque
- Recours à des gestionnaires externes pour diversifier les styles de gestion et stabiliser les rendements

#### Dérivés sur actions

##### Mandat

Participation dans le marché des produits dérivés et structurés sur les actions individuelles et les indices.

##### Positionnement

- Une des équipes les plus complètes et diversifiées au Canada
- Une force particulière dans les produits structurés

#### Autres activités

##### Mandat

Participer de manière significative aux marchés financiers en menant de nombreuses activités spécialisées.

##### Positionnement

- Produits dérivés de crédit, biens de base (énergie et produits forestiers), financement de gestionnaires de fonds, etc.
- Prise de risque bien délimitée, bien contrôlée et bien diversifiée

# Autres

La rubrique « Autres » présente les données relatives aux activités de titrisation, certains éléments non récurrents comme les réévaluations de placement ainsi que la portion non allouée des services centraux. Ce poste comprend des revenus et des dépenses non imputés à un secteur en particulier. Le revenu net d'intérêts est négatif parce qu'il inclut les intérêts versés à des tiers dans les activités de titrisation. En revanche, un gain au moment de l'opération, et des frais de gestion par la suite, sont comptabilisés aux revenus autres que d'intérêts.

## Résultats par secteur d'activité - Autres

Exercice terminé le 31 octobre  
(équivalent imposable<sup>(1)</sup>)  
(en millions de dollars)

|                                     | 2005    | 2004    |
|-------------------------------------|---------|---------|
| Revenu net d'intérêts               | (194)   | (177)   |
| Revenus autres que d'intérêts       | 200     | 138     |
| Revenu total                        | 6       | (39)    |
| Charges d'exploitation              | 31      | 46      |
| Contribution                        | (25)    | (85)    |
| Dotations aux pertes sur créances   | (92)    | (102)   |
| Bénéfice avant impôts               | 67      | 17      |
| Charge d'impôts                     | 9       | 5       |
| Part des actionnaires sans contrôle | 21      | 24      |
| Bénéfice net (perte nette)          | 37      | (12)    |
| Actif moyen                         | (5 745) | (5 040) |

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8

Pour l'exercice financier 2005, le bénéfice net de la rubrique « Autres » des résultats sectoriels est de 37 millions de dollars, en comparaison à une perte nette de 12 millions pour la même période l'an dernier. L'écart est notamment attribuable au gain de 37 millions de dollars (25 millions déduction faite des impôts) à la cession de placements de portefeuille dans des institutions financières en Amérique du Sud. Par ailleurs, la Banque a renversé un total de 42 millions de dollars de la provision générale pour risque de crédit en 2005 comparativement à 55 millions en 2004, ce qui a réduit le bénéfice net de la rubrique « Autres » de 9 millions de dollars, déduction faite des impôts. Le solde de l'écart est attribuable aux activités de titrisation.

# Analyse financière

## Analyse des résultats consolidés

### Revenu total

Le revenu total en équivalent imposable<sup>(1)</sup> pour l'exercice financier 2005 se chiffre à 3853 millions de dollars, en hausse de 200 millions de dollars ou 5 %. Les revenus autres que d'intérêts, comme l'an dernier, représentent environ 60 % du revenu total.

Exercice terminé le 31 octobre  
(équivalent imposable<sup>(1)</sup>)  
(en millions de dollars)

|                               | 2005         | 2004   | Variation % |
|-------------------------------|--------------|--------|-------------|
| <b>Revenu net d'intérêts</b>  |              |        |             |
| Particuliers et entreprises   | 1 302        | 1 251  | 4           |
| Gestion de patrimoine         | 101          | 94     | 7           |
| Marchés financiers            | 318          | 256    | 24          |
| Autres                        | (194)        | (177)  | (10)        |
|                               | <b>1 527</b> | 1 424  | 7           |
| Revenus autres que d'intérêts | 2 326        | 2 229  | 4           |
| Revenu total                  | <b>3 853</b> | 3 653  | 5           |
| % des revenus autres          |              |        |             |
| que d'intérêts                | 60 %         | 61 %   |             |
| Actif moyen                   | 90 902       | 78 672 |             |
| Marge bénéficiaire            | 1,68 %       | 1,81 % |             |

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8

### Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts en équivalent imposable<sup>(1)</sup> de l'exercice financier 2005 est en hausse de 103 millions de dollars ou 7 %, et totalise 1527 millions de dollars. Le secteur Particuliers et entreprises obtient un revenu net d'intérêts de 1302 millions de dollars, en hausse de 4 %. Les trois quarts de la croissance sont attribuables aux Services aux particuliers, surtout en raison de l'augmentation de 3 milliards de dollars, soit près de 12 %, des prêts moyens, principalement des prêts à la consommation mais aussi des prêts hypothécaires et des avances sur cartes de crédit. La croissance du volume de prêts due à la hausse des dépenses de consommation a été atténuée par une réduction de la

marge bénéficiaire des Services aux particuliers, qui s'établit à 2,89 % en 2005 par rapport à 3,09 % en 2004. Le rétrécissement de la marge bénéficiaire découle surtout des faibles taux d'intérêt qui ont une incidence notamment sur les dépôts de transactions. Le solde de l'augmentation du revenu net d'intérêts du secteur provient de l'augmentation d'environ 400 millions de dollars des prêts moyens aux entreprises en 2005, tandis que la marge bénéficiaire demeurait stable. Après une période d'incertitude qui avait réduit la demande de crédit, les entreprises ont recommencé à recourir aux emprunts bancaires vers la fin du deuxième trimestre de 2005. Pour le secteur des Marchés financiers, le revenu net d'intérêts est en hausse de 62 millions de dollars, soit 24 %. Cette augmentation est liée aux activités de négociation et doit être prise en compte avec les revenus de négociation comptabilisés aux revenus autres que d'intérêts.

### Revenus autres que d'intérêts

Les revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable<sup>(1)</sup> de l'exercice financier 2005 sont de 2326 millions de dollars, en hausse de 4 %. La forte croissance des revenus des services fiduciaires et fonds communs de placement ainsi que la hausse marquée des commissions sur les marchés financiers ont été atténuées par la diminution des gains sur valeurs mobilières du compte de placement.

Les commissions des marchés financiers sont en hausse de 49 millions de dollars, ou 8 %, pour un total de 682 millions, ce qui représente près de 30 % des revenus autres que d'intérêts de 2005, soit sensiblement la même proportion que celle de l'exercice précédent. Près de 60 % de la croissance est attribuable à l'activité accrue des particuliers sur les marchés boursiers. Le solde provient d'opérations avec des clients institutionnels du secteur des Marchés financiers, malgré la diminution des commissions provenant du financement des grandes sociétés par rapport à 2004, lorsque la Banque avait participé à plusieurs transactions d'envergure.

*Exercice terminé le 31 octobre  
(équivalent imposable<sup>(1)</sup>)  
(en millions de dollars)*

|   | 2005         | 2004  | Variation<br>% |
|---|--------------|-------|----------------|
| Commissions des marchés financiers                  | <b>682</b>   | 633   | 8              |
| Revenus de négociation                              | <b>251</b>   | 234   | 7              |
| Gains sur valeurs mobilières du compte de placement | <b>92</b>    | 102   | (10)           |
| Revenus d'assurances                                | <b>102</b>   | 90    | 13             |
| Commissions sur prêts et dépôts                     | <b>470</b>   | 482   | (2)            |
| Revenus de titrisation                              | <b>195</b>   | 180   | 8              |
| Services fiduciaires et fonds communs de placement  | <b>285</b>   | 244   | 17             |
| Revenus de change                                   | <b>76</b>    | 72    | 6              |
| Divers  | <b>173</b>   | 192   | (10)           |
| Revenus autres que d'intérêts                       | <b>2 326</b> | 2 229 | 4              |
| <b>Revenus de négociation</b>                       |              |       |                |
| Revenu net d'intérêts                               | <b>107</b>   | 37    |                |
| Revenus autres que d'intérêts                       | <b>251</b>   | 234   |                |
|   | <b>358</b>   | 271   | 32             |

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8

En tenant compte de la portion imputée au revenu net d'intérêts, les revenus de négociation sont de 358 millions de dollars, en hausse de 87 millions par rapport à l'exercice financier 2004. L'augmentation est surtout attribuable aux transactions sur les actions. Par contre, la Banque a réalisé moins de gains sur valeurs mobilières du compte de placement qu'en 2004. En effet, ces gains représentent 92 millions de dollars cette année, comparativement à 102 millions de dollars en 2004.

Les commissions sur prêts, les commissions sur cartes de crédit, ainsi que les frais d'administration sur les dépôts ont baissé de 482 millions de dollars en 2004 à 470 millions en 2005. D'une part, les commissions sur cartes de crédit sont en hausse de 14 millions de dollars, ou 29 %, pour se chiffrer à 63 millions de dollars notamment en raison de la croissance des dépenses de consommation. Par ailleurs, les commissions sur prêts sont en baisse de 23 millions de dollars, car en 2004 cette rubrique comprenait un montant de 25 millions de dollars attribuable au changement de la méthode comptable relative au traitement des indemnités pour paiement anticipé de prêts hypothécaires.

En 2005, les efforts de commercialisation des produits d'assurance ont porté fruit. Les revenus de cette activité ont augmenté de 13 % pour s'élever à 102 millions de dollars pour l'exercice financier.

Les revenus de titrisation de 195 millions de dollars sont en hausse de 15 millions ou 8 %, en raison de la titrisation additionnelle d'avances sur cartes de crédit au cours de l'exercice 2005.

La popularité continue de la Gestion privée de placement ainsi que la croissance des volumes et la hausse de la valeur marchande des fonds communs de placement ont une incidence sur la croissance de 17 %, soit 41 millions de dollars, des revenus des services fiduciaires et fonds communs de placement, qui se chiffrent ainsi à 285 millions de dollars en 2005.

### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation se chiffrent à 2499 millions de dollars en 2005 par rapport à 2388 millions en 2004, soit une augmentation de 111 millions de dollars, ou 5 %. Le ratio des charges d'exploitation en pourcentage du revenu total s'est amélioré, passant de 65,4 % en 2004 à 64,9 % pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005.

*Exercice terminé le 31 octobre  
(en millions de dollars)*

|  | 2005          | 2004   | Variation<br>% |
|--|---------------|--------|----------------|
| Salaires et avantages sociaux                  | <b>1 451</b>  | 1 359  | 7              |
| Frais d'occupation, ordinateurs et équipements | <b>540</b>    | 534    | 1              |
| Honoraires professionnels                      | <b>136</b>    | 118    | 15             |
| Autres frais                                   | <b>372</b>    | 377    | (1)            |
| Charges d'exploitation                         | <b>2 499</b>  | 2 388  | 5              |
| Ratio des charges d'exploitation sur le revenu | <b>64,9 %</b> | 65,4 % |                |

En 2005, la dépense de rémunération atteint 1 451 millions de dollars, en hausse de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Elle compte pour 58 % du total des charges d'exploitation, soit sensiblement le même taux qu'en 2004. Le coût plus élevé des avantages sociaux représente 17 % de la croissance de la rémunération par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation de la rémunération variable de Financière Banque Nationale, attribuable aux revenus plus importants en 2005, explique 23 % de la hausse totale de la rémunération. Outre les augmentations salariales régulières, le solde de la hausse est dû à la rémunération incitative compte tenu des excellents résultats de la Banque en 2005, notamment par rapport au secteur bancaire en général.

Pour l'exercice financier 2005, les frais d'occupation, ordinateurs et équipements sont de 540 millions de dollars, en hausse de 1 % par rapport à l'exercice 2004. L'augmentation des frais informatiques de 22 millions de dollars, ou 7 %, est en bonne partie compensée par une réduction des frais d'occupation de 16 millions de dollars, notamment en raison de l'enregistrement l'an dernier d'une charge pour les locaux vacants.

Les honoraires professionnels sont de 136 millions de dollars en 2005 en comparaison à 118 millions pour l'exercice précédent. Cette hausse, tout comme celle des frais informatiques, est attribuable aux initiatives visant à améliorer les plateformes technologiques, à optimiser les opérations de soutien et à répondre aux exigences réglementaires.

Les autres frais de 372 millions de dollars, comprenant les communications, la publicité, les taxes, les primes d'assurance-dépôts, notamment, sont légèrement en baisse par rapport aux 377 millions de dollars en 2004.

## Dotations aux pertes sur créances

Les dotations aux pertes sur créances de l'exercice financier 2005 ont été réduites de plus de 60 % pour se chiffrer à seulement 33 millions de dollars, en comparaison de 86 millions l'année précédente. Compte tenu de la qualité continue du portefeuille de créances de la Banque, la provision générale pour risque de crédit a été réduite de 42 millions de dollars en 2005, alors qu'elle avait été réduite de 55 millions au cours de l'exercice financier précédent. Au 31 octobre 2005, la provision générale totalise 308 millions de dollars, ce qui représente plus d'une fois et demie la moyenne historique des pertes sur créances annuelles encourues par la Banque.

*Exercice terminé le 31 octobre  
(en millions de dollars)*

|  | 2005   | 2004   | Variation<br>% |
|--|--------|--------|----------------|
| Particuliers   | 46     | 31     | 48             |
| Services aux entreprises et immobilier                         | 21     | 58     | (64)           |
| Financement des sociétés                                       | 8      | 52     | (85)           |
| Dotations spécifiques aux pertes<br>sur créances               | 75     | 141    | (47)           |
| Provision générale pour risque de crédit                       | (42)   | (55)   | 24             |
| Dotations aux pertes sur créances                              | 33     | 86     | (62)           |
| Dotations spécifiques en % des prêts<br>et acceptations moyens | 0,16 % | 0,34 % |                |

Les dotations spécifiques aux pertes sur créances ont diminué de 47 % pour se chiffrer à 75 millions de dollars pour l'exercice financier 2005, alors qu'elles avaient atteint 141 millions pour l'exercice financier antérieur. Seules les pertes sur créances avec les particuliers sont en hausse. En 2005, la Banque a comptabilisé 46 millions de dollars de dotations liées aux créances avec les particuliers comparativement à 31 millions l'année précédente, soit une hausse de 48 %. Cette augmentation s'explique d'une part par le niveau anormalement faible des pertes pour ce segment en 2004. D'autre part, la hausse marquée du volume de prêts avec les particuliers ces dernières années entraîne inévitablement une augmentation des pertes. Les pertes sur créances sur le crédit aux entreprises et à l'immobilier n'ont été que de 21 millions de dollars pour l'exercice financier 2005, en baisse de 64 % par rapport à 2004. La prudence des entreprises ces dernières années, qui avaient hésité à emprunter dans le contexte de hausse de valeur du dollar canadien et de l'incertitude économique et politique, a eu des répercussions sur le niveau des pertes sur créances de ce segment. Enfin, on observe des pertes sur créances de seulement 8 millions de dollars dans le financement des sociétés en 2005 comparativement à 52 millions de dollars en 2004. La réduction importante du portefeuille de prêts aux grandes sociétés depuis quelques années et l'accès direct de ces dernières aux marchés des capitaux ont réduit le risque de crédit de ce secteur d'activité. Globalement, les dotations spécifiques aux pertes sur prêts de 2005 ne représentent que 0,16 % des prêts et acceptations moyens en 2005 en comparaison à 0,34 % pour l'exercice financier précédent.

## Charge d'impôts

La note 15 afférente aux états financiers consolidés, à la page 104, fournit le détail de la charge d'impôts de la Banque. Pour l'exercice financier 2005, la charge d'impôts totalise 291 millions de dollars, soit un taux effectif d'imposition de 25 % comparativement à une charge de 318 millions de dollars en 2004 pour un taux effectif d'imposition de 30 %. Outre les réductions d'impôts dans certaines juridictions et des modifications quant à la source des revenus, le taux effectif d'imposition plus faible en 2005 est également attribuable à des transactions fiscalement favorables sur les marchés financiers.

# Analyse des résultats consolidés du quatrième trimestre

Au quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2005, la Banque a dégagé un bénéfice net de 207 millions de dollars, par rapport à 192 millions au trimestre correspondant de 2004, soit une croissance de 8 %. Le bénéfice par action de 1,22 \$ est en hausse de 10 % par rapport à 1,11 \$ au quatrième trimestre de 2004. Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 19,4 % pour le quatrième trimestre 2005, contre 19,7 % pour la période correspondante de 2004.

Pour le trimestre, le revenu total en équivalent imposable<sup>(1)</sup> se chiffre à 966 millions de dollars comparativement à 931 millions pour le trimestre correspondant de 2004, soit une croissance de 4 %. De la hausse de 35 millions de dollars, un montant de 20 millions est attribuable au secteur Particuliers et entreprises, notamment en raison de la croissance de 3,9 milliards de dollars ou 9,6 % des prêts et acceptations. Les revenus trimestriels du secteur Gestion de patrimoine ont progressé de 14,4 %, soit 26 millions de dollars, par rapport au quatrième trimestre 2004. Enfin, la baisse des gains sur valeurs mobilières explique l'essentiel de la diminution de 10 millions de dollars des revenus trimestriels du secteur des Marchés financiers par rapport au quatrième trimestre de 2004.

Les charges d'exploitation du quatrième trimestre 2005 ont atteint 646 millions de dollars par rapport à 623 millions pour le trimestre correspondant de 2004, en hausse de 23 millions de dollars ou 3,7 %. La hausse provient essentiellement de la rémunération, en raison du coût des avantages sociaux et de la rémunération incitative compte tenu des excellents résultats de la Banque par rapport à l'ensemble du secteur bancaire.

Au quatrième trimestre 2005, la Banque a enregistré des dotations spécifiques aux pertes sur créances de 25 millions de dollars qui ont été compensées par le renversement de 25 millions de la provision générale pour risque de crédit. Pour le trimestre correspondant de 2004, une récupération de pertes sur créances de 8 millions de dollars avait été comptabilisée en raison du renversement de 35 millions de la provision générale.

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8

# Analyse des flux de trésorerie consolidés

En raison de la nature des activités de la Banque, la majorité des éléments qui composent les revenus et les charges sont des liquidités. De plus, des mouvements importants de liquidités peuvent être observés, notamment dans les activités de négociation qui ont une incidence sur plusieurs éléments d'actif ou de passif, tels les valeurs mobilières du compte de négociation, les titres vendus à découvert ou les valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat.

Exercice terminé le 31 octobre  
(en millions de dollars)

|  | 2005            | 2004    |
|--|-----------------|---------|
| Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :      |                 |         |
| Exploitation   | <b>(5 604)</b>  | 282     |
| Financement  | <b>17 818</b>   | 2 587   |
| Investissement   | <b>(11 271)</b> | (4 262) |
| Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces |                 |         |
|  | <b>943</b>      | (1 393) |
| Espèces et quasi-espèces au début                      | <b>5 333</b>    | 6 726   |
| Espèces et quasi-espèces à la fin                      | <b>6 276</b>    | 5 333   |

Pour l'exercice financier 2005, les espèces et quasi-espèces ont augmenté de 0,9 milliard de dollars, alors qu'elles avaient diminué de 1,4 milliard de dollars pour l'exercice précédent. Au 31 octobre 2005, les espèces et quasi-espèces totalisaient 6,3 milliards de dollars par rapport à un solde de 5,3 milliards à la clôture de l'exercice précédent.

L'augmentation des valeurs mobilières du compte de négociation explique l'essentiel des 5,6 milliards de dollars de fonds requis par les activités d'exploitation en 2005. Pour l'exercice financier précédent, les fonds générés par les activités d'exploitation étaient de 282 millions de dollars.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement représentent des rentrées de fonds de 17,8 milliards de dollars en 2005, alors qu'ils avaient augmenté de 2,6 milliards en 2004. L'augmentation en 2005 provient surtout de la hausse des dépôts (8,5 milliards de dollars), des titres vendus à découvert (5,3 milliards de dollars) et des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat (4,7 milliards de dollars). En 2004, les fonds générés provenaient surtout de l'augmentation des dépôts et des titres vendus à découvert.

Enfin, les activités d'investissement ont requis 11,3 milliards de dollars de fonds en 2005, surtout en raison de l'augmentation des prêts et des dépôts auprès d'institutions financières donnés en nantissement. En 2004 ce sont 4,3 milliards de dollars qui avaient été investis, surtout dans le financement de nouveaux prêts.

# Analyse du bilan consolidé

Au 31 octobre 2005, l'actif total de la Banque s'établit à 107,6 milliards de dollars en comparaison de 88,5 milliards à la clôture de l'exercice précédent, soit une croissance de 22 %.

| Au 31 octobre<br>(en milliards de dollars)              |              |      |                |
|---|--------------|------|----------------|
|   | 2005         | 2004 | Variation<br>% |
| <b>Actif</b>  |              |      |                |
| Encaisse et dépôts auprès<br>d'institutions financières | <b>10,3</b>  | 5,8  | 78             |
| Valeurs mobilières                                      | <b>40,1</b>  | 32,5 | 23             |
| Prêts   | <b>47,1</b>  | 41,5 | 13             |
| Acceptations  | <b>3,2</b>   | 3,1  | 3              |
| Autres actifs   | <b>6,9</b>   | 5,6  | 19             |
|   | <b>107,6</b> | 88,5 | 22             |
| <b>Passif et capitaux propres</b>                       |              |      |                |
| Dépôts  | <b>62,0</b>  | 53,4 | 16             |
| Acceptations  | <b>3,2</b>   | 3,1  | 3              |
| Autres passifs  | <b>36,2</b>  | 26,0 | 39             |
| Débitures subordonnées                                  | <b>1,1</b>   | 1,4  | (21)           |
| Part des actionnaires sans contrôle                     | <b>0,5</b>   | 0,4  | 25             |
| Capitaux propres  | <b>4,6</b>   | 4,2  | 10             |
|   | <b>107,6</b> | 88,5 | 22             |

## Encaisse et dépôts auprès d'institutions financières

Les dépôts auprès d'institutions financières, soit 10,1 milliards de dollars au 31 octobre 2005, sont en hausse de 91 % par rapport à 5,3 milliards de dollars un an plus tôt. L'importante augmentation découle de l'exigence, pour certaines transactions, de déposer des sommes en nantissement pour garantir les paiements à échéance. Une description des pratiques de la Banque en matière de gestion des liquidités est présentée à la page 63 de ce Rapport annuel.

## Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières totalisent 40,1 milliards de dollars au 31 octobre 2005, ce qui représente 37 % de l'actif total. Depuis un an, elles ont augmenté de 7,6 milliards de dollars ou 23 %. Les valeurs mobilières du compte de placement, c'est-à-dire celles qui sont généralement détenues à long terme, comptent pour 6,9 milliards de dollars à la clôture de l'exercice financier, en baisse de 577 millions ou près de

1 % depuis le 31 octobre 2004. Les valeurs mobilières du compte de négociation ont augmenté de 5,6 milliards de dollars par rapport à l'année précédente, ce qui représente une croissance de 27 %. Les occasions ont été nombreuses en 2005 d'accroître la diversification des activités de négociation afin de bénéficier des créneaux spécialisés. Les politiques de gestion du risque de marché sont divulguées à la page 61. Enfin, les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente totalisent 7 milliards de dollars au 31 octobre 2005, en hausse de 2,5 milliards de dollars.

## Prêts et acceptations

Les prêts et acceptations comptent pour près de la moitié de l'actif total et s'élèvent à 50,3 milliards de dollars au 31 octobre 2005, en hausse de 5,7 milliards ou 13 %.

La vigueur du marché de l'immobilier résidentiel s'est maintenue en 2005, notamment dans le marché principal que dessert la Banque, ce qui a permis la croissance de plus d'un milliard de dollars ou 6 % de l'encours des prêts hypothécaires. Au 31 octobre 2005, compte tenu des prêts titrisés, les prêts hypothécaires étaient de 20 milliards de dollars en comparaison à 18,9 milliards au 31 octobre 2004.

Les prêts aux particuliers ainsi que les créances sur cartes de crédit totalisent 9,8 milliards de dollars à la fin de l'exercice financier 2005 par rapport à 7,8 milliards de dollars un an plus tôt, soit une croissance de 26 %. Les créances sur cartes de crédit de 1,8 milliard de dollars (avant titrisation) sont en hausse de 6 % par rapport au 31 octobre 2004. Les prêts à la consommation (avant titrisation) de 9,4 milliards de dollars affichent une hausse de 24 % en comparaison de l'année dernière. Cette forte croissance est attribuable aux volumes générés par les divers partenariats que la Banque a conclus depuis peu ainsi qu'aux marges de crédit garanties. Aux 31 octobre 2005 et 2004, la Banque avait titrisé pour 1,4 milliard de dollars de prêts aux particuliers et créances sur cartes de crédit.

Les prêts et acceptations aux entreprises et administrations publiques, qui totalisent 24,8 milliards de dollars au 31 octobre 2005, se composent de 15,1 milliards de dollars de prêts aux petites et moyennes entreprises et de 3,2 milliards aux grandes sociétés. Le solde provient des avances et montants en règlement à Financière Banque Nationale. Au cours de la première moitié de l'exercice financier 2005, les petites et moyennes entreprises ont recommencé à recourir au crédit bancaire. Au 31 octobre 2005, l'encours des prêts commerciaux était en hausse de près de 800 millions de dollars ou 5,5 % par rapport au début de l'exercice financier. Aussi, les prêts et acceptations aux grandes sociétés ont crû de 10 % depuis le 31 octobre 2004 pour se chiffrer à environ 3,2 milliards. Le tableau 11, à la page 73, présente, entre autres, les prêts aux entreprises par type d'industrie. La proportion des prêts hypothécaires résidentiels est passée de 36,4 % en 2004 à 33,3 % en 2005, et les prêts aux particuliers comptent maintenant pour 20,2 % de l'ensemble des prêts tandis qu'ils représentaient 18,4 % en 2004. Ces changements sont surtout attribuables à la popularité des marges de crédit avec garantie hypothécaire en remplacement des prêts hypothécaires résidentiels traditionnels. Pour ce qui est des prêts aux entreprises, mentionnons l'importance moindre du secteur de la fabrication dans le portefeuille, qui passe de 5,9 % de l'encours des prêts en 2004 à 4,7 % en 2005. Par contre, le crédit au secteur des services représente 13,3 % des créances au 31 octobre 2005 comparativement à 11,4 % il y a un an.

## Prêts douteux nets

Déduction faite des provisions spécifiques et générale, les prêts douteux affichent un solde négatif de 191 millions de dollars au 31 octobre 2005, contre un solde négatif de 190 millions de dollars au 31 octobre 2004. La baisse des prêts douteux nets a été annulée par la réduction de la provision générale pour risque de crédit. La réduction de la provision générale est attribuable au maintien de la qualité du crédit du portefeuille de créances.

Au 31 octobre  
(en millions de dollars)

|   | 2005  | 2004  | Variation<br>% |
|---|-------|-------|----------------|
| Particuliers  | 25    | 16    | 56             |
| Services aux entreprises et immobilier                                | 63    | 93    | (32)           |
| Financement des sociétés  | 29    | 51    | (43)           |
| Prêts douteux nets  | 117   | 160   | (27)           |
| Provision générale  | (308) | (350) | 12             |
| Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques et générale | (191) | (190) | -              |

Les prêts douteux bruts totalisent 260 millions de dollars au 31 octobre 2005 comparativement à 388 millions au 31 octobre 2004, en baisse de 128 millions ou 33 %. Ils représentent 7 % du capital tangible ajusté et des provisions, comparativement à 11 % il y a un an. Déduction faite des provisions spécifiques, les prêts douteux ont diminué de 27 % depuis un an, pour un total de 117 millions de dollars.

La diminution la plus importante se retrouve dans le secteur du financement des sociétés. Les prêts douteux nets ont été réduits de 43 %, pour s'établir à 29 millions de dollars au 31 octobre 2005. Bien que l'encours des prêts aux grandes sociétés ait augmenté au cours de l'exercice financier 2005, le montant total est bien inférieur aux engagements passés. Les prêts douteux nets des services aux entreprises et immobilier sont en baisse de 30 millions de dollars, soit un tiers de moins qu'à la fin de l'année précédente. La baisse des prêts douteux tout au long de l'exercice financier témoigne d'une part de la bonne santé financière des entreprises en 2005 ainsi que de la gestion active qu'assure la Banque en matière de crédit.

Les prêts douteux sur les comptes avec les particuliers ont augmenté de 9 millions de dollars en 2005 pour totaliser 25 millions au 31 octobre. Si la hausse semble marquée, le solde demeure modeste compte tenu de la taille des prêts aux particuliers au bilan de la Banque, ainsi que de la croissance de ces prêts au cours des dernières années.

Une description détaillée des pratiques de gestion des risques est présentée à la page 57 de ce Rapport annuel.

## Autres actifs

Au 31 octobre 2005, les autres actifs se chiffrent à 6,9 milliards de dollars, par rapport à 5,6 milliards à la même date en 2004. Cette rubrique est composée, notamment, de la juste valeur des instruments financiers dérivés de négociation, des immobilisations corporelles, de l'écart d'acquisition, des actifs incorporels et des comptes des clients des courtiers. La variation de ce dernier élément explique l'essentiel de la hausse des autres actifs.

## Dépôts

Les dépôts, de 62,0 milliards de dollars au 31 octobre 2005, ont augmenté de 16 % par rapport à l'année précédente. Les dépôts des particuliers de 26,4 milliards de dollars, tels que présentés au tableau 7 de la page 71, représentent 43 % de l'ensemble des dépôts. Ils sont en hausse de 2,4 milliards de dollars ou 4 %. L'augmentation est surtout attribuable au compte de dépôt à rendement élevé offert par Altamira à la suite de l'amélioration à l'offre de ce produit. Un portrait de l'ensemble de l'épargne auprès des particuliers est présenté en page 47.

Les dépôts commerciaux ont augmenté de 16 % depuis le 31 octobre 2004 pour s'établir à 16,8 milliards de dollars. En 2005, la Banque a déployé des ressources additionnelles pour mieux servir les clients commerciaux ne détenant que des dépôts. Quant aux fonds achetés, ils ont augmenté de 3,8 milliards de dollars pour s'établir à 8,8 milliards au 31 octobre 2005 afin de soutenir la croissance de l'activité de crédit.

## Autres passifs

Les autres passifs composés principalement des engagements liés aux titres vendus à découvert et des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, sont en hausse de 10,2 milliards de dollars par rapport à la fin de l'exercice financier 2004, pour s'établir à 36,2 milliards de dollars au 31 octobre 2005. Les variations des éléments de cette rubrique sont attribuables aux activités de négociation.

## Débetures subordonnées et part des actionnaires sans contrôle

Les débetures subordonnées ont diminué de 306 millions de dollars depuis le 31 octobre 2004 et affichent un solde de 1,1 milliard de dollars à la fin de l'exercice financier. La variation est principalement attribuable à la conversion en titre de dette de premier rang d'une débenture de 250 millions de dollars américains à la fin d'octobre 2005.

La part des actionnaires sans contrôle est surtout composée des actions privilégiées de 300 millions de dollars américains (355 millions de dollars canadiens) émises par une filiale en propriété exclusive de la Banque. Le solde provient de la consolidation de certains fonds communs de placement conformément aux normes comptables s'appliquant aux entités à détenteurs de droits variables.

## Capitaux propres

Au 31 octobre 2005, les capitaux propres de la Banque s'établissaient à 4,6 milliards de dollars comparativement à 4,2 milliards au 31 octobre 2004. L'état consolidé de la variation des capitaux propres à la page 80 de ce Rapport annuel détaille les éléments qui constituent les capitaux propres.

Le 15 mars 2005, la Banque a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe, série 16, afin de bénéficier des conditions des marchés financiers qui lui ont permis d'émettre ces actions à un taux de dividendes substantiellement inférieur au taux fixe de 6,15 % qui aurait vraisemblablement prévalu, après le 15 août 2005, pour les 7 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série 13. Le 15 août 2005, la Banque a racheté les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe, série 13, d'un montant total de 175 millions de dollars.

Au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a racheté 4,2 millions d'actions ordinaires, pour un montant de 224 millions de dollars, dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires visant un maximum de 8,4 millions d'actions qui a débuté le 13 janvier 2005.

Au 31 octobre 2005, la Banque comptait 165,3 millions d'actions ordinaires en circulation comparativement à 167,4 millions un an plus tôt. De plus, deux séries d'actions privilégiées se négocient, soit les 8 millions d'actions de la série 15 d'une valeur nominale de 200 millions de dollars et les 8 millions d'actions, série 16, d'une valeur nominale de 200 millions de dollars.

#### Capital réglementaire

En vertu des normes de la Banque des règlements internationaux et du Surintendant des institutions financières au Canada, les ratios de capital réglementaire, de base et total, s'établissent respectivement à 9,6 % et 12,8 % à la clôture de l'exercice financier et en tenant compte de l'émission de 500 millions de dollars de débentures subordonnées le 2 novembre 2005. Le 31 octobre 2004, les ratios de capital de base et total étaient de 9,6 % et 13,0 % respectivement. Au cours de l'exercice financier 2005, l'actif pondéré par le risque a augmenté de 5,4 milliards de dollars. Environ 80 % de la hausse est attribuable à l'augmentation des actifs au bilan et des engagements de crédit en raison de la reprise de la demande de crédit. Le solde est attribuable à la hausse des éléments pour le risque de marché. Par ailleurs, le capital de base de 4,4 milliards de dollars est en hausse d'environ 500 millions, surtout dû à l'apport du bénéfice net annuel déduction faite des dividendes sur actions ordinaires et privilégiées. Le capital total de 6,4 milliards de dollars tient compte de l'émission de débentures subordonnées de 500 millions de dollars le 2 novembre 2005.

Les normes et procédures de gestion du capital sont expliquées plus en détail à la page 56 du présent Rapport annuel.

#### Opérations entre apparentés

La Banque consent des prêts à ses administrateurs et dirigeants à des conditions variables. Le solde des prêts leur ayant été consentis est le suivant :

| Au 31 août<br>(en millions de dollars) |      |      |
|--|------|------|
|  | 2005 | 2004 |
| Prêts hypothécaires                    | 2    | 3    |
| Prêts – autres                         | 61   | 71   |

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, les prêts consentis aux dirigeants admissibles sont octroyés aux conditions applicables à tout autre employé de la Banque. Les principales conditions sont les suivantes : l'employé doit satisfaire aux mêmes exigences de crédit que la clientèle; les prêts hypothécaires sont offerts au taux du marché moins 2 %; les prêts personnels et les avances sur cartes de crédit portent intérêt à la moitié du taux offert à la clientèle; et les marges de crédit personnelles portent intérêt au taux de base canadien réduit de 3 %, qui ne doit pas être inférieur à la moitié du taux de base canadien.

Pour les prêts personnels, les avances sur cartes de crédit et les marges de crédit personnelles, l'employé peut bénéficier du taux réduit pour des emprunts n'excédant pas la moitié de son salaire annuel. Tout emprunt excédentaire sera accordé au taux de base canadien.

Les prêts qui ont été octroyés aux dirigeants avant le 1<sup>er</sup> janvier 2003 sont administrés conformément aux modalités antérieures pendant une période de transition se terminant le 31 décembre 2005. Ces conditions sont les suivantes : les prêts sont consentis aux dirigeants aux conditions du marché pour des risques similaires; les prêts hypothécaires résidentiels consentis aux dirigeants portent intérêt au taux du marché divisé par 3 pour les premiers 50 000 dollars empruntés et, pour le solde, au moins du taux du marché divisé par 3 ou au taux du marché moins 5 %; enfin, les autres prêts consentis aux dirigeants, principalement des marges de crédit personnelles, portent intérêt au taux préférentiel divisé par 2, pour la première tranche variant de 10 000 dollars à 20 000 dollars, et au moins du taux préférentiel moins 3 % ou du taux préférentiel divisé par 2 pour le solde, jusqu'à un maximum global de 50 % du salaire annuel.

#### Obligations contractuelles

Au 31 octobre 2005  
(en millions de dollars)

|   | Moins de<br>1 an | De 1 an<br>à 3 ans | De 3 ans<br>à 5 ans | Plus de<br>5 ans | Total |
|---|------------------|--------------------|---------------------|------------------|-------|
| Financement à long terme                                  | 644              | 1 308              | 1 523               | –                | 3 475 |
| Débentures subordonnées                                   | –                | –                  | –                   | 1 102            | 1 102 |
| Obligations en vertu de contrats de location-exploitation | 109              | 192                | 160                 | 410              | 871   |
| Obligations d'achat                                       | 189              | 356                | 326                 | 230              | 1 101 |
| Total   | 942              | 1 856              | 2 009               | 1 742            | 6 549 |

# Analyse des éléments et arrangements hors bilan

En plus des actifs et passifs présentés au bilan, la Banque gère des actifs de ses clients qui ne sont pas comptabilisés au bilan. Les éléments hors bilan comprennent également des instruments dérivés et d'autres véhicules dont l'objectif est de gérer les risques et d'utiliser le capital de manière efficace.

## Biens administrés et biens sous gestion

Le tableau 10, à la page 72 du Rapport annuel, illustre l'ensemble des biens administrés et des biens sous gestion. Au 31 octobre 2005, ces éléments totalisaient 221 milliards de dollars, en hausse de 40 milliards de dollars ou 22 % par rapport à l'année précédente.

Ce sont les actifs des clients administrés ou gérés par la filiale fiduciaire Trust Banque Nationale inc. qui ont le plus augmenté, représentant 26 des 40 milliards de dollars de la croissance. Les actifs administrés ou gérés par Financière Banque Nationale ont augmenté de 9 milliards de dollars ou 11 %, alors que ceux gérés par Gestion de portefeuille Natcan inc. étaient en croissance de 3 milliards de dollars ou 10 %. La meilleure performance des marchés boursiers ainsi que les efforts de vente, notamment de la Gestion privée de placement, ont contribué à l'augmentation des actifs administrés ou gérés.

Au 31 octobre 2005, l'épargne des particuliers administrée était en hausse de 8 milliards de dollars pour totaliser 89,6 milliards. Près de la moitié de l'épargne administrée par la Banque est représentée par les actifs des clients de Financière Banque Nationale, alors qu'environ 30 % se compose de dépôts bancaires.

En termes monétaires, la croissance la plus importante provient de l'épargne administrée par Financière Banque Nationale en hausse de 3 milliards de dollars ou 8 %, soit près de 40 % de la croissance de l'épargne totale des particuliers. Par contre, il faut noter le succès des

Au 31 octobre  
(en milliards de dollars)

|                                 | 2005 | Variation |    |
|---------------------------------|------|-----------|----|
|                                 |      | 2004      | %  |
| Dépôts                          | 26,4 | 24,0      | 1  |
| Courtage de plein exercice      | 42,1 | 38,9      | 8  |
| Fonds communs de placement      | 9,6  | 8,7       | 10 |
| Courtage direct                 | 7,4  | 6,7       | 10 |
| Autres                          | 4,1  | 2,9       | 41 |
| Épargne totale des particuliers | 89,6 | 81,2      | 10 |

efforts de vente de fonds communs de placement, dont la croissance est de 10 % pour un total sous administration de 10 milliards de dollars. Aussi, la croissance des ventes nettes de la Gestion privée de placement, de 1,1 milliard de dollars, explique la plus grande partie de la hausse de 41 % à la rubrique « Autres ».

## Structures d'accueil

La Banque utilise des structures d'accueil surtout pour la titrisation d'actif financier dans le but d'obtenir du financement, de réduire le risque de crédit et de gérer le capital. À l'occasion, elle agit en qualité d'intermédiaire pour des clients qui souhaitent utiliser des structures d'accueil pour titriser leur actif financier.

### Programmes de titrisation de la Banque Nationale

La titrisation consiste à céder des créances à une fiducie qui en finance l'achat par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. La vente des créances s'accompagne le plus souvent d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient des meilleures cotes de crédit. Ce rehaussement prend la forme d'un recours de premier niveau, à charge du vendeur des créances, et d'un recours de second niveau, assumé par un tiers. Le recours de premier niveau comprend généralement deux éléments : premièrement, l'excédent des intérêts, c'est-à-dire la différence entre, d'une part, les intérêts perçus sur les créances et, d'autre part, les intérêts dus aux investisseurs et les dépenses afférentes au programme de titrisation visé; deuxièmement, un dépôt dans un compte de garantie. Quant au recours de second niveau, il peut être assumé directement par un garant de crédit, ou indirectement par une classe subordonnée.

Les programmes de titrisation sont souvent assortis d'accords d'échange d'intérêts et d'accords de garantie de liquidités, en nantissement du paiement des intérêts et du paiement du capital aux investisseurs. Soulignons qu'au Canada, les garanties de liquidités, qui accompagnent toujours les programmes de papier commercial, ne font pas office de protection contre les risques de crédit des créances sous-jacentes; ces garanties de liquidités peuvent être invoquées uniquement si, après une perturbation des marchés financiers, la fiducie qui a émis le papier commercial ne peut respecter les échéances du capital par l'émission de nouvelles émissions de papier commercial. Enfin, le plus souvent, le vendeur des créances en est également l'administrateur.

### Titrisation des éléments d'actif de la Banque Nationale

La Banque Nationale a mis sur pied divers programmes de titrisation de ses propres éléments d'actif, dont trois ont été en vigueur tout au long de l'exercice 2005 : Canadian Credit Card Trust, VISION Trust et DPL Trust. Ces structures d'accueil sont admissibles selon les dispositions de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 12 de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) intitulée « Cessions de créances » (NOC-12), et elles sont donc exemptées expressément de l'exigence de consolidation de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (NOC-15), qui s'applique à la Banque depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2004. De plus, la Banque participe aux deux programmes de titrisation de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), soit le programme des titres émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation (Canada)*(LNH) et le programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC). Les motifs à l'appui de ces programmes sont le financement, le transfert de risques et la gestion du capital.

Dans tous les programmes de titrisation de ses propres éléments d'actif, la Banque assume le rôle d'administrateur des créances vendues et, si cela est requis, elle fournit également le recours de premier niveau. De plus, elle administre elle-même ses programmes de titrisation et veille à ce que toutes les procédures afférentes soient rigoureusement suivies et que les investisseurs soient payés selon les dispositions de ces programmes. Selon le programme, la Banque peut aussi être appelée à jouer le rôle de contrepartie à des accords d'échange d'intérêts ou de garantie de liquidités.

Voici une description détaillée des programmes de titrisation des éléments d'actif de la Banque Nationale.

#### *Titrisation des créances sur cartes de crédit*

En date du 31 octobre 2005, la Banque Nationale avait vendu à Canadian Credit Card Trust (CCCT) un portefeuille de créances de cartes de crédit représentant un encours de 1,5 milliard de dollars, dont 1,2 milliard a été financé par l'émission de certificats vendus à des tiers, et 0,3 milliard par une participation de la Banque.

En mars 2005, la série 1998-1 totalisant 500 millions de dollars a été remboursée et, en avril, la Banque faisait émettre deux nouvelles séries : la série 2005-1 échéant dans cinq ans et au montant de 450 millions de dollars, et la série 2005-2 échéant dans sept ans et au montant de 350 millions.

La Banque fournit le recours de premier niveau, qui comprend deux éléments : l'excédent des intérêts et, s'il y a lieu, un dépôt dans un compte de garantie qui s'élève actuellement à 0,5 % du montant de la série 2002-1, soit 2 millions de dollars. Pour la série 2002-1, le recours de second niveau prend la forme d'une garantie offerte par un tiers et correspond à 5 % du montant des certificats, ou 20 millions de dollars. Par ailleurs, le recours de second niveau des séries 2005-1 et 2005-2 est fourni par des certificats subordonnés aux certificats de premier rang et représentant 5,5 % du montant de ces derniers. Ce programme de titrisation n'est pas assorti d'accords d'échange d'intérêts ni d'accords de garantie de liquidités.

#### *Titrisation de prêts hypothécaires non assurés sur des immeubles résidentiels de cinq logements ou plus*

La Banque a titrisé un portefeuille de prêts hypothécaires non assurés grevant des immeubles résidentiels de cinq logements ou plus et, en date du 31 octobre 2005, ce programme de papier commercial, du nom de VISION Trust, représentait un encours de 186 millions de dollars. Le recours de premier niveau, fourni par la Banque, comprend l'excédent des intérêts (1,05 % de l'encours du papier commercial) et un dépôt dans un compte de garantie (2 % du montant initial). Une classe subordonnée de 18 millions de dollars, qui a été vendue à des tiers, fournit le recours de second niveau.

Ce programme est assorti d'un accord de garantie de liquidités et d'un accord d'échange d'intérêts, dont la Banque assume la totalité des risques inhérents.

#### *Titrisation des prêts à la consommation*

La Banque a mis sur pied deux programmes de titrisation de ses prêts à la consommation dont un seul, DPL Trust, était toujours en existence au 31 octobre 2005. Des trois séries initiales, deux étaient toujours en vigueur au 31 octobre 2005, la série 2002-1 étant venue à échéance en juillet 2005. Les certificats émis par DPL Trust sont appuyés par un portefeuille de prêts directs à la consommation et, occasionnellement, par d'autres créances, principalement des titres LNH. À chaque certificat

de premier rang d'une série donnée est associé un certificat de second rang qui lui est subordonné et qui représente 3 % du certificat de premier rang. Par ailleurs, l'excédent d'intérêts et le compte de garantie représentent respectivement 3 % et 6 % du montant total d'une série donnée. Enfin, un accord d'échange d'intérêts, assumé par la Banque, complète ce programme.

#### *Programme des titres LNH et des Obligations hypothécaires du Canada*

La Banque participe au programme des titres LNH et, depuis son lancement en juin 2001, au programme des OHC. En vertu de ce dernier, des prêteurs vendent des titres LNH à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), et cette dernière en finance l'achat par l'émission d'obligations hypothécaires garanties par la SCHL. Par ailleurs, ces obligations hypothécaires sont assorties d'un accord d'échange d'intérêts en vertu duquel une contrepartie agréée par la SCHL paye à FCH les intérêts dus aux investisseurs et perçoit les intérêts sur les titres LNH.

Au 31 octobre 2005, l'encours des titres LNH émis par la Banque Nationale et vendus à des tiers totalisait 4,2 milliards de dollars. Par ailleurs, la Banque est contrepartie à des accords d'échange d'intérêts des titres LNH vendus à FCH et constitués de prêts hypothécaires consentis par la Banque.

Les programmes de titres LNH et OHC ne font pas appel à des accords de garantie de liquidités. Enfin, conformément aux dispositions du programme des titres LNH, la Banque Nationale avance les fonds requis afin de couvrir les retards de paiement et, s'il y a lieu, se fera rembourser par la SCHL ou par Genworth Financial Canada selon que le prêt en défaut a été assuré par la SCHL ou par Genworth Financial Canada.

#### *Incidences des programmes de titrisation sur les ratios de capital réglementaire*

Puisque les hypothèques LNH ont déjà un facteur de pondération égal à 0 % et que la quasi-totalité des titres LNH émis par la Banque Nationale sont appuyés par des hypothèques assurées par la SCHL, il s'ensuit que la vente de titres LNH émis par la Banque n'a pas d'incidence marquée sur l'actif pondéré de la Banque et par conséquent, sur les ratios de capital réglementaire. Par ailleurs, CCCT, VISION Trust et DPL Trust ont une incidence sur les ratios de capital de la Banque puisque les éléments d'actif sous-jacents ont un facteur de pondération égal à 100 %.

#### Fonds multicédant

La Banque administre un fonds multicédant qui achète divers actifs financiers de clients et finance ces achats en émettant du papier commercial. Les clients utilisent cette entité multicédante afin de diversifier leurs sources de financement et de réduire les coûts de financement tout en continuant à gérer les actifs financiers et en fournissant une certaine protection de premier niveau contre les pertes. La Banque ne détient pas de participation dans ce fonds et n'est pas tenue de consolider ce fonds en vertu de la NOC-15. La Banque agit à titre d'agent financier et de fiduciaire, et offre des services administratifs et de structuration de transaction à ce fonds. La Banque n'offre aucune protection de crédit mais elle offre cependant des garanties de liquidités dans le cadre du programme de papier commercial. La note 17 afférente aux états financiers consolidés présente et décrit les renseignements relatifs à ces garanties de liquidités. Afin de répondre aux besoins des investisseurs, la Banque a conclu des contrats de produits dérivés avec ce fonds dont la juste valeur est présentée au bilan consolidé. Le total de l'actif de ce fonds est de 1,2 milliard de dollars.

La Banque agit également à titre d'agent financier et d'administrateur auprès de trois autres fiducies. Ces fiducies font l'émission et la vente aux acquéreurs de titres de créances à taux fixe et révisable adossés à des créances hypothécaires, des créances mobilières, des titres financiers structurés, des placements de sociétés synthétiques et autres titres. La Banque ne détient pas de participation dans ces fiducies et n'est pas tenue de consolider ces entités en vertu de la NOC-15. La Banque agit seulement à titre d'agent financier et d'administrateur de ces fiducies. La Banque a conclu des contrats de produits dérivés avec certaines de ces fiducies dont la juste valeur marchande est présentée au bilan consolidé de la Banque. Le total de l'actif de ces entités est de 3,9 milliards de dollars au 31 octobre 2005.

## Instruments financiers dérivés

La Banque a recours à des instruments financiers dérivés pour répondre aux besoins de ses clients dans le cadre de leurs propres activités de gestion du risque, de placement et de négociation. Les instruments financiers dérivés sont également utilisés par la Banque pour ses propres besoins de gestion des risques et de négociation.

Tous les produits dérivés, à l'exception de ceux qui sont détenus à des fins autres que de négociation et qui sont admissibles à la comptabilité de couverture, sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur. Bien que les opérations sur produits dérivés soient mesurées en fonction des montants nominaux de référence car ils servent de points de référence aux fins du calcul des paiements, ils ne sont pas inscrits au bilan consolidé et ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés.

Les montants nominaux de référence des produits dérivés de la Banque totalisaient 404 milliards de dollars au 31 octobre 2005 comparativement à 292 milliards de dollars au 31 octobre 2004. La juste valeur de l'actif lié aux instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation totalisait 2390 millions de dollars et 263 millions de dollars, contre respectivement 2735 millions et 403 millions au 31 octobre 2004, tandis que la juste valeur du passif lié aux instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation totalisait 1846 millions de dollars et 150 millions de dollars, comparativement à 2386 millions et 234 millions respectivement au 31 octobre 2004. La variation des gains et des pertes non réalisés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation et qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture est constatée au poste « Revenus autres que d'intérêts » de l'état consolidé des résultats.

Les notes 1 et 18 afférentes aux états financiers consolidés et présentées aux pages 85 et 108 à 112, respectivement, fournissent plus de détails sur les types de produits dérivés ainsi que sur leur comptabilisation.

## Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes de garanties qui répondent à la définition de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 de l'ICCA intitulée « Informations à fournir sur les garanties » (NOC-14). Les principaux types de garanties sont des lettres de garantie, les facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossé à des créances faisant suite à des opérations

de titrisation, certains instruments financiers dérivés, certaines ententes d'indemnisation et certaines activités de prêts de titres. La note 17 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 105 à 107, fournit des renseignements détaillés au sujet de ces garanties, y compris les montants portés au bilan consolidé en relation avec ces activités, et les paiements maximaux que la Banque pourrait devoir effectuer dans le cadre de ces engagements.

## Ententes relatives au crédit

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements de crédit hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal de crédit additionnel qu'elle peut être obligée de consentir si les engagements sont entièrement utilisés. Pour plus de détails sur ces instruments de crédit hors bilan, se reporter à la note 17 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 105 à 107.

# Estimations comptables critiques

Un sommaire des principales conventions comptables utilisées par la Banque est présenté aux notes 1 et 2 afférentes aux états financiers consolidés aux pages 82 à 89 du présent Rapport annuel. Certaines de ces conventions comptables sont considérées critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, elles nécessitent des jugements et estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'elles portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. Voici une description de ces estimations comptables critiques.

## Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances reflètent la meilleure estimation de la direction quant à l'existence, en date du bilan, de pertes probables de crédit liées aux instruments financiers figurant ou non au bilan consolidé, notamment les prêts, les dépôts auprès d'autres banques, les titres de substituts de prêts, les produits dérivés, les acceptations et autres engagements de crédit indirects comme les lettres de crédit et les lettres de garantie. La direction revoit régulièrement la qualité du crédit des portefeuilles afin de s'assurer que le montant de la provision pour pertes sur créances est suffisant. Dans le cadre de cette évaluation du montant de la provision pour pertes sur créances, la direction doit exercer son jugement dans l'établissement d'hypothèses raisonnables et d'estimations subjectives et importantes, par exemple la probabilité de défaut, la probabilité de perte en cas de défaut, le montant à risque

en cas de défaut, le montant et les dates de flux de trésorerie futurs, la valeur de la sûreté sous-jacente et les coûts de réalisation. Des changements dans ces estimations et hypothèses ainsi que le recours à des hypothèses et estimations différentes mais également raisonnables pourraient avoir une incidence sur la provision pour pertes sur créances, et conséquemment sur la dotation aux pertes sur créances de l'exercice.

Le lecteur trouvera une description détaillée des méthodes utilisées pour établir la provision pour pertes sur créances à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, en page 83, et à la rubrique « Évaluation du risque de crédit » à la section « La gestion du risque de crédit » du rapport de gestion, aux pages 59 à 61.

Tous les secteurs d'exploitation, à l'exception du secteur Gestion de patrimoine, sont touchés par cette estimation comptable critique.

## Juste valeur des instruments financiers

La Banque comptabilise à la juste valeur les titres de négociation et les instruments financiers dérivés, à l'exception de ceux qui sont détenus à des fins autres que de négociation et qui sont admissibles à la comptabilité de couverture. La variation des gains et des pertes non réalisés est constatée à la rubrique « Revenus de négociation » de l'état consolidé des résultats. La juste valeur représente le montant auquel pourrait être échangé un instrument financier entre des parties non liées agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence, selon les cours du marché. Lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen d'estimations. Les techniques d'évaluation utilisées pour établir les estimations intègrent les prix courants du marché, les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Au besoin, la valeur est ajustée pour tenir compte des risques de marché, des risques de modèle, des risques de crédit et des coûts connexes. Étant donné le rôle du jugement dans le calcul d'estimation des justes valeurs, celles-ci ne sont pas nécessairement comparables entre les différentes institutions financières et peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette. Des renseignements supplémentaires sur l'établissement de la juste valeur sont présentés aux notes 18 et 21 afférentes aux états financiers consolidés, aux pages 108 et 114.

Plusieurs postes du bilan consolidé sont touchés par cette estimation comptable critique : « Valeurs mobilières – compte de négociation », « Engagements afférents à des titres vendus à découvert », et la rubrique « Juste valeur des instruments financiers dérivés de négociation ». En outre, cette estimation touche le poste « Revenus de négociation » du secteur des Marchés financiers de l'état consolidé des résultats.

## Évaluation des valeurs du compte de placement

Selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, les titres de participation du compte de placement sont comptabilisés au coût d'acquisition lorsque la Banque n'exerce aucune influence notable, alors que les titres de créances sont comptabilisés au coût d'acquisition non amorti. Lorsqu'un titre du compte de placement subit une moins-value durable, sa valeur comptable doit être réduite à la valeur de réalisation nette. La détermination s'il y a ou non une moins-value durable et l'établissement de la valeur de réalisation nette font appel au jugement et à des estimations. La direction examine régulièrement

la valeur des titres du compte de placement afin de déterminer si certains d'entre eux ont subi une moins-value durable. L'examen comporte une analyse des faits propres à chaque placement ainsi qu'une évaluation des attentes de rendement futur.

Dans le cadre de cet exercice, la direction évalue un ensemble de facteurs qui pourraient être indicatifs d'une moins-value durable, par exemple : une période prolongée pendant laquelle la valeur boursière du titre était inférieure à la valeur comptable; des pertes importantes subies par la société émettrice au cours du dernier ou des derniers exercices; des pertes continues subies par la société émettrice depuis plusieurs exercices; une suspension des opérations portant sur le titre en question; des difficultés de liquidités et des problèmes liés à la poursuite des activités de la société émettrice; et le fait que la juste valeur soit inférieure à la valeur comptable. Lorsque la direction a déterminé qu'un titre a subi une moins-value durable, elle doit formuler un jugement quant à la valeur de réalisation nette estimative.

Toute modification du jugement utilisé dans l'identification des titres ayant subi une moins-value durable et de l'estimation de la valeur de réalisation pourrait avoir une incidence sur le montant des pertes comptabilisées.

Le poste « Valeurs mobilières – compte de placement » du bilan consolidé est touché par cette estimation comptable critique, et le poste « Gains sur valeurs mobilières du compte de placement, montant net » de tous les secteurs de l'état consolidé des résultats, pourrait être touché.

## Titrisation

La titrisation est un processus par lequel la Banque cède des créances à une fiducie, qui finance l'acquisition en émettant aux investisseurs des obligations à terme ou du papier commercial.

Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme des ventes lorsque la Banque abandonne le contrôle sur les créances cédées et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces créances. Pour plus de détails sur les opérations de titrisation de la Banque, consulter la note 3 afférente aux états financiers consolidés, en page 89, et la section portant sur les structures d'accueil, en page 47.

Le calcul du gain ou de la perte découlant des opérations de titrisation se fait en répartissant la valeur comptable antérieure entre les éléments d'actif vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur relative à la date de cession. Puisque les cours du marché des droits conservés ne sont pas disponibles, la Banque estime la juste valeur en se fondant sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs. La Banque doit donc avoir recours à des estimations et à des hypothèses concernant notamment les pertes sur créances prévues, le taux de remboursement par anticipation, le taux d'actualisation et la marge excédentaire. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes pourrait avoir une incidence importante sur les résultats. À cet égard, la note 3 afférente aux états financiers consolidés présente une analyse de sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10 % et 20 % dans les hypothèses clés. Cette analyse démontre qu'un changement de 10 % de la marge bénéficiaire des prêts hypothécaires garantis titrisés entraînerait une diminution des droits conservés de 12 millions de dollars, et qu'une diminution de 20 % donnerait lieu à une diminution de 25 millions. Le solde des droits conservés des prêts hypothécaires garantis titrisés s'élevait à 125 millions de dollars au 31 octobre 2005.

Cette estimation comptable critique touche le poste « Valeurs mobilières – compte de placement » du bilan consolidé, et le poste « Revenus de titrisation » de l'état consolidé des résultats à la rubrique « Autres » des résultats sectoriels.

## Écart d'acquisition et actifs incorporels

Selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, l'écart d'acquisition ainsi que les actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie sont soumis à des tests de dépréciation périodiques afin de s'assurer que la juste valeur demeure supérieure ou égale à la valeur comptable. La juste valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie est obtenue au moyen de modèles d'évaluation qui tiennent compte de divers facteurs, comme la projection des flux de trésorerie futurs et le taux d'actualisation. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes aux fins des tests de dépréciation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie pourrait avoir une incidence importante sur les résultats.

Les postes « Écart d'acquisition » et « Actifs incorporels » du bilan consolidé sont touchés par cette estimation comptable critique.

Le montant global des pertes de valeurs, le cas échéant, serait présenté dans les charges d'exploitation du secteur concerné, à la rubrique « Divers ».

La note 8 afférente aux états financiers consolidés, en page 94, présente de plus amples renseignements à ce sujet.

## Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs

Le calcul de l'obligation au titre des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ainsi que des charges connexes se fonde sur des évaluations actuarielles et des hypothèses de la direction. Les hypothèses clés qui servent au calcul de ces montants portent, entre autres, sur les taux d'actualisation des obligations liées aux prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs, le rendement à long terme de l'actif des régimes de retraite, le taux de croissance des salaires, le taux de mortalité, le taux de roulement du personnel et l'évolution du coût des soins de santé en général. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait avoir une incidence importante sur l'actif (le passif) au titre des prestations constituées présenté à la rubrique « Actifs divers » (« Passifs divers ») du bilan consolidé, ainsi que sur les charges relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs qui sont

présentés à la rubrique « Salaires et avantages sociaux » de l'état consolidé des résultats. Tous les secteurs sont touchés par cette estimation comptable critique.

Les principales hypothèses actuarielles (moyennes pondérées) retenues par la Banque sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuelle estimatif du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 6,9 % en 2005 (7,7 % en 2004). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 5,9 % en 2008 et demeurer à ce niveau par la suite.

Le tableau suivant illustre l'incidence possible des variations de certaines des principales hypothèses (moyennes pondérées) utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations constituées et les charges afférentes :

### Sensibilité des hypothèses clés en 2005

| Régimes de retraite  | Variation de l'obligation | Variation de la charge |
|--|---------------------------|------------------------|
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation                                  | 62                        | 7                      |
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme des actifs des régimes | –                         | 4                      |
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future          | 13                        | 3                      |
| Autres régimes   | Variation de l'obligation | Variation de la charge |
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation                                  | 5                         | 1                      |
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future          | –                         | –                      |
| Incidence d'une augmentation de 1,00 % du taux de croissance présumé du coût des soins de santé                      | 16                        | 3                      |
| Incidence d'une diminution de 1,00 % du taux de croissance présumé du coût des soins de santé                        | (14)                      | (2)                    |

### Principales hypothèses actuarielles (moyenne pondérée)

|   | Régimes de retraite |      | Autres régimes |      |
|---|---------------------|------|----------------|------|
|   | 2005                | 2004 | 2005           | 2004 |
|   | %                   | %    | %              | %    |
| <b>Obligation au titre des prestations constituées au 31 octobre</b>                |                     |      |                |      |
| Taux d'actualisation  | 5,50                | 6,25 | 5,75           | 6,50 |
| Taux de croissance de la rémunération   | 3,50                | 4,00 | 3,50           | 4,00 |
| <b>Charge des prestations déterminées pour les exercices terminés le 31 octobre</b> |                     |      |                |      |
| Taux d'actualisation  | 6,25                | 6,75 | 6,50           | 6,75 |
| Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme                        | 7,25                | 7,50 | –              | –    |
| Taux de croissance de la rémunération   | 4,00                | 4,00 | 4,00           | 4,00 |

L'analyse de sensibilité présentée au tableau précédent doit être utilisée avec prudence, étant donné que les variations sont hypothétiques et que les variations de chacune des principales hypothèses peuvent ne pas être linéaires.

Pour des renseignements supplémentaires sur les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs de la Banque, consulter la note 12 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 97 à 99.

## Impôts sur les bénéficiaires

La Banque formule des hypothèses pour estimer la charge d'impôts ainsi que les actifs et passifs d'impôts futurs. Ce processus comporte l'estimation du montant réel des impôts à payer et l'évaluation des reports prospectifs de pertes fiscales et des écarts temporaires découlant de la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des éléments. Les actifs et passifs d'impôts futurs, présentés au bilan consolidé aux postes « Actifs divers » et « Passifs divers », sont calculés selon les taux d'imposition devant être appliqués aux périodes futures. Les actifs et passifs d'impôts futurs comptabilisés antérieurement doivent être ajustés lorsque la date de l'événement futur est révisée en fonction de l'information courante. La Banque évalue périodiquement les actifs d'impôts futurs dans le but d'évaluer la possibilité d'un recouvrement. La Banque est d'avis, selon les informations dont elle dispose, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration.

Cette estimation comptable critique touche le poste « Charge d'impôts » de l'état consolidé des résultats de tous les secteurs d'exploitation. Pour des informations supplémentaires sur la charge d'impôts, consulter les notes 1 et 15 afférentes aux états financiers consolidés aux pages 85 et 104.

## Provision pour éventualités

Dans le cours normal des affaires, la Banque est partie à diverses poursuites judiciaires. Ces poursuites sont essentiellement liées aux activités de prêts, et surviennent lorsque la Banque entreprend des démarches de recouvrement de ses créances. De plus, des requêtes pour autorisation d'exercer des recours collectifs ont été signifiées à diverses institutions financières, dont la Banque, contestant, entre autres, certains frais de transactions bancaires. Financière Banque Nationale est également partie, dans le cours normal de ses affaires, à diverses poursuites judiciaires dont la majorité sont liées aux activités des Services aux particuliers et peuvent notamment porter sur des questions de convenance des placements. De l'avis de la direction, qui se fonde sur l'expérience passée, le montant global du passif éventuel s'y rapportant n'aura pas de répercussion défavorable sur la situation financière de la Banque.

Le poste « Passifs divers » est touché par cette estimation comptable critique.

# Modifications aux conventions comptables

## Normes comptables récentes qui ont été adoptées

### Entités à détenteurs de droits variables

Le 1<sup>er</sup> novembre 2004, la Banque a adopté la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (NOC-15). La NOC-15 fournit des directives sur l'application des principes prévus au chapitre 1590 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Filiales », à certaines entités définies comme étant des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Les EDDV sont des entités dans lesquelles les investisseurs en instruments de capitaux propres ne détiennent pas une participation financière majoritaire ou dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités sans le soutien subordonné supplémentaire d'autres parties. La NOC-15 prévoit la consolidation d'une EDDV par son principal bénéficiaire; celui-ci est défini comme la partie qui obtient la majorité des rendements résiduels et (ou) assume la majorité des pertes découlant des activités de l'EDDV. L'application des dispositions de la NOC-15, le 1<sup>er</sup> novembre 2004, résulte en la consolidation de certains fonds communs de placement dans lesquels la Banque a un investissement significatif et en la consolidation de l'EDDV qui loue l'immeuble du siège social de la Banque en vertu d'un contrat de location-acquisition. L'incidence de l'application de cette norme résulte en une augmentation des Immobilisations corporelles de 84 millions de dollars, des Valeurs mobilières de 48 millions, des Actifs divers de 3 millions, des Autres passifs de 90 millions, de la Part des actionnaires sans contrôle de 44 millions et des Bénéfices non répartis de 1 million. Les états financiers consolidés des exercices antérieurs n'ont pas été redressés en fonction de cette norme.

### Sociétés de placement

En janvier 2004, l'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité n° 18 intitulée « Sociétés de placement » (NOC-18). Selon la NOC-18, les sociétés de placement sont tenues de comptabiliser tous leurs placements à la juste valeur, y compris ceux qui seraient par ailleurs consolidés ou comptabilisés selon la méthode de la valeur de consolidation. La note d'orientation fournit des critères permettant de déterminer si une société est une société de placement. On précise également dans quelles circonstances la société mère qui détient une société de placement et qui comptabilise cette participation à la valeur de consolidation doit comptabiliser les placements de la société de placement à la juste valeur.

La Banque applique les dispositions de cette note d'orientation prospectivement depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2004 et son incidence a été négligeable.

## Normes comptables récentes qui ne sont pas encore adoptées

### Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, couvertures et résultat étendu

En janvier 2005, l'ICCA a publié trois nouvelles normes : « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », « Couvertures » et « Résultat étendu ». Les principales incidences de ces normes sont décrites ci-dessous.

Tous les éléments d'actif et de passif financiers seront comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé, à l'exception des éléments classés dans les catégories suivantes, qui seront comptabilisés au coût amorti : prêts et créances, titres destinés à être détenus jusqu'à l'échéance et passif financier détenu à des fins autres que de négociation. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur éléments d'actif et de passif financiers détenus à des fins de négociation seront inscrits à l'état consolidé des résultats. Les gains et les pertes non réalisés sur l'actif financier disponible à la vente seront inscrits dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à leur réalisation, soit la période où ils seront inscrits à l'état consolidé des résultats. Tous les dérivés, y compris les dérivés intégrés devant être comptabilisés séparément, seront inscrits à la juste valeur au bilan consolidé.

Dans le cas de la couverture de la juste valeur, la variation de valeur des dérivés et des éléments couverts, attribuée au risque qui est couvert, sera comptabilisée à l'état consolidé des résultats. Dans les cas de la couverture des flux de trésorerie, la tranche efficace de la couverture des fluctuations de la juste valeur des instruments dérivés sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que les éléments couverts soient constatés à l'état consolidé des résultats.

Les autres éléments du résultat étendu, qui comprennent, en plus des éléments mentionnés plus haut les gains et les pertes de change non réalisés découlant des activités d'établissements étrangers autonomes (déduction faite des opérations de couverture), seront présentés dans un nouveau poste distinct de l'état consolidé de la variation des capitaux propres. Un nouvel état intitulé « État du résultat étendu » sera ajouté aux états financiers consolidés de la Banque.

Ces nouvelles normes s'appliqueront à la Banque à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2006. L'incidence de ces normes sur les états financiers consolidés de la Banque ne peut être déterminée car elle dépend des positions non réglées et des stratégies de couverture de la Banque ainsi que de la volatilité des marchés au moment de la transition.

# Divulgation de l'information financière

## Contrôles et procédés de communication de l'information

La préparation du Rapport annuel a été soutenue par un ensemble de contrôles et de procédures de communication relevant de la direction. Au cours du dernier exercice, cette structure de contrôle a fait l'objet d'une évaluation de l'efficacité de sa conception et de son bon fonctionnement.

Au 31 octobre 2005, cette évaluation confirme l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et des procédés de communication de l'information. Cette évaluation a été accomplie selon les normes d'un modèle de contrôle reconnu adopté par la Banque (COSO) et conformément aux directives de la norme 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ainsi, la direction de la Banque peut fournir une assurance raisonnable que les informations importantes la concernant ainsi que les informations importantes concernant ses filiales lui sont rapportées en temps opportun, de façon qu'elle puisse fournir aux investisseurs une information complète et fiable.

Enfin, il est important de souligner que le présent document a été révisé par le Comité de divulgation, le Comité de vérification et de gestion des risques ainsi que par le Conseil d'administration, qui l'a approuvé avant sa publication.

## Contrôles internes

En 2005, le Comité de divulgation de la Banque a poursuivi la supervision des travaux relatifs à la documentation et à l'évaluation de la conception des contrôles et procédures de communication implantés dans les processus d'affaires générant de l'information financière. Des spécialistes en technologie ont rejoint l'équipe de 16 personnes déjà en place pour mener à bien cet effort, qui sera poursuivi tout au long de l'exercice 2006. Ainsi, la Banque pourra se conformer, dans les délais requis, aux nouvelles exigences réglementaires prévues dans le projet de la norme 52-111 concernant les rapports sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

# Structure organisationnelle de la Banque

## Conseil d'administration

Le Conseil d'administration supervise la gestion de la Banque. Il a pour rôle de protéger l'actif de la Banque, d'en assurer la viabilité, la rentabilité et le développement. Pour ce faire, il est secondé par trois comités : le Comité de vérification et de gestion des risques, le Comité de révision et de régie d'entreprise et le Comité de ressources humaines.

Notamment, le Conseil examine le processus de planification stratégique et approuve le plan stratégique dans le cadre duquel la Banque définit sa mission, sa vision, ses objectifs commerciaux et sa stratégie, prenant en considération les occasions et les risques y afférents. Ainsi, il veille à la mise en place de mesures de contrôle prudentes et efficaces permettant l'évaluation et la gestion des risques, il révise les objectifs commerciaux de la Banque, approuve les stratégies qui permettront leur réalisation, veille à ce que les ressources financières et humaines nécessaires soient en place et examine le rendement de la direction. Le Conseil fixe les valeurs et les normes requises pour que la Banque puisse pleinement s'acquitter de ses obligations envers ses actionnaires, sa clientèle, ses employés et le public en général.

## Comité de vérification et de gestion des risques du Conseil d'administration

Le Comité de vérification et de gestion des risques assiste le Conseil d'administration en procédant à l'examen des états financiers, des contrôles et procédés de communication de l'information financière, des contrôles internes, des processus de vérification et des systèmes d'information de gestion pour en déterminer l'intégrité et l'efficacité. Il agit également comme intermédiaire entre le Conseil d'administration et les fonctions de surveillance indépendantes que sont la vérification interne, la vérification externe et la conformité. Il supervise également les travaux de la vérification interne, de l'analyse financière et de la conformité et procède à l'examen détaillé de la gestion des risques et des méthodes de contrôle.

Par ailleurs, le Comité voit à la mise en place et au maintien de politiques et de mécanismes appropriés de contrôle interne et il gère le processus de vérification externe. Il évalue par ailleurs la conformité de la Banque et de ses filiales à la réglementation qui leur est applicable. Enfin, il procède à l'examen des attestations et rapports pouvant être requis par des autorités réglementaires et relevant de sa compétence.

## Comité de révision et de régie d'entreprise du Conseil d'administration

Le Comité de révision et de régie d'entreprise assiste le Conseil en se chargeant de la mise en place et de l'application des règles, procédures et politiques en matière de régie d'entreprise. Il veille au respect des règles de déontologie et supervise le processus de gestion et de suivi des opérations effectuées avec des apparentés.

Le Comité de révision et de régie d'entreprise établit et revoit régulièrement le mandat de chaque comité du conseil, du Conseil lui-même, du président du Conseil et des présidents des comités. Le Comité a de plus le mandat de revoir périodiquement le rapport en matière de régie d'entreprise soumis aux actionnaires, les lignes directrices en matière d'actionnariat des administrateurs, les critères et procédures de sélection et de relève des administrateurs, les conflits d'intérêts, la taille et la composition du Conseil d'administration et de ses comités ainsi que les politiques relatives à la durée des mandats. Le Comité établit et supervise le processus d'évaluation de la performance et de l'efficacité du Conseil d'administration, des comités et des administrateurs et il veille au maintien de programmes d'orientation et de formation des nouveaux administrateurs.

Enfin, le Comité veille au respect du code de déontologie, à l'existence de mécanismes de communication de renseignements aux clients et il supervise l'application d'une procédure d'examen des réclamations des clients ayant obtenu des produits ou services au Canada.

## Comité de ressources humaines du Conseil d'administration

Le Comité de ressources humaines assiste le Conseil d'administration en examinant et en approuvant les pratiques et les politiques de la Banque en matière de ressources humaines.

Le Comité revoit annuellement la politique salariale, le programme de rémunération globale et son mode de distribution de même que les autres conditions d'emploi. Il s'assure de l'existence d'un programme de gestion des ressources humaines comprenant, entre autres, un processus de recrutement et un plan de relève, une répartition des pouvoirs décisionnels, la séparation des responsabilités fonctionnelles incompatibles, un programme de communication aux employés et la supervision efficace de ceux-ci.

En outre, le Comité évalue annuellement le rendement du Président et chef de la direction, et examine le rendement des hauts dirigeants et la prudence dont ces derniers ont fait preuve dans leur gestion des activités de la Banque et des risques auxquels elle est exposée. Il étudie également le profil des dirigeants, les compétences requises et le plan de relève de la direction de la Banque et de ses filiales. Enfin, il révise et approuve le mandat du Comité de retraite, reçoit et examine annuellement les rapports sur les décisions dudit Comité, la situation financière, les rendements des régimes de pension et le rendement du fonds d'investissement.

## Comité de direction

Composé du président et chef de la direction et des dirigeants responsables des principales unités d'affaires de la Banque, le Comité de direction a pour mandat de définir la culture et la philosophie de la Banque, d'approuver et de suivre les initiatives stratégiques de l'ensemble du groupe de la Banque, de gérer le processus de relève et d'assurer l'équilibre entre la mobilisation des employés, la satisfaction de la clientèle et celle des actionnaires.

Le Comité s'acquitte de ses responsabilités en privilégiant la collégialité, de façon à assurer la cohésion ainsi que le partage de l'information et de la connaissance entre les différentes unités de la Banque.

## Conformité

### Cadre réglementaire

La Banque Nationale mène ses activités dans une industrie strictement réglementée. La diversité de ses activités et son rayonnement géographique au Canada et à l'étranger ajoutent à cette complexité puisque ses activités sont supervisées par diverses autorités réglementaires et organismes d'autoréglementation.

### Risque associé à la réglementation

Le risque associé à la réglementation représente la possibilité que la Banque ne se conforme pas aux lois, aux règles, aux règlements, aux pratiques établies et aux normes déontologiques applicables à ses activités à l'échelle internationale.

Le risque de réglementation est inhérent aux activités quotidiennes de l'institution et doit être géré au même titre que tous les autres risques. La non-conformité à certaines exigences réglementaires pourrait avoir un impact négatif sur la réputation de la Banque et entraîner des pénalités, des sanctions et des pertes financières significatives.

### Gestion du risque de réglementation et la fonction de Conformité

La Banque veille à la saine gestion du risque de réglementation en privilégiant une approche proactive et en mettant l'accent sur l'intégration des obligations réglementaires dans ses opérations courantes, ainsi que sur une communication soutenue pour rappeler à ses employés l'importance des enjeux liés au respect des lois et des règlements.

La mise en place d'un cadre de gestion du risque de réglementation à l'échelle de l'entreprise est confiée à la fonction de Conformité qui a pour mandat :

- d'assurer que soient en place des politiques et procédures permettant de respecter les exigences de réglementation, dans toutes les juridictions où la Banque exerce ses activités;
- d'élaborer des programmes de formation et d'information en matière de conformité à l'intention des employés de la Banque;
- de surveiller la conformité de la Banque aux politiques et procédures;
- de soumettre les questions pertinentes en matière de conformité au Conseil d'administration de la Banque.

La Conformité exerce cette supervision à l'échelle de la Banque en s'appuyant sur une structure organisationnelle prévoyant des liens fonctionnels avec les principaux secteurs d'activité de la Banque.

La Conformité est une fonction indépendante au sein de la Banque, et sa vice-présidente bénéficie d'un accès direct au président du Comité de vérification et de gestion des risques ainsi qu'au président et chef de la direction. En vertu des pouvoirs qui lui sont confiés, la Conformité peut également communiquer directement avec les dirigeants et administrateurs de la Banque et de ses filiales, avoir accès sans restriction aux dossiers, rapports, registres et données, et exiger des employés de toutes les entités du groupe Banque Nationale l'information jugée nécessaire pour effectuer une supervision efficace.

Les gestionnaires des unités d'affaires sont responsables de la mise en place des mécanismes de contrôle quotidien des risques de réglementation découlant des activités opérationnelles dont ils ont la charge. La Conformité exerce une surveillance indépendante pour aider les gestionnaires à gérer ces risques efficacement et obtenir l'assurance raisonnable que l'institution se conforme aux exigences en matière de réglementation.

Le cadre de contrôle comprend les éléments suivants :

- identification des lois qui imposent des obligations de conformité, c'est-à-dire d'adopter certaines mesures, d'agir ou d'exercer les activités d'une manière particulière;
- évaluation des principales obligations de conformité;
- identification des unités d'affaires visées par les obligations de conformité;
- communication des obligations de conformité aux gestionnaires des unités d'affaires pour leur permettre de gérer efficacement les risques juridiques et réglementaires;
- supervision de l'application des politiques et des procédures mises en place;
- rapport annuel au Comité de vérification et de gestion des risques du Conseil sur les résultats importants de la surveillance de la conformité.

La Banque s'impose des normes élevées de gestion du risque de réglementation afin de mériter la confiance que lui accordent ses clients, ses actionnaires, le marché et le public en général.

# Gestion du capital

## Structure

La structure de gestion du capital à la Banque est, à l'instar de celle de la gestion du risque, chapeauté par le Conseil d'administration, de qui relève l'élaboration des politiques de gestion du capital. Le Conseil délègue certaines responsabilités au Comité de vérification et de gestion des risques, qui recommande des politiques en matière de gestion du capital et surveille leur application. La direction fait rapport au Comité de vérification et de gestion des risques, s'assure que la Banque continue de jouir d'une structure de capital vigoureuse et supervise l'utilisation du capital à l'échelle de la Banque.

## Normes, procédures et contrôles

La gestion du capital consiste à maintenir l'équilibre entre le capital requis en fonction des risques, les ratios de capital réglementaire satisfaisant aux exigences minimales d'une institution financière bien capitalisée, conformément à la définition qu'en donne le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF), et la production d'un rendement concurrentiel de l'avoir des actionnaires.

Le Conseil d'administration, à la recommandation du Comité de vérification et de gestion des risques, approuve chaque année une politique détaillée de gestion du capital, de même que le plan de capital de la Banque. La politique de gestion du capital énonce les principes et les pratiques que la Banque intègre à sa stratégie de gestion du capital, de même que les critères de base qu'elle adopte pour s'assurer qu'elle dispose, en tout temps, d'un montant en capital suffisant et qu'elle gère celui-ci avec prudence en vue de ses besoins futurs en capital. Le plan de capital fixe les cibles opérationnelles et prend en compte les niveaux prévus de l'actif pondéré en fonction des risques, évalués selon l'approche réglementaire. De plus, le plan de capital analyse les différentes stratégies s'offrant à la Banque pour optimiser la gestion du capital, comme l'émission et le rachat de titres de participation et de titres d'emprunt subordonnés, et la politique de dividendes.

Le Comité de gestion du capital se réunit trimestriellement, et évalue les ratios de capital réglementaire ainsi que les événements susceptibles d'influer sur la gestion du capital. De plus, il soumet un rapport de conformité des ratios de capital réglementaire trimestriellement au Comité de vérification et de gestion des risques. Enfin, l'équipe de vérificateurs internes et le Service de Conformité de la Banque veillent à l'application des normes de capital réglementaire édictées par le BSIF.

## Activités du gestion du capital en 2005

Dans le cadre de l'application de la politique de gestion du capital et de la réalisation du plan annuel de capital, la Banque a, au cours de l'exercice 2005, procédé au rachat de 4,2 millions d'actions ordinaires.

La Banque a émis une débenture subordonnée de 350 millions de dollars au premier trimestre et racheté une débenture du même montant au troisième trimestre.

Le 15 mars 2005, la Banque a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe, série 16, afin de tirer profit des conditions des marchés financiers, qui ont permis à la Banque d'émettre ces actions à un taux de dividendes nettement inférieur au taux fixe de 6,15 % qui aurait vraisemblablement prévalu après le 15 août 2005, pour les 7 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série 13. Depuis le 15 mars 2005, date d'émission des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe, série 16, la Banque a cessé d'inclure les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série 13, dans le capital de première catégorie aux fins de la norme sur le montant en capital suffisant. La Banque a racheté les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série 13, le 15 août 2005.

En octobre 2005, la Banque a converti une débenture de 250 millions de dollars américains échéant en novembre 2009, en billets de dépôts.

La croissance très forte du bénéfice et la capitalisation très élevée de la Banque lui ont permis d'augmenter à deux reprises ses dividendes sur les actions ordinaires en 2005. Les dividendes sur les actions ordinaires ont ainsi grimpé de 21 % de 2004 à 2005.

## Capital économique

Le capital économique a pour objet de quantifier l'impact hypothétique des différentes sources de risques auxquelles la Banque est exposée, soit les risques de crédit, de marché et opérationnel. Le capital économique permet ainsi de déterminer le montant des capitaux propres dont la Banque doit disposer pour se protéger contre ces risques et assurer sa pérennité. La méthode d'évaluation du capital économique est régulièrement révisée afin de préciser la quantification de ces risques.

La mesure de rentabilité ajustée pour le risque (RAROC) et la valeur ajoutée pour l'actionnaire (VAA), qui découlent de l'évaluation du capital économique requis, sont calculées trimestriellement pour chacun des secteurs d'activité de la Banque. Les résultats guident la direction, en ce qui touche l'allocation de capital entre les différents secteurs d'activité.

## Capital disponible et gestion active du capital

Dans le cadre du processus de gestion active du capital, les notions de capital disponible (capitaux propres), de capital réglementaire et de capital économique sont mises en relief afin de maximiser la valeur pour les actionnaires. Ce processus mène dans un premier temps à l'élaboration du plan de capital, qui sert à déterminer le montant et la structure optimale des capitaux propres de façon à respecter les ratios réglementaires fixés par le BSIF. Il mène également à l'allocation de capital entre les différents secteurs d'activité de manière à maximiser la création de VAA sans engendrer d'impact indu sur les ratios de capital réglementaire de la Banque.

## Nouvel accord de Bâle

L'accord de Bâle II remplacera les exigences réglementaires actuelles en fonds propres que doivent maintenir les institutions financières en fonction du risque propre à leurs activités. Les règles actuelles datent de 1988. Ces nouvelles règles ont essentiellement pour objectif de rehausser la gestion des risques et la discipline du marché au niveau de la divulgation d'information. Les principales différences avec le cadre actuel sont les suivantes :

- la méthodologie du calcul du capital pour le risque de crédit sera basée sur les modèles internes de gestion des risques et sera par conséquent similaire à la méthodologie du capital économique;
- l'ajout d'exigences spécifiques en allocation de capital pour le risque opérationnel;
- une divulgation accrue du profil de risques des banques.

Afin de se conformer à ces nouvelles exigences, la Banque apporte actuellement des améliorations à ses systèmes de gestion des risques ainsi qu'à ses systèmes d'informations financières. Ces changements permettront également de gérer le risque de façon plus efficiente tout en facilitant le développement des affaires. La coordination de ces changements est la responsabilité d'un groupe centralisé qui est sous la supervision d'un comité directeur composé de plusieurs membres du Comité de direction de la Banque.

### Définition des risques

- **Risque de crédit**  
Risque d'une perte financière si un emprunteur ou la contrepartie à une opération n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque.
- **Risque de marché**  
Risque de pertes financières provenant de l'évolution défavorable des facteurs sous-jacents des marchés, notamment le taux d'intérêt, le taux de change, le cours des actions, le cours des marchandises, le risque de crédit et la volatilité des marchés.
- **Risque de liquidités**  
Risque que la Banque ne puisse honorer ses flux de trésorerie quotidiens sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes.
- **Risques opérationnels**  
Risques d'une perte résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des personnes, à des processus, à la technologie ou à des événements extérieurs.
- **Risque de réputation**  
Possibilité qu'une publicité négative, fondée ou non, portant sur les activités ou les pratiques de la Banque, porte atteinte à la perception, à l'image ou aux marques de commerce de la Banque, pouvant ainsi entraîner des poursuites coûteuses ou des pertes de revenus.

# Approche de la gestion des risques

La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités, et elle préconise une gestion des risques en harmonie avec sa stratégie d'expansion des affaires.

Le risque touche la Banque de deux manières. En premier lieu, l'institution s'expose volontairement à certaines catégories de risque, plus particulièrement aux risques de crédit et de marché, dans le but de dégager des revenus et de créer ainsi de la valeur pour ses actionnaires. En second lieu, elle doit assumer les risques inhérents à ses activités, auxquels elle ne choisit pas de s'exposer et qui ne produisent pas de revenus, plus particulièrement les risques opérationnels. Ces risques pourraient occasionner des pertes qui amputerait les bénéfices attendus des activités de création de valeur.

Le risque, sous toutes ses formes, doit être géré de façon rigoureuse. Pour ce faire, il doit être identifié, mesuré et contrôlé afin que les activités de la Banque puissent produire une rémunération adéquate compte tenu des niveaux de risques assumés, c'est-à-dire qu'il faut optimiser le couple risque-rendement.

La gestion des risques vise par ailleurs :

- une bonne compréhension de tous les risques à l'échelle de la Banque;
- l'assurance que les niveaux de risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables;
- l'assurance que la prise de risques contribue à créer de la valeur pour les actionnaires;
- une réduction de la volatilité de ses résultats.

# Le cadre de la gestion des risques

Pour atteindre les objectifs visés en matière de gestion des risques, la Banque a mis en place un cadre de gestion des risques qui comporte les éléments suivants :

- une culture de gestion des risques;
- une structure de gouvernance;
- des politiques de gestion des risques;
- la révision des décisions en matière de risque par des professionnels indépendants;
- l'allocation du capital aux unités d'affaires en fonction du niveau du risque de chacune;
- une surveillance indépendante par le Service de la Conformité
- une évaluation indépendante par le Service de Vérification interne

## Culture de gestion des risques

La Banque et sa direction font couramment, dans leurs communications internes, la promotion d'une culture de gestion des risques. Cette communication propose un modèle équilibré où les initiatives de développement d'affaires s'accompagnent de la préoccupation constante d'une saine gestion des risques. La présence de cette culture est une condition nécessaire à l'efficacité des autres éléments du cadre de la gestion des risques.

## Structure de gouvernance

La structure de gouvernance à la Banque Nationale est bien étoffée et prévoit les rôles et responsabilités de tous les paliers. Ainsi, le Conseil d'administration, appuyé par le Comité de vérification et de gestion des risques :

- approuve les politiques de gestion des risques;
- contribue à former et à diffuser la culture de gestion des risques de l'institution;
- fixe les limites de tolérance aux risques;
- s'assure que les ressources en place pour gérer les risques sont adéquates.

La direction de la Banque, pour sa part :

- propage la culture de gestion des risques dans l'ensemble de l'institution;
- gère les risques importants auxquels celle-ci est exposée.

La première vice-présidente, Gestion des risques, les comités internes de gestion des risques ainsi que les professionnels de la gestion des risques :

- proposent des politiques de gestion des risques;
- mettent en pratique les outils et les modèles d'identification, de mesure et de suivi des risques;
- mettent en place et appliquent les différents mécanismes d'examen indépendant et d'approbation des risques;
- fixent les limites de risques en fonction de la tolérance aux risques établie par le Conseil d'administration;
- informent la direction de la Banque et le Conseil en matière de risques importants.

Quant aux unités d'affaires, elles sont responsables des risques liés à leurs activités propres, et elles en assurent la gestion dans le cadre des limites en place et en accord avec les politiques de gestion des risques.

## Structure de gouvernance

- Conseil d'administration
- Comité de vérification et de gestion des risques
- Direction de la Banque
- Chef de la gestion des risques et professionnels de la gestion des risques
- Comités internes de gestion des risques (crédit, marché, opérationnels)
- Unités d'affaires

## Politiques de gestion des risques

Les politiques de gestion des risques ainsi que les lignes directrices et les procédures qui les accompagnent constituent une pièce importante du cadre de la gestion des risques. Elles précisent de quelle façon les unités d'affaires devront gérer le risque, comment la prise de risques sera approuvée et, surtout, elles fixent les limites de risques à respecter. Ces politiques, qui couvrent tous les risques majeurs définis dans l'approche de la gestion des risques adoptée par la Banque, sont revues fréquemment, annuellement dans la plupart des cas, ce qui permet de vérifier qu'elles demeurent pertinentes compte tenu de l'évolution des marchés et des plans d'affaires des multiples unités de la Banque. Elles s'accompagnent par ailleurs d'autres politiques, normes et procédures couvrant certains aspects plus spécifiques de la gestion (ex : poursuite des activités de l'entreprise).

### Révision des décisions en matière de risques par des professionnels indépendants

Pour assurer une plus grande rigueur à nos processus de gestion des risques, toute prise de risques importants fait l'objet d'une révision par les professionnels du groupe de gestion des risques ou par les comités internes de gestion des risques. Certaines décisions de haute importance sont même soumises au Comité de vérification et de gestion des risques du Conseil d'administration.

### Allocation de capital aux unités d'affaires en fonction du niveau des risques qu'elles assument

La gestion des risques et la gestion du capital sont indissociables. La Banque utilise un modèle de capital économique pour attribuer aux unités d'affaires une portion du capital déterminée en fonction du niveau des risques de crédit, de marché et opérationnels encourus par chacune. Cette attribution est déterminée au moyen de formules de mesure de risques proposées par le groupe Gestion des risques. L'allocation effective du capital par secteur en date du 31 octobre 2005 est présentée au tableau de la page 17.

Le rendement de chacune des unités d'affaires est ainsi évalué en tenant compte de son niveau de risque propre. Cette approche est conséquente avec la culture de gestion des risques qui veut que cette dernière soit intégrée au programme d'expansion des affaires de la Banque.

### Surveillance indépendante par le Service de la Conformité

Le Service de la conformité de la Banque contribue à donner l'assurance que les structures, systèmes de gestion, programmes, politiques ou procédures nécessaires au respect de la législation, de la réglementation, des directives et des codes de conduite qui sont applicables à la Banque, sont en place et opérationnels.

### Évaluation indépendante par la Vérification interne

La Vérification interne, dont le premier vice-président fait rapport directement au Comité de vérification et de gestion des risques, fournit une évaluation indépendante et objective de l'efficacité des processus, politiques, procédures et mesures de contrôle mis en place par les gestionnaires. De plus, elle propose des solutions visant à améliorer l'efficacité de la gestion des risques, des contrôles internes et des activités d'exploitation de la Banque et de ses filiales.

# La gestion du risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires. Il compte pour environ 50 % de la valeur totale du capital économique de la Banque, comme l'illustre le tableau de la page 17. La Banque y est exposée non seulement par le biais de ses activités et opérations de prêts directs, mais également par les engagements de crédit tels que les lettres de garantie ou de crédit, les opérations sur produits dérivés transigés hors bourse, les valeurs mobilières du compte de placement et les opérations qui occasionnent un risque de règlement pour la Banque (ex : virements de fonds à des tiers par l'intermédiaire des systèmes électroniques de paiement).

### Processus de gouvernance

Le risque de crédit est géré selon les normes du cadre de gestion des risques adopté par la Banque. Cette gouvernance comporte particulièrement l'adoption de politiques visant entre autres à définir les principes de gestion et à délimiter la tolérance au risque. La responsabilité de la mise en œuvre des politiques adoptées et de l'encadrement nécessaire à la gestion, à la supervision et au contrôle des risques relève de la direction du secteur Gestion du risque de crédit.

Dans ce contexte, la gestion du risque de crédit est soumise à un processus rigoureux et ordonné comprenant les étapes suivantes :

- évaluation du risque de crédit
- évaluation du capital à risque
- processus d'octroi de crédit
- diversification et gestion de portefeuille
- suivi des comptes et recouvrement
- identification des prêts douteux et enregistrement des provisions pour pertes sur créances.

### Évaluation du risque de crédit

La juste évaluation du risque que représente un emprunteur ou une contrepartie est préalable à toute décision saine et prudente en matière de crédit. Il s'agit de l'étape initiale du traitement des demandes de crédit. Celles-ci sont analysées au moyen d'un système perfectionné de cotes de risque de crédit. La Banque a mis au point un système de cote de risque uniforme basé sur une échelle de 19 grades pour tous ses portefeuilles comportant un risque de crédit. À chaque grade de cette échelle correspond une probabilité de défaut de l'emprunteur ou de la contrepartie, qui permet de déterminer le risque de crédit pour la Banque. Les méthodes d'évaluation du risque de crédit varient en fonction du type de portefeuille.

### Portefeuilles de crédit aux particuliers

Le risque des portefeuilles de crédit des consommateurs et de certaines petites entreprises est mesuré à l'aide de modèles d'évaluation par score. Ces modèles utilisent des méthodes statistiques éprouvées pour examiner les caractéristiques d'un demandeur ainsi que ses antécédents et, à partir de cette information, estimer le comportement futur du demandeur en matière de crédit et lui attribuer une cote de risque. Contrairement à la pratique en matière de crédit aux entreprises, l'évaluation du risque de crédit des particuliers n'est pas basée sur une analyse individuelle, mais sur le comportement moyen d'emprunteurs ayant des profils semblables en matière d'antécédents et de comportement de crédit.

### Portefeuilles de crédit aux entreprises

Les clients commerciaux et les grandes sociétés, pour leur part, se font attribuer une cote de risque basée sur l'examen individuel détaillé de l'emprunteur. Cette analyse englobe les dimensions financière et qualitative de l'emprunteur, et couvre notamment sa solidité financière, son secteur d'activité économique, sa capacité concurrentielle, son accès à des fonds et la qualité de sa gestion. La Banque a adopté cette année un nouvel outil de cote de risque qui permet d'évaluer plus précisément le risque attribuable spécifique à un emprunteur donné, de même que la structure de garantie en place, le cas échéant. Cet outil sera conforme aux nouvelles exigences réglementaires découlant du nouvel accord de Bâle.

### Évaluation du capital à risque

L'évaluation du capital à risque, ou capital économique, de la Banque s'effectue à partir de l'évaluation du risque de crédit des divers emprunteurs. Ces deux activités sont donc indissociables l'une de l'autre. Les divers modèles utilisés pour évaluer le risque de crédit d'un type de portefeuille donné permettent aussi de déterminer la corrélation du risque de défaut entre les emprunteurs. Ce paramètre représente une donnée centrale dans l'estimation des pertes potentielles de l'ensemble des portefeuilles comportant un risque de crédit. Les pertes potentielles, anticipées ou non, s'appuient sur l'expérience passée au chapitre des pertes, sur la supervision des portefeuilles, ainsi que sur des données relatives aux marchés et sur la modélisation statistique. Les facteurs importants sont :

- la probabilité de défaut;
- l'encours du crédit au moment du défaut;
- la perte attendue en cas de défaut;
- l'incidence des cycles économiques et sectoriels sur la qualité de l'actif.

Les pertes anticipées et non anticipées entrent dans l'évaluation du capital à risque pour chacun des secteurs d'activité; la méthodologie sous-jacente est décrite à la rubrique « Gestion du capital ». La Banque procède également à des tests de tension de façon à évaluer sa sensibilité aux situations de crise. Ces tests permettent, par la simulation de scénarios extrêmes bien précis, de mesurer le niveau de capital économique qui serait nécessaire pour absorber les pertes potentielles et évaluer le degré de solvabilité de la Banque dans le cas où ces situations défavorables se produiraient.

### Processus d'octroi de crédit

Les décisions relatives à l'octroi de crédit s'appuient en premier lieu sur les résultats de l'évaluation du risque. Outre la solvabilité du client, les garanties disponibles, la conformité de la transaction aux politiques,

normes et procédures, de même que l'objectif de rendement global ajusté pour le risque de la Banque sont autant de facteurs qui influencent la décision. Chaque décision d'octroi de crédit relève d'instances différentes au sein des équipes de la gestion des risques et de la direction, indépendantes des unités d'affaires, selon l'envergure et le degré de risques de la transaction.

Les pouvoirs décisionnels à cet égard sont déterminés en vertu de la délégation de pouvoirs stipulée dans la politique de gestion du risque de crédit. Les crédits d'envergure ou représentant des risques plus importants pour la Banque doivent être approuvés par un membre d'un niveau hiérarchique supérieur. Le Comité de crédit de la Banque, qui est présidé par la première vice-présidente, Gestion des risques, doit approuver et superviser tous les crédits d'envergure. La décision peut même, exceptionnellement, être soumise à l'approbation du Conseil d'administration. Le processus d'octroi de crédit mis en place implique, de la part des gestionnaires, un degré élevé de responsabilité personnelle et une gestion dynamique de portefeuille.

### Diversification et gestion de portefeuille

La Banque est exposée au risque de crédit non seulement par ses engagements envers un emprunteur donné, mais également par la répartition sectorielle (secteurs industriels) de ses engagements et par l'exposition de ses divers portefeuilles de crédit au risque géographique (risque pays), au risque de concentration et au risque lié au règlement des opérations.

Les critères de gestion établis dans les politiques et procédures de gouvernance du risque de crédit visent à maintenir une saine diversification de ce type de risque. La Banque contrôle le degré de diversification de ses portefeuilles par l'application et le suivi de limites à l'égard de chacun de ces risques.

Les critères fixés pour la diversification du portefeuille et les limites particulières des secteurs économiques, industriels ou géographiques sont fondés sur des études et analyses sectorielles réalisées par les économistes et le groupe Gestion des risques de la Banque, en appui aux décisions du Comité de crédit. Des analyses sont menées en continu afin de prévoir les difficultés d'un secteur d'activité ou d'un emprunteur avant qu'elles ne se manifestent par des paiements en souffrance.

La répartition des prêts par catégorie d'emprunteurs est présentée au tableau 11, et la répartition géographique de l'actif productif selon le risque ultime, à la note 19 afférente aux états financiers consolidés.

Afin de demeurer proactive face à la détérioration potentielle du crédit et d'atténuer les risques, la Banque a mis sur pied un comité de gestion de portefeuille de crédit chargé de réduire les positions à risque de concentration jugées trop importantes par le recours à des outils de protection synthétique tels les produits dérivés de crédit, à la syndication ou à la réduction ordonnée du montant de crédit.

## Suivi des comptes et recouvrement

Les crédits octroyés et les emprunteurs font l'objet d'un suivi permanent qui varie en fonction du degré de risque couru. Les gestionnaires de prêts exercent un suivi particulièrement vigilant des dossiers présentant des problèmes à l'aide de diverses méthodes d'intervention. Entre autres, une liste de surveillance des engagements problématiques est produite tous les mois à l'intention des gestionnaires de prêts concernés, qui doivent par la suite faire rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.

Lorsque, en dépit de cette surveillance étroite, les engagements de crédit subissent une détérioration supplémentaire et une migration du risque négative au point de requérir une intensification du suivi, l'intervention d'un groupe spécialisé dans la gestion des comptes problématiques est de mise. Ce groupe est chargé de maximiser la récupération des sommes engagées et d'établir des stratégies adaptées à ces comptes. Le rôle de cette unité est crucial car en cas de défaut d'un emprunteur, la Banque a pour objectif prioritaire de recouvrer le montant d'actif maximum.

## Identification des prêts douteux et enregistrement des provisions pour pertes sur créances

Si la détérioration d'un compte dépasse un certain seuil, le prêt pourrait devoir être classé comme prêt douteux. Tout prêt dont le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 jours ou plus est classé dans la catégorie des prêts douteux, et une provision pour pertes sur créances doit y être affectée; de plus, tout prêt qui n'est pas en souffrance mais dont le remboursement, qu'il s'agisse du capital ou des intérêts, soulève un doute raisonnable, sera considéré comme douteux. Les estimations des pertes potentielles servent à prévoir en partie les provisions pour pertes sur créances. Les politiques de la Banque définissent des critères détaillés d'enregistrement des provisions et, au besoin, de radiation des créances irrécouvrables. Les politiques de crédit définissent aussi les pratiques de recouvrement, qui visent à minimiser les pertes en récupérant la plus grande partie possible des sommes dues.

Le tableau 12 présente les prêts douteux par type de prêt au 31 octobre 2005 et le tableau 4, les dotations aux pertes sur créances pour l'exercice financier se terminant à la même date.

# La gestion du risque de marché

Le risque de marché est indissociable de la participation de la Banque aux marchés financiers. La gestion de ce risque représente donc une compétence fondamentale pour la Banque, en ce qui touche aux activités de négociation et d'investissement et à la gestion de l'actif et du passif. Ce risque compte pour environ 20 % de la valeur totale du capital économique de la Banque, comme l'illustre le tableau de la page 17.

## Processus de gouvernance

Le risque de marché est géré selon les normes du cadre de la gestion des risques adopté par la Banque. Cette gouvernance comporte notamment l'adoption de politiques visant, entre autres, à définir les principes de gestion et à délimiter la tolérance au risque. La structure de gestion des risques de marché de l'ensemble du secteur des Marchés financiers est chapeauté par le Comité de gestion des risques de marché. Celui-ci joue un rôle clé dans l'élaboration des politiques et pratiques couvrant le risque de marché, y compris son évaluation, les limites auxquelles il est soumis, les processus de simulation et de surveillance, ainsi que la conformité des opérations aux politiques de la Banque.

## Les divers types de portefeuilles

- **Négociation**  
Tous les placements dans des instruments dont les activités ont l'un ou l'autre des objectifs suivants : la tenue de marché, l'arbitrage pour son compte propre, la liquidation pour les clients institutionnels ou la vente de produits financiers aux clients institutionnels
- **Investissement**  
L'ensemble des valeurs mobilières détenues par la Banque ou ses filiales avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ou jusqu'à ce que les conditions soient plus avantageuses pour investir dans d'autres placements
- **Gestion de l'actif et du passif**  
Gestion des échéances de l'actif et du passif ainsi que des éléments hors bilan de manière à optimiser, par un appariement approprié, le risque de taux d'intérêt et le risque de taux de change
- **Liquidité et financement**  
Regroupement d'actifs liquides qui font partie intégrante de la gestion d'ensemble de la liquidité visant à s'assurer que les liquidités disponibles demeurent au niveau requis en tout temps

La direction du groupe Gestion des risques de marché est responsable de l'encadrement de gestion nécessaire à l'application adéquate des politiques et à l'efficacité des activités de supervision et de contrôle. Cette équipe, qui est indépendante du secteur Marchés financiers, regroupe des professionnels de la gestion des risques chargés de l'examen quotidien du risque de marché, y compris le respect des niveaux maxima et des procédures d'autorisation. Il élabore également les procédures d'évaluation ainsi que les modèles qui lui servent à effectuer des simulations.

### Évaluation du risque de marché

Le modèle de simulation de la valeur à risque (VaR) est un des principaux outils de gestion des risques de marché. La VaR représente la valeur maximale des pertes quotidiennes potentielles, dans les portefeuilles détenus, à un niveau de confiance de 99 %, ce qui signifie que les pertes réelles ne la dépasseront vraisemblablement qu'une journée sur 100. La VaR est calculée de manière continue à la fois pour les grandes catégories d'instruments financiers (y compris les instruments dérivés) et pour l'ensemble des portefeuilles du secteur des Marchés financiers de la Banque. On vise ainsi à ce que les décisions de négociation et d'investissement n'entraînent pas de risques supérieurs aux limites fixées à l'avance. Le modèle informatisé de calcul de la VaR est fondé sur des données couvrant une période de deux ans.

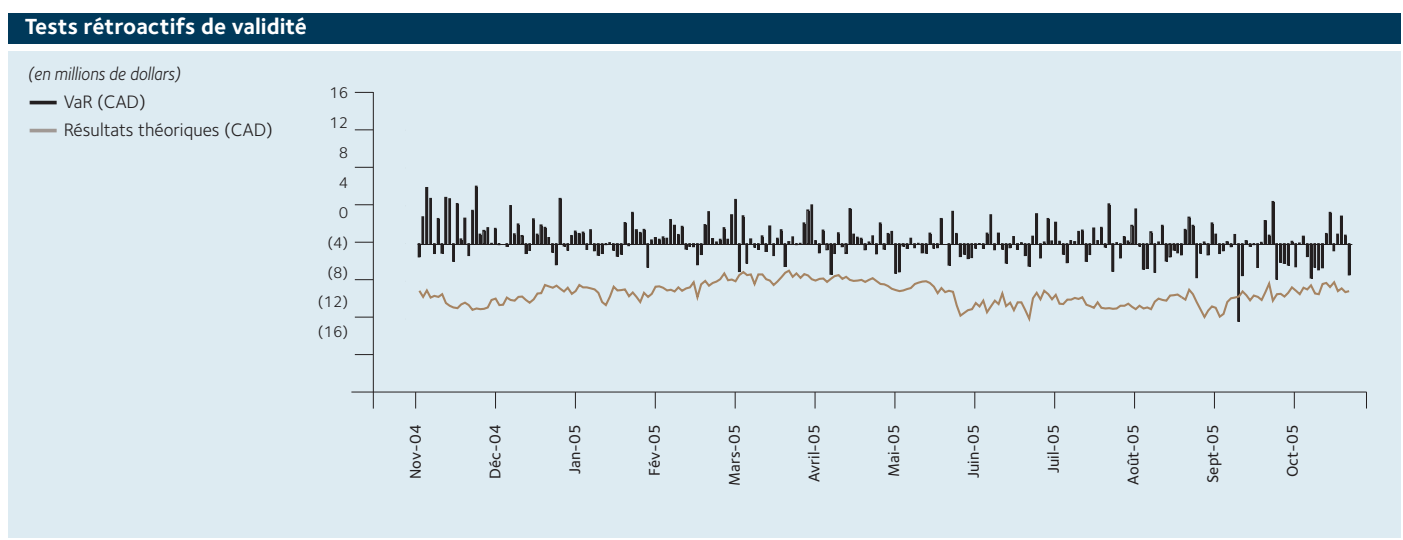
Le suivi de l'encours de la VaR par rapport aux limites établies s'effectue quotidiennement pour chaque produit, portefeuille, unité d'affaires, ainsi que par type d'activité, c'est-à-dire la négociation, les investissements et la gestion de l'actif et du passif. La gestion des échéances de l'actif et du passif, également connue comme la gestion des risques structurels de taux d'intérêt, prévoit également une limite de VaR approuvée par le Conseil d'administration. De plus, la Banque s'est fixé une limite globale couvrant l'ensemble de ses activités reliées aux marchés financiers. Comme l'illustre le tableau ci-contre, la VaR globale des activités de négociation est généralement inférieure à la somme des VaR des portefeuilles individuels, ce qui s'explique par l'effet de diversification du risque. D'autres limites viennent également compléter la VaR afin de contrôler les risques résiduels associés, notamment, à la concentration, à la volatilité et à la liquidité.

### Tests de scénario-choc et analyses de sensibilité

Le modèle de la VaR simule les pertes dans une situation de marché semblable à ce qui a été observé à partir des données historiques, c'est-à-dire, en principe, dans des conditions de marché normales. La Banque cherche également à simuler l'impact de situations anormales, c'est-à-dire d'événements extrêmes peu fréquents, sur les différents portefeuilles du secteur Marchés financiers. Pour ce faire, elle effectue quotidiennement des tests de scénario-choc (krach boursier semblable à celui de 1987 ou crise pétrolière de 1973), ainsi que des analyses de sensibilité pour l'ensemble des catégories de risque, soit ceux reliés aux taux d'intérêt, au cours des actions et des marchandises, aux taux de change des devises et à la volatilité des divers marchés. Ces multiples scénarios-choc et analyses de sensibilité visent à simuler les résultats (pertes ou gains) que dégagerait l'ensemble des portefeuilles du secteur Marchés financiers si les hypothèses de ces scénarios extrêmes devaient se réaliser. La Banque s'est fixé des plafonds de pertes potentielles pour les tests de scénario-choc et les analyses de sensibilité qui ont été approuvés par le Conseil d'administration. Ces tests et analyses sont établis conjointement par le groupe Gestion des risques de marché et la direction des unités d'affaires, et ils sont revus régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture des marchés, des nouveaux produits et des stratégies de négociation.

| Activités de négociation                           |              |              |              |                  |                  |
|--|--------------|--------------|--------------|------------------|------------------|
| VaR globale par catégorie de risque <sup>(1)</sup> |              |              |              |                  |                  |
| Exercice terminé le 31 octobre                     |              |              |              |                  |                  |
| (en millions de dollars)                           |              |              |              |                  |                  |
|  | Bas          | Haut         | Moyenne      | 2005<br>À la fin | 2004<br>À la fin |
| Taux d'intérêt                                     | (1,8)        | (7,5)        | (4,1)        | (3,5)            | (3,7)            |
| Change   | (0,2)        | (3,3)        | (1,2)        | (0,9)            | (0,9)            |
| Actions  | (2,3)        | (6,2)        | (3,8)        | (5,1)            | (3,6)            |
| Contrats sur marchandises                          | (0,4)        | (1,0)        | (0,7)        | (0,6)            | (1,0)            |
| Effet de corrélation <sup>(2)</sup>                | 1,8          | 10,0         | 4,5          | 5,0              | 3,6              |
| <b>VaR globale</b>                                 | <b>(2,9)</b> | <b>(8,0)</b> | <b>(5,3)</b> | <b>(5,1)</b>     | <b>(5,6)</b>     |

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne  
 (2) L'effet de corrélation est le résultat de la diversification des types de risque



## Activités de négociation

La Banque maintient des portefeuilles de négociation soit pour la tenue de marché, l'arbitrage pour son propre compte, la liquidité pour ses clients institutionnels ou la vente de produits financiers.

Le tableau de la page précédente illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque, ainsi que l'effet de diversification.

## Tests rétroactifs de validité

Les tests rétroactifs de validité ont pour objectif de vérifier la capacité du modèle VaR utilisé par la Banque d'estimer le risque maximum de pertes de marché, et de valider ainsi, de façon rétroactive, la qualité des résultats obtenus au moyen de ce modèle. Le graphique au bas de la page précédente donne les résultats des tests rétroactifs de validité obtenus en comparant quotidiennement la VaR de nos simulations et le revenu dégagé. Les résultats de ces tests de validité quotidiens démontrent l'efficacité du modèle utilisé par la Banque tout au long de la période couverte si l'on fait exception d'une circonstance particulière au mois de septembre 2005. À cette occasion, le versement d'un dividende spécial sur un titre a occasionné une baisse de valeur de l'action concernée que la Banque détenait dans un de ses portefeuilles de négociation. Le montant de ce dividende spécial n'était pas inclus dans les résultats théoriques.

## Risque de taux d'intérêt dans la gestion actif-passif

La gestion de l'actif (prêts et placements) et du passif (dettes, y compris les dépôts) comporte un risque lié aux taux d'intérêt. La variation des taux d'intérêt entraîne une fluctuation des revenus et des frais d'intérêts, et bien que ces fluctuations suivent une même tendance, leur importance relative aura un impact, favorable ou défavorable, sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres. Cet impact dépend de plusieurs facteurs, dont l'appariement des échéances des éléments d'actif et de passif et la courbe des taux d'intérêt. La gestion de l'actif et du passif vise à optimiser l'impact des variations des taux d'intérêt en fonction de l'évolution attendue des taux.

La gestion actif-passif relève de l'équipe de la Trésorerie. Le Comité de gestion de l'actif et du passif est étroitement associé à la Trésorerie dans la supervision de cette activité. Des simulations sont régulièrement effectuées pour évaluer l'incidence de divers scénarios sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres, et pour guider en conséquence la gestion du portefeuille de placement et du passif.

La gestion de l'appariement de la Banque s'effectue par le truchement d'un mécanisme de cession interne qui répond à un double objectif : i) transférer à la Trésorerie les risques d'appariement et de liquidités; ii) fournir une mesure cohérente de rentabilité des différents éléments du bilan et, ainsi, orienter adéquatement les activités des divers secteurs. En général, les divers éléments du bilan font l'objet d'un coût de cession interne, ou coût des fonds, qui reflète le plus fidèlement possible les différents risques financiers rattachés à l'élément visé : risque de taux d'intérêt, risque de liquidités et, s'il y a lieu, options intégrées (engagement de prêter de la part de la Banque et option de remboursement ou de rachat avant l'échéance contractuelle).

# La gestion du risque de liquidités

La gestion des liquidités est encadrée par une structure s'appuyant sur la mise en œuvre de politiques prudentes et l'élaboration de techniques et de procédures efficaces pour surveiller, mesurer et contrôler les besoins et les positions de liquidités. Le processus de gestion est dynamique et l'établissement d'un niveau judicieux d'exposition au risque de liquidités peut dépendre de la stratégie globale de la Banque de même que de facteurs internes et externes. Par conséquent, la Banque s'efforce d'atteindre ces objectifs.

## Objectifs de gestion du risque de liquidités

- Respecter tous les engagements en matière de décaissement à mesure qu'ils arrivent à échéance (au bilan et hors bilan) sur une base quotidienne continue.
- Éviter de réunir des fonds rapidement, ce qui signifierait payer des coûts excessifs de financement ou être forcé de vendre des actifs facilement négociables à des conditions défavorables.

Les engagements en matière de financement sont généralement respectés par le truchement de rentrées de fonds continues, complétées par des liquidités facilement convertibles en espèces, ou par la capacité d'emprunt de la Banque. La position de liquidités de la Banque vise également à soutenir toute expansion commerciale future.

## Processus de gouvernance

Le risque de liquidités est géré selon les normes du cadre de gestion des risques adopté par la Banque. Cette gouvernance comporte notamment l'adoption de politiques visant, entre autres, à définir les principes de gestion et à délimiter la tolérance au risque.

Le groupe Gestion des risques de marché est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques relatives aux liquidités et au financement, de stratégies, de méthodologies liées au risque de liquidités et de techniques et procédures efficaces pour surveiller, mesurer et contrôler les exigences et les positions de liquidités. Ce groupe est aussi chargé d'élaborer des hypothèses touchant des plans de relève et de fixer des limites, de surveiller les positions et les limites de risque de liquidités et de présenter régulièrement des rapports au Conseil.

La supervision de la gestion des liquidités et du financement incombe à la Trésorerie. La gestion quotidienne des liquidités et du financement entre les divers centres mondiaux est déléguée au vice-président et trésorier.

## Gestion du financement et diversification

Le passif-dépôts est la principale source de financement de la Banque. Dans ce contexte, un élément important d'une stratégie de gestion des liquidités est la diversification du financement en fonction du déposant, du type d'instrument et de l'échéancier. Le solide réseau de succursales de la Banque constitue une source stable de dépôts. Ces dernières années, la stratégie de la Banque a consisté à étendre sa base de dépôts de détail, grâce à la croissance interne.

Pour assurer la stabilité de l'accès au marché, la Banque i) maintient et consolide des relations directes avec les principaux bailleurs de fonds actifs sur le marché monétaire canadien, ii) exerce et déploie ses activités sur les marchés interbancaires et des entreprises aux États-Unis, en Europe et en Asie, et iii) vise, lorsque c'est possible et économiquement avantageux, à allonger les échéances des dépôts.

## Mesure du risque de liquidités

Le risque de liquidités provient de deux sources, les flux de trésorerie asymétriques se rapportant à l'actif et au passif et le risque de liquidités dû aux caractéristiques de certains produits, comme les engagements de crédit et les dépôts à demande.

La Banque utilise diverses mesures pour gérer l'exposition au risque de liquidités. Les décisions de financement quotidiennes à court terme s'appuient sur la position d'encaisse nette cumulative quotidienne. Les décisions en matière de financement et de liquidités à long terme sont gérées au moyen des ratios de liquidités, de la période de survie et d'un indicateur se définissant comme le « capital en liquidités ». Ce dernier détermine l'exposition au risque de liquidités d'une banque en mesurant la différence entre le financement à long terme et les actifs non liquides. La Banque peut ainsi atteindre un équilibre optimal entre le financement à long terme et le financement institutionnel.

La période de survie est un indicateur conçu pour mesurer le nombre de jours qu'il faudra pour utiliser les actifs liquides de la Banque si les fonds empruntés directement du marché monétaire ne sont pas renouvelés à l'échéance.

Un rapport présente une série de ratios de liquidités servant à surveiller et à gérer l'exposition au risque de liquidités. La Banque a fixé des limites pour les ratios qui ont été établies de telle sorte que, lorsqu'un ratio donné atteint sa limite, la Banque exerce néanmoins son activité dans une zone de confort en matière de risque de liquidités. De plus, des limites sont aussi fixées pour restreindre la dépendance de la Banque à l'égard d'un déposant particulier pour éviter toute concentration excessive de dépôts provenant d'une source unique. À cet égard, les fonds empruntés directement du marché monétaire sont limités à un pourcentage du total des dépôts et un montant maximum par déposant est établi.

## Plan de relève de liquidités

Un plan détaillé de relève de liquidités est décrit dans la politique de gestion des liquidités et du financement. Le plan définit les mesures pouvant être prises en situation de crise pour combler l'écart entre les liquidités que la Banque choisit de détenir et les besoins de liquidités qui pourraient se manifester dans une telle situation. Un comité de gestion de crise de liquidités, représentant la haute direction de diverses unités d'affaires, assurera la direction de la Banque durant la situation de crise conformément au mandat confié par le Conseil. Une série de stratégies modératrices pourraient être adoptées selon la gravité de la situation.

# La gestion des risques opérationnels

Les risques opérationnels sont présents dans toutes les activités de la Banque. Ainsi, les fraudes ou activités non autorisées, les pannes de systèmes, les erreurs humaines, le défaut de respecter des prescriptions juridiques ou des exigences réglementaires ou contractuelles, les litiges avec la clientèle, les dommages à des biens physiques, ne sont que quelques exemples d'événements susceptibles d'occasionner des pertes financières ou une atteinte à la réputation, et constituent par conséquent des risques opérationnels.

Bien que l'on ne puisse éliminer complètement le risque opérationnel, il peut, et doit, être géré de manière rigoureuse et transparente afin qu'il se maintienne à un niveau acceptable.

## Processus de gouvernance

La gestion des risques opérationnels s'effectue selon les normes du cadre de la gestion des risques adoptées par la Banque. Cette gouvernance comporte l'adoption de politiques visant entre autres à définir les principes de gestion et à délimiter la tolérance au risque. Le cadre de gestion dont la Banque poursuit l'implantation comprend en outre des normes et procédures d'identification, de mesure et de suivi des risques opérationnels. La supervision de ce cadre de gestion à l'échelle de la Banque est assurée par le Comité de gestion des risques opérationnels.

Chaque unité d'affaires de la Banque a affecté des gestionnaires de risque se consacrant à la gestion proactive des risques opérationnels propres aux activités de leur unité. De plus, des cadres supérieurs assurent le suivi des pertes et des risques opérationnels de leur unité et des événements observés dans d'autres institutions. Le cas échéant, des plans d'action sont établis en vue d'améliorer la structure de contrôle. L'objectif poursuivi est de prévenir le plus possible les pertes opérationnelles de l'unité.

L'unité centrale de gestion des risques opérationnels élabore les normes et procédures d'identification, de mesure et de suivi des risques opérationnels, et elle assiste les unités d'affaires dans la mise en œuvre de ces mesures. Cette unité recueille et compile les données relatives au niveau de risques des unités d'affaires et rend compte de ses travaux au Comité de gestion des risques opérationnels.

## Normes et procédures d'identification, de mesure et de suivi des risques opérationnels

Les unités d'affaires doivent s'inspirer d'un ensemble de principes directeurs pour assurer une saine gestion des risques opérationnels.

### Principes directeurs de gestion des risques opérationnels

- Personnel compétent et bien formé
- Séparation des fonctions incompatibles et délégation des pouvoirs décisionnels
- Encadrement du développement technologique et de la sécurité de l'information
- Processus de planification de continuité des affaires et de la reprise des activités importantes advenant une interruption des affaires
- Identification et évaluation des risques lors de l'introduction de nouveaux produits

#### *Autoévaluation des risques opérationnels*

Une méthode d'autoévaluation des risques opérationnels est présentement en phase de déploiement. Cette méthode permettra à chaque unité d'affaires d'agir proactivement pour prévenir les mauvaises surprises en identifiant les risques opérationnels les plus importants auxquels elle est exposée, en évaluant l'efficacité des contrôles en place pour atténuer ces risques, et en élaborant des plans d'action en vue de maintenir ces risques à un niveau acceptable.

#### *Base de données des pertes opérationnelles*

L'unité centrale des risques opérationnels a mis en place un processus de collecte des pertes opérationnelles à l'échelle de la Banque et de ses filiales, et elle a constitué une base de données centralisée incluant le montant de chaque perte ainsi qu'une description des événements qui l'ont occasionnée, ce qui permet ainsi de mieux comprendre les causes de ces pertes et d'établir des stratégies d'atténuation. Aucune perte significative de ce genre n'est survenue au cours de l'exercice.

#### *Capital réglementaire et capital économique*

La Banque entend se qualifier pour l'approche standardisée au moment de l'introduction du capital réglementaire conformément à l'accord de Bâle II. Dorénavant, la Banque devra maintenir du capital en fonction des risques opérationnels auxquels elle est exposée. Par ailleurs, une nouvelle méthode de calcul du capital économique est actuellement en période d'essai. Elle a comme point de départ le capital réglementaire selon l'approche standardisée, auquel se greffe un facteur d'ajustement mesurant la qualité de la gestion des risques opérationnels. L'attribution du capital réglementaire requis et du capital économique aux unités d'affaires sera déterminée en fonction du degré de risque opérationnel propre à chacune.

#### *Initiatives en cours*

Les méthodes sur lesquelles s'appuie la gestion des risques opérationnels sont des outils mis au point récemment et perfectionnés en continu. La Banque suit attentivement l'évolution des pratiques de l'industrie financière en la matière et elle poursuit l'élaboration d'initiatives visant une gestion proactive des risques opérationnels, par exemple la mise en œuvre d'indicateurs de risques.

#### *Risque de réputation*

Le risque de réputation découle généralement d'un autre risque. Il en est ainsi d'événements opérationnels comme une panne informatique empêchant des clients de transiger ou un bris de confidentialité de renseignements personnels qui peuvent, selon leur envergure et leur couverture médiatique, porter atteinte à la réputation de la Banque.

L'objectif premier que poursuit la Banque par ses diverses initiatives en matière de risque de réputation en est un de prévention. La Banque vise à ce que l'ensemble des employés soient sensibilisés en tout temps aux répercussions possibles de leurs actes sur la réputation et l'image de la Banque. Outre les initiatives déjà décrites en matière de gestion des risques opérationnels, la Banque dispose de divers mécanismes contribuant à une saine gestion du risque de réputation, notamment des codes de conduite et un programme de formation approprié visant tous les employés, ainsi que divers comités d'évaluation des risques lorsque sont lancés de nouveaux produits au sein des unités d'affaires. À cela s'ajoutent les activités des services de la Conformité, des Affaires juridiques et des Relations publiques.

Afin de s'assurer que tous les aspects du risque de réputation sont pris en compte dans le cadre de financements structurés complexes, la Banque a instauré un processus formel d'évaluation de ce risque et d'approbation par le Comité de crédit. Une vérification préalable approfondie des opérations et des contreparties, l'opinion d'experts reconnus et la transparence de l'information financière constituent des mesures précieuses d'atténuation du risque de réputation.

## Résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les données par action)

|   | Total          | 4 <sup>e</sup> T | 3 <sup>e</sup> T | 2 <sup>e</sup> T | 2005<br>1 <sup>er</sup> T |
|---|----------------|------------------|------------------|------------------|---------------------------|
| <b>Données relatives à l'état des résultats</b>                 |                |                  |                  |                  |                           |
| Revenu net d'intérêts   | 1 437          | 402              | 306              | 380              | 349                       |
| Revenus autres que d'intérêts                                   | 2 266          | 529              | 583              | 520              | 634                       |
| <b>Revenu total</b>   | <b>3 703</b>   | <b>931</b>       | <b>889</b>       | <b>900</b>       | <b>983</b>                |
| Dotations aux (récupération des) pertes sur créances            | 33             | –                | 15               | 1                | 17                        |
| Charges d'exploitation  | 2 499          | 646              | 616              | 624              | 613                       |
| Charge d'impôts   | 291            | 72               | 46               | 66               | 107                       |
| Part des actionnaires sans contrôle                             | 25             | 6                | 5                | 7                | 7                         |
| <b>Bénéfice net</b>   | <b>855</b>     | <b>207</b>       | <b>207</b>       | <b>202</b>       | <b>239</b>                |
| <b>Bénéfice par action ordinaire</b>                            |                |                  |                  |                  |                           |
| de base   | 4,98 \$        | 1,22 \$          | 1,20 \$          | 1,17 \$          | 1,39 \$                   |
| dilué   | 4,90           | 1,20             | 1,18             | 1,15             | 1,37                      |
| <b>Dividendes (par action)</b>                                  |                |                  |                  |                  |                           |
| Ordinaires  | 1,72           | 0,44             | 0,44             | 0,42             | 0,42                      |
| Privilegiés   |                |                  |                  |                  |                           |
| Série 12  | –              | –                | –                | –                | –                         |
| Série 13  | 1,2000         | –                | 0,4000           | 0,4000           | 0,4000                    |
| Série 15  | 1,4625         | 0,3657           | 0,3656           | 0,3656           | 0,3656                    |
| Série 16  | 0,8089         | 0,3032           | 0,3031           | 0,2026           | –                         |
| <b>Rendement des capitaux propres</b>                           |                |                  |                  |                  |                           |
| attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires                | 20,7 %         | 19,4 %           | 19,6 %           | 19,9 %           | 23,6 %                    |
| <b>Actif total</b>  | <b>107 598</b> | <b>110 593</b>   | <b>99 917</b>    | <b>91 703</b>    |                           |
| <b>Passif financier à long terme<sup>(1)</sup></b>              | <b>1 102</b>   | <b>1 409</b>     | <b>1 770</b>     | <b>1 764</b>     |                           |
| <b>Prêts douteux</b>  |                |                  |                  |                  |                           |
| Privés nets   |                | 117 \$           | 114 \$           | 119 \$           | 134 \$                    |
| Pays désignés   |                |                  |                  |                  |                           |
| Encours brut  |                | –                | –                | –                | –                         |
| Provisions  |                | –                | –                | –                | –                         |
| Total net   |                | 117              | 114              | 119              | 134                       |
| <b>Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)</b> |                |                  |                  |                  |                           |
| Moyen   | 166 382        | 165 176          | 165 363          | 167 327          | 167 693                   |
| Fin de période  | 165 335        | 165 335          | 165 096          | 165 744          | 168 050                   |
| Dilué   | 168 964        | 167 939          | 167 849          | 169 938          | 170 164                   |
| <b>Par action ordinaire</b>                                     |                |                  |                  |                  |                           |
| Valeur comptable  |                | 25,39 \$         | 24,70 \$         | 24,19 \$         | 23,97 \$                  |
| Cours de l'action   |                |                  |                  |                  |                           |
| Haut  |                | 61,47            | 58,21            | 55,24            | 49,75                     |
| Bas   |                | 55,87            | 51,60            | 48,72            | 46,39                     |
| Nombre d'employés   |                | 16 890           | 17 049           | 16 712           | 16 610                    |
| Nombre de succursales au Canada                                 |                | 457              | 460              | 460              | 462                       |

(1) Correspond aux débetures subordonnées

| 2004     |                  |                  |                  |                   | 2003     |                  |                  |                  |                   |
|----------|------------------|------------------|------------------|-------------------|----------|------------------|------------------|------------------|-------------------|
| Total    | 4 <sup>e</sup> T | 3 <sup>e</sup> T | 2 <sup>e</sup> T | 1 <sup>er</sup> T | Total    | 4 <sup>e</sup> T | 3 <sup>e</sup> T | 2 <sup>e</sup> T | 1 <sup>er</sup> T |
| 1 363    | 380              | 384              | 325              | 274               | 1 311    | 318              | 301              | 340              | 352               |
| 2 182    | 512              | 474              | 559              | 637               | 2 051    | 585              | 550              | 433              | 483               |
| 3 545    | 892              | 858              | 884              | 911               | 3 362    | 903              | 851              | 773              | 835               |
| 86       | (8)              | 31               | 19               | 44                | 177      | 50               | 45               | 41               | 41                |
| 2 388    | 623              | 586              | 602              | 577               | 2 257    | 623              | 557              | 529              | 548               |
| 318      | 77               | 68               | 76               | 97                | 277      | 66               | 80               | 58               | 73                |
| 28       | 8                | 6                | 7                | 7                 | 27       | 6                | 7                | 7                | 7                 |
| 725      | 192              | 167              | 180              | 186               | 624      | 158              | 162              | 138              | 166               |
| 4,10 \$  | 1,11 \$          | 0,95 \$          | 1,01 \$          | 1,03 \$           | 3,37 \$  | 0,87 \$          | 0,89 \$          | 0,73 \$          | 0,88 \$           |
| 4,05     | 1,09             | 0,94             | 1,00             | 1,02              | 3,34     | 0,86             | 0,88             | 0,72             | 0,88              |
| 1,42     | 0,38             | 0,38             | 0,33             | 0,33              | 1,08     | 0,28             | 0,28             | 0,26             | 0,26              |
| -        | -                | -                | -                | -                 | 0,8125   | -                | -                | 0,4063           | 0,4062            |
| 1,6000   | 0,4000           | 0,4000           | 0,4000           | 0,4000            | 1,6000   | 0,4000           | 0,4000           | 0,4000           | 0,4000            |
| 1,4625   | 0,3657           | 0,3656           | 0,3656           | 0,3656            | 1,1480   | 0,3657           | 0,3656           | 0,4167           | -                 |
| -        | -                | -                | -                | -                 | -        | -                | -                | -                | -                 |
| 18,8 %   | 19,7 %           | 17,2 %           | 19,0 %           | 19,0 %            | 16,5 %   | 16,4 %           | 17,3 %           | 14,8 %           | 17,6 %            |
| 88 497   | 85 481           | 86 466           | 83 156           |                   | 84 626   | 80 474           | 77 852           | 74 630           |                   |
| 1 408    | 1 474            | 1 488            | 1 473            |                   | 1 516    | 1 543            | 1 553            | 1 581            |                   |
| 160 \$   | 199 \$           | 219 \$           | 232 \$           |                   | 248 \$   | 230 \$           | 225 \$           | 228 \$           |                   |
| -        | -                | 10               | 10               |                   | 22       | 23               | 23               | 24               |                   |
| -        | -                | 9                | 8                |                   | 19       | 20               | 22               | 22               |                   |
| 160      | 199              | 220              | 234              |                   | 251      | 233              | 226              | 230              |                   |
| 170 918  | 167 671          | 169 332          | 172 023          | 174 669           | 177 751  | 174 585          | 175 363          | 178 348          | 182 728           |
| 167 430  | 167 430          | 168 058          | 169 730          | 173 569           | 174 620  | 174 620          | 174 507          | 175 670          | 181 563           |
| 173 276  | 169 936          | 171 634          | 174 520          | 177 008           | 179 235  | 176 347          | 177 038          | 179 666          | 183 905           |
| 22,87 \$ | 22,30 \$         | 21,94 \$         | 21,81 \$         |                   | 21,32 \$ | 20,77 \$         | 20,28 \$         | 20,22 \$         |                   |
| 48,78    | 45,50            | 47,93            | 45,00            |                   | 41,19    | 37,41            | 35,15            | 33,10            |                   |
| 42,31    | 42,72            | 43,27            | 40,17            |                   | 34,50    | 34,55            | 31,26            | 29,95            |                   |
| 16 555   | 16 673           | 16 366           | 16 914           |                   | 16 935   | 17 214           | 16 961           | 17 153           |                   |
| 462      | 472              | 474              | 476              |                   | 477      | 480              | 488              | 491              |                   |

**Tableau 1 – Sommaire des résultats**

Exercice terminé le 31 octobre  
(en équivalent imposable<sup>(1)</sup>)  
(en millions de dollars)

|   | 2005          | 2004   | 2003   | 2002   | 2001   |
|---|---------------|--------|--------|--------|--------|
| Revenu net d'intérêts   | <b>1 527</b>  | 1 424  | 1 353  | 1 473  | 1 389  |
| Revenus autres que d'intérêts   | <b>2 326</b>  | 2 229  | 2 106  | 1 641  | 1 858  |
| Revenu total  | <b>3 853</b>  | 3 653  | 3 459  | 3 114  | 3 247  |
| Charges d'exploitation  | <b>2 499</b>  | 2 388  | 2 257  | 2 040  | 1 989  |
| Contributions   | <b>1 354</b>  | 1 265  | 1 202  | 1 074  | 1 258  |
| Dotations aux pertes sur créances   | <b>33</b>     | 86     | 177    | 490    | 205    |
| Bénéfice avant charge d'impôts, part des<br>actionnaires sans contrôle, activités<br>abandonnées et charges d'écart d'acquisition | <b>1 321</b>  | 1 179  | 1 025  | 584    | 1 053  |
| Charge d'impôts   | <b>441</b>    | 426    | 374    | 236    | 398    |
| Part des actionnaires sans contrôle   | <b>25</b>     | 28     | 27     | 30     | 28     |
| Bénéfice avant activités abandonnées<br>et charges d'écart d'acquisition  | <b>855</b>    | 725    | 624    | 318    | 627    |
| Activités abandonnées   | <b>-</b>      | -      | -      | 111    | (45)   |
| Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition  | <b>855</b>    | 725    | 624    | 429    | 582    |
| Charges d'écart d'acquisition   | <b>-</b>      | -      | -      | -      | 19     |
| Bénéfice net  | <b>855</b>    | 725    | 624    | 429    | 563    |
| Actif moyen <sup>(2)</sup>  | <b>90 902</b> | 78 672 | 71 810 | 69 292 | 69 197 |

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8.

(2) Excluant les activités abandonnées

**Tableau 2 – Évolution du revenu net d'intérêts**

Exercice terminé le 31 octobre  
(en équivalent imposable<sup>(1)</sup>)  
(en millions de dollars et en  
pourcentage de l'actif moyen)

|   | 2005           | 2004    | 2003    | 2002    | 2001    |
|---|----------------|---------|---------|---------|---------|
| <b>Particuliers et entreprises</b>          |                |         |         |         |         |
| Revenu net d'intérêts                       | <b>1 302</b>   | 1 251   | 1 235   | 1 190   | 1 169   |
| Actif moyen                                 | <b>43 956</b>  | 40 511  | 38 679  | 38 337  | 36 248  |
| Revenu net d'intérêts en % de l'actif moyen | <b>2,96 %</b>  | 3,09 %  | 3,19 %  | 3,10 %  | 3,23 %  |
| <b>Gestion de patrimoine</b>                |                |         |         |         |         |
| Revenu net d'intérêts                       | <b>101</b>     | 94      | 91      | 89      | 82      |
| Actif moyen                                 | <b>882</b>     | 834     | 805     | 769     | 898     |
| <b>Marchés financiers</b>                   |                |         |         |         |         |
| Revenu net d'intérêts                       | <b>318</b>     | 256     | 186     | 321     | 240     |
| Actif moyen                                 | <b>51 809</b>  | 42 367  | 37 819  | 37 067  | 37 958  |
| <b>Autres</b>                               |                |         |         |         |         |
| Revenu net d'intérêts                       | <b>(194)</b>   | (177)   | (159)   | (127)   | (102)   |
| Actif moyen                                 | <b>(5 745)</b> | (5 040) | (5 493) | (6 881) | (5 907) |
| <b>Total</b>                                |                |         |         |         |         |
| Revenu net d'intérêts                       | <b>1 527</b>   | 1 424   | 1 353   | 1 473   | 1 389   |
| Actif moyen <sup>(2)</sup>                  | <b>90 902</b>  | 78 672  | 71 810  | 69 292  | 69 197  |

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8.

(2) Excluant les activités abandonnées

**Tableau 3 – Revenus autres que d'intérêts**

Exercice terminé le 31 octobre

(en équivalent imposable<sup>(1)</sup>)

(en millions de dollars)

|   | 2005          | 2004         | 2003         | 2002         | 2001         |
|---|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Commissions des marchés financiers                          | 682           | 633          | 544          | 539          | 493          |
| Frais d'administration sur les dépôts et les paiements      | 201           | 200          | 192          | 186          | 160          |
| Revenus de négociation                                      | 251           | 234          | 381          | 123          | 227          |
| Gains (pertes) sur valeurs mobilières                       |               |              |              |              |              |
| du compte de placement, montant net                         | 92            | 102          | 8            | (98)         | 71           |
| Commissions sur cartes de crédit                            | 63            | 49           | 49           | 47           | 86           |
| Commissions sur prêts                                       | 145           | 168          | 130          | 112          | 107          |
| Acceptations, lettres de crédit et de garantie              | 61            | 65           | 63           | 63           | 65           |
| Revenus de titrisation                                      | 195           | 180          | 204          | 204          | 157          |
| Revenus de change   | 76            | 72           | 66           | 67           | 61           |
| Services fiduciaires et fonds communs de placement          | 285           | 244          | 210          | 160          | 96           |
| Revenus d'assurances  | 102           | 90           | 87           | 69           | 68           |
| Divers  | 173           | 192          | 172          | 169          | 267          |
|   | <b>2 326</b>  | <b>2 229</b> | <b>2 106</b> | <b>1 641</b> | <b>1 858</b> |
| Canada  | <b>2 109</b>  | 1 998        | 1 947        | 1 595        | 1 856        |
| International   |               |              |              |              |              |
| – États-Unis  | 57            | 87           | 58           | (3)          | 6            |
| – Autres  | 160           | 144          | 101          | 49           | (4)          |
| Revenus autres que d'intérêts en pourcentage                |               |              |              |              |              |
| du total des revenus en équivalent imposable <sup>(2)</sup> | <b>60,4 %</b> | 61,0 %       | 60,5 %       | 54,7 %       | 56,2 %       |

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8.

(2) En 2002, la charge pour moins-value d'un placement de 137 millions de dollars a été exclue. En 2001, le gain de 76 millions de dollars en équivalent imposable à la cession des solutions de paiement aux commerçants a été exclu.

**Tableau 4 – Dotations aux pertes sur créances**

Exercice terminé le 31 octobre

(en millions de dollars)

|  | 2005          | 2004   | 2003   | 2002   | 2001   |
|--|---------------|--------|--------|--------|--------|
| Dotations aux pertes sur créances                                  |               |        |        |        |        |
| Particuliers   | 46            | 31     | 47     | 186    | 72     |
| Commercial   | 20            | 57     | 60     | 154    | 102    |
| Financement des sociétés   | 8             | 52     | 64     | 173    | 26     |
| Immobilier   | 1             | 1      | 7      | 20     | 11     |
| Autres   | –             | –      | (1)    | (13)   | (6)    |
| Total  | <b>75</b>     | 141    | 177    | 520    | 205    |
| Provision générale pour risque de crédit                           | <b>(42)</b>   | (55)   | –      | (30)   | –      |
| Dotations aux pertes sur créances imputées au bénéfice             |               |        |        |        |        |
| avant activités abandonnées  | 33            | 86     | 177    | 490    | 205    |
| Dotations aux pertes sur créances imputées                         |               |        |        |        |        |
| aux activités abandonnées  | –             | –      | –      | (51)   | 120    |
| Total des dotations aux pertes sur créances                        |               |        |        |        |        |
| imputées aux résultats   | <b>33</b>     | 86     | 177    | 439    | 325    |
| Prêts et acceptations moyens nets                                  | <b>45 926</b> | 41 060 | 39 324 | 38 394 | 39 276 |
| Activités abandonnées  | –             | –      | –      | –      | 3 925  |
| Total  | <b>45 926</b> | 41 060 | 39 324 | 38 394 | 43 201 |
| Dotations aux pertes sur créances en pourcentage des prêts         |               |        |        |        |        |
| et acceptations moyens nets  | <b>0,07 %</b> | 0,21 % | 0,45 % | 1,14 % | 0,75 % |
| Provisions pour pertes sur créances                                |               |        |        |        |        |
| Solde en début d'exercice  | 580           | 634    | 666    | 896    | 965    |
| Transfert de la provision aux actifs détenus aux fins d'aliénation | –             | –      | –      | (45)   | –      |
| Dotations aux pertes sur créances imputées au bénéfice             |               |        |        |        |        |
| liées aux activités courantes                                      | 33            | 86     | 177    | 490    | 205    |
| liées aux activités abandonnées                                    | –             | –      | –      | (51)   | 120    |
| Radiations <sup>(1)</sup>  | <b>(215)</b>  | (199)  | (259)  | (673)  | (402)  |
| Recouvrements  | 57            | 59     | 50     | 49     | 8      |
| Solde en fin d'exercice  | <b>455</b>    | 580    | 634    | 666    | 896    |
| Composition des provisions   |               |        |        |        |        |
| Pays désignés  |               |        |        |        |        |
| portion applicable aux prêts                                       | –             | –      | 19     | 22     | 38     |
| portion applicable aux valeurs                                     | 4             | 2      | 4      | 4      | 17     |
| Spécifiques  | 143           | 228    | 206    | 235    | 341    |
| Générale attribuée   | 241           | 272    | 300    | 296    | 306    |
| Générale non attribuée   | 67            | 78     | 105    | 109    | 194    |

(1) Incluant les fluctuations des taux de change

**Tableau 5 – Charges d'exploitation**

Exercice terminé le 31 octobre  
(en millions de dollars)

|  | 2005         | 2004         | 2003         | 2002         | 2001         |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Salaires et avantages sociaux  | 1 451        | 1 359        | 1 287        | 1 147        | 1 064        |
| Frais d'occupation   | 121          | 148          | 142          | 128          | 125          |
| Ordinateurs et équipements   | 356          | 334          | 312          | 305          | 310          |
| Amortissement  | 63           | 52           | 50           | 63           | 48           |
| Messagerie et communications   | 81           | 77           | 80           | 77           | 69           |
| Honoraires professionnels  | 136          | 118          | 112          | 99           | 92           |
| Publicité et relations externes  | 69           | 75           | 62           | 50           | 42           |
| Papeterie  | 25           | 26           | 26           | 28           | 27           |
| Frais de déplacement   | 21           | 20           | 21           | 17           | 16           |
| Sécurité et vols   | 20           | 14           | 16           | 24           | 16           |
| Taxes sur capital et salaires  | 56           | 65           | 60           | 57           | 63           |
| Divers   | 100          | 100          | 89           | 45           | 117          |
| <b>Total</b>   | <b>2 499</b> | <b>2 388</b> | <b>2 257</b> | <b>2 040</b> | <b>1 989</b> |
| Canada   | 2 325        | 2 194        | 2 082        | 1 999        | 1 956        |
| International – États-Unis   | 105          | 123          | 121          | 18           | 16           |
| – Autres   | 69           | 71           | 54           | 23           | 17           |
| Charges d'exploitation en pourcentage du revenu total en équivalent imposable <sup>(1)</sup> | 64,9 %       | 65,4 %       | 65,3 %       | 62,8 %       | 62,7 %       |

(1) En 2002, la charge pour moins-value d'un placement de 137 millions de dollars a été exclue des revenus autres que d'intérêts. En 2001, le gain de 76 millions de dollars en équivalent imposable à la cession des solutions de paiement aux commerçants a été exclu.

**Tableau 6 – Évolution des volumes moyens**

Exercice terminé le 31 octobre  
(en équivalent imposable<sup>(1)</sup>)  
(en millions de dollars et en pourcentage de l'actif moyen)

|  | 2005            |             | 2004            |             | 2003            |             | 2002            |             | 2001            |             |
|--|-----------------|-------------|-----------------|-------------|-----------------|-------------|-----------------|-------------|-----------------|-------------|
|  | Volume moyen \$ | Taux %      | Volume moyen \$ | Taux %      | Volume moyen \$ | Taux %      | Volume moyen \$ | Taux %      | Volume moyen \$ | Taux %      |
| <b>Actif</b>                             |                 |             |                 |             |                 |             |                 |             |                 |             |
| Dépôts auprès d'institutions financières | 8 646           | 2,24        | 7 404           | 1,54        | 6 421           | 2,05        | 7 316           | 2,38        | 5 769           | 4,93        |
| Valeurs mobilières                       | 26 354          | 2,95        | 21 162          | 3,13        | 18 861          | 3,01        | 16 510          | 3,14        | 16 230          | 4,03        |
| Prêts hypothécaires résidentiels         | 16 211          | 4,65        | 15 073          | 4,90        | 13 752          | 5,49        | 12 591          | 5,72        | 11 940          | 6,66        |
| Prêts aux particuliers                   | 8 519           | 5,65        | 6 647           | 5,70        | 5 646           | 6,51        | 5 395           | 6,59        | 7 338           | 8,00        |
| Prêts aux entreprises et autres          | 24 819          | 3,53        | 20 447          | 3,61        | 20 169          | 4,16        | 21 221          | 3,87        | 20 512          | 5,28        |
| Prêts douteux nets                       | (208)           | (0,48)      | (167)           | (0,42)      | (174)           | (0,46)      | (97)            | (1,55)      | 102             | 1,86        |
| Actif portant intérêt                    | 84 341          | 3,66        | 70 566          | 3,73        | 64 675          | 4,11        | 62 936          | 4,12        | 61 891          | 5,50        |
| Autres actifs                            | 6 561           | –           | 8 106           | –           | 7 135           | –           | 6 356           | –           | 7 306           | –           |
| <b>Actif total</b>                       | <b>90 902</b>   | <b>3,39</b> | <b>78 672</b>   | <b>3,34</b> | <b>71 810</b>   | <b>3,71</b> | <b>69 292</b>   | <b>3,74</b> | <b>69 197</b>   | <b>4,92</b> |
| <b>Passif et capitaux propres</b>        |                 |             |                 |             |                 |             |                 |             |                 |             |
| Dépôts de particuliers                   | 24 343          | 2,19        | 21 861          | 2,47        | 21 390          | 2,69        | 21 420          | 2,96        | 21 108          | 3,84        |
| Institutions de dépôts                   | 6 549           | 2,74        | 5 789           | 1,73        | 5 488           | 1,80        | 6 421           | 2,14        | 6 159           | 4,52        |
| Autres dépôts                            | 26 198          | 2,36        | 22 536          | 2,05        | 21 326          | 2,70        | 21 083          | 2,34        | 19 492          | 4,36        |
| Débentures subordonnées                  | 57 090          | 2,33        | 50 186          | 2,20        | 48 204          | 2,60        | 48 924          | 2,58        | 46 759          | 4,15        |
| Engagements autres que des dépôts        | 1 565           | 6,38        | 1 469           | 6,71        | 1 553           | 6,77        | 1 623           | 6,77        | 1 573           | 6,95        |
| Passif portant intérêt                   | 20 365          | 1,93        | 12 826          | 2,66        | 10 363          | 1,87        | 9 257           | 0,86        | 9 733           | 1,09        |
| Autres passifs                           | 79 020          | 1,97        | 64 481          | 1,87        | 60 120          | 2,15        | 59 804          | 1,87        | 58 065          | 3,47        |
| Capitaux propres                         | 7 411           | –           | 10 070          | –           | 7 670           | –           | 5 522           | –           | 7 210           | –           |
| Capitaux propres                         | 4 471           | –           | 4 121           | –           | 4 020           | –           | 3 966           | –           | 3 922           | –           |
| Passif et capitaux propres               | 90 902          | 1,71        | 78 672          | 1,53        | 71 810          | 1,80        | 69 292          | 1,61        | 69 197          | 2,91        |
| Marge bénéficiaire                       | 1,68            |             | 1,81            |             | 1,91            |             | 2,13            |             | 2,01            |             |

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 8.

**Tableau 7 – Dépôts**

| Au 31 octobre<br>(en millions de dollars)                  | 2005   |       | 2004   |       | 2003   |       | 2002   |       | 2001   |       |
|--|--------|-------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|
|  | \$     | %     | \$     | %     | \$     | %     | \$     | %     | \$     | %     |
| Particuliers   | 26 385 | 42,6  | 24 008 | 44,9  | 24 110 | 46,9  | 22 607 | 43,7  | 21 857 | 42,5  |
| Commerciaux  | 16 776 | 27,1  | 14 419 | 27,0  | 14 668 | 28,5  | 13 882 | 26,9  | 11 295 | 22,0  |
| Fonds achetés  | 18 816 | 30,3  | 15 005 | 28,1  | 12 685 | 24,6  | 15 201 | 29,4  | 18 284 | 35,5  |
| Total  | 61 977 | 100,0 | 53 432 | 100,0 | 51 463 | 100,0 | 51 690 | 100,0 | 51 436 | 100,0 |
| Canada   | 55 524 | 89,6  | 45 636 | 85,4  | 43 809 | 85,1  | 40 959 | 79,2  | 38 161 | 74,2  |
| International – États-Unis                                 | 540    | 0,9   | 957    | 1,8   | 877    | 1,7   | 2 814  | 5,5   | 4 315  | 8,4   |
| – Autres   | 5 913  | 9,5   | 6 839  | 12,8  | 6 777  | 13,2  | 7 917  | 15,3  | 8 960  | 17,4  |
| Total  | 61 977 | 100,0 | 53 432 | 100,0 | 51 463 | 100,0 | 51 690 | 100,0 | 51 436 | 100,0 |
| Dépôts des particuliers en<br>pourcentage de l'actif total |        | 24,5  |        | 27,1  |        | 28,4  |        | 29,7  |        | 28,8  |

**Tableau 8 – Provenance du capital réglementaire**

| Au 31 octobre<br>(en millions de dollars)             | 2005  | 2004  | 2003  | 2002  | 2001  |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|
| Capital réglementaire au début de l'exercice          | 5 319 | 5 369 | 5 294 | 5 876 | 5 221 |
| Capital autogénéré                                    |       |       |       |       |       |
| Bénéfice net  | 855   | 725   | 624   | 429   | 563   |
| Autres montants affectant les bénéfices non répartis  | –     | (1)   | (4)   | (2)   | (107) |
| Dividendes sur actions ordinaires et privilégiées     | (312) | (266) | (218) | (195) | (191) |
|   | 543   | 458   | 402   | 232   | 265   |
| Financement externe                                   |       |       |       |       |       |
| Débitures subordonnées admissibles <sup>(1)</sup>     | 194   | (29)  | (87)  | (71)  | 305   |
| Actions privilégiées                                  | 25    | –     | 75    | (192) | –     |
| Instruments novateurs inclus dans le capital de base  | (11)  | (31)  | (71)  | (10)  | 20    |
| Actions ordinaires                                    | 65    | 47    | 28    | 53    | 15    |
| Rachat d'actions ordinaires                           | (224) | (382) | (298) | (306) | –     |
| Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales | 128   | 3     | (17)  | 9     | (1)   |
|   | 177   | (392) | (370) | (517) | 339   |
| Autres  |       |       |       |       |       |
| Gains (pertes) de change non réalisés, montant net    | (16)  | (16)  | (11)  | (2)   | 8     |
| Divers <sup>(2)</sup>                                 | (98)  | (100) | 54    | (295) | 43    |
|   | (114) | (116) | 43    | (297) | 51    |
| Capital réglementaire généré (utilisé)                | 606   | (50)  | 75    | (582) | 655   |
| Capital réglementaire à la fin de l'exercice          | 5 925 | 5 319 | 5 369 | 5 294 | 5 876 |

(1) Après effet de l'émission d'une débiteure subordonnée de 500 millions de dollars le 2 novembre 2005

(2) Incluant la variation du montant admissible de la provision générale, les déductions du capital réglementaire reliées à l'écart d'acquisition, les participations dans des sociétés satellites, les montants afférents aux cessions de créances et les variations du surplus d'apport.

**Tableau 9 – Capital réglementaire**

Au 31 octobre

(en millions de dollars)

(selon les directives de la Banque des règlements internationaux)

|  | 2005                        | 2004   | 2003   | 2002   | 2001   |
|--|-----------------------------|--------|--------|--------|--------|
| <b>Capital de base</b>                                       |                             |        |        |        |        |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires    | <b>4 190</b>                | 3 829  | 3 722  | 3 601  | 3 624  |
| Actions privilégiées permanentes à dividendes non cumulatifs | <b>400</b>                  | 375    | 375    | 300    | 492    |
| Instruments novateurs  | <b>354</b>                  | 365    | 396    | 467    | 477    |
| Part des actionnaires sans contrôle                          | <b>133</b>                  | 5      | 2      | 19     | 10     |
| Moins : écart d'acquisition                                  | <b>(662)</b>                | (662)  | (660)  | (661)  | (305)  |
|  | <b>4 415</b>                | 3 912  | 3 835  | 3 726  | 4 298  |
| <b>Capital supplémentaire</b>                                |                             |        |        |        |        |
| Déventures subordonnées                                      | <b>1 602</b>                | 1 408  | 1 437  | 1 524  | 1 595  |
| Provision générale pour risque de crédit                     | <b>308</b>                  | 350    | 350    | 341    | 391    |
|  | <b>1 910</b>                | 1 758  | 1 787  | 1 865  | 1 986  |
| Moins : placements dans les sociétés satellites              | <b>(360)</b>                | (296)  | (174)  | (181)  | (326)  |
| Moins : protection de premier niveau                         | <b>(40)</b>                 | (55)   | (79)   | (116)  | (82)   |
| <b>Capital total</b>   | <b>5 925</b>                | 5 319  | 5 369  | 5 294  | 5 876  |
| <b>Éléments au bilan pondérés</b>                            |                             |        |        |        |        |
| Liquidités   | <b>1 306</b>                | 1 070  | 1 363  | 1 421  | 1 187  |
| Valeurs mobilières   | <b>2 269</b>                | 2 317  | 2 688  | 2 336  | 2 686  |
| Prêts hypothécaires  | <b>5 121</b>                | 5 420  | 4 634  | 3 971  | 3 486  |
| Autres prêts   | <b>21 903</b>               | 18 849 | 18 360 | 19 478 | 23 030 |
| Autres actifs  | <b>5 650</b>                | 4 876  | 5 692  | 5 117  | 6 572  |
|  | <b>36 249</b>               | 32 532 | 32 737 | 32 323 | 36 961 |
| Provision générale pour risque de crédit                     | <b>308</b>                  | 350    | 350    | 341    | 391    |
|  | <b>36 557</b>               | 32 882 | 33 087 | 32 664 | 37 352 |
| <b>Éléments hors bilan pondérés<sup>(1)</sup></b>            |                             |        |        |        |        |
| Lettres de garantie et de crédit documentaire                | <b>1 033</b>                | 874    | 606    | 751    | 1 180  |
| Engagements de crédit  | <b>4 731</b>                | 4 431  | 4 075  | 3 872  | 4 415  |
| Contrats de taux d'intérêt                                   | <b>110</b>                  | 129    | 100    | 161    | 106    |
| Contrats de change   | <b>220</b>                  | 166    | 230    | 221    | 374    |
| Contrats sur actions et produits de base                     | <b>418</b>                  | 309    | 256    | 161    | 148    |
|  | <b>6 512</b>                | 5 909  | 5 267  | 5 166  | 6 223  |
| <b>Éléments pour risque de marché</b>                        | <b>3 168</b>                | 2 032  | 1 707  | 1 148  | 1 121  |
| <b>Actif total pondéré</b>                                   | <b>46 237</b>               | 40 823 | 40 061 | 38 978 | 44 696 |
| Levier <sup>(2)</sup>  | <b>20,0</b>                 | 16,8   | 15,9   | 14,5   | 13,1   |
| <b>Ratios – Capital de base</b>                              | <b>9,6 %</b>                | 9,6 %  | 9,6 %  | 9,6 %  | 9,6 %  |
| – Capital total  | <b>12,8 %<sup>(3)</sup></b> | 13,0 % | 13,4 % | 13,6 % | 13,1 % |

(1) Depuis 2002, les données sont au 31 octobre. Pour 2001, les lettres de garantie et de crédit documentaire et les engagements de crédit sont au 31 octobre; les autres renseignements sont au 30 septembre.

(2) Le levier correspond au total de l'actif au bilan et des substituts directs de crédits divisé par le capital total tel qu'il est défini par les normes sur les fonds propres.

(3) Après effet de l'émission d'une débenture subordonnée de 500 millions de dollars le 2 novembre 2005.

**Tableau 10 – Biens administrés et biens sous gestion**

Au 31 octobre

(en millions de dollars)

|   | Trust<br>Banque<br>Nationale | Financière<br>Banque<br>Nationale | Placements<br>Banque<br>Nationale | Placements<br>Altamira | Gestion de<br>portefeuille<br>Natcan | Courtage<br>direct<br>Banque<br>Nationale | Banque<br>excluant<br>filiales | 2005           | 2004    |
|---|------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------------|--------------------------------------|---|--------------------------------|----------------|---------|
| <b>Biens administrés</b>                                  |                              |                                   |                                   |                        |                                      |   |                                |                |         |
| Institutions  | 58 701                       | 9 328                             | –                                 | –                      | –                                    | –   | –                              | <b>68 029</b>  | 43 162  |
| Particuliers  | –                            | 78 865                            | –                                 | –                      | –                                    | 8 686                                     | –                              | <b>87 551</b>  | 81 708  |
| Fonds communs de placement                                | 11 853                       | –                                 | 7 448                             | 3 709                  | –                                    | –   | –                              | <b>23 010</b>  | 18 592  |
| Prêts hypothécaires vendus à des tiers                    | –                            | –                                 | –                                 | –                      | –                                    | –   | 5 132                          | <b>5 132</b>   | 4 033   |
| <b>Total des biens administrés</b>                        | <b>70 554</b>                | <b>88 193</b>                     | <b>7 448</b>                      | <b>3 709</b>           | <b>–</b>                             | <b>8 686</b>                              | <b>5 132</b>                   | <b>183 722</b> | 147 495 |
| <b>Biens sous gestion</b>                                 |                              |                                   |                                   |                        |                                      |   |                                |                |         |
| Particuliers  | 4 358                        | –                                 | –                                 | –                      | –                                    | –   | –                              | <b>4 358</b>   | 3 196   |
| Gestion de portefeuille                                   | –                            | 2 416                             | –                                 | –                      | 15 701                               | –   | –                              | <b>18 117</b>  | 16 402  |
| Fonds communs de placement                                | –                            | –                                 | –                                 | –                      | 14 935                               | –   | –                              | <b>14 935</b>  | 13 505  |
| <b>Total des biens sous gestion</b>                       | <b>4 358</b>                 | <b>2 416</b>                      | <b>–</b>                          | <b>–</b>               | <b>30 636</b>                        | <b>–</b>                                  | <b>–</b>                       | <b>37 410</b>  | 33 103  |
| <b>Total des biens administrés et sous gestion – 2005</b> | <b>74 912</b>                | <b>90 609</b>                     | <b>7 448</b>                      | <b>3 709</b>           | <b>30 636</b>                        | <b>8 686</b>                              | <b>5 132</b>                   | <b>221 132</b> | 180 598 |
| <b>Total des biens administrés et sous gestion – 2004</b> | <b>48 722</b>                | <b>81 478</b>                     | <b>6 477</b>                      | <b>4 087</b>           | <b>27 947</b>                        | <b>7 854</b>                              | <b>4 033</b>                   |                |         |

**Tableau 11 – Répartition des prêts par catégorie d'emprunteurs**

| Au 30 septembre<br>(en millions de dollars) | 2005          |              | 2004   |       | 2003   |       | 2002   |       | 2001   |       |
|---|---------------|--------------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|
|   | \$            | %            | \$     | %     | \$     | %     | \$     | %     | \$     | %     |
| Particuliers <sup>(1)</sup>                 | <b>9 647</b>  | <b>20,2</b>  | 7 704  | 18,4  | 5 947  | 15,3  | 5 859  | 15,3  | 6 100  | 15,0  |
| Hypothèques résidentielles                  | <b>15 929</b> | <b>33,3</b>  | 15 272 | 36,4  | 13 753 | 35,5  | 12 548 | 32,8  | 12 132 | 29,9  |
| Hypothèques non résidentielles              | <b>1 186</b>  | <b>2,5</b>   | 1 042  | 2,5   | 911    | 2,4   | 836    | 2,2   | 779    | 1,9   |
| Agriculture                                 | <b>1 796</b>  | <b>3,8</b>   | 1 686  | 4,0   | 1 653  | 4,3   | 1 486  | 3,9   | 1 286  | 3,2   |
| Institutions financières                    | <b>3 353</b>  | <b>7,0</b>   | 2 415  | 5,8   | 1 277  | 3,3   | 1 583  | 4,1   | 1 231  | 3,0   |
| Fabrication                                 | <b>2 249</b>  | <b>4,7</b>   | 2 458  | 5,9   | 3 282  | 8,5   | 5 050  | 13,2  | 5 733  | 14,1  |
| Construction et service<br>immobilier       | <b>1 277</b>  | <b>2,7</b>   | 1 247  | 3,0   | 1 291  | 3,3   | 1 707  | 4,5   | 1 301  | 3,2   |
| Transports et communications                | <b>442</b>    | <b>0,9</b>   | 453    | 1,1   | 515    | 1,3   | 632    | 1,6   | 1 041  | 2,6   |
| Mines, carrières et énergie                 | <b>787</b>    | <b>1,6</b>   | 763    | 1,8   | 774    | 2,0   | 601    | 1,6   | 742    | 1,8   |
| Exploitation forestière                     | <b>174</b>    | <b>0,4</b>   | 185    | 0,4   | 264    | 0,7   | 252    | 0,7   | 293    | 0,7   |
| Administration publique                     | <b>1 237</b>  | <b>2,6</b>   | 1 080  | 2,6   | 1 286  | 3,3   | 921    | 2,4   | 819    | 2,0   |
| Commerce de gros                            | <b>592</b>    | <b>1,2</b>   | 612    | 1,5   | 558    | 1,4   | 807    | 2,1   | 1 682  | 4,2   |
| Commerce de détail                          | <b>1 137</b>  | <b>2,4</b>   | 1 108  | 2,6   | 1 296  | 3,3   | 1 281  | 3,3   | 1 423  | 3,5   |
| Services                                    | <b>6 372</b>  | <b>13,3</b>  | 4 774  | 11,4  | 4 059  | 10,5  | 3 518  | 9,2   | 4 033  | 9,9   |
| Autres                                      | <b>1 659</b>  | <b>3,4</b>   | 1 101  | 2,6   | 1 912  | 4,9   | 1 169  | 3,1   | 2 011  | 5,0   |
|   | <b>47 837</b> | <b>100,0</b> | 41 900 | 100,0 | 38 778 | 100,0 | 38 250 | 100,0 | 40 606 | 100,0 |

(1) Incluant prêts à la consommation, cartes de crédit et autres prêts aux particuliers

**Tableau 12 – Prêts douteux**

| Au 31 octobre<br>(en millions de dollars)                                       | 2005          | 2004   | 2003   | 2002   | 2001   |
|---|---------------|--------|--------|--------|--------|
| Prêts douteux nets  |               |        |        |        |        |
| Particuliers <sup>(1)</sup>   | <b>25</b>     | 16     | 16     | 62     | 214    |
| Commercial  | <b>55</b>     | 82     | 98     | 99     | 210    |
| Financement des sociétés  | <b>27</b>     | 49     | 107    | 36     | 15     |
| Immobilier  | <b>8</b>      | 11     | 25     | 44     | 32     |
| Autres  | <b>2</b>      | 2      | 2      | 3      | 3      |
| Activités abandonnées   | –             | –      | –      | –      | 117    |
| Total des prêts douteux nets <sup>(2)</sup>                                     | <b>117</b>    | 160    | 248    | 244    | 591    |
| Prêts douteux à l'égard des pays désignés                                       | –             | –      | 3      | 2      | –      |
| <b>Total des prêts douteux nets</b>   | <b>117</b>    | 160    | 251    | 246    | 591    |
| Prêts douteux bruts   | <b>260</b>    | 388    | 476    | 503    | 970    |
| Provisions pour pertes sur créances   | <b>143</b>    | 228    | 225    | 257    | 379    |
| <b>Prêts douteux nets</b>   | <b>117</b>    | 160    | 251    | 246    | 591    |
| Taux de provisionnement   | <b>55,0 %</b> | 58,8 % | 47,3 % | 51,1 % | 39,1 % |
| En pourcentage des prêts nets et acceptations                                   | <b>0,3 %</b>  | 0,4 %  | 0,6 %  | 0,6 %  | 1,2 %  |
| En pourcentage des capitaux propres attribuables<br>aux actionnaires ordinaires | <b>2,8 %</b>  | 4,2 %  | 6,7 %  | 6,8 %  | 16,3 % |

(1) Incluant 17 millions de dollars de prêts à la consommation nets en 2005 (2004 : 14 millions; 2003 : 16 millions; 2002 : 22 millions; 2001 : 108 millions)

(2) La Banque n'a pas de prêt faisant partie de la catégorie des autres prêts en retard (90 jours et plus) sauf ceux qui sont déjà désignés comme prêts douteux.

## Glossaire des termes financiers

❖ **Acceptation** : Titre d'emprunt à court terme, négociable sur le marché monétaire, qu'une banque garantit en faveur d'un emprunteur en échange d'une commission d'acceptation.

❖ **Accord général de compensation** : Accord juridique entre deux parties liées par de nombreux contrats sur produits dérivés, prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une monnaie unique, dans l'éventualité d'une défaillance ou de la résiliation d'un contrat.

❖ **Biens administrés** : Biens à l'égard desquels une institution financière fournit des services administratifs au nom des clients qui en sont propriétaires. Ces services administratifs incluent la garde de valeurs, le recouvrement des revenus de placement, le règlement d'opérations d'achat et de vente, ainsi que la tenue de livres. Les biens administrés ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre les services administratifs.

❖ **Biens sous gestion** : Biens gérés par une institution financière au nom des clients à qui ils appartiennent. Les services de gestion, plus élaborés que les simples services administratifs, incluent le choix des placements ou la prestation de conseils à cet effet. Les biens sous gestion, qui peuvent aussi être des biens administrés, ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre ces services.

❖ **Couverture** : Opération visant à réduire ou à neutraliser les risques de fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, du cours des actions, du prix des marchandises ou du risque de crédit, en utilisant un dérivé ou un autre instrument financier pour compenser les variations des conditions du marché.

❖ **Dotations aux pertes sur créances** : Charges affectées annuellement aux provisions pour pertes sur créances dans le but de maintenir ces provisions à un niveau suffisant, compte tenu des radiations et des recouvrements à l'égard de prêts déterminés.

❖ **Équivalent imposable** : Méthode de calcul qui consiste à rajuster certains revenus exempts d'impôt (principalement des dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal, par exemple dans l'analyse du revenu net d'intérêts.

❖ **Évaluation à la valeur du marché** : Évaluation des valeurs mobilières et des instruments financiers dérivés en fonction des cours du marché à la date du bilan.

❖ **Lettre de crédit documentaire** : Document émis par la Banque et utilisé dans le commerce international pour permettre à un tiers de tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, et garanti par les livraisons des marchandises auxquelles il se rapporte.

❖ **Lettre de garantie** : Engagement irrévocable de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations financières envers des tiers.

❖ **Marge nette d'intérêts** : Revenu net d'intérêts, exprimé en pourcentage de la moyenne de l'actif.

❖ **Point de base** : Unité de mesure correspondant à 0,01 %.

❖ **Point de pourcentage** : Unité de mesure correspondant à 1 %.

❖ **Pondération en fonction du risque** : Processus par lequel des facteurs de pondération sont appliqués à la valeur nominale de certains actifs afin de les ramener à des niveaux de risque comparables. Les instruments hors bilan sont convertis en rajustant les valeurs théoriques en équivalent de bilan (ou de crédit) avant d'appliquer les facteurs de risque appropriés. L'actif total pondéré en fonction du risque constitue le dénominateur des divers ratios de capital selon les normes de la Banque des règlements internationaux (BRI).

❖ **Prêt douteux** : Prêt dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts soulève un doute raisonnable de l'avis de la direction. Tout prêt dont des paiements sont en souffrance depuis 90 jours tombe dans cette catégorie, à moins que le recouvrement du capital et des intérêts ne fasse pas de doute.

❖ **Provisions pour pertes sur créances** : Provisions constituées pour couvrir les pertes prévues sur des créances (prêts, acceptations, garanties, lettres de crédit, dépôts des autres banques et instruments dérivés). Les provisions pour pertes sur créances comprennent la provision pour pays désignés ou risques pays, la provision spécifique et la provision générale pour risque de crédit. Elles équivalent à la somme cumulative des dotations annuelles, moins les radiations nettes des recouvrements.

❖ **Ratio de capital** : Rapport en pourcentage du capital défini par réglementation à l'actif pondéré en fonction du risque. La définition réglementaire de la Banque des règlements internationaux (BRI) distingue deux catégories de capital : le « capital de base » comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et aux détenteurs d'actions privilégiées à dividendes non cumulatifs, ainsi que la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales, desquels on déduit les écarts d'acquisition. Le « capital supplémentaire » comprend la valeur aux livres des autres actions privilégiées et la portion admissible des débetures subordonnées, de même que la provision générale pour risque de crédit. Le « capital total réglementaire » (ou capital total) représente la somme des diverses catégories de capital, déduction faite des placements dans les sociétés satellites et de la protection de premier niveau dans le cadre de la titrisation d'actifs. Conformément aux règles de la BRI, le Surintendant des institutions financières du Canada a défini une troisième catégorie de capital destinée à couvrir expressément le risque de marché, qui doit aussi être couvert par le capital de première catégorie.

❖ **Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (ou ROE)** : Rapport du bénéfice net, déduction faite des dividendes sur les actions privilégiées, à la valeur moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

❖ **Revenu net d'intérêts** : Différence entre les intérêts et dividendes perçus sur l'actif total et les frais d'intérêts liés au passif total. Plus précisément, le revenu net d'intérêts correspond à la différence entre ce que la Banque touche sur les éléments d'actif comme les prêts et les valeurs mobilières, et ce qu'elle paie sur les éléments de passif comme les dépôts. La marge nette d'intérêts correspond au rapport du revenu net d'intérêts sur l'actif moyen.

❖ **Titrisation** : Opération par laquelle certains éléments d'actif (des prêts hypothécaires ou des créances sur cartes de crédit, par exemple) sont vendus à une structure d'accueil qui finance leur acquisition en émettant des valeurs mobilières négociables sur le marché.

❖ **Valeur à risque** : La valeur à risque est l'un des principaux outils de gestion du risque de marché de la Banque. Ce modèle de simulation calcule la valeur maximale des pertes quotidiennes, à un niveau de confiance de 99 %, pour les grandes catégories d'instruments financiers et pour l'ensemble des portefeuilles de la Banque.

❖ **Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente** : Valeurs mobilières acquises par la Banque auprès d'un client dans le cadre d'une entente prévoyant qu'elles seront revendues au même client à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de prêt sur nantissement à court terme.

❖ **Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat** : Engagements financiers relatifs à des valeurs mobilières vendues aux termes d'une entente prévoyant qu'elles seront rachetées à un prix et une date déterminés. Cette entente constitue une forme de financement à court terme.

table des matières

|     |   |
|-----|---|
| 76  | Rapport de la direction                             |
| 77  | Rapport des vérificateurs                           |
| 78  | État consolidé des résultats                        |
| 79  | Bilan consolidé                                     |
| 80  | État consolidé de la variation des capitaux propres |
| 81  | État consolidé des flux de trésorerie               |
| 82  | Notes afférentes aux états financiers consolidés    |
| 120 | Données relatives aux années antérieures            |
| 122 | Principales filiales                                |
| 122 | Principales sociétés satellites                     |

## Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de la Banque Nationale du Canada (« la Banque ») de même que les autres informations financières du Rapport annuel ont été préparés par la direction, qui assume la responsabilité de leur intégrité, y compris quant aux jugements et estimations importants qui y sont incorporés. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La direction maintient les systèmes de comptabilité et de contrôle nécessaires pour s'acquitter de sa responsabilité et pour protéger l'actif de la Banque. Les contrôles comprennent notamment les normes d'embauche et de formation du personnel, la définition et l'évaluation des tâches et fonctions, les politiques et procédures d'exploitation, ainsi que les contrôles budgétaires.

Le Conseil d'administration (« le Conseil ») a la responsabilité d'examiner et d'approuver les informations financières qui figurent au Rapport annuel. Il exerce aussi un rôle de surveillance dans la présentation des états financiers consolidés et le maintien des systèmes de comptabilité et de contrôle. Il délègue ses pouvoirs d'examen et de surveillance au Comité de vérification et de gestion des risques (« le Comité »).

Formé d'administrateurs qui n'appartiennent ni à la direction ni au personnel de la Banque, le Comité est responsable de l'évaluation continue des procédés de contrôle interne et de l'examen des états financiers consolidés, dont il recommande l'adoption au Conseil. Une équipe de vérificateurs internes relève du Comité et lui fait rapport régulièrement.

Les systèmes de contrôle sont renforcés par l'observation des lois et règlements qui s'appliquent aux activités de la Banque. En conformité avec la Loi sur les banques, le Surintendant des institutions financières au Canada examine régulièrement les opérations de la Banque dans le but d'en vérifier la solidité financière ainsi que d'assurer la protection des déposants.

Les vérificateurs indépendants Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., dont le rapport paraît ci-après, ont été nommés par les actionnaires à la recommandation du Conseil. Ils ont profité d'un accès sans réserve au Comité pour discuter de questions relatives à leur vérification et à la publication de l'information.

*Le président et chef  
de la direction,*  
Réal Raymond

*Le premier vice-président,  
Finances, technologie et affaires corporatives,*  
Pierre Fitzgibbon

Montréal, le 8 décembre 2005

## Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de la Banque Nationale du Canada,

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Nationale du Canada (« la Banque ») aux 31 octobre 2005 et 2004 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2005 et 2004, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.*  
*Comptables agréés*

Montréal, le 8 décembre 2005

# État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 octobre

(en millions de dollars)

|  | Note | 2005         | 2004    |
|--|------|--------------|---------|
| <b>Revenus d'intérêts et dividendes</b>                                      |      |              |         |
| Prêts  |      | 2 122        | 1 884   |
| Valeurs mobilières   |      | 739          | 588     |
| Dépôts auprès d'institutions financières                                     |      | 193          | 113     |
|  |      | <b>3 054</b> | 2 585   |
| <b>Frais d'intérêts</b>  |      |              |         |
| Dépôts   |      | 1 113        | 800     |
| Déventures subordonnées  |      | 100          | 99      |
| Divers   |      | 404          | 323     |
|  |      | <b>1 617</b> | 1 222   |
| <b>Revenu net d'intérêts</b>   |      | <b>1 437</b> | 1 363   |
| <b>Revenus autres que d'intérêts</b>   |      |              |         |
| Commissions des marchés financiers   |      | 682          | 633     |
| Frais d'administration sur les dépôts et les paiements                       |      | 201          | 200     |
| Revenus de négociation   |      | 192          | 198     |
| Gains sur valeurs mobilières du compte de placement, montant net             |      | 91           | 91      |
| Commissions sur cartes de crédit   |      | 63           | 49      |
| Commissions sur prêts  |      | 247          | 258     |
| Acceptations, lettres de crédit et de garantie                               |      | 61           | 65      |
| Revenus de titrisation   |      | 195          | 180     |
| Revenus de change  |      | 76           | 72      |
| Services fiduciaires et fonds communs de placement                           |      | 285          | 244     |
| Divers   |      | 173          | 192     |
|  |      | <b>2 266</b> | 2 182   |
| <b>Revenu total</b>  |      | <b>3 703</b> | 3 545   |
| <b>Dotations aux pertes sur créances</b>                                     | 6    | <b>33</b>    | 86      |
| <b>Charges d'exploitation</b>  |      |              |         |
| Salaires et avantages sociaux  |      | 1 451        | 1 359   |
| Frais d'occupation   |      | 184          | 200     |
| Ordinateurs et équipements   |      | 356          | 334     |
| Communications   |      | 81           | 77      |
| Honoraires professionnels  |      | 136          | 118     |
| Divers   |      | 291          | 300     |
|  |      | <b>2 499</b> | 2 388   |
| <b>Bénéfice avant charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle</b> |      | <b>1 171</b> | 1 071   |
| Charge d'impôts  | 15   | 291          | 318     |
|  |      | <b>880</b>   | 753     |
| Part des actionnaires sans contrôle  |      | 25           | 28      |
| <b>Bénéfice net</b>  |      | <b>855</b>   | 725     |
| Dividendes sur actions privilégiées  | 13   | 26           | 23      |
| <b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>                  |      | <b>829</b>   | 702     |
| <b>Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation</b> (en milliers)        | 16   |              |         |
| de base  |      | 166 382      | 170 918 |
| dilué  |      | 168 964      | 173 276 |
| <b>Bénéfice par action ordinaire</b> (en dollars)                            | 16   |              |         |
| de base  |      | 4,98         | 4,10    |
| dilué  |      | 4,90         | 4,05    |
| <b>Dividendes par action ordinaire</b> (en dollars)                          | 13   | <b>1,72</b>  | 1,42    |

# Bilan consolidé

Au 31 octobre  
(en millions de dollars)

|   | Note   | 2005           | 2004   |
|---|--------|----------------|--------|
| <b>ACTIF</b>  |        |                |        |
| <b>Encaisse</b>   |        | <b>227</b>     | 481    |
| <b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>                       |        | <b>10 087</b>  | 5 296  |
| <b>Valeurs mobilières</b>   |        |                |        |
| Compte de placement   | 4      | <b>6 869</b>   | 7 446  |
| Compte de négociation   | 4      | <b>26 183</b>  | 20 561 |
|   |        | <b>33 052</b>  | 28 007 |
| <b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b> |        |                |        |
|   |        | <b>7 023</b>   | 4 496  |
| <b>Prêts</b>  |        |                |        |
|   | 5 et 6 |                |        |
| Hypothécaires résidentiels  |        | <b>15 677</b>  | 15 500 |
| Aux particuliers et créances sur cartes de crédit                     |        | <b>9 796</b>   | 7 825  |
| Aux entreprises et aux administrations publiques                      |        | <b>22 096</b>  | 18 751 |
|   |        | <b>47 569</b>  | 42 076 |
| Provisions pour pertes sur créances                                   |        | <b>(451)</b>   | (578)  |
|   |        | <b>47 118</b>  | 41 498 |
| <b>Autres actifs</b>  |        |                |        |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations                 |        | <b>3 242</b>   | 3 076  |
| Juste valeur des instruments financiers dérivés de négociation        | 18     | <b>2 390</b>   | 2 735  |
| Immobilisations corporelles   | 7      | <b>355</b>     | 267    |
| Écart d'acquisition   | 8      | <b>662</b>     | 662    |
| Actifs incorporels  | 8      | <b>178</b>     | 180    |
| Actifs divers   | 9      | <b>3 264</b>   | 1 799  |
|   |        | <b>10 091</b>  | 8 719  |
|   |        | <b>107 598</b> | 88 497 |
| <b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>                                     |        |                |        |
| <b>Dépôts</b>   |        |                |        |
|   | 10     |                |        |
| Particuliers  |        | <b>26 385</b>  | 24 008 |
| Entreprises et administrations publiques                              |        | <b>29 636</b>  | 23 966 |
| Institutions de dépôts  |        | <b>5 956</b>   | 5 458  |
|   |        | <b>61 977</b>  | 53 432 |
| <b>Autres passifs</b>   |        |                |        |
| Acceptations  |        | <b>3 242</b>   | 3 076  |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert                 |        | <b>15 504</b>  | 10 204 |
| Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat          |        | <b>12 915</b>  | 8 182  |
| Juste valeur des instruments financiers dérivés de négociation        | 18     | <b>1 846</b>   | 2 386  |
| Passifs divers  | 9      | <b>5 928</b>   | 5 235  |
|   |        | <b>39 435</b>  | 29 083 |
| <b>Débitures subordonnées</b>   |        |                |        |
|   | 11     | <b>1 102</b>   | 1 408  |
| <b>Part des actionnaires sans contrôle</b>                            |        |                |        |
|   | 11     | <b>487</b>     | 370    |
| <b>Capitaux propres</b>   |        |                |        |
| Actions privilégiées  | 13     | <b>400</b>     | 375    |
| Actions ordinaires  | 13     | <b>1 565</b>   | 1 545  |
| Surplus d'apport  |        | <b>13</b>      | 7      |
| Écarts de conversion non réalisés                                     |        | <b>(26)</b>    | (10)   |
| Bénéfices non répartis  |        | <b>2 645</b>   | 2 287  |
|   |        | <b>4 597</b>   | 4 204  |
|   |        | <b>107 598</b> | 88 497 |

Président et chef de la direction  
Réal Raymond

Administrateur  
Pierre Bourgie

## État consolidé de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre

(en millions de dollars)

|   | Note | 2005         | 2004  |
|---|------|--------------|-------|
| <b>Actions privilégiées au début</b>  |      | <b>375</b>   | 375   |
| Émission d'actions privilégiées, série 16   |      | <b>200</b>   | –     |
| Rachat d'actions privilégiées, série 13, aux fins d'annulation  |      | <b>(175)</b> | –     |
| <b>Actions privilégiées à la fin</b>  | 13   | <b>400</b>   | 375   |
| <b>Actions ordinaires au début</b>  |      | <b>1 545</b> | 1 583 |
| Émission d'actions ordinaires   |      |              |       |
| Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions   |      | <b>12</b>    | 12    |
| Régime d'options d'achat d'actions  |      | <b>46</b>    | 30    |
| Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation   |      | <b>(39)</b>  | (80)  |
| Incidence des actions acquises ou vendues aux fins de négociation   |      | <b>1</b>     | –     |
| <b>Actions ordinaires à la fin</b>  | 13   | <b>1 565</b> | 1 545 |
| <b>Surplus d'apport au début</b>  |      | <b>7</b>     | 2     |
| Charge au titre des options d'achat d'actions   | 14   | <b>6</b>     | 5     |
| <b>Surplus d'apport à la fin</b>  |      | <b>13</b>    | 7     |
| <b>Écarts de conversion non réalisés au début</b>   |      | <b>(10)</b>  | 6     |
| Pertes de change des activités dont la devise<br>fonctionnelle n'est pas le dollar canadien, net d'impôts |      | <b>(16)</b>  | (16)  |
| <b>Écarts de conversion non réalisés à la fin</b>   |      | <b>(26)</b>  | (10)  |
| <b>Bénéfices non répartis au début</b>  |      | <b>2 287</b> | 2 131 |
| Bénéfice net  |      | <b>855</b>   | 725   |
| Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15   | 2    | <b>1</b>     | –     |
| Dividendes  |      |              |       |
| actions privilégiées  | 13   | <b>(26)</b>  | (23)  |
| actions ordinaires  | 13   | <b>(286)</b> | (243) |
| Prime versée sur les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation                                   | 13   | <b>(185)</b> | (302) |
| Frais d'émission d'actions et autres, déduction faite des impôts  |      | <b>(1)</b>   | (1)   |
| <b>Bénéfices non répartis à la fin</b>  |      | <b>2 645</b> | 2 287 |
| <b>Capitaux propres</b>   |      | <b>4 597</b> | 4 204 |

# État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre

(en millions de dollars)

|  | Note | 2005            | 2004           |
|--|------|-----------------|----------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                      |      |                 |                |
| Bénéfice net   |      | 855             | 725            |
| Ajustements pour :   |      |                 |                |
| Dotations aux pertes sur créances  |      | 33              | 86             |
| Amortissement des immobilisations corporelles  |      | 63              | 52             |
| Impôts futurs  |      | (31)            | 50             |
| Redressement relatif au change pour les débetures subordonnées                                   |      | (11)            | (29)           |
| Gains sur la vente des valeurs mobilières du compte de placement, net                            |      | (91)            | (91)           |
| Gains tirés des titrisations et des autres cessions de créances, net                             |      | (125)           | (64)           |
| Charge au titre des options d'achat d'actions  |      | 6               | 5              |
| Variation des intérêts à payer   |      | (73)            | 58             |
| Variation des intérêts et dividendes à recevoir  |      | 11              | 268            |
| Variation des impôts à payer   |      | 6               | (161)          |
| Variation des montants nets de la juste valeur des instruments financiers dérivés de négociation |      | (195)           | (116)          |
| Variation des valeurs mobilières du compte de négociation  |      | (5 622)         | (1 410)        |
| Cotisations excédentaires à la charge des régimes de retraite                                    |      | -               | (20)           |
| Variation des autres éléments  |      | (430)           | 929            |
|  |      | <b>(5 604)</b>  | <b>282</b>     |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                      |      |                 |                |
| Variation des dépôts   |      | 8 250           | 1 969          |
| Émission de débetures subordonnées   |      | 350             | -              |
| Rachat de débetures subordonnées   |      | (350)           | (79)           |
| Émission d'actions ordinaires  |      | 58              | 42             |
| Émission d'actions privilégiées  |      | 200             | -              |
| Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation  |      | (224)           | (382)          |
| Rachat d'actions privilégiées aux fins d'annulation  |      | (175)           | -              |
| Dividendes versés sur actions ordinaires   |      | (278)           | (179)          |
| Dividendes versés sur actions privilégiées   |      | (27)            | (23)           |
| Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert                              |      | 5 300           | 1 747          |
| Variation des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat                       |      | 4 733           | (492)          |
| Variation des autres éléments  |      | (19)            | (16)           |
|  |      | <b>17 818</b>   | <b>2 587</b>   |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>                                    |      |                 |                |
| Variation des dépôts auprès d'institutions financières donnés en nantissement                    |      | (3 594)         | (123)          |
| Variation des prêts  |      | (8 016)         | (4 851)        |
| Produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances                          |      | 3 069           | 1 648          |
| Échéance d'actifs titrisés   |      | (706)           | -              |
| Achats des valeurs mobilières du compte de placement   |      | (52 611)        | (15 479)       |
| Ventes des valeurs mobilières du compte de placement   |      | 53 313          | 15 140         |
| Variation des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente                     |      | (2 527)         | (541)          |
| Consolidation d'actifs en vertu de la NOC-15   | 2    | (132)           | -              |
| Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles  |      | (67)            | (56)           |
|  |      | <b>(11 271)</b> | <b>(4 262)</b> |
| <b>Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces</b>                                    |      | <b>943</b>      | <b>(1 393)</b> |
| Espèces et quasi-espèces au début  |      | 5 333           | 6 726          |
| <b>Espèces et quasi-espèces à la fin</b>   |      | <b>6 276</b>    | <b>5 333</b>   |
| <b>Espèces et quasi-espèces</b>  |      |                 |                |
| Encaisse   |      | 227             | 481            |
| Dépôts auprès d'institutions financières   |      | 10 087          | 5 296          |
| Moins : montant donné en nantissement  |      | (4 038)         | (444)          |
|  |      | <b>6 276</b>    | <b>5 333</b>   |
| <b>Informations supplémentaires</b>  |      |                 |                |
| Intérêts versés  |      | 1 589           | 1 218          |
| Impôts sur les bénéfices versés  |      | 257             | 529            |

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

Au 31 octobre  
(en millions de dollars)

## 1 | Énoncé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Banque Nationale du Canada (« la Banque ») ont été préparés conformément à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques (Canada)* qui prévoit que, à moins de spécification contraire du Surintendant des institutions financières au Canada (« Surintendant »), les états financiers consolidés sont établis selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, qui diffèrent à certains égards des PCGR des États-Unis, comme l'explique la note 24.

La préparation des états financiers consolidés, selon les PCGR du Canada, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et qu'elle formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif, du bénéfice, et de divers renseignements connexes. Les actifs et passifs les plus importants faisant l'objet d'estimations comprennent les provisions pour pertes sur créances, les instruments financiers évalués à leur juste valeur, l'évaluation des valeurs du compte de placement, la comptabilisation des opérations de titrisation, l'écart d'acquisition et les actifs incorporels, les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, les impôts sur les bénéfices et la provision pour éventualités. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations, l'incidence sera constatée dans les périodes subséquentes.

Les principales conventions comptables suivies dans la préparation de ces états financiers consolidés sont résumées ci-après.

### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de toutes les filiales, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2004, en vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité N° 15, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (NOC-15), tel qu'il est expliqué plus en détail à la note 2a, la Banque consolide les entités à détenteurs de droits variables lorsqu'elle est le principal bénéficiaire.

Les placements dans les sociétés satellites, c'est-à-dire ceux sur lesquels la Banque exerce une influence notable, sont comptabilisés à la valeur de consolidation et portés au poste « Actifs divers » du bilan consolidé. La quote-part du bénéfice (perte) de ces sociétés revenant à la Banque est portée aux « Revenus autres que d'intérêts ».

### Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires, de la Banque et de ses succursales et filiales intégrées, libellés en devises de même que tous les éléments d'actif et de passif, de ses succursales et filiales autonomes, libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments d'actif et de passif non monétaires de la Banque et de ses succursales et filiales intégrées, libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux d'origine. Les revenus et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change moyens.

Les gains et les pertes de change résultant de la conversion des états financiers des succursales et des filiales autonomes, y compris l'incidence connexe au titre de la couverture et des impôts, sont portés au débit ou au crédit de la rubrique « Écarts de conversion non réalisés » au bilan consolidé. Les gains et les pertes de change résultant des opérations dans des succursales et des filiales intégrées sont inclus dans l'état consolidé des résultats.

### Encaisse et dépôts auprès d'institutions financières

Ces postes comprennent les espèces et quasi-espèces. Les espèces sont représentées par l'encaisse, les billets de banque et les pièces de monnaie. Les quasi-espèces sont représentées par les dépôts à la Banque du Canada, les dépôts auprès d'institutions financières incluant les montants nets à recevoir à la suite de la compensation en cours des chèques et autres effets ainsi que le montant net des chèques et des autres effets en circulation.

### Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont détenues dans le compte de placement ou le compte de négociation selon l'intention de la direction. La Banque comptabilise les opérations sur valeurs mobilières à la date de la transaction.

Les valeurs mobilières du compte de placement sont détenues avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ou jusqu'à ce que les conditions du marché favorisent d'autres types de placement. Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition si la Banque n'exerce aucune influence notable, tandis que les titres de créances sont comptabilisés au coût d'acquisition non amorti, la prime ou l'escompte étant amorti selon la méthode du rendement effectif jusqu'à la cession ou l'échéance du titre. Les revenus de dividendes et d'intérêts de même que l'amortissement des primes et escomptes sont comptabilisés à la rubrique « Revenus d'intérêts et dividendes ». Les gains ou pertes réalisés sur la cession de valeurs mobilières, déterminés selon la méthode du coût moyen, de même que les réductions de valeur résultant de moins-value durable sont inscrits dans les « Revenus autres que d'intérêts ».

Les valeurs mobilières du compte de négociation, généralement acquises aux fins de vente à court terme, sont comptabilisées à leur juste valeur, celle-ci se fondant sur les cours du marché divulgués publiquement. Lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée à partir des cours du marché de titres similaires ou à partir d'autres méthodes d'estimation. Les revenus de dividendes et d'intérêts sont comptabilisés à la rubrique « Revenus d'intérêts et dividendes ». Les gains ou pertes réalisés et non réalisés sur ces titres sont comptabilisés aux « Revenus autres que d'intérêts ».

## 1 Énoncé des principales conventions comptables (suite)

### Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat

La Banque achète des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et vend des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de rachat. Les conventions de revente et les conventions de rachat sont traitées comme des opérations de prêts et d'emprunts assorties de garanties. Elles sont comptabilisées au coût au bilan consolidé. Les revenus d'intérêts sur les conventions de revente et les dépenses d'intérêts sur les conventions de rachat sont comptabilisés, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'état consolidé des résultats.

### Prêts

Un prêt, à l'exception des créances sur cartes de crédit, est considéré douteux lorsque, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital ou de l'intérêt, ou lorsque survient un retard de 90 jours sur une échéance contractuelle d'intérêt, sauf si le recouvrement du capital ou de l'intérêt n'est pas mis en doute. Un prêt ne retrouve son statut normal que si les paiements de capital et d'intérêt redeviennent entièrement à jour. Les créances sur cartes de crédit sont radiées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis plus de 180 jours.

Lorsqu'il est établi que des prêts deviennent douteux, la constatation des intérêts cesse, et la valeur comptable de ces prêts est ramenée à leur valeur de réalisation estimative, par la radiation totale ou partielle du prêt ou par la constitution d'une provision pour pertes sur créances.

Les biens saisis en règlement de prêts douteux et destinés à la vente sont enregistrés à la date de saisie, à leur juste valeur de laquelle on soustrait des frais de vente. Tout écart entre la valeur comptable du prêt avant la saisie et le montant auquel les biens saisis sont mesurés initialement est constaté au poste « Dotations aux pertes sur créances ». Pour toute variation ultérieure de leur juste valeur, les gains ou les pertes sont constatés aux « Revenus autres que d'intérêts » à l'état consolidé des résultats. Les gains ne doivent pas excéder les pertes de valeur constatées après la date de saisie. Les revenus générés par les biens saisis ainsi que les dépenses d'exploitation sont imputés à l'état consolidé des résultats au poste « Divers ».

Les biens saisis en règlement de prêts douteux, qui seront détenus et utilisés, sont évalués à la date de saisie, à leur juste valeur. Tout excédent de la valeur comptable du prêt relativement à sa juste valeur est porté aux résultats au poste « Dotations aux pertes sur créances ». Ces biens sont, subséquemment à la date de saisie, comptabilisés comme des immobilisations corporelles et ils suivent les mêmes règles comptables.

Les commissions de montage de prêts, y compris les montants reçus au titre d'engagements de prêts et les charges de restructuration et de renégociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement du prêt et reportées pour être amorties par imputation aux revenus d'intérêts sur la durée du prêt. S'il est probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement ont le même traitement comptable : elles sont amorties par imputation aux revenus d'intérêts sur la durée des prêts. Sinon, elles sont comptabilisées aux « Revenus autres que d'intérêts » pendant la période d'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont constatées dans les « Revenus autres que d'intérêts », à moins que le rendement de tout prêt retenu par la Banque ne soit inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au financement. Dans de tels cas, une fraction appropriée des commissions est reportée et amortie par imputation aux revenus d'intérêts sur la durée du prêt.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2003, suite à l'adoption du chapitre 1100 du Manuel de l'ICCA intitulé « Principes comptables généralement reconnus », certains frais pour paiement anticipé de prêts hypothécaires sont constatés à l'état consolidé des résultats au poste « Commissions sur prêts » lorsqu'ils sont gagnés. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2003, ces frais étaient reportés et amortis par imputation aux revenus d'intérêts sur la durée du prêt. À la suite de l'adoption du chapitre 1100, un solde non amorti des frais pour paiement anticipé qui s'élevait au 31 octobre 2003 à 25 millions de dollars (16 millions de dollars déduction faite des impôts) a été constaté au cours de l'exercice 2004 à l'état consolidé des résultats au poste « Commissions sur prêts ».

### Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances reflètent la meilleure estimation de la direction quant aux pertes liées au portefeuille de prêts à la date du bilan. Ces provisions pour pertes sur créances sont principalement liées aux prêts, mais elles peuvent également avoir trait au risque de crédit lié aux dépôts à d'autres banques, aux produits dérivés, aux titres de substituts de prêts et à d'autres instruments de crédit comme les acceptations, les lettres de garantie et les lettres de crédit. Elles comprennent la provision spécifique pour prêts douteux, la provision pour pays désignés et la provision générale pour risque de crédit. Les provisions pour pertes sur créances sont augmentées par les dotations aux pertes sur créances imputées aux résultats et réduites par les radiations, déduction faite des recouvrements.

La provision spécifique pour prêts douteux a été établie pour tous ceux qui sont individuellement repérables et pour lesquels il est possible d'estimer l'ampleur de la moins-value, les ramenant à leur valeur de réalisation estimative. Les valeurs de réalisation estimatives ont été mesurées par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus. Pour les groupes de prêts douteux comprenant un grand nombre de soldes homogènes et dont les valeurs sont relativement faibles, les valeurs de réalisation sont évaluées par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus pour chacun des groupes au moyen de formules fondées sur les pertes passées, sur la conjoncture économique et sur d'autres éléments pertinents. Aucune provision spécifique n'est constituée au titre de créances sur cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsque aucun paiement n'est reçu dans les 180 jours.

La provision pour prêts douteux à l'égard des pays désignés qui figurent à la liste de surveillance du Surintendant est constamment réévaluée en fonction des risques engagés dans les divers pays et des conditions économiques.

## 1 | Énoncé des principales conventions comptables (suite)

La provision générale pour risque de crédit attribuée reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de crédit qui n'a pas encore été précisément classée parmi les prêts douteux. Ce montant est établi en appliquant les facteurs de perte prévus aux prêts en circulation et aux engagements de crédit. La provision générale attribuée au titre des grandes entreprises et des administrations publiques est fondée sur l'application de facteurs de perte et de défaut de paiement prévus, en fonction d'une analyse statistique de l'évolution des pertes selon le type de prêt. Pour ce qui est des portefeuilles plus homogènes, tels que les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux petites et moyennes entreprises, les prêts aux particuliers et les créances sur cartes de crédit, la provision générale attribuée est déterminée en fonction des types de portefeuille. Les pertes sont déterminées par l'application des ratios de perte établis au moyen d'une analyse statistique de l'évolution des pertes au cours d'un cycle économique. La provision générale pour risque de crédit non attribuée reflète l'estimation par la direction quant aux pertes probables du portefeuille qui ne sont pas visées par la provision spécifique pour prêts douteux, la provision pour pays désignés et la provision générale attribuée. Cette évaluation tient compte des conditions économiques et de marché, de l'expérience récente en matière de pertes sur créances et des tendances en matière de qualité et de concentration du crédit. Cette provision reflète également le risque lié au modèle et à l'estimation. Elle ne représente pas les pertes futures et ne remplace pas la provision générale attribuée.

### Titrisation d'actifs

La Banque effectue des opérations de titrisation sur des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, des prêts à la consommation, des prêts aux particuliers et des créances sur cartes de crédit en vendant ces créances à des structures d'accueil admissibles ou à des fiducies qui émettent des titres aux investisseurs. Ces opérations sont comptabilisées à titre de ventes lorsque la Banque est réputée avoir abandonné le contrôle sur les actifs vendus et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Pour les titrisations effectuées, les gains et les pertes sont constatés aux résultats à la date de l'opération.

Dans le cadre des opérations de titrisation, la Banque peut conserver certains droits sur les créances titrisées, et ces droits peuvent comprendre des titres subordonnés, des droits relatifs aux intérêts futurs excédentaires et, dans certains cas, un compte de réserve. Les gains et les pertes issus des opérations de titrisation, déduction faite des frais de transactions, sont inclus à l'état consolidé des résultats au poste « Revenus de titrisation ». Les gains ou les pertes enregistrés à la vente de créances dépendent en partie de la répartition de la valeur comptable antérieure des créances entre les actifs vendus et les droits conservés. Cette répartition est calculée à partir de leur juste valeur relative à la date de la cession. La juste valeur tient compte des cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Cependant, puisqu'il n'existe généralement pas de cours pour les droits conservés, leur juste valeur est estimée en utilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus en fonction des hypothèses quant aux pertes sur créances, aux remboursements par anticipation, aux courbes des taux d'intérêt à terme et aux taux d'actualisation en fonction des risques encourus.

Les droits conservés sont comptabilisés au coût et présentés avec les valeurs mobilières du compte de placement. Toute moins-value durable des droits conservés est inscrite à l'état consolidé des résultats au poste « Revenus de titrisation ».

La Banque cède généralement les créances sur une base de gestion complète. À la cession, un passif de gestion est comptabilisé et constaté aux résultats sur la durée des créances cédées. Ce passif de gestion est présenté au poste « Passifs divers » du bilan consolidé.

### Prêts hypothécaires garantis

La Banque finance une partie de son portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels au moyen du programme des titres hypothécaires prévu dans la *Loi nationale sur l'habitation (Canada)*. En vertu de ce programme, la Banque regroupe sous forme de blocs des prêts hypothécaires admissibles et elle vend des participations dans ces blocs à des investisseurs. Ces derniers reçoivent un coupon fixé à l'avance de même que tout le capital provenant des hypothèques sous-jacentes. Les paiements aux investisseurs sont inconditionnellement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Enfin, la Banque continue d'assumer la gestion des prêts hypothécaires ainsi titrisés.

La Banque s'est engagée envers la SCHL à mettre ponctuellement à la disposition de l'agent payeur et de l'agent de transfert les fonds suffisants pour payer les sommes dues aux investisseurs, que les débiteurs aient eux-mêmes payé ou non. En outre, la Banque doit mettre à la disposition de l'agent payeur et de l'agent de transfert toutes les sommes dues aux investisseurs à l'échéance des titres. En cas de défaut de la Banque, la SCHL peut confier la gestion des prêts titrisés à un autre gestionnaire.

### Acceptations et engagements de clients en contrepartie d'acceptations

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre des acceptations est comptabilisée comme élément de passif au bilan consolidé. En contrepartie, le recours possible de la Banque contre les clients est comptabilisé comme un élément d'actif compensatoire équivalent. Les commissions sont imputées à la rubrique « Revenus autres que d'intérêts » de l'état consolidé des résultats.

## 1 Énoncé des principales conventions comptables (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immeubles, le matériel et mobilier et les améliorations locatives sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé et sont amortis en fonction de leur durée estimative d'utilisation selon les méthodes et les taux présentés dans le tableau suivant. Les terrains sont comptabilisés au coût.

|                         | Méthodes   | Taux        |
|-------------------------|------------|-------------|
| Immeubles               | (a) ou (b) | 2 % à 14 %  |
| Matériel et mobilier    | (a) ou (b) | 20 % à 50 % |
| Améliorations locatives | (a)        | (c)         |

(a) Amortissement linéaire

(b) Amortissement dégressif

(c) Sur la durée du bail, plus la première option de renouvellement

### Écart d'acquisition

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises représente l'écart d'acquisition, qui est soumis à des tests de dépréciation annuels ou plus fréquemment si des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation, afin de s'assurer que la juste valeur demeure supérieure ou égale à la valeur comptable. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

### Actifs incorporels

Les actifs incorporels de la Banque résultent d'acquisitions de filiales ou de groupes d'actifs et sont principalement composés de contrats de gestion et comptabilisés à leur juste valeur au moment de l'acquisition. Comme ces actifs ont une durée de vie utile indéfinie et sont donc non amortissables, ils sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur de l'actif incorporel avec sa valeur comptable. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation est déterminée. Les actifs incorporels dont la durée de vie utile est déterminable sont amortis sur leur durée de vie utile. Ils font l'objet d'une réduction de valeur lorsque leur valeur comptable nette ne peut être recouvrée à long terme. Tout excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable est imputé aux résultats.

### Engagements afférents à des titres vendus à découvert

Ce passif reflète l'obligation de la Banque de livrer des titres qu'elle a vendus sans en avoir la propriété au moment de la vente. Les engagements afférents à des titres vendus à découvert sont présentés au passif à la juste valeur, à l'exception des titres utilisés dans les relations de couverture qui sont comptabilisés au coût non amorti. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés dans le cadre d'activités de négociation sont inclus au poste « Revenus de négociation » de l'état consolidé des résultats.

Les gains et les pertes sur les titres vendus à découvert utilisés à des fins de couverture sont inclus dans l'état consolidé des résultats, concurrentement aux gains et pertes sur les éléments couverts.

### Charge d'impôts

La Banque pourvoit à la charge d'impôts selon la méthode axée sur le bilan. Elle détermine les actifs et les passifs d'impôts futurs en fonction des écarts entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs, selon les lois fiscales et les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à la date de résorption des écarts. Les actifs d'impôts futurs représentent des avantages fiscaux reliés aux déductions dont la Banque peut se prévaloir pour réduire son revenu imposable des exercices ultérieurs. Aucune charge pour impôts futurs n'est constituée pour la partie des bénéfices non répartis des filiales étrangères qui est réinvestie de façon permanente.

### Instruments financiers dérivés

La Banque a recours à certains instruments financiers dérivés pour répondre à ses besoins et à ceux de sa clientèle dans le cadre des activités de gestion du risque, de placement et de négociation.

Les principaux instruments financiers dérivés utilisés par la Banque sont des contrats cotés en bourse tels que les contrats à terme normalisés et les options de même que les produits hors cote suivants : les contrats à terme, les options et les swaps.

### Instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation

Lorsque les instruments financiers dérivés sont utilisés pour répondre aux besoins de sa clientèle et pour permettre à la Banque de tirer des revenus de ses activités de négociation, ils sont comptabilisés selon la méthode de la juste valeur. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à l'actif alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés au passif dans le bilan consolidé. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les opérations de négociation sont portés aux résultats au poste « Revenus autres que d'intérêts ».

## 1 | Énoncé des principales conventions comptables (suite)

### Instruments financiers dérivés détenus à des fins autres que de négociation

La Banque utilise également des instruments dérivés dans le cadre de ses activités de gestion du risque et de placement.

Les instruments dérivés utilisés pour gérer notamment les risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt et des cours de change sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de couverture lorsque celle-ci est appropriée. Lorsque les instruments financiers dérivés ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, ils sont comptabilisés à leur juste valeur dans les actifs ou les passifs. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés de ces instruments sont portés aux résultats au poste « Revenus autres que d'intérêts » de l'état consolidé des résultats.

### Comptabilité de couverture

#### Documentation

La Banque constitue une documentation en bonne et due forme concernant toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts en rattachant tous les dérivés utilisés dans les opérations de couverture à des actifs et des passifs spécifiques figurant au bilan ou à des flux de trésorerie. L'objectif et la stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent les diverses opérations de couverture sont également documentés. La Banque détermine aussi, de façon méthodique, tant lors de la mise en place de la couverture que par la suite, si les dérivés utilisés dans les opérations de couverture permettent de compenser de façon très efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

#### Comptabilisation

Lorsque l'instrument financier dérivé est désigné et s'avère efficace pour couvrir tant les variations des justes valeurs que les variations des flux de trésorerie, les gains ou les pertes sont portés aux « Revenus autres que d'intérêts » de l'état consolidé des résultats au même moment que les gains ou les pertes sur les éléments d'actif ou de passif couverts.

#### Cessation de la comptabilité de couverture

Les gains et les pertes réalisés et non réalisés rattachés aux instruments dérivés qui ont pris fin ou qui ont cessé d'être efficaces avant l'échéance sont reportés dans les actifs ou passifs au bilan consolidé et constatés dans les résultats à la rubrique « Revenus autres que d'intérêts » de la période au cours de laquelle l'opération couverte sous-jacente est constatée. Dans l'éventualité où l'instrument financier dérivé devient de nouveau admissible à une comptabilité de couverture, toute juste valeur antérieurement inscrite au bilan consolidé sera amortie dans les « Revenus autres que d'intérêts » sur la durée de vie restante de l'élément couvert. Si un élément couvert désigné est vendu, est annulé ou vient à échéance avant que l'instrument dérivé connexe ne prenne fin, tout gain ou toute perte réalisé ou non réalisé sur cet instrument dérivé est constaté dans les « Revenus autres que d'intérêts » de l'état consolidé des résultats.

### Contrats de dépôts indexés sur actions

La Banque comptabilise à la juste valeur certaines obligations de dépôts dont l'obligation varie selon le rendement des titres sélectionnés ou indices boursiers et qui donnent le droit aux investisseurs, après une période déterminée, de recevoir le plus élevé d'un pourcentage donné de leur capital ou d'un montant variable calculé en fonction du rendement d'un indice boursier ou des actions. Les variations ultérieures de la juste valeur sont constatées à l'état consolidé des résultats au fur et à mesure qu'elles se produisent.

### Produits et charges d'assurance

Les primes diminuées des réclamations et la variation des passifs actuariels sont portées aux « Revenus autres que d'intérêts ». Les revenus provenant des valeurs mobilières détenues par les filiales d'assurance sont portés à la rubrique « Revenus d'intérêts et dividendes » de l'état consolidé des résultats. L'amortissement des gains et pertes reportés sur disposition de valeurs mobilières est porté aux « Revenus autres que d'intérêts ». Les frais d'administration sont comptabilisés dans les « Charges d'exploitation » à l'état consolidé des résultats.

### Biens administrés et biens sous gestion

La Banque administre et gère des biens qui sont détenus par des clients, et non inscrits au bilan consolidé. Elle perçoit des commissions de gestion en contrepartie de ses services de gestion de placement et de fonds communs de placement. La Banque perçoit aussi des commissions d'administration en contrepartie de ses services de fiducie, de gestion de patrimoine et de garde de valeurs. Les commissions sont constatées et inscrites à la rubrique « Revenus autres que d'intérêts » à mesure que les services sont rendus.

### Avantages sociaux futurs

La Banque offre des régimes de retraite à prestations déterminées qui couvrent la presque totalité des salariés. Ces régimes à prestations déterminées sont des régimes capitalisés. La Banque offre également certains avantages postérieurs au départ à la retraite et à l'emploi, des congés rémunérés et des prestations de cessation d'emploi à ses employés (avantages autres que les prestations de retraite), qui sont généralement non capitalisés. Ces prestations comprennent l'assurance-maladie, l'assurance-vie et l'assurance dentaire. Les employés admissibles aux avantages postérieurs au départ à la retraite sont ceux qui prennent leur retraite à certains âges établis. Les employés admissibles aux avantages postérieurs à l'emploi sont ceux qui reçoivent des prestations d'invalidité à long terme et de congé de maternité.

La Banque comptabilise ses obligations issues des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes.

## 1 Énoncé des principales conventions comptables (suite)

Une évaluation actuarielle est effectuée périodiquement pour déterminer la valeur actuelle des obligations découlant des régimes. L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relative aux prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite est basée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services qui tient compte des hypothèses les plus probables selon la direction en ce qui a trait à l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. L'obligation au titre des prestations constituées est évaluée en utilisant les taux d'intérêt du marché à la date d'évaluation. Dans le cadre du calcul du rendement prévu à long terme des actifs du régime, utilisé aux fins de la détermination de la charge de retraite, la plupart des titres à revenu fixe des régimes sont évalués à la juste valeur alors que les titres de participation et autres actifs sont évalués à une valeur liée au marché. Cette valeur tient compte des variations de la juste valeur des actifs sur une période de trois ans. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2003, tous les titres du portefeuille étaient évalués à la valeur liée au marché. L'incidence de ce changement pour les exercices terminés les 31 octobre 2005 et 2004 est négligeable.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi selon la somme des éléments suivants : le coût des prestations de retraite constituées au titre des services de l'année en cours; les intérêts théoriques sur la dette actuarielle et le rendement prévu à long terme des actifs des régimes; l'amortissement sur la durée résiduelle moyenne d'activité des employés, des gains et pertes actuariels, et des montants résultant de modifications apportées aux hypothèses et aux régimes. L'excédent cumulatif des cotisations aux régimes de retraite sur les montants inscrits à titre de charges est constaté aux « Actifs divers » du bilan consolidé et les autres coûts cumulés des avantages postérieurs au départ à la retraite, nets des déboursés, sont constatés aux « Passifs divers ».

Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications. La portion du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette qui excède 10 % du plus élevé de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur des actifs au régime est amortie sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Cette durée résiduelle moyenne varie de 9 à 12 ans selon le régime. Lorsque la restructuration d'un régime d'avantages sociaux entraîne à la fois une compression et un règlement des obligations découlant de ce régime, la compression est comptabilisée avant le règlement.

### Régimes de rémunération à base d'actions

Les droits à la plus-value des actions (DPVA) sont comptabilisés à la valeur intrinsèque en évaluant, sur une base continue, l'excédent du cours du marché de l'action sur le prix de levée de l'option. L'obligation de la Banque, qui résulte de la variation du cours du marché de l'action, est constatée aux résultats sur une base linéaire sur la période d'acquisition, soit quatre ans, et la somme correspondante est portée au poste « Autres passifs ». À l'expiration du délai d'acquisition des droits et jusqu'à l'exercice des DPVA, la variation du montant de l'obligation attribuable à des variations du cours de l'action est constatée en augmentation ou diminution de la charge de rémunération de la période au cours de laquelle les variations surviennent.

Dans le cadre de son régime d'options d'achat d'actions, la Banque utilise la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des options d'achat d'actions octroyées depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2002. La juste valeur des options d'achat d'actions est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle Black & Scholes.

Ce coût est constaté sur une base linéaire sur la période d'acquisition, soit quatre ans, en tant qu'augmentation de la charge de rémunération et du surplus d'apport. Lorsque les options sont levées, le montant du surplus d'apport est crédité au capital versé des actions ordinaires. Le produit reçu des employés au moment de la levée de ces options est également porté au crédit du capital versé des actions ordinaires. Le prix de levée de chaque option octroyée équivaut au prix du marché des actions ordinaires de la Banque à la clôture des transactions à la Bourse de Toronto, le jour de négociation précédant la date de son octroi.

La Banque offre également le régime d'unités d'actions différées (UAD) pour dirigeants qui s'adresse à certains membres de la direction et à d'autres employés clés de la Banque et de ses filiales (« les employés désignés »). Ce régime permet de lier une portion de la valeur de la rémunération du dirigeant à la valeur future des actions ordinaires de la Banque comme rémunération incitative. Une UAD pour dirigeants est un droit dont la valeur correspond à la valeur marchande d'une action ordinaire de la Banque au moment de son octroi. L'acquisition des UAD se fait selon des critères précis et aux dates prévues dans les lettres d'octroi des participants. Des UAD additionnelles sont versées au compte du dirigeant et calculées proportionnellement aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque. Les UAD ne peuvent être exercées que lorsque le dirigeant prend sa retraite ou lorsque son emploi prend fin. La charge de rémunération pour ce régime est constatée dans l'exercice au cours duquel les dirigeants acquièrent la rémunération incitative. Les variations de la valeur des UAD sont constatées en augmentation ou diminution de la charge de rémunération et la somme correspondante est portée au poste « Passifs divers » du bilan consolidé.

Le régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions (UAR) s'adresse à tout dirigeant désigné comme personne admissible par un comité ou par le Conseil, pourvu qu'il soit employé de la Banque ou d'une de ses filiales. Ce régime a pour but de lier directement une partie de la rémunération des dirigeants désignés à la croissance de la valeur de l'investissement des actionnaires de la Banque. La somme octroyée à un participant à la date de l'octroi est convertie en unités d'actions fictives assujetties à une restriction liée au maintien en service pendant une période déterminée. Des UAR additionnelles sont versées au compte des dirigeants désignés lors du paiement de dividendes. Les UAR sont acquises et viennent à échéance le dernier jour du 35<sup>e</sup> mois qui suit la date de l'octroi. Les variations de la valeur des UAR sont constatées en augmentation ou diminution de la charge de rémunération et la somme correspondante est portée au poste « Passifs divers » du bilan consolidé.

### Chiffres comparatifs

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2005.

## 2 Modifications aux conventions comptables

### 2a. Normes comptables récentes qui ont été adoptées

#### Entités à détenteurs de droits variables

Le 1<sup>er</sup> novembre 2004, la Banque a adopté la note d'orientation concernant la comptabilité N° 15, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (NOC-15). La NOC-15 fournit des directives sur l'application des principes prévus par le chapitre 1590 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Filiales », à certaines entités définies comme étant des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Les EDDV sont des entités dans lesquelles les investisseurs en instruments de capitaux propres ne détiennent pas une participation financière majoritaire ou dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités sans le soutien subordonné supplémentaire d'autres parties. La NOC-15 prévoit la consolidation d'une EDDV par son principal bénéficiaire; celui-ci est défini comme la partie qui obtient la majorité des rendements résiduels et/ou assume la majorité des pertes découlant des activités de l'EDDV. L'application des dispositions de la NOC-15, le 1<sup>er</sup> novembre 2004, résulte en la consolidation de certains fonds communs de placement dans lesquels la Banque a un investissement significatif et en la consolidation de l'EDDV qui loue l'immeuble du siège social de la Banque en vertu d'un contrat de location-acquisition. L'incidence de l'application de cette norme résulte en une augmentation des « Immobilisations corporelles » de 84 millions de dollars, des « Valeurs mobilières » de 48 millions, des « Actifs divers » de 3 millions, des « Autres passifs » de 90 millions, de la « Part des actionnaires sans contrôle » de 44 millions et des « Bénéfices non répartis » de 1 million. Les états financiers consolidés des exercices antérieurs n'ont pas été redressés en fonction de cette norme.

Les renseignements au sujet des EDDV dont la Banque détient des droits variables importants mais dont elle n'est pas le principal bénéficiaire en vertu de la NOC-15 sont décrits ci-dessous. Le risque de perte maximal découlant de ces droits variables représente principalement les placements dans ces entités, les garanties de liquidités en cas de perturbation des marchés qui leur ont été consenties ainsi que la juste valeur des contrats de produits dérivés conclus avec elles.

#### Entités de titrisation

La Banque effectue des opérations par lesquelles certains éléments d'actif, soit des prêts hypothécaires, des créances sur cartes de crédit et des prêts aux particuliers, sont vendus à des entités qui financent leur acquisition en émettant des obligations à terme ou du papier commercial. Ces entités sont des structures d'accueil admissibles en vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité N° 12, intitulée « Cessions de créances » et sont par conséquent exemptées de l'exigence de consolidation de la NOC-15. Les renseignements relatifs aux opérations de titrisation sont détaillés à la note 3 afférente aux états financiers consolidés. La Banque fournit des garanties de liquidités dans le cadre d'un programme de papier commercial et le détail de ces garanties est présenté à la note 17 afférente aux états financiers consolidés. De plus, la Banque a conclu un contrat de produit dérivé avec une de ces structures d'accueil et la juste valeur de ce produit dérivé est présentée au bilan consolidé de la Banque.

#### Fonds multicédants

La Banque administre un fonds multicédant qui achète divers actifs financiers de clients et qui finance ces achats en émettant du papier commercial. Les clients utilisent cette entité multicédante afin de diversifier leurs sources de financement et de réduire les coûts de financement tout en continuant à gérer les actifs financiers et en fournissant une certaine protection de premier niveau contre les pertes. La Banque ne détient pas de participation dans ce fonds et n'est pas tenue de consolider ce fonds en vertu de la NOC-15. La Banque agit à titre d'agent financier et de fiduciaire, et offre des services administratifs et de structuration de transaction à ce fonds. La Banque n'offre aucune protection de crédit mais elle offre cependant des garanties de liquidités dans le cadre du programme de papier commercial. La note 17 afférente aux états financiers consolidés présente et décrit les renseignements relatifs à ces garanties de liquidités. Les droits de percevoir des honoraires pour l'ensemble des services rendus à ce fonds représentent des droits variables. Afin de répondre aux besoins des investisseurs, la Banque a conclu des contrats de produits dérivés avec ce fonds dont la juste valeur est présentée au bilan consolidé de la Banque. Le total de l'actif de ce fonds est de 1,2 milliard de dollars au 31 octobre 2005.

La Banque agit également à titre d'agent financier et d'administrateur auprès de trois autres fiducies. Ces fiducies font l'émission et la vente aux acquéreurs de titres de créances à taux fixe/révisable adossés à des créances hypothécaires, des créances mobilières, des titres financiers structurés, des placements de sociétés synthétiques et autres titres. La Banque ne détient pas de participation dans ces fiducies et n'est pas tenue de consolider ces entités en vertu de la NOC-15. Les droits de percevoir des honoraires à titre d'agent financier et d'administrateur représentent des droits variables. La Banque a conclu des contrats de produits dérivés avec certaines de ces fiducies dont la juste valeur marchande est présentée au bilan consolidé de la Banque. Le total de l'actif de ces entités est de 3,9 milliards de dollars au 31 octobre 2005.

#### Fonds de placement

Dans le cadre de ses activités de banque d'affaires, la Banque investit dans plusieurs sociétés en commandite à responsabilité limitée et autres sociétés incorporées. Ces sociétés investissent à leur tour dans des sociétés opérantes dans le but de les revendre avec profit dans un horizon de moyen à long terme. La Banque n'intervient pas dans les activités de ces sociétés, elle participe seulement en tant qu'investisseur. La Banque n'est pas tenue de consolider ces sociétés en vertu de la NOC-15 étant donné qu'elle n'a pas à assumer la majorité des pertes prévues et/ou à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus des sociétés. L'investissement total de la Banque inscrit aux livres en date du 31 octobre 2005 s'élève à 144 millions de dollars. Le total de l'actif de ces sociétés est de 2,6 milliards de dollars. De plus, la Banque a conclu des engagements d'investissement à l'égard de ces sociétés et ceux-ci sont divulgués à la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

## 2 Modifications aux conventions comptables (suite)

### Sociétés de placement

En janvier 2004, l'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité N° 18 intitulée « Sociétés de placement ». En vertu de cette note d'orientation, les sociétés de placement sont tenues de comptabiliser tous leurs placements à la juste valeur, y compris ceux qui seraient par ailleurs consolidés ou comptabilisés selon la méthode de la valeur de consolidation. La note d'orientation fournit des critères permettant de déterminer si une société est une société de placement. On précise également dans quelles circonstances la société mère qui détient une société de placement ou l'investisseur qui comptabilise cette participation à la valeur de consolidation, doit comptabiliser les placements de la société de placement à la juste valeur. La Banque a appliqué les dispositions de cette note d'orientation prospectivement en date du 1<sup>er</sup> novembre 2004 et son incidence est négligeable.

### 2b. Normes comptables récentes qui ne sont pas encore adoptées

#### Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, couvertures et résultat étendu

En janvier 2005, l'ICCA a publié trois nouvelles normes: « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », « Couvertures » et « Résultat étendu ». Les incidences principales de ces normes sont décrites ci-dessous.

Tous les actifs et les passifs financiers seront comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé, à l'exception des éléments classés dans les catégories suivantes qui seront comptabilisés au coût amorti: prêts et créances, titres destinés à être détenus jusqu'à l'échéance et passifs financiers non détenus aux fins de négociation. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les actifs et les passifs financiers qui sont détenus aux fins de négociation seront inscrits à l'état consolidé des résultats. Les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente seront inscrits dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à leur réalisation, soit la période où ils seront inscrits à l'état consolidé des résultats. Tous les dérivés, y compris les dérivés intégrés devant être comptabilisés séparément, seront inscrits à la juste valeur au bilan consolidé.

Dans le cas de la couverture de la juste valeur, la variation de valeur des dérivés et des éléments couverts, attribuée au risque qui est couvert, sera comptabilisée à l'état consolidé des résultats. Dans le cas de la couverture des flux de trésorerie, la tranche efficace de la couverture des variations de la juste valeur des instruments dérivés sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que les éléments couverts soient constatés à l'état consolidé des résultats.

Les autres éléments du résultat étendu qui comprennent en plus des éléments mentionnés plus haut les gains et les pertes de change non réalisés découlant des activités d'établissements étrangers autonomes (déduction faite des opérations de couverture), seront présentés comme nouveau poste distinct de l'état consolidé de la variation des capitaux propres. Un nouvel état intitulé « État du résultat étendu » sera ajouté aux états financiers consolidés de la Banque.

Ces nouvelles normes s'appliqueront à la Banque à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2006. L'incidence de ces normes sur les états financiers consolidés de la Banque ne peut être déterminée car elle dépend des positions non réglées et des stratégies de couverture de la Banque ainsi que de la volatilité des marchés au moment de la transition.

## 3 Cessions de créances

### Titrisation d'actifs

#### Prêts hypothécaires

Au cours de l'exercice 2005, la Banque a titrisé des prêts hypothécaires résidentiels garantis pour une somme de 2 130 millions de dollars (1 527 millions en 2004) par la création de titres hypothécaires. La Banque a vendu pour 1 844 millions de dollars de ces titres (1 527 millions en 2004) en plus de 10 millions de dollars de titres hypothécaires créés en octobre 2001. Les titres hypothécaires créés et non vendus demeurent inscrits au bilan consolidé au poste « Valeurs mobilières – compte de placement ». La Banque a reçu un produit net en espèces de 1 845 millions de dollars (1 520 millions en 2004) et a conservé les droits relatifs à la marge excédentaire de 79 millions de dollars (47 millions en 2004) gagnés sur les prêts hypothécaires. Elle a également pris en charge un passif de gestion de 11 millions de dollars (9 millions en 2004). Un gain avant impôts de 59 millions de dollars (31 millions en 2004), déduction faite des frais de transaction, a été constaté au poste « Revenus de titrisation » de l'état consolidé des résultats.

#### Prêts aux particuliers

Depuis l'exercice 2002, la Banque vend des prêts aux particuliers à taux fixe sur une base renouvelable à une fiducie. Une série de billets totalisant 206 millions de dollars émis par cette fiducie en 2002 est venue à échéance au cours de l'exercice 2005. Les deux séries de billets restantes sont d'un encours de 309 millions de dollars au 31 octobre 2005.

#### Créances sur cartes de crédit

En vertu d'une entente de 1998, la Banque vend des créances sur cartes de crédit sur une base renouvelable à une fiducie. Au cours de l'exercice 2005, la Banque a ainsi vendu la somme additionnelle de 800 millions de dollars de créances sur cartes de crédit. La Banque a reçu un produit en espèces de 795 millions de dollars et a conservé les droits relatifs à la marge excédentaire de 21 millions de dollars générée par les créances, déduction faite des pertes sur créances. La Banque a également pris en charge un passif de gestion d'environ 4 millions de dollars et a constaté un gain avant impôts d'environ 12 millions de dollars, déduction faite des frais de transactions de 5 millions de dollars. À la suite de cette vente et de l'échéance de certificats totalisant 500 millions de dollars survenue au cours de l'exercice 2005 (échéance de 200 millions en 2004), l'encours brut des créances sur cartes de crédit titrisées a augmenté de 900 millions de dollars au 31 octobre 2004 à 1,2 milliard au 31 octobre 2005.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Au 31 octobre

(en millions de dollars)

## 3 Cessions de créances (suite)

## Hypothèses clés

Voici les hypothèses clés utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés à la date de vente pour les opérations effectuées au cours des exercices 2005 et 2004.

|   | Prêts hypothécaires garantis |        | Créances sur cartes de crédit |        | Prêts aux particuliers       |        |
|---|------------------------------|--------|-------------------------------|--------|------------------------------|--------|
|   | 2005                         | 2004   | 2005                          | 2004   | 2005                         | 2004   |
| Durée de vie moyenne pondérée (en mois)                     | <b>27,5</b>                  | 27,1   | –                             | –      | <b>13,1</b>                  | 13,3   |
| Taux de remboursement                                       | –                            | –      | <b>31,6 %</b>                 | 31,2 % | –                            | –      |
| Taux de remboursement anticipé                              | <b>20,0 %</b>                | 20,0 % | –                             | –      | <b>30,0 %</b>                | 30,0 % |
| Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances | <b>1,8 %</b>                 | 1,3 %  | <b>10,4 %</b>                 | 10,3 % | <b>1,3 %</b>                 | 1,8 %  |
| Pertes sur créances prévues                                 | –                            | –      | <b>3,5 %</b>                  | 3,4 %  | <b>1,7 %</b>                 | 1,2 %  |
| Taux d'actualisation  | <b>3,3 %</b>                 | 3,9 %  | <b>17,0 %</b> <sup>(1)</sup>  | 21,0 % | <b>17,0 %</b> <sup>(1)</sup> | 21,0 % |

(1) Depuis le 1<sup>er</sup> août 2005; 21 % auparavant.

Le tableau suivant présente certaines sommes constatées aux états financiers consolidés en rapport avec les activités de titrisation :

|                               | Revenus de titrisation                        |      | Valeurs mobilières – compte de placement |      |                                    |      | Autres passifs    |      |
|-------------------------------|---|------|--|------|------------------------------------|------|-------------------|------|
|                               | Gains (pertes) provenant de la vente d'actifs |      | Droits conservés                         |      | Dépôts en espèces dans une fiducie |      | Passif de gestion |      |
|                               | 2005  | 2004 | 2005                                     | 2004 | 2005                               | 2004 | 2005              | 2004 |
| Prêts hypothécaires           |   |      |  |      |                                    |      |                   |      |
| – garantis                    | <b>59</b>                                     | 31   | <b>125</b>                               | 99   | –                                  | –    | <b>19</b>         | 16   |
| – autres <sup>(1)</sup>       | –   | –    | –  | –    | <b>20</b>                          | 20   | –                 | –    |
| Créances sur cartes de crédit | <b>69</b>                                     | 38   | <b>31</b>                                | 13   | <b>2</b>                           | 5    | <b>6</b>          | 3    |
| Prêts aux particuliers        | <b>(1)</b>                                    | (2)  | <b>2</b>                                 | 7    | <b>16</b>                          | 26   | <b>2</b>          | 4    |
| Total                         | <b>127</b>                                    | 67   | <b>158</b>                               | 119  | <b>38</b>                          | 51   | <b>27</b>         | 23   |

(1) Au cours de l'exercice 2000, la Banque a vendu à une fiducie des prêts hypothécaires non assurés sur des immeubles ayant cinq logements ou plus.

Le tableau suivant présente le total des actifs titrisés et certaines données sur le crédit relatives aux actifs titrisés :

|  | 2005                        |               |                            | 2004               |               |                            |
|--|-----------------------------|---------------|----------------------------|--------------------|---------------|----------------------------|
|  | Actifs titrisés             | Prêts douteux | Pertes nettes sur créances | Actifs titrisés    | Prêts douteux | Pertes nettes sur créances |
| Prêts hypothécaires                    |                             |               |                            |                    |               |                            |
| – garantis                             | <b>4 395</b> <sup>(1)</sup> | –             | –                          | 3 520              | –             | –                          |
| – autres                               | <b>186</b>                  | –             | –                          | 293 <sup>(1)</sup> | –             | –                          |
| Créances sur cartes de crédit          | <b>1 200</b>                | <b>7</b>      | <b>41</b>                  | 900                | 4             | 40                         |
| Prêts à la consommation <sup>(3)</sup> | –                           | –             | –                          | –                  | –             | 1                          |
| Prêts aux particuliers                 | <b>222</b> <sup>(2)</sup>   | <b>1</b>      | <b>6</b>                   | 515                | 3             | 8                          |
| Total                                  | <b>6 003</b>                | <b>8</b>      | <b>47</b>                  | 5 228              | 7             | 49                         |

(1) Comprend des titres hypothécaires créés et non vendus de 243 millions de dollars en 2005 (243 millions en 2004). Ces titres sont présentés au poste « Valeurs mobilières – compte de placement » du bilan consolidé.

(2) La fiducie qui détient des prêts aux particuliers détient également 87 millions de dollars de titres hypothécaires créés par la Banque en 2005.

(3) Au cours de l'exercice 2001, la Banque a vendu des prêts à la consommation à une fiducie. La Banque a mis fin à ce programme en mars 2004 alors que l'encours des prêts représentait moins de 10 % du portefeuille vendu initialement.

### 3 Cessions de créances (suite)

Le tableau suivant présente certains des flux de trésorerie reçus des fiducies de titrisation :

|   | Prêts hypothécaires garantis |       | Créances sur cartes de crédit |       | Prêts aux particuliers |      |
|---|------------------------------|-------|-------------------------------|-------|------------------------|------|
|   | 2005                         | 2004  | 2005                          | 2004  | 2005                   | 2004 |
| Produit des nouvelles opérations de titrisation                                     | 1 845                        | 1 520 | 795                           | –     | –                      | –    |
| Produit de perception, réinvesti dans les opérations de titrisation renouvelables   | –                            | –     | 3 092                         | 3 273 | 268                    | 377  |
| Flux de trésorerie provenant des droits conservés sur les opérations de titrisation | 60                           | 55    | 81                            | 64    | 16                     | 27   |

Au 31 octobre, la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10 % et 20 % dans les hypothèses clés s'établit comme suit :

Sensibilité des hypothèses clés à des changements défavorables

| Hypothèses   | Prêts hypothécaires garantis |           | Créances sur cartes de crédit |          | Prêts aux particuliers      |          |
|--|------------------------------|-----------|-------------------------------|----------|-----------------------------|----------|
|  | 2005                         | 2004      | 2005                          | 2004     | 2005                        | 2004     |
| <b>Taux de remboursement anticipé</b>                              | <b>20,0 %</b>                | 20,0 %    | <b>31,5 %</b>                 | 31,2 %   | <b>30,0 %</b>               | 30,0 %   |
| Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %  | <b>(3,4) \$</b>              | (2,6) \$  | <b>(2,2) \$</b>               | (0,9) \$ | <b>(0,0) \$</b>             | (0,2) \$ |
| Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %  | <b>(6,7) \$</b>              | (5,2) \$  | <b>(4,1) \$</b>               | (1,7) \$ | <b>(0,1) \$</b>             | (0,4) \$ |
| <b>Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances</b> | <b>1,6 %</b>                 | 1,5 %     | <b>10,4 %</b>                 | 10,3 %   | <b>1,3 %</b>                | 1,8 %    |
| Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %  | <b>(12,5) \$</b>             | (9,9) \$  | <b>(3,1) \$</b>               | (1,3) \$ | <b>(0,2) \$</b>             | (1,3) \$ |
| Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %  | <b>(25,1) \$</b>             | (19,7) \$ | <b>(6,3) \$</b>               | (2,7) \$ | <b>(0,5) \$</b>             | (2,6) \$ |
| <b>Taux d'actualisation</b>  | <b>3,8 %</b>                 | 4,2 %     | <b>17,0 %<sup>(1)</sup></b>   | 21,0 %   | <b>17,0 %<sup>(1)</sup></b> | 21,0 %   |
| Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %  | <b>(0,5) \$</b>              | (0,4) \$  | <b>(0,1) \$</b>               | (0,1) \$ | <b>(0,3) \$</b>             | (0,6) \$ |
| Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %  | <b>(0,9) \$</b>              | (0,8) \$  | <b>(0,2) \$</b>               | (0,1) \$ | <b>(0,6) \$</b>             | (1,1) \$ |
| <b>Gestion</b>   | <b>0,3 %</b>                 | 0,3 %     | <b>2,0 %</b>                  | 2,0 %    | <b>1,0 %</b>                | 1,0 %    |
| Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %  | <b>(1,9) \$</b>              | (1,6) \$  | <b>(0,6) \$</b>               | (0,3) \$ | <b>(0,2) \$</b>             | (0,4) \$ |
| Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %  | <b>(3,8) \$</b>              | (3,3) \$  | <b>(1,2) \$</b>               | (0,5) \$ | <b>(0,4) \$</b>             | (0,8) \$ |

(1) Depuis le 1<sup>er</sup> août 2005; 21 % auparavant.

Ces sensibilités sont hypothétiques et elles doivent être utilisées avec prudence. Les variations de la juste valeur attribuables aux variations des hypothèses ne peuvent pas généralement s'extrapoler, parce que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle de la juste valeur peut ne pas être linéaire. Les variations touchant un aspect peuvent contribuer aux variations touchant un autre aspect, ce qui peut amplifier ou amortir les sensibilités attribuables aux variations dans les hypothèses.

#### Autres cessions

##### Prêts hypothécaires

Au cours de l'exercice 2005, la Banque a vendu pour 431 millions de dollars (131 millions en 2004) de prêts hypothécaires assurés et non assurés à un fonds commun de placement de la Banque. La Banque a reçu un produit net en espèces de 429 millions de dollars (128 millions en 2004) et a constaté une perte avant impôts de 2 millions de dollars (3 millions en 2004) à l'état consolidé des résultats à la rubrique « Revenus autres que d'intérêt – Divers ». L'encours total des prêts hypothécaires assurés et non assurés vendus à ce fonds commun de placement est de 541 millions de dollars au 31 octobre 2005 (208 millions au 31 octobre 2004).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Au 31 octobre

(en millions de dollars)

## 4 Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières se détaillent comme suit :

|   | Moins<br>d'un an | De 1<br>à 5 ans | De 5<br>à 10 ans | Plus de<br>10 ans | Sans<br>échéance | <b>2005<br/>Total</b> | 2004<br>Total |
|---|------------------|-----------------|------------------|-------------------|------------------|-----------------------|---------------|
| <b>Compte de placement</b>                          |                  |                 |                  |                   |                  |                       |               |
| Titres émis ou garantis par                         |                  |                 |                  |                   |                  |                       |               |
| Le Canada   |                  |                 |                  |                   |                  |                       |               |
| Coût non amorti                                     | 455              | 1 627           | 102              | 23                | 75               | <b>2 282</b>          | 2 393         |
| Les provinces                                       |                  |                 |                  |                   |                  |                       |               |
| Coût non amorti                                     | 98               | 48              | 172              | 68                | –                | <b>386</b>            | 150           |
| Les municipalités ou<br>les commissions scolaires   |                  |                 |                  |                   |                  |                       |               |
| Coût non amorti                                     | –                | –               | 34               | –                 | –                | <b>34</b>             | 2             |
| Trésor américain et autres<br>organismes américains |                  |                 |                  |                   |                  |                       |               |
| Coût non amorti                                     | 38               | 969             | –                | –                 | –                | <b>1 007</b>          | 263           |
| Autres titres de créances                           |                  |                 |                  |                   |                  |                       |               |
| Coût non amorti                                     | 544              | 599             | 385              | 111               | 209              | <b>1 848</b>          | 3 491         |
| Titres de participation                             |                  |                 |                  |                   |                  |                       |               |
| Coût  | 66               | 190             | 16               | 11                | 1 029            | <b>1 312</b>          | 1 147         |
| <b>Total de la valeur comptable</b>                 | <b>1 201</b>     | <b>3 433</b>    | <b>709</b>       | <b>213</b>        | <b>1 313</b>     | <b>6 869</b>          | <b>7 446</b>  |
| <b>Compte de négociation</b>                        |                  |                 |                  |                   |                  |                       |               |
| Titres émis ou garantis par                         |                  |                 |                  |                   |                  |                       |               |
| Le Canada   |                  |                 |                  |                   |                  |                       |               |
| Coût non amorti                                     | 5 058            | 1 962           | 660              | 340               | –                | <b>8 020</b>          | 8 231         |
| Les provinces                                       | 1 583            | 1 642           | 644              | 1 097             | –                | <b>4 966</b>          | 3 574         |
| Les municipalités ou<br>les commissions scolaires   |                  |                 |                  |                   |                  |                       |               |
| Coût non amorti                                     | 86               | 216             | 125              | 43                | –                | <b>470</b>            | 434           |
| Trésor américain et autres<br>organismes américains |                  |                 |                  |                   |                  |                       |               |
| Coût non amorti                                     | –                | –               | –                | –                 | –                | <b>–</b>              | 2 004         |
| Autres titres de créances                           | 1 087            | 3 230           | 897              | 827               | –                | <b>6 041</b>          | 2 776         |
| Titres de participation                             | 3                | 15              | 1                | –                 | 6 667            | <b>6 686</b>          | 3 542         |
|   | <b>7 817</b>     | <b>7 065</b>    | <b>2 327</b>     | <b>2 307</b>      | <b>6 667</b>     | <b>26 183</b>         | <b>20 561</b> |
| <b>Total de la valeur comptable des titres</b>      |                  |                 |                  |                   |                  | <b>33 052</b>         | <b>28 007</b> |

Les gains (pertes) bruts non réalisés sont présentés dans le tableau suivant :

|   | 2005                |                                |                                   |                 | 2004                |                                |                                   |                 |
|---|---------------------|--------------------------------|-----------------------------------|-----------------|---------------------|--------------------------------|-----------------------------------|-----------------|
|   | Valeur<br>comptable | Gains<br>bruts non<br>réalisés | Pertes<br>brutes non<br>réalisées | Juste<br>valeur | Valeur<br>comptable | Gains<br>bruts non<br>réalisés | Pertes<br>brutes non<br>réalisées | Juste<br>valeur |
| <b>Compte de placement</b>                          |                     |                                |                                   |                 |                     |                                |                                   |                 |
| Titres émis ou garantis par                         |                     |                                |                                   |                 |                     |                                |                                   |                 |
| Le Canada   | <b>2 282</b>        | <b>26</b>                      | <b>(4)</b>                        | <b>2 304</b>    | 2 393               | 42                             | –                                 | 2 435           |
| Les provinces                                       | <b>386</b>          | <b>8</b>                       | <b>(3)</b>                        | <b>391</b>      | 150                 | 6                              | –                                 | 156             |
| Les municipalités ou<br>les commissions scolaires   | <b>34</b>           | –                              | –                                 | <b>34</b>       | 2                   | –                              | –                                 | 2               |
| Trésor américain et autres<br>organismes américains | <b>1 007</b>        | –                              | <b>(14)</b>                       | <b>993</b>      | 263                 | 2                              | –                                 | 265             |
| Autres titres de créances                           | <b>1 848</b>        | <b>6</b>                       | <b>(11)</b>                       | <b>1 843</b>    | 3 491               | 24                             | (6)                               | 3 509           |
| Titres de participation                             | <b>1 312</b>        | <b>109</b>                     | <b>(43)</b>                       | <b>1 378</b>    | 1 147               | 83                             | (27)                              | 1 203           |
| <b>Total du compte<br/>de placement</b>             | <b>6 869</b>        | <b>149</b>                     | <b>(75)</b>                       | <b>6 943</b>    | 7 446               | 157                            | (33)                              | 7 570           |

## 5 Prêts et prêts douteux

|   | Durée jusqu'à l'échéance |       |           |               | Montant brut total | Prêts douteux |                        |              |
|---|--------------------------|-------|-----------|---------------|--------------------|---------------|------------------------|--------------|
|   | Moins d'un an            | 1 an  | 2 à 5 ans | Plus de 5 ans |                    | Bruts         | Provisions spécifiques | Nets         |
| <b>31 octobre 2005</b>  |                          |       |           |               |                    |               |                        |              |
| Prêts hypothécaires résidentiels                                      | 9 803                    | 1 904 | 3 814     | 156           | <b>15 677</b>      | <b>10</b>     | <b>2</b>               | <b>8</b>     |
| Prêts aux particuliers et créances sur cartes de crédit               | 8 782                    | 534   | 419       | 61            | <b>9 796</b>       | <b>35</b>     | <b>18</b>              | <b>17</b>    |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques                | 13 454                   | 642   | 1 475     | 6 525         | <b>22 096</b>      | <b>215</b>    | <b>123</b>             | <b>92</b>    |
|   | 32 039                   | 3 080 | 5 708     | 6 742         | <b>47 569</b>      | <b>260</b>    | <b>143</b>             | <b>117</b>   |
| Provision générale <sup>(1)</sup>                                     |                          |       |           |               |                    |               |                        | <b>(308)</b> |
| Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques et générale |                          |       |           |               |                    |               |                        | <b>(191)</b> |
| <b>31 octobre 2004</b>  |                          |       |           |               |                    |               |                        |              |
| Prêts hypothécaires résidentiels                                      | 8 959                    | 2 370 | 3 907     | 264           | 15 500             | 4             | 2                      | 2            |
| Prêts aux particuliers et créances sur cartes de crédit               | 6 818                    | 517   | 431       | 59            | 7 825              | 31            | 17                     | 14           |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques                | 12 476                   | 660   | 1 137     | 4 478         | 18 751             | 353           | 209                    | 144          |
|   | 28 253                   | 3 547 | 5 475     | 4 801         | 42 076             | 388           | 228                    | 160          |
| Provision générale <sup>(1)</sup>                                     |                          |       |           |               |                    |               |                        | (350)        |
| Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques et générale |                          |       |           |               |                    |               |                        | (190)        |

(1) La provision générale pour risque de crédit a été constituée à l'égard de l'ensemble du crédit de la Banque.

## 6 Provisions pour pertes sur créances

Les changements apportés aux provisions au cours des deux derniers exercices sont les suivants :

|                                   | Provisions spécifiques | Provision générale attribuée | Provision générale non attribuée | Provision pays désignés | <b>2005 Total</b> |
|-----------------------------------|------------------------|------------------------------|----------------------------------|-------------------------|-------------------|
| Provisions au début               | 228                    | 272                          | 78                               | –                       | <b>578</b>        |
| Dotations aux pertes sur créances | 75                     | (31)                         | (11)                             | –                       | <b>33</b>         |
| Radiations                        | (215)                  | –                            | –                                | –                       | <b>(215)</b>      |
| Recouvrements                     | 55                     | –                            | –                                | –                       | <b>55</b>         |
| Provisions à la fin               | 143                    | 241                          | 67                               | –                       | <b>451</b>        |

|                                   | Provisions spécifiques | Provision générale attribuée | Provision générale non attribuée | Provision pays désignés | 2004 Total |
|-----------------------------------|------------------------|------------------------------|----------------------------------|-------------------------|------------|
| Provisions au début               | 206                    | 300                          | 105                              | 19                      | 630        |
| Dotations aux pertes sur créances | 141                    | (28)                         | (27)                             | –                       | 86         |
| Radiations                        | (178)                  | –                            | –                                | (19)                    | (197)      |
| Recouvrements                     | 59                     | –                            | –                                | –                       | 59         |
| Provisions à la fin               | 228                    | 272                          | 78                               | –                       | 578        |

## 7 Immobilisations corporelles

|  | Coût  | Amortissement cumulé | 2005<br>Valeur<br>comptable<br>nette | 2004<br>Valeur<br>comptable<br>nette |
|--|-------|----------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Terrains   | 18    | –                    | 18                                   | 8                                    |
| Immeubles  | 189   | 90                   | 99                                   | 35                                   |
| Matériel et mobilier   | 565   | 433                  | 132                                  | 123                                  |
| Améliorations locatives  | 348   | 242                  | 106                                  | 101                                  |
|  | 1 120 | 765                  | 355                                  | 267                                  |
| Amortissement de l'exercice comptabilisé<br>à l'état consolidé des résultats |       |                      | 63                                   | 52                                   |

## 8 Écart d'acquisition et actifs incorporels

La Banque applique un test de dépréciation annuel à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. Aucune réduction de valeur n'a été inscrite pour 2005 et 2004.

La variation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition s'établit comme suit :

|                                 | Particuliers<br>et entreprises | Gestion de<br>patrimoine | Marchés<br>financiers | Total      |
|---------------------------------|--------------------------------|--------------------------|-----------------------|------------|
| Solde au 31 octobre 2003        | 61                             | 407                      | 192                   | 660        |
| Acquisitions                    | –                              | 1                        | –                     | 1          |
| Autres                          | (12)                           | 13                       | –                     | 1          |
| Solde au 31 octobre 2004        | 49                             | 421                      | 192                   | 662        |
| Acquisitions                    | –                              | –                        | –                     | –          |
| Autres                          | –                              | –                        | –                     | –          |
| <b>Solde au 31 octobre 2005</b> | <b>49</b>                      | <b>421</b>               | <b>192</b>            | <b>662</b> |

Les actifs incorporels sont composés de :

|                                    | Coût | Amortissement cumulé | 2005<br>Valeur<br>comptable<br>nette | 2004<br>Valeur<br>comptable<br>nette |
|------------------------------------|------|----------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Marques de commerce <sup>(1)</sup> | 11   | –                    | 11                                   | 11                                   |
| Contrats de gestion <sup>(1)</sup> | 160  | –                    | 160                                  | 160                                  |
| Autres                             | 16   | 9                    | 7                                    | 9                                    |
| Total                              | 187  | 9                    | 178                                  | 180                                  |

(1) Non amortissables

## 9 | Actifs divers et passifs divers

|   | Actifs divers |       | Passifs divers |         |
|---|---------------|-------|----------------|---------|
|   | 2005          | 2004  | 2005           | 2004    |
| Intérêts et dividendes à recevoir (à payer)                   | 322           | 333   | (627)          | (692)   |
| Impôts à payer  | –             | –     | (135)          | (129)   |
| Frais payés d'avance et autres éléments reportés              | 386           | 378   | –              | –       |
| Actifs (passifs) d'impôts futurs (note 15)                    | 137           | 100   | (40)           | (31)    |
| Fournisseurs et autres créditeurs                             | –             | –     | (1 724)        | (1 946) |
| Comptes des clients des courtiers                             | 1 589         | 73    | (1 562)        | (371)   |
| Placements dans les sociétés satellites                       | 116           | 119   | –              | –       |
| Actif (passif) au titre des prestations constituées (note 12) | 353           | 358   | (105)          | (98)    |
| Engagements liés aux opérations d'assurance                   | –             | –     | (82)           | (92)    |
| Dettes de filiales envers des tiers                           | –             | –     | (768)          | (745)   |
| Charges à payer et revenus reportés                           | –             | –     | (301)          | (344)   |
| Autres  | 361           | 438   | (584)          | (787)   |
|   | <b>3 264</b>  | 1 799 | <b>(5 928)</b> | (5 235) |

## 10 | Dépôts

|  | Payables<br>à vue | Payables<br>à préavis | Payables<br>à terme<br>fixe | 2005   | 2004   |
|--|-------------------|-----------------------|-----------------------------|--------|--------|
|  |                   |                       |                             | Total  | Total  |
| Particuliers                             | 2 258             | 9 600                 | 14 527                      | 26 385 | 24 008 |
| Entreprises et administrations publiques | 8 831             | 5 593                 | 15 212                      | 29 636 | 23 966 |
| Institutions de dépôts                   | 1 625             | 44                    | 4 287                       | 5 956  | 5 458  |
|  | 12 714            | 15 237                | 34 026                      | 61 977 | 53 432 |

## 11 | Débentures subordonnées et part des actionnaires sans contrôle

### Débentures subordonnées

Les débentures subordonnées représentent des obligations directes non garanties, sous forme de billets et débentures, envers les porteurs de titres d'emprunt de la Banque. Les droits des porteurs de billets et débentures de la Banque sont subordonnés aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Le rachat des débentures subordonnées, en tout ou en partie, est assujéti à l'approbation préalable du Surintendant.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2005, la Banque a émis des débentures subordonnées d'une valeur totale de 350 millions de dollars dans le cadre de son programme canadien de billets à moyen terme. Il s'agit d'une émission de billets à moyen terme de série 3, échéant en décembre 2019. Ces billets portent intérêt à un taux fixe de 4,926 % (intérêts versés semestriellement) jusqu'au 22 décembre 2014 et, par la suite, à un taux variable égal au taux des acceptations bancaires de trois mois majoré de 1,00 % (intérêts versés trimestriellement) jusqu'à l'échéance.

La Banque a racheté une débenture subordonnée au montant de 350 millions de dollars échéant le 7 juin 2010 au taux de 6,90 %. En octobre 2005, la Banque a également converti une débenture de 250 millions de dollars américains, échéant en novembre 2009, en billets de dépôts.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Au 31 octobre

(en millions de dollars)

**11** Débentures subordonnées et part des actionnaires sans contrôle (suite)

| Échéance      | Taux d'intérêt          | Caractéristiques   | Libellées en devises | 2005         | 2004  |
|---------------|-------------------------|--|----------------------|--------------|-------|
| Novembre 2009 | 7,75 %                  | Convertibles en billets de dépôts au gré de la Banque        | 250 US               | –            | 305   |
| Juin 2010     | 6,90 % <sup>(1)</sup>   | Remboursables par anticipation depuis le 7 juin 2005         |                      | –            | 350   |
| Octobre 2011  | 7,50 % <sup>(2)</sup>   | Remboursables par anticipation depuis le 17 octobre 2001     |                      | <b>150</b>   | 150   |
| Octobre 2012  | 6,25 % <sup>(3)</sup>   | Non remboursables par anticipation avant le 31 octobre 2007  |                      | <b>300</b>   | 300   |
| Avril 2014    | 5,70 % <sup>(4)</sup>   | Remboursables par anticipation depuis le 16 avril 2004       |                      | <b>250</b>   | 250   |
| Décembre 2019 | 4,926 % <sup>(5)</sup>  | Non remboursables par anticipation avant le 22 décembre 2014 |                      | <b>350</b>   | –     |
| Février 2087  | variable <sup>(6)</sup> | Rachetables au gré de la Banque depuis le 28 février 1993    | 44 US                | <b>52</b>    | 53    |
| <b>Total</b>  |                         |  |                      | <b>1 102</b> | 1 408 |

(1) Portant intérêt au taux de 6,90 % jusqu'au 7 juin 2005 et, par la suite, à un taux annuel correspondant au taux des acceptations à 90 jours majoré de 1 %.

(2) Portant intérêt au taux de 7,50 % jusqu'au 17 octobre 2006 et, par la suite, à un taux annuel correspondant au taux des acceptations à 90 jours majoré de 1 %.

(3) Portant intérêt au taux de 6,25 % jusqu'au 31 octobre 2007 et, par la suite, à un taux annuel correspondant au taux des acceptations à 90 jours majoré de 1 %.

(4) Portant intérêt au taux de 5,70 % jusqu'au 16 avril 2009 et, par la suite, à un taux annuel correspondant au taux des acceptations à 90 jours majoré de 1 %.

(5) Portant intérêt au taux de 4,926 % jusqu'au 22 décembre 2014 et, par la suite, à un taux annuel correspondant au taux des acceptations à 90 jours majoré de 1 %.

(6) Portant intérêt au taux annuel de 1/8 % au-dessus du taux LIBOR.

Les échéances des débentures subordonnées s'établissent comme suit :

|                   |              |
|-------------------|--------------|
| 2006              | –            |
| 2007              | –            |
| 2008              | –            |
| 2009              | –            |
| 2010              | –            |
| 2011 à 2015       | 700          |
| 2016 et suivantes | 402          |
|                   | <b>1 102</b> |

Le 2 novembre 2005, la Banque a émis 500 millions de dollars de débentures subordonnées échéant en 2020. L'intérêt au taux annuel de 4,70 % est payable semestriellement le 2<sup>e</sup> jour de mai et de novembre de chaque année.

**Part des actionnaires sans contrôle**

|   | Libellées en devises | 2005       | 2004 |
|---|----------------------|------------|------|
| 300 000 actions privilégiées, série A, échangeables, à dividendes non cumulatifs émises par NB Capital Corporation <sup>(1)</sup> | 300 US               | <b>355</b> | 365  |
| Fonds communs de placement consolidés en vertu de l'application de la NOC-15  |                      | <b>124</b> | –    |
| Autres  |                      | <b>8</b>   | 5    |
| <b>Total</b>  |                      | <b>487</b> | 370  |

(1) Dividende annuel de 8,35 % payable trimestriellement les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre. Les actions privilégiées sont non votantes et subordonnées aux actions ordinaires. Elles sont rachetables au gré de l'émetteur à compter du 3 septembre 2007. Les actions privilégiées dont le prix de liquidation est de 1 000 dollars américains par action, sont transigées à la Bourse de New York sous forme d'actions de dépôts représentant 1/40 de chaque action. Chaque action privilégiée sera échangée automatiquement pour une nouvelle action privilégiée de la Banque si un des événements suivants a lieu i) la Banque est en défaut de paiement du dividende sur ses actions privilégiées de premier rang; ii) le ratio de capital réglementaire de base de la Banque est inférieur à 4 % ou le ratio réglementaire total est inférieur à 8 %; ou iii) à la demande du Surintendant, en vertu de l'alinéa 485(3) de la Loi des banques.

## 12 | Avantages sociaux futurs

La Banque offre des régimes de retraite à prestations déterminées qui couvrent la quasi-totalité des salariés. Ces régimes à prestations déterminées sont capitalisés.

Les dates d'effet des évaluations actuarielles les plus récentes ainsi que celles des prochaines évaluations obligatoires aux fins de capitalisation pour les régimes capitalisés sont les suivantes :

|                                       | Date de l'évaluation actuarielle la plus récente | Date de l'évaluation actuarielle obligatoire |
|---------------------------------------|--|--|
| Régime des employés                   | 31 décembre 2004                                 | 31 décembre 2007                             |
| Régime des employés désignés          | 31 décembre 2004                                 | 31 décembre 2007                             |
| Programme d'allocation après retraite | 31 décembre 2004                                 | 31 décembre 2006                             |

Les régimes de retraite des employés de la Banque prévoient le versement de prestations qui tiennent compte du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière des employés couverts. La Banque offre également différents régimes complémentaires contributifs d'assurance aux employés et aux retraités admissibles, à leur conjoint ainsi qu'à leurs personnes à charge. Ces avantages ne sont toutefois pas capitalisés.

Les tableaux suivants décrivent les engagements et les coûts de la Banque liés aux avantages sociaux futurs. La date de mesure utilisée est le 31 octobre de chaque année.

Composantes de l'actif (passif) au titre des prestations constituées :

|  | Régimes de retraite |       | Autres régimes |       |
|--|---------------------|-------|----------------|-------|
|  | 2005                | 2004  | 2005           | 2004  |
| <b>Obligations au titre des prestations constituées</b>                    |                     |       |                |       |
| Solde au début de l'exercice   | 1 480               | 1 305 | 116            | 104   |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice                            | 37                  | 31    | 4              | 4     |
| Intérêts débiteurs   | 95                  | 89    | 8              | 7     |
| Cotisations des employés   | 16                  | 15    | –              | –     |
| Prestations versées  | (64)                | (56)  | (5)            | (5)   |
| Modifications des régimes  | 24                  | –     | –              | –     |
| Pertes actuarielles  | 143                 | 96    | 13             | 6     |
| Solde à la fin de l'exercice   | 1 731               | 1 480 | 136            | 116   |
| <b>Actifs des régimes</b>  |                     |       |                |       |
| Juste valeur au début de l'exercice  | 1 478               | 1 366 | –              | –     |
| Rendement réel des actifs des régimes                                      | 162                 | 104   | –              | –     |
| Cotisations de la Banque   | 46                  | 49    | –              | –     |
| Cotisations des employés   | 16                  | 15    | –              | –     |
| Prestations versées  | (64)                | (56)  | –              | –     |
| Juste valeur à la fin de l'exercice  | 1 638               | 1 478 | –              | –     |
| Situation de capitalisation – surplus (déficit)                            | (93)                | (3)   | (136)          | (116) |
| Pertes actuarielles nettes non amorties                                    | 412                 | 346   | 31             | 18    |
| Coût des prestations pour services passés non amortis                      | 34                  | 15    | –              | –     |
| Actif (passif) au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice | 353                 | 358   | (105)          | (98)  |

L'actif (passif) constaté au titre des prestations constituées est présenté comme suit au bilan :

|   | Régimes de retraite |      | Autres régimes |      |
|---|---------------------|------|----------------|------|
|   | 2005                | 2004 | 2005           | 2004 |
| Actif au titre des prestations constituées inclus dans le poste « Actifs divers »   | 353                 | 358  | –              | –    |
| Passif au titre des prestations constituées inclus dans le poste « Passifs divers » | –                   | –    | (105)          | (98) |
| Montant net comptabilisé au 31 octobre  | 353                 | 358  | (105)          | (98) |

## 12 Avantages sociaux futurs (suite)

Les montants présentés précédemment relativement à l'obligation au titre des prestations constituées et à la juste valeur de l'actif des régimes de retraite à la clôture des exercices comprennent les montants suivants relativement aux régimes dont les obligations au titre des prestations constituées excèdent les actifs :

|  | 2005         | 2004  |
|--|--------------|-------|
| Juste valeur de l'actif des régimes              | <b>1 541</b> | 1 390 |
| Obligations au titre des prestations constituées | <b>1 664</b> | 1 424 |
| Situation de capitalisation – (déficit)          | <b>(123)</b> | (34)  |

Le tableau suivant présente la répartition de l'actif des régimes de retraite au 31 octobre :

|                          | 2005<br>%  | 2004<br>% |
|--------------------------|------------|-----------|
| <b>Catégorie d'actif</b> |            |           |
| Marché monétaire         | <b>7</b>   | 5         |
| Obligations              | <b>27</b>  | 28        |
| Actions                  | <b>54</b>  | 56        |
| Autres                   | <b>12</b>  | 11        |
|                          | <b>100</b> | 100       |

L'actif des régimes de retraite comprend des titres de placement émis par la Banque. En date du 31 octobre 2005, le total de ces placements représentait la somme de 128 millions de dollars (128 millions en 2004).

Les honoraires de gestion payés à la Banque et ses filiales au cours de l'exercice financier 2005 s'élevaient à près de 5 millions de dollars (5 millions en 2004). Ces honoraires couvrent la gestion, l'administration ainsi que la garde de valeurs.

### Composantes de la charge au titre des prestations déterminées pour les exercices terminés le 31 octobre :

|  | Régimes de retraite |       | Autres régimes |      |
|--|---------------------|-------|----------------|------|
|  | 2005                | 2004  | 2005           | 2004 |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice  | <b>37</b>           | 31    | <b>4</b>       | 4    |
| Intérêts débiteurs   | <b>95</b>           | 89    | <b>8</b>       | 7    |
| Rendement réel des actifs des régimes  | <b>(162)</b>        | (104) | –              | –    |
| Pertes actuarielles sur l'obligation   | <b>143</b>          | 96    | <b>13</b>      | 6    |
| Modifications des régimes  | <b>24</b>           | –     | –              | –    |
| Perte sur compression et règlement   | –                   | 2     | –              | –    |
| Charge avant ajustement pour tenir compte de la nature à long terme des avantages sociaux futurs   | <b>137</b>          | 114   | <b>25</b>      | 17   |
| Écart entre les rendements prévu et réel des actifs des régimes pour la période  | <b>59</b>           | 5     | –              | –    |
| Écart entre le montant des gains actuariels constaté pour la période et le montant réel des gains actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées pour la période | <b>(125)</b>        | (83)  | <b>(12)</b>    | (6)  |
| Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour la période et les modifications effectives des régimes pour la période  | <b>(20)</b>         | 2     | –              | –    |
| Charge au titre des prestations déterminées  | <b>51</b>           | 38    | <b>13</b>      | 11   |

## 12 Avantages sociaux futurs (suite)

Les principales hypothèses actuarielles (moyenne pondérée) retenues par la Banque sont les suivantes :

|   | Régimes de retraite |           | Autres régimes |           |
|---|---------------------|-----------|----------------|-----------|
|   | 2005<br>%           | 2004<br>% | 2005<br>%      | 2004<br>% |
| <b>Obligation au titre des prestations constituées au 31 octobre</b>                |                     |           |                |           |
| Taux d'actualisation  | 5,50                | 6,25      | 5,75           | 6,50      |
| Taux de croissance de la rémunération   | 3,50                | 4,00      | 3,50           | 4,00      |
| <b>Charge des prestations déterminées pour les exercices terminés le 31 octobre</b> |                     |           |                |           |
| Taux d'actualisation  | 6,25                | 6,75      | 6,50           | 6,75      |
| Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme                        | 7,25                | 7,50      | —              | —         |
| Taux de croissance de la rémunération   | 4,00                | 4,00      | 4,00           | 4,00      |

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuelle estimé du coût des soins de santé couverts par les participants a été fixé à 6,9 % en 2005 (7,7 % en 2004). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 5,9 % en 2008 et demeurer à ce niveau par la suite.

## Sensibilité des hypothèses clés en 2005

| Régimes de retraite  | Variation de l'obligation | Variation de la charge |
|--|---------------------------|------------------------|
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation                                  | 62                        | 7                      |
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme des actifs des régimes | —                         | 4                      |
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future          | 13                        | 3                      |
| <b>Autres régimes</b>  |                           |                        |
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation                                  | 5                         | 1                      |
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future          | —                         | —                      |
| Incidence d'une augmentation de 1,00 % du taux de croissance présumé du coût des soins de santé                      | 16                        | 3                      |
| Incidence d'une diminution de 1,00 % du taux de croissance présumé du coût des soins de santé                        | (14)                      | (2)                    |

L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau précédent doit être utilisée avec prudence, étant donné que les variations sont hypothétiques et que les variations de chacune des principales hypothèses peuvent ne pas être linéaires.

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs se détaillent comme suit pour les exercices terminés le 31 octobre :

|  | 2005 | 2004 |
|--|------|------|
| Cotisations de la Banque aux régimes de retraite | 46   | 49   |
| Prestations versées aux autres régimes           | 5    | 5    |

## 13 Capital-actions

### Autorisé

#### Actions privilégiées de premier rang

Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale, pouvant être émises pour une contrepartie globale d'au plus 1 milliard de dollars

#### Actions privilégiées de deuxième rang

15 millions d'actions sans valeur nominale, pouvant être émises pour une contrepartie globale d'au plus 300 millions de dollars

#### Actions ordinaires

Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale, pouvant être émises pour une contrepartie globale d'au plus 3 milliards de dollars

| Actions en circulation et dividendes déclarés                     | Actions          |       | 2005 |                       |
|---|------------------|-------|------|-----------------------|
|   | Nombre d'actions | \$    | \$   | Dividendes par action |
| Actions privilégiées de premier rang                              |                  |       |      |                       |
| Série 13  | –                | –     | 8    | 1,2000                |
| Série 15  | 8 000 000        | 200   | 12   | 1,4625                |
| Série 16  | 8 000 000        | 200   | 6    | 0,8089                |
| Actions privilégiées et dividendes                                | 16 000 000       | 400   | 26   |                       |
| Actions ordinaires au début                                       | 167 430 253      | 1 545 |      |                       |
| Émises au titre du :  |                  |       |      |                       |
| Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions     | 239 374          | 12    |      |                       |
| Régime d'options d'achat d'actions                                | 1 773 463        | 46    |      |                       |
| Rachat d'actions ordinaires                                       | (4 178 900)      | (39)  |      |                       |
| Incidence des actions acquises ou vendues aux fins de négociation | 70 712           | 1     |      |                       |
| Actions ordinaires à la fin et dividendes                         | 165 334 902      | 1 565 | 286  | 1,7200                |
| Total des dividendes  |                  |       | 312  |                       |

| Actions en circulation et dividendes déclarés                 | Actions          |       | 2004 |                       |
|---|------------------|-------|------|-----------------------|
|   | Nombre d'actions | \$    | \$   | Dividendes par action |
| Actions privilégiées de premier rang                          |                  |       |      |                       |
| Série 13  | 7 000 000        | 175   | 11   | 1,6000                |
| Série 15  | 8 000 000        | 200   | 12   | 1,4625                |
| Actions privilégiées et dividendes                            | 15 000 000       | 375   | 23   |                       |
| Actions ordinaires au début                                   | 174 619 903      | 1 583 |      |                       |
| Émises au titre du :  |                  |       |      |                       |
| Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions | 286 745          | 12    |      |                       |
| Régime d'options d'achat d'actions                            | 1 223 605        | 30    |      |                       |
| Rachat d'actions ordinaires                                   | (8 700 000)      | (80)  |      |                       |
| Actions ordinaires à la fin et dividendes                     | 167 430 253      | 1 545 | 243  | 1,4200                |
| Total des dividendes  |                  |       | 266  |                       |

### Caractéristiques des actions privilégiées de premier rang (montants en dollars)

#### Série 13

Rachetables en espèces au gré de la Banque, sous réserve du consentement du Surintendant et sous réserve d'un préavis d'au plus 60 jours et d'au moins 30 jours, i) le 15 août 2005, et le dernier jour de chaque période de cinq ans plus un jour par la suite (date de conversion), en totalité à tout moment ou en partie à l'occasion, au prix de 25,00 dollars l'action, majoré du montant de tous les dividendes déclarés et non versés sur celles-ci à la date fixée pour le rachat et, ii) après le 15 août 2005, sauf à une date de conversion, en totalité seulement, à un prix correspondant à 25,50 dollars l'action privilégiée, majoré du montant de tous les dividendes déclarés et non versés sur celles-ci à la date fixée pour le rachat; dividendes préférentiels et non cumulatifs, d'un montant trimestriel de 0,40 dollar par action pour les cinq premières années et variable par la suite.

**13** Capital-actions (suite)**Série 15**

Rachetables en espèces au gré de la Banque, sous réserve du consentement du Surintendant, à compter du 15 mai 2008, en totalité ou en partie, au prix de 26,00 dollars l'action si elles sont rachetées avant le 15 mai 2009, à 25,75 dollars l'action si elles sont rachetées au cours de la période de 12 mois qui précède le 15 mai 2010, à 25,50 dollars l'action si elles sont rachetées au cours de la période de 12 mois qui précède le 15 mai 2011, à 25,25 dollars l'action si elles sont rachetées au cours de la période de 12 mois qui précède le 15 mai 2012, et à 25,00 dollars l'action si elles sont rachetées à compter du 15 mai 2012, dans chacun des cas, majoré de tous les dividendes déclarés et impayés sur celles-ci à la date fixée pour le rachat.

**Série 16**

Rachetables en espèces au gré de la Banque, sous réserve du consentement du Surintendant, à compter du 15 mai 2010, en totalité ou en partie, au prix de 26,00 dollars l'action si elles sont rachetées avant le 15 mai 2011, à 25,75 dollars l'action si elles sont rachetées au cours de la période de 12 mois qui précède le 15 mai 2012, à 25,50 dollars l'action si elles sont rachetées au cours de la période de 12 mois qui précède le 15 mai 2013, à 25,25 dollars l'action si elles sont rachetées au cours de la période de 12 mois qui précède le 15 mai 2014, et à 25,00 dollars l'action si elles sont rachetées à compter du 15 mai 2014, dans chacun des cas, majoré de tous les dividendes déclarés et impayés sur celles-ci à la date fixée pour le rachat.

**Émission et rachat d'actions privilégiées**

La Banque a émis le 15 mars 2005, 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende préférentiel et non cumulatif d'un montant trimestriel de 0,303125 dollar l'action, série 16, pour une contrepartie de 194 millions de dollars, déduction faite des commissions de 6 millions de dollars.

La Banque a racheté aux fins d'annulation, le 15 août 2005, la totalité des 7 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série 13, au prix de 25,00 dollars l'action, majoré de 0,40 dollar, soit les dividendes déclarés et non versés par action jusqu'à la date de rachat.

**Rachat d'actions ordinaires**

Le 13 janvier 2005, la Banque a lancé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à 8 400 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 12 janvier 2006. Les rachats sont effectués sur le marché libre au cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Les sommes versées en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires sont imputées aux bénéfices non répartis. Au 31 octobre 2005, la Banque a racheté 4 178 900 actions ordinaires au prix de 224 millions de dollars, ce qui a réduit de 39 millions de dollars le capital-actions ordinaire et de 185 millions de dollars les bénéfices non répartis.

Le 8 décembre 2003, la Banque a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à 8 700 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 7 décembre 2004. Les rachats ont été effectués sur le marché libre au cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Les sommes versées en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires ont été imputées aux bénéfices non répartis. Au 31 octobre 2004, la Banque avait terminé le rachat des 8 700 000 actions ordinaires au prix de 382 millions de dollars, ce qui a réduit de 80 millions de dollars le capital-actions ordinaire et de 302 millions de dollars les bénéfices non répartis.

**Actions ordinaires réservées**

Au 31 octobre 2005, 3 724 980 actions ordinaires étaient réservées en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, et 14 395 655 actions ordinaires étaient réservées en vertu du Régime d'options d'achat d'actions.

**Restriction sur le versement de dividendes**

La Banque ne peut déclarer de dividendes sur ses actions ordinaires ou privilégiées s'il existe un motif raisonnable de croire que, ce faisant, elle violerait les règlements de la *Loi sur les banques (Canada)* ou les directives du Surintendant en matière de suffisance du capital et de liquidités. En outre, la capacité de verser des dividendes sur actions ordinaires est assujettie aux conditions des actions privilégiées en circulation, en vertu desquelles la Banque ne peut verser de dividendes sur ses actions ordinaires sans l'approbation des détenteurs des actions privilégiées en circulation, à moins que tous les dividendes sur actions privilégiées n'aient été déclarés et versés ou réservés à des fins de paiement.

## 14 Rémunération à base d'actions

La Banque dispose de cinq régimes de rémunération sous forme d'actions.

L'information fournie ci-après concernant la charge de rémunération à l'égard du Régime de DPVA, du Régime UAD et du Régime UAR exclut l'incidence des opérations de couverture. La charge de rémunération de ces régimes, nette de l'incidence des opérations de couverture, est négligeable.

### Régime de droits à la plus-value des actions (DPVA)

Le Régime de DPVA de la Banque s'adresse aux membres de la haute direction et à d'autres employés clés de la Banque et de ses filiales (« les employés désignés »). En vertu du Régime de DPVA, les employés désignés reçoivent, lors de l'exercice des DPVA, une somme en espèces équivalant à la différence entre le prix du marché d'une action ordinaire à la date d'exercice des droits et le prix d'exercice de ces droits. Le prix d'exercice de chaque DPVA octroyé est égal au cours de l'action à la clôture la veille de l'octroi. Les DPVA sont acquis en proportion égale sur une période de 4 ans et expirent 10 ans après la date de l'octroi, ou dans certaines circonstances prévues par le régime dans des délais précis. La charge de rémunération constatée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 à l'égard de ce régime s'élevait à 12 millions de dollars (15 millions en 2004).

|                             |                | 2005                        |                | 2004                        |
|-----------------------------|----------------|-----------------------------|----------------|-----------------------------|
|                             | Nombre de DPVA | Prix de levée moyen pondéré | Nombre de DPVA | Prix de levée moyen pondéré |
| <b>Régime de DPVA</b>       |                |                             |                |                             |
| En circulation au début     | 715 680        | 18,59 \$                    | 1 269 640      | 17,71 \$                    |
| Octroyés                    | 9 800          | 48,20 \$                    | 16 000         | 41,00 \$                    |
| Levés                       | (340 320)      | 17,99 \$                    | (566 310)      | 17,19 \$                    |
| Annulés                     | (6 850)        | 21,73 \$                    | (3 650)        | 27,34 \$                    |
| En circulation à la fin     | 378 310        | 19,84 \$                    | 715 680        | 18,59 \$                    |
| Pouvant être levés à la fin | 340 348        | 17,80 \$                    | 668 649        | 17,58 \$                    |

| Prix de levée | DPVA en circulation | DPVA pouvant être levés | Échéance      |
|---------------|---------------------|-------------------------|---------------|
| 13,50 \$      | 26 000              | 26 000                  | Décembre 2006 |
| 24,50 \$      | 600                 | 600                     | Décembre 2007 |
| 17,35 \$      | 292 010             | 292 010                 | Décembre 2009 |
| 24,90 \$      | 10 350              | 10 350                  | Décembre 2010 |
| 28,01 \$      | 10 450              | 4 663                   | Décembre 2011 |
| 30,95 \$      | 14 000              | 3 625                   | Décembre 2012 |
| 41,00 \$      | 15 100              | 3 100                   | Décembre 2013 |
| 48,20 \$      | 9 800               | –                       | Décembre 2014 |
| Total         | 378 310             | 340 348                 |               |

### Régime d'options d'achat d'actions

Le Régime d'options d'achat d'actions de la Banque s'adresse aux membres de la haute direction et à d'autres employés clés de la Banque et de ses filiales (« les employés désignés »). En vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Banque, des options sont périodiquement octroyées aux employés désignés. Ces options confèrent à l'employé le droit de souscrire à des actions ordinaires de la Banque à un prix de levée égal au cours de l'action le jour précédant la date de l'octroi de l'option. Les droits sur les options sont acquis en proportion égale sur une période de 4 ans et expirent 10 ans après l'octroi, ou dans certaines circonstances prévues par le régime, dans des délais précis. Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime d'options est de 14 395 655 au 31 octobre 2005. Le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à un participant ne peut excéder 5 % du nombre total des actions émises et en circulation de la Banque. Chaque participant au Régime de DPVA qui réside au Canada a la possibilité d'échanger chaque DPVA qu'il détient contre une option d'achat d'action régie par le Régime d'options d'achat d'actions à un prix d'octroi représentant la valeur au marché d'une action ordinaire à la clôture, la veille de l'échange.

## 14 Rémunération à base d'actions (suite)

|  | 2005                |                                      | 2004                |                                      |
|--|---------------------|--------------------------------------|---------------------|--------------------------------------|
|  | Nombre<br>d'options | Prix<br>de levée<br>moyen<br>pondéré | Nombre<br>d'options | Prix<br>de levée<br>moyen<br>pondéré |
| <b>Régime d'options d'achat d'actions</b>  |                     |                                      |                     |                                      |
| En circulation au début de l'exercice      | 6 180 960           | 30,20 \$                             | 6 134 765           | 26,40 \$                             |
| Octroyées                                  | 1 468 260           | 48,20 \$                             | 1 376 900           | 41,00 \$                             |
| Levées                                     | (1 760 263)         | 25,69 \$                             | (1 240 055)         | 23,39 \$                             |
| Annulées                                   | (274 987)           | 41,59 \$                             | (90 650)            | 30,04 \$                             |
| En circulation à la fin de l'exercice      | 5 613 970           | 35,76 \$                             | 6 180 960           | 30,20 \$                             |
| Pouvant être levées à la fin de l'exercice | 2 192 403           | 28,90 \$                             | 2 826 403           | 25,72 \$                             |

| Prix de levée | Options<br>en circulation | Options pouvant<br>être levées | Échéance      |
|---------------|---------------------------|--------------------------------|---------------|
| 11,00 \$      | 3 300                     | 3 300                          | Décembre 2005 |
| 13,50 \$      | 23 775                    | 23 775                         | Décembre 2006 |
| 25,20 \$      | 166 000                   | 166 000                        | Décembre 2007 |
| 25,20 \$      | 236 500                   | 236 500                        | Décembre 2008 |
| 24,90 \$      | 427 695                   | 427 695                        | Décembre 2010 |
| 28,01 \$      | 1 024 740                 | 602 136                        | Décembre 2011 |
| 30,95 \$      | 1 162 013                 | 468 676                        | Décembre 2012 |
| 41,00 \$      | 1 238 037                 | 264 321                        | Décembre 2013 |
| 48,20 \$      | 1 331 910                 | –                              | Décembre 2014 |
| Total         | 5 613 970                 | 2 192 403                      |               |

La juste valeur, à la date d'attribution, des options octroyées en 2005 a été évaluée à 9,70 dollars (9,10 dollars en 2004) à l'aide du modèle Black & Scholes. Les hypothèses utilisées étaient les suivantes : i) un taux d'intérêt hors risque de 4,05 % (4,37 % en 2004), ii) une durée de vie prévue de 6 ans pour les options (6 ans en 2004), iii) une volatilité prévue de 27 % (27 % en 2004) et iv) des dividendes prévus de 5,00 % (5,00 % en 2004).

La charge de rémunération constatée à l'égard de ces options d'achat d'actions a été de 6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 (5 millions en 2004). La contrepartie de cette charge de rémunération est créditée au surplus d'apport.

### Régime d'unités d'actions différées pour dirigeants

Le Régime d'unités d'actions différées (UAD) pour dirigeants s'adresse à certains membres de la direction et à d'autres employés clés de la Banque et de ses filiales (« les employés désignés »). En tout, 216 775 UAD étaient en circulation au 31 octobre 2005 (252 212 en 2004). La charge de rémunération constatée pour l'exercice 2005 à l'égard de ce régime s'élevait à 6 millions de dollars (6 millions en 2004).

### Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions

Le Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions (UAR) pour dirigeants s'adresse aux dirigeants désignés comme personnes admissibles par un comité ou par le Conseil pourvu qu'ils soient employés de la Banque ou d'une de ses filiales. Au 31 octobre 2005, 67 181 UAR étaient en circulation. La charge de rémunération constatée pour le premier exercice de 2005 à l'égard de ce régime s'élevait à 4 millions de dollars.

### Régime d'achat d'actions des employés

En vertu du Régime d'achat d'actions des employés de la Banque, les employés respectant les critères d'admissibilité peuvent cotiser jusqu'à 8 % de leur salaire brut par année sous forme de retenue salariale. La Banque verse une somme égale à 25 % de la cotisation de l'employé, jusqu'à concurrence de 1 500 dollars par année. Après une année de participation continue, les cotisations de la Banque sont acquises à l'employé. Toutes les cotisations ultérieures sont acquises dès leur versement. Les cotisations de la Banque de 4 millions de dollars en 2005 (4 millions en 2004) sont comptabilisées à la rubrique « Salaires et avantages sociaux » une fois payées.

## 15 Charge d'impôts

La charge d'impôts liée aux bénéfices de la Banque aux états financiers consolidés des exercices terminés le 31 octobre se détaille comme suit :

|  | 2005       | 2004 |
|--|------------|------|
| <b>État consolidé des résultats</b>                        |            |      |
| Charge d'impôts  | <b>291</b> | 318  |
| <b>État consolidé de la variation des capitaux propres</b> |            |      |
| Impôts relatifs aux éléments suivants                      |            |      |
| Frais d'émission d'actions et autres                       | <b>(2)</b> | -    |
| Dividendes des actions privilégiées, séries 13, 15 et 16   | -          | 1    |
| Écarts de conversion non réalisés                          | <b>13</b>  | 31   |
|  | <b>11</b>  | 32   |
|  | <b>302</b> | 350  |

La charge d'impôts se détaille comme suit :

|   |             |     |
|---|-------------|-----|
| Impôts exigibles  | <b>333</b>  | 300 |
| Impôts futurs à la suite de l'apparition et de la résorption d'écarts temporaires | <b>(31)</b> | 50  |
| Charge d'impôts   | <b>302</b>  | 350 |

Les écarts temporaires et les reports qui donnent lieu à des actifs et des passifs d'impôts futurs se définissent comme suit :

|  | 2005         | 2004  |
|--|--------------|-------|
| <b>Actifs d'impôts futurs</b>                                    |              |       |
| Provisions pour pertes sur créances et autres charges à payer    | <b>313</b>   | 294   |
| Passif au titre des prestations constituées – Autres régimes     | <b>34</b>    | 30    |
|  | <b>347</b>   | 324   |
| <b>Passifs d'impôts futurs</b>                                   |              |       |
| Immobilisations  | <b>(20)</b>  | (20)  |
| Titrisation  | <b>(42)</b>  | (30)  |
| Actif au titre des prestations constituées – Régimes de retraite | <b>(111)</b> | (108) |
| Autres   | <b>(77)</b>  | (97)  |
|  | <b>(250)</b> | (255) |
| Solde net des actifs d'impôts futurs                             | <b>97</b>    | 69    |
| Actifs d'impôts futurs   | <b>137</b>   | 100   |
| Passifs d'impôts futurs  | <b>(40)</b>  | (31)  |
|  | <b>97</b>    | 69    |

Le rapprochement du taux d'imposition de la Banque aux exercices terminés le 31 octobre se détaille comme suit :

|  | 2005         |              | 2004  |       |
|--|--------------|--------------|-------|-------|
|  | \$           | %            | \$    | %     |
| Bénéfice avant charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle  | <b>1 171</b> | <b>100,0</b> | 1 071 | 100,0 |
| Charge d'impôts au taux statutaire d'imposition prévu par la loi au Canada                                       | <b>392</b>   | <b>33,5</b>  | 364   | 34,0  |
| Réduction du taux d'imposition en raison des :   |              |              |       |       |
| Revenus exempts d'impôts provenant des valeurs mobilières, principalement les dividendes de sociétés canadiennes | <b>(58)</b>  | <b>(4,9)</b> | (40)  | (3,7) |
| Taux d'imposition des filiales étrangères  | <b>(41)</b>  | <b>(3,5)</b> | (32)  | (3,0) |
| Autres éléments  | <b>(2)</b>   | <b>(0,2)</b> | 26    | 2,4   |
|  | <b>(101)</b> | <b>(8,6)</b> | (46)  | (4,3) |
| Charge d'impôts et taux effectif d'imposition  | <b>291</b>   | <b>24,9</b>  | 318   | 29,7  |

## 16 Bénéfice par action

Le bénéfice net par action ordinaire dilué a été calculé en fonction du bénéfice net, déduction faite des dividendes sur les actions privilégiées et du nombre moyen d'actions ordinaires.

|   | 2005    | 2004    |
|---|---------|---------|
| Bénéfice net  | 855     | 725     |
| Dividendes sur actions privilégiées                                     | (26)    | (23)    |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base et dilué | 829     | 702     |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation ( <i>en milliers</i> ) |         |         |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, de base               | 166 382 | 170 918 |
| Ajustement au nombre d'actions ordinaires                               |         |         |
| Options d'achat d'actions   | 2 582   | 2 358   |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, dilué                 | 168 964 | 173 276 |
| Bénéfice par action – de base   | 4,98 \$ | 4,10 \$ |
| Bénéfice par action – dilué   | 4,90 \$ | 4,05 \$ |

## 17 Garanties, engagements et passifs éventuels

### Garanties

En vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité N° 14 de l'ICCA intitulée « Informations à fournir sur les garanties » (NOC-14), une garantie est un contrat (y compris un engagement d'indemnisation) qui peut obliger éventuellement le garant à faire des paiements (soit sous forme d'espèces, d'instruments financiers, d'autres actifs ou d'actions propres de l'entité ou de la prestation de services) au bénéficiaire en raison (a) du changement d'un taux d'intérêt, du prix d'une valeur mobilière ou d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice ou d'une autre variable, y compris la réalisation ou non-réalisation d'un événement déterminé, qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, (b) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par un tiers ou (c) du défaut, par un tiers, de rembourser sa dette à la date où celle-ci devient exigible.

Le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs aux garanties importantes émises par la Banque et en vigueur au 31 octobre est présenté dans le tableau suivant :

|                                 | 2005  | 2004  |
|---------------------------------|-------|-------|
| Lettres de garantie             | 1 313 | 1 225 |
| Facilités de liquidités         | 1 519 | 1 378 |
| Instruments dérivés             | 1 850 | 385   |
| Prêts de titres                 | 1 023 | 761   |
| Autres ententes d'indemnisation | 226   | 230   |
| Autres garanties                | 23    | 22    |
| Total                           | 5 954 | 4 001 |

### Lettres de garantie

Dans le cours normal de ses activités, la Banque émet des lettres de garantie. Ces lettres de garantie constituent un engagement irrévocable de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations financières envers des tiers. La politique de la Banque en ce qui a trait aux biens donnés à titre de sûreté à l'égard des lettres de garantie est similaire à celle des prêts. Généralement, l'échéance de ces lettres de garantie est inférieure à deux ans. La provision générale pour pertes sur créances couvre l'ensemble des risques de crédit, y compris ceux des lettres de garantie.

### Facilités de liquidités

La Banque fournit des garanties de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossé à des prêts administrés par la Banque à la suite des opérations de titrisation. De plus, la Banque administre un fonds multicédant qui achète divers actifs financiers de clients et qui finance ces achats en émettant du papier commercial adossé aux actifs acquis. La Banque fournit des facilités de garantie de liquidités à quelques fonds multicédants, dont celui administré par la Banque.

Les garanties de liquidités peuvent seulement être invoquées dans le cas où, à la suite d'une perturbation des marchés, les programmes ne seraient pas en mesure d'accéder au marché du papier commercial. Ces garanties ont une échéance inférieure à un an et sont périodiquement renouvelables. Les modalités des facilités de garantie de liquidités n'obligent pas la Banque à avancer des sommes à ce fonds en cas de faillite et ne l'obligent pas à financer des actifs non productifs ou non remboursés. Aucune des garanties de liquidités fournies par la Banque n'a été utilisée à ce jour et aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé au titre de ces facilités de liquidités.

## 17 Garanties, engagements et passifs éventuels (suite)

### Instruments dérivés

La Banque, dans le cours normal de ses activités, vend des options de vente pour répondre aux besoins de ses clients, ainsi que pour ses propres activités de gestion des risques et de négociation. Les options de vente sont des ententes contractuelles en vertu desquelles la Banque accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, de vendre à la Banque, à une date donnée ou avant cette date, un montant déterminé de devises, de marchandises ou d'instruments financiers, à un prix convenu au moment où l'option est vendue. Les options de vente qui répondent à la définition de garantie selon la NOC-14 comprennent principalement les options sur devises de gré à gré avec des sociétés autres que des institutions financières et les options sur actions de gré à gré lorsqu'il est probable que la contrepartie possède les titres sous-jacents. La majorité des échéances de ces options varie selon les contrats mais ne dépasse pas deux ans. Au 31 octobre 2005, la Banque a constaté au bilan consolidé un passif de 26 millions de dollars relativement à ces options de vente (3 millions en 2004) représentant la juste valeur de ces options.

### Prêts de titres

En vertu d'ententes de prêts de titres que la Banque a conclues avec certains clients qui lui ont confié préalablement la garde de leurs titres, la Banque prête les titres à des tiers et indemnise ses clients en cas de perte. Afin de se protéger contre toute perte éventuelle, la Banque obtient de l'emprunteur, à titre de sûreté, un montant en espèces ou des titres négociables hautement liquides, ayant une juste valeur supérieure à celle des titres prêtés. Aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé au titre des indemnités potentielles résultant des opérations de prêts de titres.

### Autres ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, incluant les opérations de titrisation, de cession d'entreprise et d'activités, la Banque conclut de nombreuses ententes contractuelles. En vertu de ces ententes, elle s'engage à indemniser la contrepartie à l'entente de tous les coûts découlant de litiges, de changements aux lois et règlements (incluant la législation fiscale), de réclamations relatives au rendement passé, d'assertions inexactes ou de l'inexécution de certaines clauses restrictives. De plus, à titre d'adhérent à un réseau de transfert de valeurs et en vertu de la convention d'adhésion et des règles régissant l'exploitation de ce réseau, la Banque a octroyé une hypothèque mobilière en faveur du réseau qui pourrait être utilisée advenant l'inexécution des obligations contractuelles de la part d'un autre membre. La nature de certaines de ces ententes ne permet pas d'estimer de façon raisonnable le montant maximal que la Banque pourrait être tenue de verser. La durée de ces ententes est stipulée dans chaque contrat. Le montant maximal des indemnités potentielles futures que la Banque est en mesure d'estimer est présenté au tableau précédent et leur échéance ne dépasse pas quatre ans. Aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé au titre de ces ententes.

### Autre garantie

En vertu d'une entente de garantie mutuelle imposée par une autorité réglementaire, une filiale de la Banque s'est portée garante de tous les engagements, dettes et passifs d'une société satellite jusqu'à concurrence de son capital réglementaire. Cette garantie prendra fin au plus tard à la date de disposition du placement dans la société satellite ou plus tôt si jugé approprié par l'autorité réglementaire. À ce jour, cette garantie n'a pas été utilisée, et aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé en vertu de cette entente.

### Engagements

Au 31 octobre 2005, les engagements minimaux en vertu de baux, de contrats de services informatiques impartis et d'autres contrats de location se répartissent comme suit :

|                   | Locaux | Contrats<br>de service | Matériel<br>et mobilier | Total |
|-------------------|--------|------------------------|-------------------------|-------|
| 2006              | 102    | 189                    | 7                       | 298   |
| 2007              | 94     | 184                    | 7                       | 285   |
| 2008              | 87     | 172                    | 4                       | 263   |
| 2009              | 81     | 163                    | 2                       | 246   |
| 2010              | 76     | 163                    | 1                       | 240   |
| 2011 et suivantes | 410    | 230                    | –                       | 640   |
|                   | 850    | 1 101                  | 21                      | 1 972 |

**17** Garanties, engagements et passifs éventuels (suite)**Nantissement d'éléments d'actif**

Dans le cours normal de ses activités, la Banque engage des valeurs mobilières et d'autres actifs en garantie de divers passifs. Le détail des éléments d'actif donnés en garantie est fourni ci-après.

| Au 31 octobre  | 2005          | 2004          |
|--|---------------|---------------|
| Actifs donnés en garantie aux contreparties suivantes :  |               |               |
| – Banque du Canada   | 25            | 25            |
| – Organismes de compensation directe   | 2 480         | 2 812         |
| Actifs donnés en garantie au titre des opérations suivantes :                                    |               |               |
| – Opérations sur instruments dérivés   | 538           | 544           |
| – Opérations relatives à des emprunts,<br>des prêts de titres ou des accords de prise en pension | 13 264        | 12 016        |
| – Autres   | 221           | 643           |
| <b>Total</b>   | <b>16 528</b> | <b>16 040</b> |

**Instruments de crédit**

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés afin de répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

| Au 31 octobre                                 | 2005   | 2004   |
|---|--------|--------|
| Lettres de garantie <sup>(1)</sup>            | 1 313  | 1 225  |
| Lettres de crédit documentaire <sup>(2)</sup> | 110    | 102    |
| Créances sur cartes de crédit <sup>(3)</sup>  | 5 331  | 4 882  |
| Engagements de crédit <sup>(3)</sup>          |        |        |
| Échéance originale d'un an ou moins           | 6 589  | 6 756  |
| Échéance originale de plus d'un an            | 11 074 | 10 346 |

(1) Voir la section « Lettres de garantie » à la page 105.

(2) Les lettres de crédit documentaire sont des documents émis par la Banque et utilisés en commerce international pour permettre à un tiers de tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises; elles sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

(3) Les créances sur cartes de crédit et les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations, de lettres de garantie et de crédit documentaire. La Banque doit en tout temps rendre disponible, à certaines conditions, la portion non encore utilisée de l'autorisation.

**Autres engagements**

La Banque agit à titre d'investisseur dans le cadre de ses activités de banque d'affaires en concluant des engagements afin de financer les fonds de souscriptions privées externes et les placements dans des titres de participation et de créance à la valeur marchande au moment où sont tirés les engagements. Relativement à ces activités, la Banque détenait des engagements d'investissement jusqu'à concurrence de 721 millions de dollars au 31 octobre 2005 (747 millions en 2004).

**Litiges**

Dans le cours normal des affaires, la Banque est partie à diverses poursuites judiciaires. La majorité de ces poursuites sont liées aux activités de prêts, lesquelles surviennent lorsque la Banque entreprend des démarches de recouvrement de ses créances. Récemment, des requêtes pour autorisation d'exercer des recours collectifs ont été signifiées à diverses institutions financières dont la Banque, contestant entre autres certains frais de transactions bancaires. La filiale Financière Banque Nationale est également partie dans le cours normal de ses affaires à diverses poursuites judiciaires dont la majorité sont liées aux activités du secteur des services aux particuliers et peuvent notamment porter sur des questions de convenance des placements. De l'avis de la direction, en fonction de l'expérience passée, le montant global du passif éventuel s'y rapportant n'aura pas de répercussion défavorable sur la situation financière de la Banque.

## 18 Instruments financiers dérivés

---

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt, aux taux de change, aux cours des titres de participation, aux prix des marchandises, au crédit ou aux indices. La Banque utilise les instruments financiers dérivés pour répondre aux besoins de ses clients, ainsi que pour ses propres activités de gestion des risques et de négociation.

Les principaux types d'instruments financiers dérivés utilisés se décrivent comme suit :

### Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme normalisés

Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés sont des ententes contractuelles portant sur l'achat ou la vente d'un montant déterminé de devises, d'intérêt, de marchandises ou d'instruments financiers à une date ultérieure prédéterminée et à un prix préétabli. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes sur mesure négociées sur le marché hors cote. Les contrats à terme normalisés se négocient sur un marché organisé et sont assujettis à des marges de sécurité calculées quotidiennement.

### Swaps

Les swaps sont des opérations par lesquelles deux parties conviennent de s'échanger des flux de trésorerie ayant des caractéristiques propres. Les divers contrats de swaps que conclut la Banque sont les suivants :

**Les swaps de devises** sont des opérations par lesquelles les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

**Les swaps de taux d'intérêt** sont des opérations par lesquelles les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

**Les swaps de produits de base** sont des opérations par lesquelles les contreparties s'échangent des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit.

**Les swaps sur actions** sont des opérations par lesquelles les contreparties conviennent d'échanger le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre un versement établi sur la base d'un taux d'intérêt de référence.

**Les swaps sur défaillance** sont des opérations par lesquelles une des contreparties convient de verser des frais d'intérêts à l'autre contrepartie pour que cette dernière effectue un paiement dans l'éventualité d'un incident de crédit.

### Options

Les options sont des contrats entre deux parties, en vertu desquels le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, soit à une ou des dates déterminées, soit à n'importe quel moment avant une échéance préétablie, un montant déterminé de devises, de marchandises ou d'instruments financiers à un prix convenu au moment où l'option est conclue. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

## 18 Instruments financiers dérivés (suite)

**Montants nominaux de référence**

Les montants nominaux sont présentés hors bilan et représentent la valeur déterminée d'un capital sous-jacent à un instrument dérivé et servent de référence à l'application d'un cours du change, d'un taux d'intérêt ou d'un cours boursier pour établir les flux de trésorerie à échanger. Les montants nominaux de référence sont présentés dans le tableau ci-dessous.

|  | Période à couvrir jusqu'à l'échéance |                   |                 |                  | 2005                  |  |  | 2004                  |
|--|--------------------------------------|-------------------|-----------------|------------------|-----------------------|--|--|-----------------------|
|  | Moins de<br>3 mois                   | De 3 à<br>12 mois | De 1 à<br>5 ans | Plus de<br>5 ans | Total des<br>contrats | Contrats à<br>des fins de<br>négociation | Contrats à des<br>fins autres<br>que de<br>négociation | Total des<br>contrats |
| <b>Contrats de change</b>  |                                      |                   |                 |                  |                       |  |  |                       |
| <b>Hors cote</b>   |                                      |                   |                 |                  |                       |  |  |                       |
| Contrats à terme   | 4 852                                | 1 423             | 512             | –                | <b>6 787</b>          | <b>6 760</b>                             | <b>27</b>  | 6 306                 |
| Swaps  | 35 272                               | 10 230            | 4 582           | 1 060            | <b>51 144</b>         | <b>45 141</b>                            | <b>6 003</b>   | 29 559                |
| Options achetées   | 4 478                                | 2 606             | 349             | –                | <b>7 433</b>          | <b>7 433</b>                             | –  | 5 514                 |
| Options vendues  | 3 321                                | 3 263             | 258             | –                | <b>6 842</b>          | <b>6 842</b>                             | –  | 5 284                 |
| Total  | 47 923                               | 17 522            | 5 701           | 1 060            | <b>72 206</b>         | <b>66 176</b>                            | <b>6 030</b>   | 46 663                |
| <b>Cotés en bourse</b>   |                                      |                   |                 |                  |                       |  |  |                       |
| Contrats à terme normalisés  |                                      |                   |                 |                  |                       |  |  |                       |
| Positions créditrices  | 27                                   | –                 | –               | –                | <b>27</b>             | <b>27</b>                                | –  | 90                    |
| Positions à découvert  | 88                                   | 2                 | –               | –                | <b>90</b>             | <b>90</b>                                | –  | 62                    |
| Options achetées   | 30                                   | –                 | –               | –                | <b>30</b>             | <b>30</b>                                | –  | 30                    |
| Options vendues  | 20                                   | –                 | –               | –                | <b>20</b>             | <b>20</b>                                | –  | 1                     |
| Total  | 165                                  | 2                 | –               | –                | <b>167</b>            | <b>167</b>                               | –  | 183                   |
| <b>Contrats de taux d'intérêt</b>                                      |                                      |                   |                 |                  |                       |  |  |                       |
| <b>Hors cote</b>   |                                      |                   |                 |                  |                       |  |  |                       |
| Contrats de garantie   |                                      |                   |                 |                  |                       |  |  |                       |
| de taux d'intérêt  | 1 248                                | 7 534             | 300             | –                | <b>9 082</b>          | <b>9 082</b>                             | –  | 7 033                 |
| Swaps  | 43 650                               | 21 885            | 49 287          | 8 312            | <b>123 134</b>        | <b>99 794</b>                            | <b>23 340</b>  | 116 761               |
| Options achetées   | 10 300                               | 15 375            | 3 100           | 1 949            | <b>30 724</b>         | <b>30 724</b>                            | –  | 13 157                |
| Options vendues  | 11 905                               | 19 793            | 3 967           | 2 579            | <b>38 244</b>         | <b>38 244</b>                            | –  | 13 566                |
| Total  | 67 103                               | 64 587            | 56 654          | 12 840           | <b>201 184</b>        | <b>177 844</b>                           | <b>23 340</b>  | 150 517               |
| <b>Cotés en bourse</b>   |                                      |                   |                 |                  |                       |  |  |                       |
| Contrats à terme normalisés  |                                      |                   |                 |                  |                       |  |  |                       |
| Positions créditrices  | 3 890                                | 491               | 812             | –                | <b>5 193</b>          | <b>5 193</b>                             | –  | 12 316                |
| Positions à découvert  | 3 840                                | 4 273             | 1 557           | –                | <b>9 670</b>          | <b>9 670</b>                             | –  | 21 670                |
| Options achetées   | 37 747                               | 16 492            | 1 046           | –                | <b>55 285</b>         | <b>55 285</b>                            | –  | 21 748                |
| Options vendues  | 25 859                               | 2 261             | 1 518           | –                | <b>29 638</b>         | <b>29 638</b>                            | –  | 21 002                |
| Total  | 71 336                               | 23 517            | 4 933           | –                | <b>99 786</b>         | <b>99 786</b>                            | –  | 76 736                |
| <b>Contrats sur actions, produits<br/>de base et dérivés de crédit</b> |                                      |                   |                 |                  |                       |  |  |                       |
| <b>Hors cote</b>   |                                      |                   |                 |                  |                       |  |  |                       |
| Contrats à terme   | 19                                   | 28                | 334             | 72               | <b>453</b>            | <b>453</b>                               | –  | 107                   |
| Swaps  | 4 850                                | 2 839             | 2 133           | 827              | <b>10 649</b>         | <b>10 639</b>                            | <b>10</b>  | 13 166                |
| Options achetées   | 1 212                                | 558               | 3 939           | 2 686            | <b>8 395</b>          | <b>8 395</b>                             | –  | 1 635                 |
| Options vendues  | 1 003                                | 600               | 189             | 108              | <b>1 900</b>          | <b>1 900</b>                             | –  | 1 405                 |
| Total  | 7 084                                | 4 025             | 6 595           | 3 693            | <b>21 397</b>         | <b>21 387</b>                            | <b>10</b>  | 16 313                |
| <b>Cotés en bourse</b>   |                                      |                   |                 |                  |                       |  |  |                       |
| Contrats à terme normalisés  |                                      |                   |                 |                  |                       |  |  |                       |
| Positions créditrices  | 286                                  | 112               | 42              | 1                | <b>441</b>            | <b>441</b>                               | –  | 94                    |
| Positions à découvert  | 1 395                                | 31                | –               | –                | <b>1 426</b>          | <b>1 426</b>                             | –  | 755                   |
| Options achetées   | 3 294                                | 998               | 183             | –                | <b>4 475</b>          | <b>3 966</b>                             | <b>509</b>   | 391                   |
| Options vendues  | 1 795                                | 923               | 101             | –                | <b>2 819</b>          | <b>2 310</b>                             | <b>509</b>   | 111                   |
| Total  | 6 770                                | 2 064             | 326             | 1                | <b>9 161</b>          | <b>8 143</b>                             | <b>1 018</b>   | 1 351                 |
| <b>Total 2005</b>  | 200 381                              | 111 717           | 74 209          | 17 594           | <b>403 901</b>        | <b>373 503</b>                           | <b>30 398</b>  | 291 763               |
| Total 2004   | 126 636                              | 106 504           | 49 987          | 8 636            | 291 763               | 265 174                                  | 26 589   |                       |

## 18 Instruments financiers dérivés (suite)

### Risque de crédit

Le risque de crédit sur les instruments financiers dérivés correspond au risque de perte financière qu'assume la Banque si un tiers n'honore pas ses engagements. Le coût de remplacement actuel, qui correspond à la juste valeur positive de tous les instruments financiers dérivés en cours, représente le risque de crédit maximal de la Banque sur les instruments financiers dérivés. L'équivalent-crédit est calculé en tenant compte du coût de remplacement actuel de tous les contrats en cours qui sont en position de gain, du risque futur éventuel et de l'effet des contrats cadres de compensation. L'équivalent pondéré est le montant en équivalent-crédit multiplié par les facteurs de risque de contrepartie prescrits par le Surintendant. La Banque négocie avec les parties auprès desquelles elle court un risque de crédit important des accords généraux de compensation, liés aux opérations sur instruments dérivés. Ces contrats permettent de liquider, et de régler simultanément sur la base du solde net, toutes les opérations avec une partie donnée dans l'éventualité d'un manquement. Certains de ces contrats permettent également l'échange des garanties entre parties si la réévaluation à la juste valeur des opérations en cours entre les parties dépasse un seuil convenu.

Au 31 octobre, le risque de crédit du portefeuille d'instruments financiers dérivés s'établit comme suit :

|   | 2005                        |                           |              |                   |                                       | 2004                        |                           |         |                   |                                       |
|---|-----------------------------|---------------------------|--------------|-------------------|---------------------------------------|-----------------------------|---------------------------|---------|-------------------|---------------------------------------|
|   | Coût de remplacement actuel |                           |              |                   | Montant pondéré en fonction du risque | Coût de remplacement actuel |                           |         |                   | Montant pondéré en fonction du risque |
|   | Négo-ciation <sup>(1)</sup> | Autres que de négociation | Total        | Équivalent-crédit |                                       | Négo-ciation <sup>(1)</sup> | Autres que de négociation | Total   | Équivalent-crédit |                                       |
| Contrats de taux d'intérêt                                  | 439                         | 218                       | 657          | 1 134             | 223                                   | 743                         | 376                       | 1 119   | 1 443             | 281                                   |
| Contrats de change  | 800                         | 38                        | 838          | 1 744             | 433                                   | 1 111                       | 23                        | 1 134   | 1 619             | 354                                   |
| Contrats sur actions, produits de base et dérivés de crédit | 1 021                       | 7                         | 1 028        | 2 628             | 664                                   | 841                         | 4                         | 845     | 2 048             | 504                                   |
|   | <b>2 260</b>                | <b>263</b>                | <b>2 523</b> | <b>5 506</b>      | <b>1 320</b>                          | 2 695                       | 403                       | 3 098   | 5 110             | 1 139                                 |
| Incidence des accords généraux de compensation              | (1 080)                     | (124)                     | (1 204)      | (2 566)           | (572)                                 | (1 560)                     | –                         | (1 560) | (2 394)           | (535)                                 |
|   | <b>1 180</b>                | <b>139</b>                | <b>1 319</b> | <b>2 940</b>      | <b>748</b>                            | 1 135                       | 403                       | 1 538   | 2 716             | 604                                   |

(1) Les instruments négociés en bourse et les contrats de change à terme dont l'échéance est de 14 jours sont exclus selon les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières au Canada. Le total de la juste valeur positive des contrats exclus s'élevait à 130 millions de dollars au 31 octobre 2005 (40 millions au 31 octobre 2004).

## 18 Instruments financiers dérivés (suite)

**Juste valeur**

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée sans tenir compte des contrats cadres de compensation. Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché servent à déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés. Autrement, celle-ci est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix courants du marché et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Au besoin, elle est rajustée pour tenir compte des risques de marché, de modèle et de crédit, ainsi que des coûts connexes.

Au 31 octobre, la juste valeur s'établit comme suit :

|  | 2005     |          |       | 2004     |          |       |
|--|----------|----------|-------|----------|----------|-------|
| (en millions de dollars)   | Positive | Négative | Nette | Positive | Négative | Nette |
| <b>Contrats à des fins de négociation</b>                          |          |          |       |          |          |       |
| <b>Contrats de taux d'intérêt</b>                                  |          |          |       |          |          |       |
| Contrats à terme   | 7        | 8        | (1)   | 6        | 7        | (1)   |
| Swaps  | 391      | 355      | 36    | 675      | 501      | 174   |
| Options  | 52       | 46       | 6     | 72       | 65       | 7     |
| Total  | 450      | 409      | 41    | 753      | 573      | 180   |
| <b>Contrats de change</b>  |          |          |       |          |          |       |
| Contrats à terme   | 29       | 83       | (54)  | 54       | 143      | (89)  |
| Swaps  | 681      | 445      | 236   | 971      | 603      | 368   |
| Options  | 109      | 118      | (9)   | 102      | 157      | (55)  |
| Total  | 819      | 646      | 173   | 1 127    | 903      | 224   |
| <b>Contrats sur actions, produits de base et dérivés de crédit</b> |          |          |       |          |          |       |
| Contrats à terme   | 64       | 119      | (55)  | 24       | 171      | (147) |
| Swaps  | 783      | 492      | 291   | 615      | 475      | 140   |
| Options  | 274      | 180      | 94    | 216      | 264      | (48)  |
| Total  | 1 121    | 791      | 330   | 855      | 910      | (55)  |
| Total - Contrats à des fins de négociation                         | 2 390    | 1 846    | 544   | 2 735    | 2 386    | 349   |
| <b>Contrats à des fins autres que de négociation</b>               |          |          |       |          |          |       |
| <b>Contrats de taux d'intérêt</b>                                  |          |          |       |          |          |       |
| Contrats à terme   | -        | -        | -     | -        | -        | -     |
| Swaps  | 218      | 94       | 124   | 374      | 183      | 191   |
| Options  | -        | -        | -     | 2        | -        | 2     |
| Total  | 218      | 94       | 124   | 376      | 183      | 193   |
| <b>Contrats de change</b>  |          |          |       |          |          |       |
| Contrats à terme   | -        | -        | -     | -        | -        | -     |
| Swaps  | 38       | 52       | (14)  | 23       | 50       | (27)  |
| Options  | -        | -        | -     | -        | -        | -     |
| Total  | 38       | 52       | (14)  | 23       | 50       | (27)  |
| <b>Contrats sur actions, produits de base et dérivés de crédit</b> |          |          |       |          |          |       |
| Contrats à terme   | -        | -        | -     | -        | -        | -     |
| Swaps  | -        | -        | -     | -        | -        | -     |
| Options  | 7        | 4        | 3     | 4        | 1        | 3     |
| Total  | 7        | 4        | 3     | 4        | 1        | 3     |
| Total - Contrats à des fins autres que de négociation              | 263      | 150      | 113   | 403      | 234      | 169   |
| <b>Juste valeur totale</b>   |          |          |       |          |          |       |
|  | 2 653    | 1 996    | 657   | 3 138    | 2 620    | 518   |
| Incidence des accords généraux de compensation                     | (1 217)  | (1 217)  | -     | (1 577)  | (1 577)  | -     |
|  | 1 436    | 779      | 657   | 1 561    | 1 043    | 518   |

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Au 31 octobre

(en millions de dollars)

**18** Instruments financiers dérivés (suite)

Au 31 octobre, la répartition des risques par contrepartie s'établit comme suit :

|  | 2005                 |                   | 2004                 |                   |
|--|----------------------|-------------------|----------------------|-------------------|
|  | Coût de remplacement | Équivalent-crédit | Coût de remplacement | Équivalent-crédit |
| Gouvernements de l'OCDE <sup>(1)</sup> | 23                   | 446               | 13                   | 625               |
| Banques de l'OCDE <sup>(1)</sup>       | 1 675                | 1 654             | 2 545                | 1 473             |
| Autres                                 | 825                  | 840               | 540                  | 618               |
| <b>Total</b>                           | <b>2 523</b>         | <b>2 940</b>      | <b>3 098</b>         | <b>2 716</b>      |

<sup>(1)</sup> Organisation de coopération et de développement économiques**19** Répartition géographique de l'actif productif selon le risque ultime

|                                       | 2005           |              | 2004   |       |
|---------------------------------------|----------------|--------------|--------|-------|
|                                       | \$             | %            | \$     | %     |
| Amérique du Nord                      |                |              |        |       |
| Canada                                | 76 690         | 78,8         | 63 103 | 85,4  |
| États-Unis                            | 11 184         | 11,5         | 6 111  | 8,3   |
|                                       | <b>87 874</b>  | <b>90,3</b>  | 69 214 | 93,7  |
| Europe                                |                |              |        |       |
| Royaume-Uni                           | 5 552          | 5,7          | 1 087  | 1,5   |
| Allemagne                             | 102            | 0,1          | 244    | 0,3   |
| Autres                                | 2 500          | 2,6          | 2 048  | 2,8   |
|                                       | <b>8 154</b>   | <b>8,4</b>   | 3 379  | 4,6   |
| Asie et Pacifique                     | 1 029          | 1,1          | 612    | 0,8   |
| Amérique latine et Caraïbes           | 230            | 0,2          | 627    | 0,9   |
| Moyen-Orient et Afrique               | 22             | —            | 30     | —     |
| Actif productif au 30 septembre       | <b>97 309</b>  | <b>100,0</b> | 73 862 | 100,0 |
| Actif non productif au 30 septembre   | 11 514         |              | 9 483  |       |
| Variation nette de l'actif en octobre | <b>(1 225)</b> |              | 5 152  |       |
| Actif total au 31 octobre             | <b>107 598</b> |              | 88 497 |       |

L'actif productif est défini comme l'actif portant intérêt. Par conséquent, il exclut l'encaisse, les chèques et autres effets en circulation (valeur nette), les engagements des clients en contrepartie d'acceptations, les immobilisations corporelles et les actifs divers. L'actif productif de la Banque est ventilé en fonction du lieu du risque ultime au 30 septembre, c'est-à-dire de la situation géographique de l'emprunteur ou, le cas échéant, de son garant. L'actif productif est calculé net de toute provision pour pertes sur créances. Il n'y a pas de concentration importante du risque de crédit dans un secteur d'exploitation donné.

## 20 | Sensibilité au taux d'intérêt

La Banque offre une gamme de produits financiers dont les flux de trésorerie sont sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt découle de la non-concordance des divers flux de trésorerie, qu'ils soient au bilan ou hors bilan. Le degré de risque est fonction de l'importance et de la direction des variations de taux d'intérêt ainsi que du degré de désappariement des échéances. L'analyse des écarts de sensibilité compte parmi les outils analytiques employés par la Banque pour gérer les risques de taux d'intérêt.

Le tableau présenté ci-après trace un portrait au 31 octobre de la sensibilité du bilan consolidé de la Banque aux variations des taux d'intérêt.

|   | Taux variable  | Moins de 3 mois | De 3 à 12 mois | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans | Non sensible | 2005 Total | 2004 Total |
|---|----------------|-----------------|----------------|--------------|---------------|--------------|------------|------------|
| <b>Actif</b>                                  |                |                 |                |              |               |              |            |            |
| Encaisse                                      | -              | -               | -              | -            | -             | 227          | 227        | 481        |
| Dépôts auprès d'institutions financières      | 371            | 5 944           | 1 803          | -            | -             | 1 969        | 10 087     | 5 296      |
| Rendement réel                                |                | 1,8 %           | 1,8 %          | - %          | - %           |              |            |            |
| Valeurs mobilières                            | 1              | 3 900           | 5 579          | 9 650        | 5 409         | 8 513        | 33 052     | 28 007     |
| Rendement réel                                |                | 3,2 %           | 3,2 %          | 3,9 %        | 4,6 %         |              |            |            |
| Prêts   | 527            | 32 739          | 5 796          | 8 788        | 223           | 6 068        | 54 141     | 45 994     |
| Rendement réel                                |                | 3,5 %           | 5,0 %          | 5,3 %        | 6,5 %         |              |            |            |
| Autres actifs                                 | -              | -               | -              | -            | -             | 10 091       | 10 091     | 8 719      |
|   | 899            | 42 583          | 13 178         | 18 438       | 5 632         | 26 868       | 107 598    | 88 497     |
| <b>Passif et capitaux propres</b>             |                |                 |                |              |               |              |            |            |
| Dépôts  | 4 376          | 28 431          | 8 133          | 15 996       | 1 164         | 3 877        | 61 977     | 53 432     |
| Rendement réel                                |                | 2,9 %           | 3,2 %          | 3,7 %        | 4,6 %         |              |            |            |
| Autres dettes <sup>(1)</sup>                  | -              | 12 920          | 2 225          | 3 686        | 4 286         | 5 302        | 28 419     | 18 386     |
| Rendement réel                                |                | 2,4 %           | 3,0 %          | 3,8 %        | 4,6 %         |              |            |            |
| Débitures subordonnées                        | -              | -               | 202            | 550          | 350           | -            | 1 102      | 1 408      |
| Rendement réel                                |                | - %             | 4,6 %          | 6,0 %        | 4,9 %         |              |            |            |
| Acceptations et passifs divers                | 1 595          | 13              | 71             | 226          | 82            | 9 516        | 11 503     | 11 067     |
| Capitaux propres                              | -              | -               | -              | 400          | -             | 4 197        | 4 597      | 4 204      |
|   | 5 971          | 41 364          | 10 631         | 20 858       | 5 882         | 22 892       | 107 598    | 88 497     |
| Excédent de l'actif (passif)                  | (5 072)        | 1 219           | 2 547          | (2 420)      | (250)         | 3 976        | -          | -          |
| Instruments financiers dérivés                | -              | (18 914)        | 11 146         | 6 139        | 1 629         | -            | -          | -          |
| Total   | (5 072)        | (17 695)        | 13 693         | 3 719        | 1 379         | 3 976        | -          | -          |
| <b>Éléments libellés en dollars canadiens</b> |                |                 |                |              |               |              |            |            |
| Total au bilan                                | (7 392)        | 6 449           | 1 995          | (5 269)      | (954)         | 3 564        | (1 607)    | 61         |
| Instruments financiers dérivés                | -              | (15 628)        | 5 788          | 6 593        | 1 662         | -            | (1 585)    | (301)      |
| Total   | (7 392)        | (9 179)         | 7 783          | 1 324        | 708           | 3 564        | (3 192)    | (240)      |
| <b>Éléments libellés en devises</b>           |                |                 |                |              |               |              |            |            |
| Total au bilan                                | 2 320          | (5 230)         | 551            | 2 849        | 705           | 412          | 1 607      | (61)       |
| Instruments financiers dérivés                | -              | (3 286)         | 5 359          | (454)        | (34)          | -            | 1 585      | 301        |
| Total   | 2 320          | (8 516)         | 5 910          | 2 395        | 671           | 412          | 3 192      | 240        |
| <b>Total 2005</b>                             | <b>(5 072)</b> | <b>(17 695)</b> | <b>13 693</b>  | <b>3 719</b> | <b>1 379</b>  | <b>3 976</b> | <b>-</b>   | <b>-</b>   |
| Total 2004                                    | 843            | (31 765)        | 17 922         | 15 419       | 1 574         | (3 993)      | -          | -          |

(1) Engagements afférents à des titres vendus à découvert et à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat

Le rendement réel représente le rendement effectif moyen pondéré, compte tenu de la date de modification de taux prévue au contrat ou de la date d'échéance, selon la première éventualité.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Au 31 octobre

(en millions de dollars)

**21** Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit montre la juste valeur des instruments financiers portés au bilan, à l'exception des éléments dont la juste valeur est estimée correspondre à la valeur comptable. Cette juste valeur est établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-après. Les justes valeurs des instruments financiers dérivés ne sont pas incluses dans le tableau et sont présentées séparément à la note 18.

La juste valeur représente le montant auquel pourrait être échangé un instrument financier entre des parties non liées agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence, attesté par un cours du marché ou, lorsqu'il n'en existe pas, selon des estimations établies à l'aide de techniques d'actualisation ou d'autres techniques d'évaluation, qui peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette.

Les justes valeurs présentées excluent les valeurs des actifs et des passifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, par exemple les immobilisations corporelles. Étant donné le rôle du jugement dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation et d'estimations acceptables dans le calcul des justes valeurs, celles-ci ne sont pas nécessairement comparables entre institutions financières. La juste valeur estimative reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, elle peut ne pas être représentative de la juste valeur future.

|                        | 2005             |              |                               | 2004             |              |                               |
|------------------------|------------------|--------------|-------------------------------|------------------|--------------|-------------------------------|
|                        | Valeur comptable | Juste valeur | Écart favorable (défavorable) | Valeur comptable | Juste valeur | Écart favorable (défavorable) |
| <b>Actif</b>           |                  |              |                               |                  |              |                               |
| Valeurs mobilières     | 33 052           | 33 126       | 74                            | 28 007           | 28 131       | 124                           |
| Prêts                  | 47 118           | 47 205       | 87                            | 41 498           | 41 700       | 202                           |
| <b>Passif</b>          |                  |              |                               |                  |              |                               |
| Dépôts                 | 61 977           | 62 051       | (74)                          | 53 432           | 53 682       | (250)                         |
| Débitures subordonnées | 1 102            | 1 131        | (29)                          | 1 408            | 1 496        | (88)                          |

**Méthodes d'évaluation et hypothèses****Valeurs mobilières**

La juste valeur des valeurs mobilières est présentée à la note 4 afférente aux états financiers consolidés. Elle est fondée sur les cours du marché. En l'absence de marché organisé, elle est estimée à partir des cours de titres similaires.

**Prêts**

La juste valeur des prêts à taux variable est présumée correspondre à leur valeur comptable. Pour les autres prêts, la juste valeur est estimée par l'actualisation des flux monétaires aux taux du marché exigés pour de nouveaux prêts similaires à la date du bilan, appliqués aux montants prévus à l'échéance en tenant compte des remboursements anticipés.

**Dépôts**

La juste valeur des dépôts à taux fixe est déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels, aux taux d'intérêt courants offerts sur le marché pour des dépôts dont l'échéance restante est la même. Pour les dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée, elle est présumée correspondre à leur valeur comptable.

**Débitures subordonnées**

La juste valeur des débitures subordonnées est déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels, aux taux d'intérêt courants offerts sur le marché pour des instruments financiers similaires dont l'échéance restante est la même.

## 22 Opérations entre apparentés

La Banque consent des prêts à ses administrateurs et dirigeants à des conditions variables. En date du 31 août, le solde des prêts leur ayant été consentis est le suivant :

|                     | 2005 | 2004 |
|---------------------|------|------|
| Prêts hypothécaires | 2    | 3    |
| Prêts – Autres      | 61   | 71   |

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, les prêts consentis aux dirigeants admissibles sont octroyés aux conditions applicables à tout autre employé de la Banque. Les principales conditions sont les suivantes : l'employé doit satisfaire aux mêmes exigences de crédit que la clientèle; les prêts hypothécaires sont offerts au taux du marché moins 2 %; les prêts personnels et les avances sur cartes de crédit portent intérêt à la moitié du taux offert à la clientèle; et les marges de crédit personnelles portent intérêt au taux de base canadien réduit de 3 %, qui ne doit pas être inférieur à la moitié du taux de base canadien.

Pour les prêts personnels, les avances sur cartes de crédit et les marges de crédit personnelles, l'employé peut bénéficier du taux réduit pour des emprunts n'excédant pas la moitié de son salaire annuel. Tout emprunt excédentaire sera accordé au taux de base canadien.

Les prêts qui ont été octroyés aux dirigeants avant le 1<sup>er</sup> janvier 2003 sont administrés conformément aux modalités antérieures pendant une période de transition se terminant le 31 décembre 2005. Ces conditions sont les suivantes : les prêts consentis aux administrateurs sont aux conditions du marché pour des risques similaires; les prêts hypothécaires résidentiels consentis aux dirigeants portent intérêt au taux du marché divisé par 3 pour les premiers 50 000 dollars empruntés et pour le solde, au moins du taux du marché divisé par 3 ou au taux du marché moins 5 %; enfin, les autres prêts consentis aux dirigeants, principalement les marges de crédit personnelles, portent intérêt au taux préférentiel divisé par 2 pour la première tranche variant de 10 000 dollars à 20 000 dollars, et au moins du taux préférentiel moins 3 % ou du taux préférentiel divisé par 2 pour le solde, jusqu'à un maximum global de 50 % du salaire annuel.

## 23 Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans les trois secteurs d'exploitation isolables définis ci-après, les autres activités d'exploitation étant regroupées à des fins de présentation. Chaque secteur isolable se distingue par les services offerts, par son type de client et par sa stratégie de commercialisation. Les activités des secteurs isolables de la Banque se définissent comme suit :

### Particuliers et entreprises

Le secteur Particuliers et entreprises regroupe le réseau des succursales, le service aux intermédiaires, les cartes de crédit, les assurances, les services aux entreprises ainsi que l'immobilier.

### Gestion de patrimoine

Le secteur Gestion de patrimoine regroupe le courtage de plein exercice auprès des particuliers, le courtage direct, les fonds communs de placement, les services fiduciaires et la gestion de portefeuille.

### Marchés financiers

Le secteur Marchés financiers comprend le financement et le crédit aux grandes sociétés, les activités de trésorerie y compris la gestion de l'actif et du passif de la Banque et le courtage auprès des sociétés.

### Autres

Cette rubrique regroupe les activités de titrisation, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centraux.

Les conventions comptables sont les mêmes que celles qui sont présentées dans la note relative aux conventions comptables (note 1) à l'exception du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts des secteurs d'exploitation, qui sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôt en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. L'effet de ces ajustements est renversé à la rubrique « Autres ». Les frais du siège social sont alloués à chacun des secteurs d'exploitation aux résultats sectoriels. La Banque évalue le rendement en se fondant sur le bénéfice net. Les revenus intersectoriels sont constatés à la valeur d'échange. Les actifs sectoriels correspondent aux actifs moyens servant directement aux activités du secteur.

## 23 Informations sectorielles (suite)

### Résultats par secteur d'activité

|   | Particuliers et entreprises |        | Gestion de patrimoine |      | Marchés financiers |        | Autres  |         | Total  |        |
|---|-----------------------------|--------|-----------------------|------|--------------------|--------|---------|---------|--------|--------|
|   | 2005                        | 2004   | 2005                  | 2004 | 2005               | 2004   | 2005    | 2004    | 2005   | 2004   |
| Revenu net d'intérêts <sup>(1)</sup>                                  | 1 302                       | 1 251  | 101                   | 94   | 318                | 256    | (284)   | (238)   | 1 437  | 1 363  |
| Revenus autres que d'intérêts <sup>(1)</sup>                          | 749                         | 714    | 706                   | 649  | 671                | 728    | 140     | 91      | 2 266  | 2 182  |
| Revenu total  | 2 051                       | 1 965  | 807                   | 743  | 989                | 984    | (144)   | (147)   | 3 703  | 3 545  |
| Charges d'exploitation  | 1 254                       | 1 218  | 619                   | 581  | 595                | 543    | 31      | 46      | 2 499  | 2 388  |
| Contribution  | 797                         | 747    | 188                   | 162  | 394                | 441    | (175)   | (193)   | 1 204  | 1 157  |
| Dotations aux pertes sur créances                                     | 117                         | 137    | –                     | –    | 8                  | 51     | (92)    | (102)   | 33     | 86     |
| Bénéfice avant charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle | 680                         | 610    | 188                   | 162  | 386                | 390    | (83)    | (91)    | 1 171  | 1 071  |
| Charge d'impôts <sup>(1)</sup>  | 227                         | 218    | 70                    | 58   | 135                | 145    | (141)   | (103)   | 291    | 318    |
| Part des actionnaires sans contrôle                                   | –                           | –      | 3                     | 4    | 1                  | –      | 21      | 24      | 25     | 28     |
| Bénéfice net (perte nette)  | 453                         | 392    | 115                   | 100  | 250                | 245    | 37      | (12)    | 855    | 725    |
| Actif moyen   | 43 956                      | 40 511 | 882                   | 834  | 51 809             | 42 367 | (5 745) | (5 040) | 90 902 | 78 672 |

(1) Le revenu net d'intérêts a été majoré de 90 millions de dollars (61 millions en 2004) et les revenus autres que d'intérêts de 60 millions de dollars (47 millions en 2004) afin d'uniformiser le revenu exonéré d'impôts réalisé sur certaines valeurs mobilières avec le revenu d'autres instruments financiers. Un montant égal est ajouté à la charge d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé à la rubrique « Autres ».

### Résultats par secteur géographique

Le revenu total par pays tient compte du pays où le client fait affaire. Les revenus sont concentrés à plus de 95,7 % au Canada (93,8 % en 2004).

## 24 Rapprochement des PCGR du Canada et des États-Unis

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés selon les PCGR du Canada. Les principales différences qui résulteraient de l'application des PCGR des États-Unis sur le bénéfice net et sur le bilan consolidé sont présentées ci-après. De plus, en vertu des PCGR des États-Unis, un état consolidé du résultat étendu serait requis.

|  | 2005       | Redressé<br>2004 |
|--|------------|------------------|
| <b>Bénéfice net selon les PCGR du Canada</b>                           | <b>855</b> | 725              |
| Charge pour moins-value durable  | (4)        | –                |
| Valeurs mobilières du compte de placement                              | 72         | (2)              |
| Vente d'immobilisations – FIN 46R                                      | –          | (2)              |
| Fonds communs de placement – FIN 46R                                   | –          | 14               |
| Titrisation de créances  | –          | 6                |
| Instruments financiers dérivés et activités de couverture              | (9)        | (68)             |
| Incidence fiscale des éléments ci-dessus                               | (19)       | 19               |
| <b>Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis</b>                      | <b>895</b> | 692              |
| <b>Bénéfice net par action ordinaire selon les PCGR des États-Unis</b> |            |                  |
| de base  | 5,22 \$    | 3,91 \$          |
| dilué  | 5,15 \$    | 3,86 \$          |

## 24 | Rapprochement des PCGR du Canada et des États-Unis (suite)

### État consolidé du résultat étendu

|  | 2005        | Redressé<br>2004 |
|--|-------------|------------------|
| <b>Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis</b>  | <b>895</b>  | 692              |
| Autres éléments du résultat étendu   |             |                  |
| Variation des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente, déduction faite des économies d'impôts de 30 \$ (5 \$ en 2004)   | <b>(59)</b> | (6)              |
| Variation des gains et des pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme opérations de couverture des flux de trésorerie, déduction faite des économies d'impôts de 19 \$ (12 \$ en 2004) | <b>(43)</b> | (27)             |
| Ajustement au titre du passif minimum de retraite, déduction faite des impôts (2 \$ en 2004)   | –           | 4                |
| Variation des écarts de conversion non réalisés, déduction faite des impôts de 13 \$ (31 \$ en 2004)   | <b>(16)</b> | (16)             |
| <b>Résultat étendu</b>   | <b>777</b>  | 647              |

### Bilan consolidé condensé

|  | PCGR du<br>Canada | Variation    | 2005<br>PCGR<br>des<br>États-Unis | PCGR du<br>Canada | Variation | Redressé<br>2004<br>PCGR<br>des<br>États-Unis |
|--|-------------------|--------------|-----------------------------------|-------------------|-----------|---|
| <b>Actif</b>   |                   |              |                                   |                   |           |   |
| Encaisse et dépôts auprès d'institutions financières           | <b>10 314</b>     | <b>(29)</b>  | <b>10 285</b>                     | 5 777             | 2         | 5 779   |
| Valeurs mobilières   |                   |              |                                   |                   |           |   |
| Compte de placement / Titres disponibles à la vente            | <b>6 869</b>      | <b>74</b>    | <b>6 943</b>                      | 7 446             | 172       | 7 618   |
| Compte de négociation  | <b>26 183</b>     | <b>634</b>   | <b>26 817</b>                     | 20 561            | 297       | 20 858  |
| Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente | <b>7 023</b>      | –            | <b>7 023</b>                      | 4 496             | –         | 4 496   |
| Prêts  | <b>47 118</b>     | –            | <b>47 118</b>                     | 41 498            | –         | 41 498  |
| Immobilisations corporelles                                    | <b>355</b>        | –            | <b>355</b>                        | 267               | 84        | 351   |
| Écart d'acquisition  | <b>662</b>        | <b>22</b>    | <b>684</b>                        | 662               | 22        | 684   |
| Autres actifs  | <b>9 074</b>      | <b>1 419</b> | <b>10 493</b>                     | 7 790             | (773)     | 7 017   |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>107 598</b>    | <b>2 120</b> | <b>109 718</b>                    | 88 497            | (196)     | 88 301  |
| <b>Passif</b>  |                   |              |                                   |                   |           |   |
| Dépôts   | <b>61 977</b>     | <b>10</b>    | <b>61 987</b>                     | 53 432            | 40        | 53 472  |
| Autres passifs   | <b>39 435</b>     | <b>1 934</b> | <b>41 369</b>                     | 29 083            | (564)     | 28 519  |
| Déventures subordonnées  | <b>1 102</b>      | <b>55</b>    | <b>1 157</b>                      | 1 408             | 96        | 1 504   |
| Part des actionnaires sans contrôle                            | <b>487</b>        | –            | <b>487</b>                        | 370               | 44        | 414   |
| <b>Total du passif</b>   | <b>103 001</b>    | <b>1 999</b> | <b>105 000</b>                    | 84 293            | (384)     | 83 909  |
| <b>Capitaux propres</b>  |                   |              |                                   |                   |           |   |
| Actions privilégiées   | <b>400</b>        | –            | <b>400</b>                        | 375               | –         | 375   |
| Actions ordinaires   | <b>1 565</b>      | <b>24</b>    | <b>1 589</b>                      | 1 545             | 24        | 1 569   |
| Surplus d'apport   | <b>13</b>         | –            | <b>13</b>                         | 7                 | –         | 7   |
| Écarts de conversion non réalisés                              | <b>(26)</b>       | <b>26</b>    | <b>–</b>                          | (10)              | 10        | –   |
| Bénéfices non répartis   | <b>2 645</b>      | <b>33</b>    | <b>2 678</b>                      | 2 287             | (2)       | 2 285   |
| Autres éléments accumulés du résultat étendu                   | –                 | <b>38</b>    | <b>38</b>                         | –                 | 156       | 156   |
| <b>Total des capitaux propres</b>                              | <b>4 597</b>      | <b>121</b>   | <b>4 718</b>                      | 4 204             | 188       | 4 392   |
| <b>Total du passif et des capitaux propres</b>                 | <b>107 598</b>    | <b>2 120</b> | <b>109 718</b>                    | 88 497            | (196)     | 88 301  |

## 24 | Rapprochement des PCGR du Canada et des États-Unis (suite)

### Redressement

En 2005, la Banque a conclu qu'en 2004, bien qu'elle avait satisfait à tous les critères de comptabilité de couverture de la norme SFAS 133 à l'égard de certains de ses instruments financiers dérivés, une charge de 47 millions de dollars (avant impôts) n'a pas été comptabilisée pour fins des PCGR des États-Unis. Par conséquent, la Banque a révisé les résultats et le bilan selon les PCGR des États-Unis. Le bénéfice net a été réduit de 31 millions de dollars (le bénéfice avant impôts de 47 millions); les bénéfices par action de base et dilué ont diminué de 0,17 dollar; les autres éléments du résultat étendu ont été haussés de 33 millions; les actifs divers ont été augmentés de 1 million; les valeurs mobilières destinées à la vente ont été réduites de 4 millions; les dépôts ont été haussés de 40 millions; les débiteures subordonnées ont été diminuées de 35 millions; les passifs divers ont été réduits de 10 millions et les capitaux propres ont été haussés de 2 millions.

### Charge pour moins-value

Selon les PCGR du Canada, à moins d'une preuve convaincante du contraire, une baisse de valeur d'un placement est considérée une moins-value durable lorsque la valeur comptable excède la valeur boursière durant une période prolongée. Les facteurs indicatifs d'une moins-value durable, selon les PCGR du Canada, diffèrent de ceux des États-Unis quant à la durée de la période où la valeur comptable peut excéder la valeur boursière avant de devoir conclure que la baisse de valeur est une moins-value durable. Par rapport aux PCGR du Canada, la période aux États-Unis est beaucoup plus courte. Finalement, selon les PCGR des États-Unis, un placement qui a subi une moins-value durable doit être ramené à la juste valeur, celle-ci étant basée sur le cours du marché.

### Valeurs mobilières du compte de placement

Selon les PCGR des États-Unis, les valeurs mobilières du compte de placement se subdivisent en deux catégories : les titres disponibles à la vente (constatés au bilan consolidé à leur juste valeur) et les titres détenus jusqu'à l'échéance (constatés au bilan consolidé au coût non amorti). Les gains et les pertes non réalisés des titres destinés à la vente, déduction faite des impôts, sont présentés au poste « Autres éléments accumulés du résultat étendu » des capitaux propres alors que la variation des gains et des pertes non réalisés, déduction faite des impôts, est inscrite à l'état consolidé du résultat étendu. Aux fins des PCGR des États-Unis, la Banque comptabilise la quasi-totalité des valeurs du compte de placement dans la catégorie des titres disponibles à la vente.

Selon les PCGR du Canada, les gains et les pertes de change non réalisés sur les éléments monétaires des valeurs mobilières du compte de placement sont présentés à l'état consolidé des résultats. Selon les PCGR des États-Unis, cet écart de conversion doit être présenté à l'état consolidé du résultat étendu déduction faite des impôts et fait partie intégrante de la variation de la juste valeur des valeurs mobilières destinées à la vente décrite ci-dessus.

De plus, selon les PCGR des États-Unis, tous les engagements liés à des titres vendus à découvert doivent être constatés au passif à la juste valeur, et les variations de la juste valeur doivent être portées à l'état consolidé des résultats. Selon les PCGR du Canada, les titres vendus à découvert et utilisés dans les relations de couverture sont comptabilisés au coût non amorti. Les gains et les pertes réalisés sur ces titres sont inclus dans l'état consolidé des résultats, concurremment aux gains et pertes des éléments couverts.

### Vente d'immobilisations

Selon les PCGR du Canada, les contrats de location visant l'immeuble du siège social sont considérés comme étant un contrat de location-vente suivi d'un contrat de location-exploitation à titre de preneur. Selon les PCGR des États-Unis (Statement of Financial Accounting Standards (SFAS) N° 98, intitulé « Accounting for Leases »), il ne peut y avoir de cession-vente de biens immobiliers en l'absence d'un transfert de propriété à la fin du contrat; les deux contrats doivent être comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation. Ainsi, l'immeuble est conservé au bilan, et le produit reçu est comptabilisé à titre de passif. De plus, en vertu de l'interprétation américaine FIN 46R sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et applicable aux trimestres se terminant après le 15 mars 2004, la Banque étant le principal bénéficiaire a consolidé au 31 octobre 2004 l'EDDV qui loue l'immeuble du siège social en vertu d'un contrat de location-acquisition. La norme canadienne, la NOC-15 intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » est harmonisée avec la norme américaine FIN 46R. En vertu des PCGR du Canada, la Banque n'a pas été tenue de consolider l'EDDV qui loue l'immeuble du siège social avant l'adoption de la NOC-15, le 1<sup>er</sup> novembre 2004.

### Fonds communs de placement

En vertu des PCGR des États-Unis, soit FIN 46R, la Banque a consolidé en 2004 et 2005 certains fonds communs de placement gérés par la Banque car, compte tenu de son investissement dans ces fonds communs de placement, elle est considérée comme le principal bénéficiaire. En vertu des PCGR du Canada, la Banque n'a pas été tenue de consolider ces fonds communs de placement avant l'adoption de la NOC-15, le 1<sup>er</sup> novembre 2004.

## 24 | Rapprochement des PCGR du Canada et des États-Unis (suite)

### Instruments financiers dérivés

En vertu des PCGR du Canada et des États-Unis, les instruments financiers dérivés destinés à la vente et à la négociation, de même que les instruments non admissibles à la comptabilité de couverture, sont comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan consolidé.

En vertu de la norme américaine, tous les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé à titre d'actif ou de passif. Il n'existe donc aucune différence entre la comptabilisation des instruments financiers dérivés destinés à la vente et celle de négociation.

Cependant, la comptabilisation des instruments financiers dérivés faisant l'objet de couverture est différente selon les PCGR américains ou canadiens. En effet, en vertu de la norme américaine, les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés à titre d'instruments de couverture de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats et sont généralement compensées par les variations de la juste valeur attribuable au risque couvert des éléments couverts. En ce qui concerne les instruments financiers dérivés désignés à titre d'instruments de couverture des flux de trésorerie, la partie efficace des variations de leur juste valeur est comptabilisée comme un autre élément du résultat étendu à l'état consolidé du résultat étendu et reclassée à l'état consolidé des résultats de la période ou des périodes au cours desquelles les éléments couverts sont constatés à l'état consolidé des résultats. La partie inefficace des variations de la juste valeur d'un élément de couverture est toujours constatée à l'état consolidé des résultats.

### Passif minimum de retraite

Selon les PCGR des États-Unis (SFAS N° 87, intitulé « Employers' Accounting for Pensions »), si l'obligation au titre des prestations constituées, sans projection des salaires, excède la juste valeur de l'actif d'un régime de retraite, un passif (passif minimum de retraite) équivalant à cette différence doit être enregistré au bilan consolidé. La constatation d'un passif additionnel est requise dans le cas où l'obligation au titre des prestations constituées, sans projection des salaires, excède la juste valeur de l'actif du régime de retraite et qu'un actif net au titre des prestations constituées a été constaté au bilan consolidé. Si un passif additionnel doit être constaté, un montant au poste d'actifs incorporels sera inscrit jusqu'à concurrence du coût non amorti des prestations pour services passés. L'excédent sera, le cas échéant, inscrit net d'impôts aux autres éléments du résultat étendu. Aucun montant n'a été constaté en 2004 et 2005.

### Écart d'acquisition

En 1999, le coût des actions de la Banque émises dans le cadre de l'acquisition de First Marathon a été établi en fonction du cours de l'action sur une durée raisonnable avant et après la date d'acquisition, comme l'exigent les PCGR du Canada en vigueur avant le 1<sup>er</sup> juillet 2001. Selon les PCGR des États-Unis, le coût de ces actions aurait été établi en fonction de leur cours sur une durée raisonnable avant et après la date à laquelle les conditions de l'acquisition sont convenues et annoncées. L'adoption par la Banque des PCGR des États-Unis aurait eu pour effet d'augmenter l'écart d'acquisition et d'augmenter le montant des actions ordinaires.

### Prêts de titres

En vertu des PCGR des États-Unis (SFAS N° 140, intitulé « Accounting for Transfers and Servicing of Financial Assets and Extinguishments of Liabilities »), les garanties autres qu'en espèces reçues dans le cadre des transactions de prêts de titres sont comptabilisées à titre d'actif au bilan consolidé avec une obligation correspondante si les contrats permettent à l'entité de les vendre ou de les donner à nouveau en garantie. Selon les PCGR du Canada, ces garanties autres qu'en espèces reçues dans le cadre de ces transactions ne sont pas comptabilisées au bilan consolidé.

### Coentreprise

En vertu des PCGR des États-Unis, les placements dans les coentreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. Selon les PCGR du Canada, ces placements font l'objet d'une comptabilisation proportionnelle. L'application des PCGR américains aurait diminué les passifs divers, les actifs divers et l'encaisse; le placement dans la coentreprise aurait augmenté mais il n'y aurait aucune incidence sur le bénéfice net.

### Comptabilisation des transactions pour clients – activités de courtage

Pour les activités de courtage, selon les PCGR du Canada, les transactions de valeurs mobilières pour lesquelles la Banque agit à titre d'agent pour ses clients de courtage sont comptabilisées à la date de transaction au bilan consolidé. Selon les PCGR des États-Unis, ces transactions doivent être comptabilisées à la date de règlement au bilan consolidé. Les chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à cette présentation adoptée en 2005.

## Données relatives aux années antérieures

| Au 31 octobre  | 2005              | 2004      | 2003      | 2002      | 2001      | 2000      | 1999      | 1998                  | 1997 <sup>(6)</sup> | 1996      |
|--|-------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------------------|---------------------|-----------|
| <b>Données relatives au bilan</b>  |                   |           |           |           |           |           |           |                       |                     |           |
| <i>(en millions de dollars)</i>  |                   |           |           |           |           |           |           |                       |                     |           |
| Encaisse et dépôts   |                   |           |           |           |           |           |           |                       |                     |           |
| auprès d'institutions financières  | <b>10 314 \$</b>  | 5 777 \$  | 7 047 \$  | 6 864 \$  | 5 832 \$  | 5 655 \$  | 3 561 \$  | 4 852 \$              | 4 476 \$            | 3 528 \$  |
| Valeurs mobilières   | <b>33 052</b>     | 28 007    | 26 179    | 20 118    | 17 872    | 16 835    | 16 932    | 15 439 <sup>(5)</sup> | 10 010              | 8 414     |
| Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente               | <b>7 023</b>      | 4 496     | 3 955     | 2 366     | 4 041     | 5 397     | 3 480     | 4 947                 | 9 155               | 2 697     |
| Prêts  | <b>47 118</b>     | 41 498    | 38 381    | 38 446    | 40 351    | 41 342    | 40 411    | 40 560 <sup>(5)</sup> | 38 104              | 35 238    |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations                        | <b>3 242</b>      | 3 076     | 3 334     | 2 988     | 3 593     | 3 640     | 2 962     | 2 658                 | 2 273               | 1 725     |
| Immobilisations corporelles et actifs divers                                 | <b>6 849</b>      | 5 643     | 5 730     | 5 249     | 4 277     | 2 958     | 2 455     | 2 207                 | 2 217               | 1 532     |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>107 598 \$</b> | 88 497 \$ | 84 626 \$ | 76 031 \$ | 75 966 \$ | 75 827 \$ | 69 801 \$ | 70 663 \$             | 66 235 \$           | 53 134 \$ |
| Dépôts   | <b>61 977 \$</b>  | 53 432 \$ | 51 463 \$ | 51 690 \$ | 51 436 \$ | 50 473 \$ | 49 984 \$ | 48 026 \$             | 43 270 \$           | 40 125 \$ |
| Autres passifs   | <b>39 922</b>     | 29 453    | 27 550    | 18 848    | 18 767    | 20 165    | 15 481    | 18 976                | 19 136              | 9 494     |
| Débitures subordonnées   | <b>1 102</b>      | 1 408     | 1 516     | 1 592     | 1 647     | 1 361     | 1 035     | 966                   | 1 069               | 1 016     |
| Capital-actions privilégié   | <b>400</b>        | 375       | 375       | 300       | 492       | 492       | 317       | 317                   | 376                 | 376       |
| ordinaire  | <b>1 565</b>      | 1 545     | 1 583     | 1 639     | 1 668     | 1 653     | 1 641     | 1 327                 | 1 309               | 1 268     |
| Surplus d'apport   | <b>13</b>         | 7         | 2         | -         | -         | -         | -         | -                     | -                   | -         |
| Écarts de conversion non réalisés  | <b>(26)</b>       | (10)      | 6         | 17        | 19        | 11        | 7         | (16)                  | (2)                 | (13)      |
| Bénéfices non répartis   | <b>2 645</b>      | 2 287     | 2 131     | 1 945     | 1 937     | 1 672     | 1 336     | 1 067                 | 1 077               | 868       |
| <b>Total du passif et des capitaux propres</b>                               | <b>107 598 \$</b> | 88 497 \$ | 84 626 \$ | 76 031 \$ | 75 966 \$ | 75 827 \$ | 69 801 \$ | 70 663 \$             | 66 235 \$           | 53 134 \$ |
| Actif moyen  | <b>90 902 \$</b>  | 78 672 \$ | 71 810 \$ | 69 292 \$ | 69 197 \$ | 69 840 \$ | 65 784 \$ | 65 873 \$             | 55 685 \$           | 49 239 \$ |
| Compte de capital moyen <sup>(1)</sup>                                       | <b>5 299</b>      | 5 238     | 5 216     | 5 249     | 5 020     | 4 660     | 3 512     | 3 886                 | 3 744               | 3 511     |
| <b>Données relatives à l'état des résultats</b>                              |                   |           |           |           |           |           |           |                       |                     |           |
| <i>(en millions de dollars)</i>  |                   |           |           |           |           |           |           |                       |                     |           |
| Revenu net d'intérêts  | <b>1 437 \$</b>   | 1 363 \$  | 1 311 \$  | 1 444 \$  | 1 338 \$  | 1 190 \$  | 1 187 \$  | 1 209 \$              | 1 235 \$            | 1 136 \$  |
| Revenus autres que d'intérêts  | <b>2 266</b>      | 2 182     | 2 051     | 1 584     | 1 789     | 1 878     | 1 232     | 1 108                 | 1 030               | 970       |
| <b>Total des revenus</b>   | <b>3 703 \$</b>   | 3 545 \$  | 3 362 \$  | 3 028 \$  | 3 127 \$  | 3 068 \$  | 2 419 \$  | 2 317 \$              | 2 265 \$            | 2 106 \$  |
| Dotations aux pertes sur créances  | <b>33</b>         | 86        | 177       | 490       | 205       | 184       | 170       | 147                   | 280                 | 235       |
| Charges d'exploitation   | <b>2 499</b>      | 2 388     | 2 257     | 2 040     | 1 989     | 2 120     | 1 615     | 1 535                 | 1 451               | 1 402     |
| Charge d'impôts  | <b>291</b>        | 318       | 277       | 150       | 278       | 239       | 213       | 239                   | 209                 | 130       |
| Part des actionnaires sans contrôle  | <b>25</b>         | 28        | 27        | 30        | 28        | 26        | 32        | 31                    | 16                  | 10        |
| <b>Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition</b> | <b>855 \$</b>     | 725 \$    | 624 \$    | 318 \$    | 627 \$    | 499 \$    | 389 \$    | 365 \$                | 309 \$              | 329 \$    |
| Activités abandonnées  | -                 | -         | -         | 111       | (45)      | 29        | 36        | 24                    | 42                  | -         |
| Charges d'écart d'acquisition  | -                 | -         | -         | -         | 19        | 19        | 8         | 73                    | 9                   | 11        |
| <b>Bénéfice net</b>  | <b>855 \$</b>     | 725 \$    | 624 \$    | 429 \$    | 563 \$    | 509 \$    | 417 \$    | 316 \$                | 342 \$              | 318 \$    |

## Données relatives aux années antérieures (suite)

| Au 31 octobre  | 2005            | 2004     | 2003     | 2002     | 2001     | 2000     | 1999     | 1998     | 1997     | 1996     |
|--|-----------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Nombre d'actions ordinaires<br>(en milliers)                       | <b>165 335</b>  | 167 430  | 174 620  | 182 596  | 190 331  | 189 474  | 188 729  | 171 616  | 170 461  | 167 151  |
| Détenteurs inscrits  | <b>26 235</b>   | 26 961   | 27 865   | 28 549   | 29 766   | 30 795   | 32 048   | 32 902   | 34 433   | 36 549   |
| Bénéfice avant charges d'écart<br>d'acquisition par action de base | <b>4,98 \$</b>  | 4,10 \$  | 3,37 \$  | 2,18 \$  | 2,88 \$  | 2,65 \$  | 2,28 \$  | 2,12 \$  | 1,92 \$  | 1,82 \$  |
| Bénéfice net par action de base                                    | <b>4,98 \$</b>  | 4,10 \$  | 3,37 \$  | 2,18 \$  | 2,78 \$  | 2,54 \$  | 2,24 \$  | 1,69 \$  | 1,86 \$  | 1,76 \$  |
| Dividende par action   | <b>1,72 \$</b>  | 1,42 \$  | 1,08 \$  | 0,93 \$  | 0,82 \$  | 0,75 \$  | 0,70 \$  | 0,66 \$  | 0,575 \$ | 0,49 \$  |
| Cours de l'action  |                 |          |          |          |          |          |          |          |          |          |
| haut   | <b>61,47 \$</b> | 48,78 \$ | 41,19 \$ | 34,93 \$ | 31,00 \$ | 25,25 \$ | 26,20 \$ | 31,25 \$ | 20,30 \$ | 13,90 \$ |
| bas  | <b>46,39 \$</b> | 40,17 \$ | 29,95 \$ | 24,70 \$ | 23,00 \$ | 16,40 \$ | 17,15 \$ | 20,10 \$ | 13,20 \$ | 10,38 \$ |
| clôture  | <b>59,14 \$</b> | 48,78 \$ | 40,91 \$ | 29,39 \$ | 24,25 \$ | 24,95 \$ | 17,90 \$ | 23,05 \$ | 20,15 \$ | 13,00 \$ |
| Valeur comptable   | <b>25,39 \$</b> | 22,87 \$ | 21,32 \$ | 19,72 \$ | 19,04 \$ | 17,60 \$ | 15,81 \$ | 13,86 \$ | 13,99 \$ | 12,70 \$ |
| Dividendes sur actions privilégiées                                |                 |          |          |          |          |          |          |          |          |          |
| Série 5  | –               | –        | –        | –        | –        | –        | –        | 3,9531   | 3,3670   | 4,8235   |
| Série 7  | –               | –        | –        | –        | –        | –        | –        | 1,0306   | 0,8777   | 1,2576   |
| Série 8  | –               | –        | –        | –        | –        | –        | –        | 0,9883   | 0,8417   | 1,2059   |
| Série 10   | –               | –        | –        | –        | 2,1875   | 2,1875   | 2,1875   | 2,1875   | 2,1875   | 2,1875   |
| Série 11   | –               | –        | –        | 0,5000   | 2,0000   | 2,0000   | 2,0000   | 2,0000   | 2,0000   | 2,0000   |
| Série 12   | –               | –        | 0,8125   | 1,6250   | 1,6250   | 1,6250   | 1,6250   | 1,6250   | 1,6250   | 1,6250   |
| Série 13   | <b>1,2000</b>   | 1,6000   | 1,6000   | 1,6000   | 1,6000   | 0,5447   | –        | –        | –        | –        |
| Série 15   | <b>1,4625</b>   | 1,4625   | 1,1480   | –        | –        | –        | –        | –        | –        | –        |
| Série 16   | <b>0,8089</b>   | –        | –        | –        | –        | –        | –        | –        | –        | –        |

## Mesures financières

|  |                             |        |        |        |        |        |                       |        |        |                       |
|--|-----------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|-----------------------|--------|--------|-----------------------|
| Rendement des capitaux propres<br>attribuables aux détenteurs d'actions<br>ordinaires avant charges<br>d'écart d'acquisition | <b>20,7 %</b>               | 18,8 % | 16,5 % | 11,3 % | 16,0 % | 16,0 % | 15,5 %                | 14,6 % | 14,5 % | 15,1 %                |
| Rendement de l'actif moyen   | <b>0,94 %</b>               | 0,92 % | 0,87 % | 0,62 % | 0,80 % | 0,73 % | 0,62 %                | 0,51 % | 0,62 % | 0,64 %                |
| Rendement du compte de capital moyen   | <b>16,1 %</b>               | 13,8 % | 11,9 % | 9,5 %  | 12,5 % | 12,4 % | 13,2 %                | 9,3 %  | 10,5 % | 10,6 %                |
| Ratio de capital-BRI   |                             |        |        |        |        |        |                       |        |        |                       |
| de base  | <b>9,6 %</b>                | 9,6 %  | 9,6 %  | 9,6 %  | 9,6 %  | 8,7 %  | 7,7 %                 | 7,7 %  | 8,1 %  | 6,9 %                 |
| total  | <b>12,8 %<sup>(4)</sup></b> | 13,0 % | 13,4 % | 13,6 % | 13,1 % | 11,4 % | 11,0 % <sup>(3)</sup> | 10,7 % | 11,3 % | 10,2 % <sup>(2)</sup> |

## Autres renseignements

|  |               |        |        |        |        |        |        |        |        |        |
|--|---------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Prêts douteux (en millions de dollars) | <b>117 \$</b> | 160 \$ | 251 \$ | 246 \$ | 591 \$ | 544 \$ | 543 \$ | 547 \$ | 497 \$ | 506 \$ |
| Nombre d'employés de la Banque         |               |        |        |        |        |        |        |        |        |        |
| au Canada                              | <b>11 342</b> | 11 074 | 11 328 | 11 287 | 11 676 | 11 050 | 11 744 | 11 641 | 11 245 | 11 022 |
| à l'extérieur du Canada                | <b>138</b>    | 128    | 132    | 155    | 351    | 407    | 431    | 400    | 406    | 380    |
| Financière Banque Nationale            | <b>2 892</b>  | 2 920  | 2 868  | 3 147  | 2 294  | 2 419  | 2 489  | 1 895  | 1 676  | 1 425  |
| Succursales au Canada                  | <b>457</b>    | 462    | 477    | 507    | 525    | 586    | 649    | 646    | 641    | 632    |
| Guichets automatiques                  | <b>788</b>    | 770    | 817    | 826    | 834    | 802    | 761    | 744    | 738    | 712    |

(1) Le compte de capital moyen comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées rachetables et les débetures subordonnées.

(2) Après effet de l'émission de 150 millions de dollars de débetures subordonnées le 1<sup>er</sup> novembre 1996.

(3) Après effet de l'émission de 250 millions de dollars US de débetures subordonnées le 2 novembre 1999.

(4) Après effet de l'émission de 500 millions de dollars de débetures subordonnées le 2 novembre 2005.

(5) Les chiffres des valeurs mobilières ont été redressés pour inclure les titres hypothécaires détenus par la Banque. Les chiffres antérieurs à l'exercice 1998 n'ont pas été retraités.

(6) Les chiffres correspondants antérieurs à 1997 n'ont pas été retraités pour refléter l'impact des activités abandonnées en 2001.

## Principales filiales

| Dénomination sociale   | Adresse du bureau principal <sup>(1)</sup> | Actions avec droit de vote participantes | Valeur du placement au coût <sup>(2)</sup><br>(en millions de dollars) |
|--|--|--|--|
| Société de portefeuille et d'acquisition Banque Nationale inc. | Montréal, Canada                           | 100 %                                    | 1 205  |
| Placements Banque Nationale inc.                               | Montréal, Canada                           | 100 %                                    | 31   |
| Gestion de portefeuille Natcan inc.                            | Montréal, Canada                           | 71,02 %                                  | 10   |
| Groupe Banque Nationale Inc.                                   | Montréal, Canada                           | 100 %                                    | 532  |
| Financière Banque Nationale & Cie inc.                         | Montréal, Canada                           | 100 %                                    | 1 213  |
| Natcan Insurance Company Limited                               | Bridgetown, Barbade                        | 100 %                                    | 101  |
| Société de fiducie Natcan                                      | Montréal, Canada                           | 100 %                                    | 338  |
| Trust Banque Nationale inc.                                    | Montréal, Canada                           | 100 %                                    | 233  |
| Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie      | Montréal, Canada                           | 100 %                                    | 90   |
| Cabinet d'assurance Banque Nationale inc. <sup>(3)</sup>       | Montréal, Canada                           | 100 %                                    | 4  |
| CABN Placements inc. <sup>(4)</sup>                            | Montréal, Canada                           | 100 %                                    | 1  |
| Société de portefeuille et d'acquisition Natcan inc.           | Montréal, Canada                           | 100 %                                    | 273  |
| Courtage direct Banque Nationale inc. <sup>(5)</sup>           | Montréal, Canada                           | 100 %                                    | 55   |
| Services de placement Altamira inc.                            | Toronto, Canada                            | 100 %                                    | 203  |
| Gestion de placements Innocap inc.                             | Montréal, Canada                           | 100 %                                    | 20   |
| 3562719 Canada inc.  | Montréal, Canada                           | 100 %                                    | 3  |
| L'Immobilière Banque Nationale inc.                            | Montréal, Canada                           | 100 %                                    | 26   |
| Holding FMI Acquisition inc.                                   | Montréal, Canada                           | 100 %                                    | 101  |
| NBC Financial (UK) Ltd.  | Londres, Royaume-Uni                       | 100 %                                    | 86   |
| 1261095 Ontario Inc.   | Toronto, Canada                            | 100 %                                    | 49   |
| Assurances générales Banque Nationale (Gestion) inc.           | Montréal, Canada                           | 100 %                                    | 13   |
| Assurances générales Banque Nationale inc.                     | Montréal, Canada                           | 90 %                                     | –  |
| 4166540 Canada inc.  | Calgary, Canada                            | 100 %                                    | –  |
| Fiducie Invest BNC   | Montréal, Canada                           | 100 %                                    | 1 236  |
| Natcan Holdings International Limited                          | Nassau, Bahamas                            | 100 %                                    | 475  |
| National Bank of Canada (International) Limited                | Nassau, Bahamas                            | 100 %                                    | 201  |
| National Bank of Canada (Global) Limited                       | St. Michael, Barbade                       | 100 %                                    | 431  |
| NB Capital Corporation   | New York, États-Unis                       | 100 %                                    | 181  |
| NB Finance, Ltd.   | Hamilton, Bermudes                         | 100 %                                    | 572  |
| National Canada Finance LLC                                    | New York, États-Unis                       | 100 %                                    | 744  |
| NatBC Holding Corporation                                      | Floride, États-Unis                        | 100 %                                    | 18   |
| Natbank, National Association                                  | Floride, États-Unis                        | 100 %                                    | –  |
| NBC Global Risk Management Inc.                                | Houston, États-Unis                        | 100 %                                    | 2  |
| NBC Trade Finance Limited                                      | Hong Kong, Chine                           | 100 %                                    | –  |
| BNC Investissement mondial inc.                                | Vancouver, Canada                          | 100 %                                    | 290  |

## Principales sociétés satellites

| Dénomination sociale       | Adresse du bureau principal <sup>(1)</sup> | Actions avec droit de vote participantes | Valeur du placement à la valeur comptable <sup>(2)</sup><br>(en millions de dollars) |
|----------------------------|--|--|--|
| Alter Moneta Trust         | Montréal, Canada                           | 34,9 %                                   | 40   |
| Maple Financial Group Inc. | Toronto, Canada                            | 24,8 %                                   | 75   |

(1) Toutes les filiales sont constituées selon les lois de la province, de l'État ou du pays où se trouve leur bureau principal, à l'exception de NB Capital Corporation qui est constituée sous le régime des lois de l'État du Maryland aux États-Unis, et de National Canada Finance LLC et NatBC Holding Corporation, toutes deux constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware aux États-Unis.

(2) Le coût représente la valeur aux livres calculée selon la méthode comptable à la valeur de consolidation au 31 octobre 2005.

(3) Anciennement Services financiers Banque Nationale inc.

(4) Anciennement Services financiers Banque Nationale (Placements) inc.

(5) Anciennement Courtage à escompte Banque Nationale inc.

table des matières

|     |  |
|-----|--|
| 124 | Administrateurs  |
| 124 | Régie d'entreprise   |
| 125 | Dirigeants   |
| 127 | Principales filiales et bureaux de représentation à l'étranger |
| 128 | Renseignements aux actionnaires                                |
| 130 | Mise en garde à propos des énoncés prospectifs                 |

## Administrateurs

**Lawrence S. Bloomberg**  
Conseiller  
Financière Banque Nationale inc.  
Toronto (Ontario)

**Pierre Bourgie**  
Président et chef de la direction  
Société Financière Bourgie (1996) inc.  
Outremont (Québec)

**André Caillé**  
Administrateur de sociétés  
Lac-Brome (Québec)

**Gérard Coulombe**  
Président du conseil et associé principal  
Desjardins Ducharme S.E.N.C.R.L.  
Sainte-Marthe (Québec)

**Bernard Cyr**  
Président  
Gestion Cyr inc.  
Cap Shediac (Nouveau-Brunswick)

**Shirley A. Dawe**  
Présidente  
Shirley Dawe Associates Inc.  
Toronto (Ontario)

**Nicole Diamond-Gélinas**  
Présidente et directrice générale  
Aspasie Inc.  
Saint-Barnabé-Nord (Québec)

**Jean Douville**  
Président du Conseil  
Banque Nationale du Canada  
Président du Conseil  
UAP inc.  
Bedford (Québec)

**Marcel Dutil**  
Président du conseil et chef de la direction  
Groupe Canam inc.  
Outremont (Québec)

**Jean Gaulin**  
Administrateur de sociétés  
San Antonio (Texas, États-Unis)

**Paul Gobeil**  
Vice-président du conseil  
Metro inc.  
Président du conseil  
Exportation et développement Canada (EDC)  
Île-des-Sœurs (Québec)

**Réal Raymond**  
Président et chef de la direction  
Banque Nationale du Canada  
Île-des-Sœurs (Québec)

**Roseann Runte**  
Présidente  
Old Dominion University  
Norfolk (Virginie, États-Unis)

**Marc P. Tellier**  
Président et chef de la direction  
Groupe Pages Jaunes Cie  
Mont-Royal (Québec)

## Régie d'entreprise

La régie d'entreprise revêt une importance primordiale à la Banque, car c'est dans le respect des normes qu'elle impose que nous pouvons, comme citoyen corporatif, participer aux efforts déployés par les organismes de réglementation, les gouvernements et les entreprises à l'échelle mondiale afin de préserver la confiance des investisseurs dans le marché des capitaux. La transparence et la rigueur sont, dans cette optique, deux de nos valeurs prioritaires. En effet, nous croyons fermement qu'il est dans l'intérêt de nos actionnaires, de nos clients et de tous nos partenaires d'avoir en place des politiques et des pratiques rigoureuses en matière de régie d'entreprise, d'en suivre l'évolution et d'apporter les améliorations qui s'imposent au fil du temps. À cet égard, le Conseil, secondé par ses comités et la direction, voit à l'implantation de pratiques et de normes saines de régie d'entreprise auxquelles la Banque doit adhérer.

La Circulaire de sollicitation de procurations de la direction relative à l'Assemblée annuelle 2006 décrit, de façon détaillée, les pratiques de la Banque en matière de régie d'entreprise. Nous vous invitons à la consulter. Vous y trouverez notamment des renseignements sur l'indépendance des membres du Conseil et de ses comités, de même que la version intégrale du mandat du Conseil accompagnée d'une description des mandats de ses comités.

La Circulaire de sollicitation de procurations de la direction relative à l'Assemblée annuelle 2006 est également disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse suivante : [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca).

## Dirigeants

### Comité de direction

#### Réal Raymond

Président et chef de la direction  
Île-des-Sœurs (Québec)

#### Patricia Curadeau-Grou

Première vice-présidente  
Gestion des risques  
Outremont (Québec)

#### Gisèle Desrochers

Première vice-présidente  
Ressources humaines et Opérations  
Île-des-Sœurs (Québec)

#### Pierre Fitzgibbon

Premier vice-président  
Finances, Technologie et Affaires corporatives  
Montréal (Québec)

#### Michel Labonté

Premier vice-président  
Projets spéciaux  
Île-des-Sœurs (Québec)

#### Tony Meti

Premier vice-président  
Services aux entreprises et International  
Kirkland (Québec)

#### Michel Tremblay

Premier vice-président  
Particuliers et Gestion de patrimoine  
Mont-Royal (Québec)

#### Louis Vachon

Président du Conseil et président  
et chef de la direction  
Groupe Financière Banque Nationale  
Président du Conseil  
Gestion de portefeuille Natcan inc.  
Premier vice-président  
Beaconsfield (Québec)

### Premiers vice-présidents

#### Pierre Desbiens

Président et chef de la direction  
Assurance-vie Banque Nationale,  
Compagnie d'assurance-vie  
Premier vice-président  
Vente et services aux particuliers  
Saint-Lambert (Québec)

#### Pierre Dubreuil

Grand Montréal et Sud du Québec  
Longueuil (Québec)

#### Alice Keung

Technologie de l'information  
Saint-Laurent (Québec)

#### Olivier H. Lecat

Vérification interne  
Île-des-Sœurs (Québec)

#### Réjean Lévesque

Programme de transformation opérationnelle  
Montréal (Québec)

#### Ricardo Pascoe

Trésorerie et Marchés financiers  
Westmount (Québec)

#### Denis Pellerin

Gestion des risques opérationnels et de marché  
Brossard (Québec)

### Dirigeants de filiales

#### Yves G. Breton

Président  
Courtage direct Banque Nationale inc.  
Vice-président  
Brossard (Québec)

#### Yvan Desrosiers

Président et chef de la direction  
Natbank, National Association  
Sunny Isles Beach (Floride, États-Unis)

#### Pascal Duquette

Président et chef de la direction  
Gestion de portefeuille Natcan inc.  
Brossard (Québec)

#### Charles Guay

Président et chef de la direction  
Altamira  
Président et chef de la direction  
Placements Banque Nationale inc.  
Premier vice-président  
Fonds communs de placement  
Verdun (Québec)

#### Éric Laflamme

Président et chef de la direction  
Trust Banque Nationale inc.  
Président et chef de la direction  
Société de fiducie Natcan inc.  
Vice-président, Services fiduciaires  
Brossard (Québec)

### Ombudsman

Joëlle Thibault  
Montréal (Québec)

### Économiste en chef

#### Clément Gignac

Économiste en chef  
Saint-Bruno (Québec)

### Vice-présidents

#### Jean-Luc Alimondo

Europe, Moyen-Orient et Afrique  
Neuilly Plaisance (France)

#### Richard Barriault

Fiscalité  
Montréal (Québec)

#### Guy Benoit

Montérégie et Centre du Québec  
Longueuil (Québec)

#### Pierre Blais

Affaires bancaires – Gouvernements  
Vaudreuil-Dorion (Québec)

#### Jean Blouin

Solutions de placement et Crédit aux particuliers  
Boucherville (Québec)

#### Jean-François Bureau

Crédit et Produits spécialisés  
Longueuil (Québec)

#### Vincent Butkiewicz

Marchés financiers  
Westmount (Québec)

#### Jean-Paul Caron

Affaires générales  
Mont-Saint-Hilaire (Québec)

#### Linda Caty

Secrétaire corporatif  
Saint-Bruno (Québec)

#### Sylvie Chagnon

Régional, Laval et Rive-Nord  
Candiac (Québec)

#### Gilles Choquet

Réseaux spécialisés – Crédit  
Longueuil (Québec)

#### René Collette

Atlantique (Région mixte)  
Dieppe (Nouveau-Brunswick)

## Dirigeants (suite)

### Vice-présidents (suite)

**Suzanne Côté**  
Affaires juridiques  
Saint-Laurent (Québec)

**France Croteau**  
Régional, Québec et Est du Québec  
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec)

**Jean Dagenais**  
Comptable en chef  
Outremont (Québec)

**France David**  
Accord de Bâle et Analyse des risques  
Longueuil (Québec)

**Danny Dery**  
Régional, Centre et Ouest de l'Île de Montréal  
Saint-Lambert (Québec)

**Diane Dery**  
Québec et Est du Québec  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)

**Lévis Doucet**  
Montréal  
Boucherville (Québec)

**Nicole Dumont**  
Solutions d'affaires INC.  
Repentigny (Québec)

**Michel Faubert**  
Optimisation des opérations  
Léry (Québec)

**Luc Fredette**  
Crédit-Canada  
Longueuil (Québec)

**Christiane Ghalbouni**  
Vérification interne  
Montréal (Québec)

**Rubina Havlin**  
Service Solutions de paiement électronique  
Pointe-Claire (Québec)

**Brigitte Hébert**  
Opérations-Technologie de l'information  
Sainte-Anne-des-Lacs (Québec)

**Jacynthe Hotte**  
Risques opérationnels  
Montréal (Québec)

**Lynn Jeannot**  
Ressources humaines  
Mont-Royal (Québec)

**D. William Kennedy**  
Unité d'intervention  
Toronto (Ontario)

**Raymond H. Keroack**  
Laval / Rive-Nord et Abitibi-Témiscamingue  
Saint-Bruno (Québec)

**Marc Knuapp**  
Administration Altamira et  
Placements Banque Nationale inc.  
Laval (Québec)

**Pierrette Lacroix**  
Risque des marchés  
Senneville (Québec)

**Jean-Pierre Lambert**  
Montérégie et Estrie  
Boucherville (Québec)

**Jacques Latendresse**  
Nassau  
New Providence (Nassau, Bahamas)

**Yannik Laurin**  
Québec et Est du Québec  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)

**Michelle Leduc**  
Crédit – Particuliers  
Montréal (Québec)

**Benoît Loranger**  
Réseaux alternatifs  
Laval (Québec)

**Benoît Marcotte**  
Coordination – Services-conseils  
aux particuliers  
Île-des-Soeurs (Québec)

**André Mondor**  
Montréal  
Boucherville (Québec)

**Renaud Nadeau**  
Gestion personnalisée  
Île-des-Soeurs (Québec)

**Jacques Naud**  
Ontario et Ouest du Canada  
Toronto (Ontario)

**Martin Ouellet**  
Trésorier  
Outremont (Québec)

**Guy Ouellette**  
Régional, Rive-Sud  
Candiac (Québec)

**David Pinsonneault**  
Groupes spécialisés  
Mont-Saint-Hilaire (Québec)

**Paolo Pizzuto**  
Stratégies de vente et service  
Laval (Québec)

**Roland Provost**  
Drummondville, Bois-Francs et Mauricie  
Longueuil (Québec)

**Chantale Reid**  
Soutien aux réseaux  
Montréal (Québec)

**Nicole Rondou**  
Conformité  
Saint-Lambert (Québec)

**Sylvie Roy**  
Marketing et Affaires publiques  
Verdun (Québec)

**France Roy Maffei**  
Centres relations clients  
Île-des-Soeurs (Québec)

**Lili J. Shain**  
Comptes nationaux, Ontario  
Toronto (Ontario)

**Vincent Sofia**  
Asie  
Hong Kong (Chine)

**John W. Swendsen**  
Ouest du Canada et Énergie  
Calgary (Alberta)

**Pierre Therrien**  
Service Bancaire Privé  
Montréal (Québec)

**Peter D. Thompson**  
Outaouais / Ontario Nord et Est  
Manotick (Ontario)

**Benoît Villeneuve**  
Finance  
Candiac (Québec)

**Jimmy Villeneuve**  
Performance organisationnelle, Immeubles et  
Ressources matérielles  
Île-des-Sœurs (Québec)

**Kathleen Zicat**  
Laval / Nord et Ouest du Québec  
Anjou (Québec)

## Principales filiales et bureaux de représentation à l'étranger

### Canada

#### Courtier en valeurs mobilières

Financière Banque Nationale  
1155, rue Metcalfe  
5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4S9

NBCN inc.  
The Exchange Tower  
130 King Street West  
Suite 3200  
Toronto, Ontario M5X 1J9

Solutions clef en main  
Émissaire FBN s.e.c.  
The Exchange Tower  
130 King Street West  
Suite 3030  
Toronto, Ontario M5X 1J9

#### Gestion de portefeuille

Gestion de portefeuille Natcan inc.  
1100, rue University  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 2G7

#### Assurances

Assurance-vie Banque Nationale,  
Compagnie d'assurance-vie  
1100, rue University  
5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 2G7

Assurances générales  
Banque Nationale inc.  
1100, rue University  
11<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 2G7

#### Fiducie

Trust Banque Nationale inc.  
1100, rue University  
12<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 2G7

Société de Fiducie Natcan  
1100, rue University  
12<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 2G7

#### Courtage à escompte et épargne collective

Placements Banque Nationale inc.  
1100, rue University  
10<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 2G7

Courtage direct Banque Nationale inc.  
1100, rue University  
7<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 2G7

Services financiers Altamira ltée  
The Exchange Tower  
130 King Street West  
Suite 900  
Toronto, Ontario M5X 1K9

Corporation NBF  
Valeurs mobilières (USA)  
1155, rue Metcalfe  
5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4S9

Opus 2 Securities inc.  
The Exchange Tower  
130 King Street West  
Suite 3030  
Toronto, Ontario M5X 1J9

#### Services financiers

Cabinet d'assurance  
Banque Nationale inc.  
1100, rue University  
12<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 2G7

Planification financière  
Banque Nationale inc.  
1100, rue University  
12<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 2G7

### États-Unis

Natbank, National Association  
4031 Oakwood Boulevard  
Hollywood, FL 33020  
U.S.A.

Natbank, National Association  
1231 South Federal Highway  
Pompano Beach, FL 33062  
U.S.A.

Putnam Lovell NBF Securities Inc.  
65 East 55<sup>th</sup> Street  
34<sup>th</sup> Floor  
New York, NY 10022  
U.S.A.

NB Capital Corporation  
65 East 55<sup>th</sup> Street, 31<sup>st</sup> Floor  
New York, NY 10022  
U.S.A.

NBC Global Risk Management Inc.  
700 Louisiana Street  
Suite 4220  
Houston, TX 77002  
U.S.A.

### Bahamas

National Bank of Canada  
(International) Limited  
Goodman's Bay Corporate Center  
West Bay Street  
P.O. Box N-3015  
Nassau, Bahamas

### Royaume-Uni

NBC Financial (UK) Ltd.  
71 Fenchurch Street  
11<sup>th</sup> Floor  
London, United Kingdom  
EC3M 4HD

NBF Securities UK  
71 Fenchurch Street  
11<sup>th</sup> Floor  
London, United Kingdom  
EC3M 4HD

Putnam Lovell NBF Securities Inc.  
130 Jermyn Street  
London, United Kingdom  
SW1Y 4PL

### Suisse

NBF International SA  
15, rue du Cendrier  
Bureau 1201  
Genève, Suisse

### Chine

NBC Trade Finance Limited  
7/F Citic Tower  
1 Tim Mei Avenue  
Central  
Hong Kong, Chine

### Bureaux et succursales à l'étranger

#### Bureaux de représentation

Paris  
123, avenue des Champs-Élysées  
75008 Paris  
France

Hong Kong  
3903 Jardine House  
1 Connaught Place  
Central  
Hong Kong, Chine

#### Succursales

71 Fenchurch Street  
11<sup>th</sup> Floor  
London, United Kingdom  
EC3M 4HD

65 East 55<sup>th</sup> Street, 31<sup>st</sup> Floor  
New York, NY 10022  
U.S.A.

Goodman's Bay Corporate Center  
West Bay Street  
P.O. Box N-3015  
Nassau, Bahamas

## Renseignements aux actionnaires

Le capital-actions de la Banque est composé d'actions ordinaires et de deux séries d'actions privilégiées de premier rang, la série 15 et la série 16.

### Cote officielle

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto au Canada, de même que les actions privilégiées de premier rang, série 15 et série 16.

#### Cote officielle

| Émission ou catégorie                     | Symbole ou téléscripneur | Abréviation dans la presse |
|---|--------------------------|----------------------------|
| Actions ordinaires                        | NA                       | Nat Bk ou Natl Bk          |
| Actions privilégiées 1 <sup>er</sup> rang |                          |                            |
| Série 15                                  | NA.PR.K                  | Nat Bk s15 ou Natl Bk s15  |
| Série 16                                  | NA.PR.L                  | Nat Bk s16 ou Natl Bk s16  |
| Billets                                   | NA.NT.J<br>NA.NT.K       |                            |

### Nombre d'actionnaires

Au 31 octobre 2005, 26 235 détenteurs d'actions ordinaires étaient inscrits au Registre des actions ordinaires de la Banque.

### Dividende

#### Date de paiement des dividendes au cours de l'exercice 2005-2006

(Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration de la Banque)

| Date ex-dividende                             | Date de clôture des registres | Date de paiement              |
|---|-------------------------------|-------------------------------|
| <b>Actions ordinaires :</b>                   |                               |                               |
| 23 décembre 2005                              | 29 décembre 2005              | 1 <sup>er</sup> février 2006  |
| 28 mars 2006                                  | 30 mars 2006                  | 1 <sup>er</sup> mai 2006      |
| 20 juin 2006                                  | 22 juin 2006                  | 1 <sup>er</sup> août 2006     |
| 26 septembre 2006                             | 28 septembre 2006             | 1 <sup>er</sup> novembre 2006 |
| <b>Actions privilégiées séries 15 et 16 :</b> |                               |                               |
| 11 janvier 2006                               | 13 janvier 2006               | 15 février 2006               |
| 12 avril 2006                                 | 17 avril 2006                 | 15 mai 2006                   |
| 5 juillet 2006                                | 7 juillet 2006                | 15 août 2006                  |
| 11 octobre 2006                               | 13 octobre 2006               | 15 novembre 2006              |

#### Dividendes déclarés au cours de l'exercice 2004-2005

##### Actions ordinaires :

| Date ex-dividende | Date de clôture des registres | Date de paiement              | Dividende par action \$ |
|-------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| 23 décembre 2004  | 27 décembre 2004              | 1 <sup>er</sup> février 2005  | 0,42 \$                 |
| 22 mars 2005      | 24 mars 2005                  | 1 <sup>er</sup> mai 2005      | 0,42 \$                 |
| 23 juin 2005      | 27 juin 2005                  | 1 <sup>er</sup> août 2005     | 0,44 \$                 |
| 20 septembre 2005 | 22 septembre 2005             | 1 <sup>er</sup> novembre 2005 | 0,44 \$                 |

##### Actions privilégiées séries 13, 15 et 16 :

| Date ex-dividende | Date de clôture des registres | Date de paiement | Dividende par action |             |             |
|-------------------|-------------------------------|------------------|----------------------|-------------|-------------|
|                   |                               |                  | Série 13             | Série 15    | Série 16    |
| 5 janvier 2005    | 7 janvier 2005                | 15 février 2005  | 0,40 \$              | 0,365625 \$ | s.o.        |
| 6 avril 2005      | 8 avril 2005                  | 15 mai 2005      | 0,40 \$              | 0,365625 \$ | 0,202637 \$ |
| 6 juillet 2005    | 8 juillet 2005                | 15 août 2005     | 0,40 \$              | 0,365625 \$ | 0,303125 \$ |
| 5 octobre 2005    | 7 octobre 2005                | 15 novembre 2005 | s.o.                 | 0,365625 \$ | 0,303125 \$ |

### Régime de réinvestissement de dividendes

Le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions fournit aux détenteurs d'actions ordinaires de la Banque un moyen d'investir dans des actions sans payer de commission ni de frais d'administration.

L'acquisition des actions par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le Registraire, Trust Banque Nationale inc., aux numéros (514) 871-7171 ou 1-800-341-1419.

### Dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires peuvent faire déposer directement leurs dividendes au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de L'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Trust Banque Nationale, agent de transferts.

### Date de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2005-2006

(sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration de la Banque)

|                     |                  |
|---------------------|------------------|
| Premier trimestre   | 2 mars 2006      |
| Deuxième trimestre  | 25 mai 2006      |
| Troisième trimestre | 31 août 2006     |
| Quatrième trimestre | 30 novembre 2006 |

## Siège social

Banque Nationale du Canada  
 Tour de la Banque Nationale  
 600, rue De La Gauchetière Ouest  
 4<sup>e</sup> étage  
 Montréal (Québec)  
 Canada H3B 4L2  
 Téléphone : (514) 394-5000  
 Téléc : 0525181  
 www.bnc.ca

## Agent de transferts et registraire

Trust Banque Nationale inc.  
 Service aux actionnaires  
 1100, rue University  
 12<sup>e</sup> étage  
 Montréal (Québec)  
 Canada H3B 2G7  
 Courriel : clientele@tbn.bnc.ca  
 Téléphone : (514) 871-7171  
 1-800-341-1419  
 Télécopieur : (514) 871-7442

Adresse postale  
 Trust Banque Nationale inc.  
 Gestion de l'actionariat  
 C.P. 888, succursale B  
 Montréal (Québec)  
 Canada H3B 9Z9

## Assemblée annuelle

La prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque aura lieu le mercredi 8 mars 2006, à 9 h 30 (heure locale), à l'Hôtel Fairmont Le Reine Élisabeth situé au 900, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec), Canada.

## Déclaration annuelle

Le bilan social 2005 sera disponible au début de mars 2006 sur le site Internet de la Banque au [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca).

## Communication avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent de transferts Trust Banque Nationale dont l'adresse et les numéros de téléphone sont indiqués précédemment.

### *Toute autre demande peut être adressée aux :*

Relations avec les investisseurs  
 Banque Nationale du Canada  
 Tour de la Banque Nationale  
 600, rue De La Gauchetière Ouest, 7<sup>e</sup> étage  
 Montréal (Québec)  
 Canada H3B 4L2

Téléphone : (514) 394-0296  
 Télécopieur : (514) 394-6196  
 Courriel : relationsinvestisseurs@bnc.ca  
 Internet : [www.bnc.ca/relationinvestisseurs](http://www.bnc.ca/relationinvestisseurs)

## Mise en garde à propos des énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Nationale du Canada fait des énoncés prospectifs écrits et verbaux, notamment dans le présent rapport annuel, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires, des communiqués de presse et d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits aux termes des dispositions « d'exception » de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de l'économie, de l'évolution des marchés, de l'atteinte d'objectifs stratégiques, de certains risques ainsi que des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. Ces énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'usage du conditionnel ou annoncés par des verbes comme « prévoir », « croire », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et des mots et des expressions similaires.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Il existe un risque important que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes. En effet, divers facteurs pourraient faire que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les présents énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés par des facteurs dont un grand nombre sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et des cours des autres instruments financiers), la liquidité, les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires et la concurrence dans les régions géographiques où la Banque fait affaire, les changements technologiques, les regroupements dans le secteur canadien des services financiers, l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux sur nos entreprises, notamment ceux liés à la guerre au terrorisme, et les prévisions de la Banque à l'égard des risques découlant de ces faits et sa capacité à les gérer efficacement.

Toutefois, la Banque avertit le lecteur que la liste de facteurs importants susmentionnés n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs de la Banque devraient soigneusement considérer les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. La Banque met aussi en garde le lecteur contre le fait de se fier indûment à ces énoncés prospectifs. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour quelque énoncé prospectif que ce soit, écrit ou verbal, qu'elle pourrait faire ou qu'on pourrait faire pour son compte.

*Conception graphique et thématique*  
CG3 inc. | Communications | Graphisme

*Photographie*  
F 2.8

*Impression*  
Transcontinental Litho Acme

*Dépôt légal*  
4<sup>e</sup> trimestre 2005  
Bibliothèque nationale du Québec  
Imprimé au Canada  
ISBN 2-921835-42-8

*Siège social*  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
Canada H3B 4L2

*An English copy of this Annual Report can be obtained from:*

*Public Relations Department  
National Bank of Canada  
600 De La Gauchetière West, 10<sup>th</sup> Floor  
Montreal, Quebec  
Canada H3B 4L2  
Telephone: (514) 394-8085  
Fax: (514) 394-6258*

La Banque Nationale est fière de contribuer à la sauvegarde de notre environnement en utilisant des papiers certifiés EcoLogo et FSC (Forest Stewardship Council).



Entièrement recyclable –  
le choix responsable

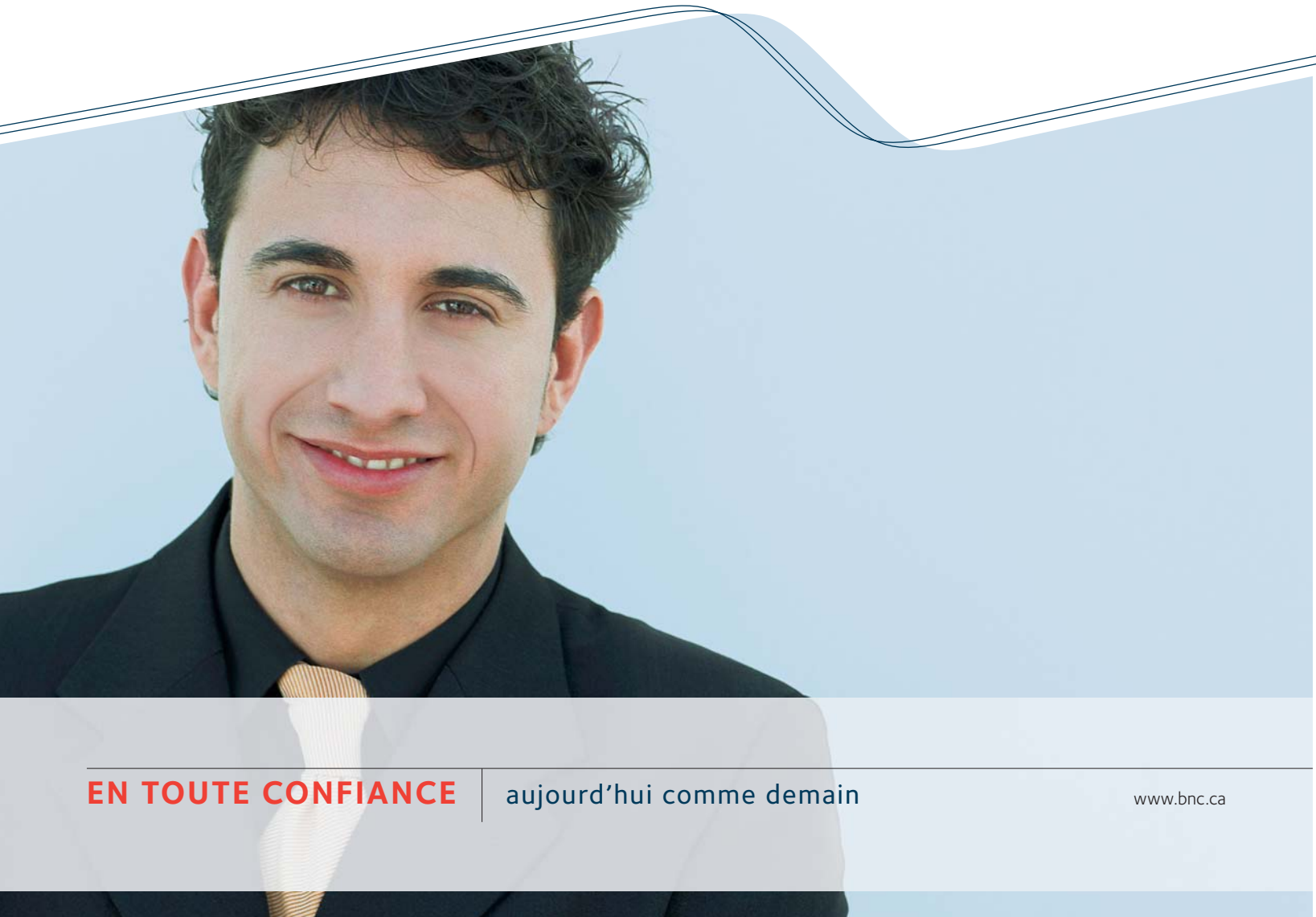


**Sources mixtes**  
Produit issu de forêts bien gérées  
et de bois ou fibres recyclés  
[www.fsc.org](http://www.fsc.org) Cert no. SW-COC-952  
© 1996 Forest Stewardship Council



Plainfield

Enviro 100



**EN TOUTE CONFIANCE**

aujourd'hui comme demain

[www.bnc.ca](http://www.bnc.ca)